

Soixante intellectuels américains pour la guerre

SOIXANTE intellectuels américains, enseignants, pour la plupart, dans les plus prestigieuses universités des Etats-Unis, signent une *Lettre d'Amérique* dans laquelle ils expliquent et justifient l'engagement de leur pays dans la guerre qui a suivi les attentats du 11 septembre 2001. Démocrates et conservateurs modérés (en majorité) se sont associés pour ce plaidoyer argumenté qui proclame : « Il arrive que la guerre soit non seulement moralement permise mais moralement nécessaire, pour répondre à d'ignominieuses démonstrations de violence, de haine et d'injustice. C'est le cas aujourd'hui. »

L'ancien sénateur démocrate Daniel Patrick Moynihan, Francis Fukuyama, Samuel Huntington et le théoricien de la « guerre juste » Michael Walzer sont au nombre des signataires qui dénoncent l'islamisme radical tout en s'adressant à la majorité du monde musulman : « Nous ne devons pas être ennemis. »

Lire pages 16, 17 et 18.

Jacques Chirac soigne les médecins

JACQUES CHIRAC devait s'exprimer, jeudi 14 février, devant les assises du Centre national des professions de santé réunies à Paris. Il devait prendre la défense des praticiens libéraux devant des responsables professionnels dont certains sont à l'origine de la deuxième « journée sans toubibs » organisée vendredi et de la grève des gardes observée par des généralistes depuis trois mois.

L'épreuve de force entre le principal syndicat des médecins généralistes (UNOF, 41 % des voix aux dernières élections professionnelles) et le gouvernement pourrait durer tout au long de la campagne électorale. L'UNOF affirme que l'accord conclu le 24 janvier entre la Caisse nationale d'assurance-maladie et le syndicat MG-France (31 % des voix aux élections professionnelles) « n'a ni apaisé et encore moins éteint le conflit » qui porte notamment sur l'augmentation des tarifs des consultations. La « journée sans toubibs » n'est qu'une étape avant la manifestation nationale « unitaire » prévue pour dimanche 10 mars à Paris et dont le président de l'UNOF voudrait faire un « rassemblement de

La leçon d'anatomie



type école libre » comparable aux manifestations de défense de l'école privée qui, en mars 1984, avaient ébranlé le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy.

En revanche, un protocole d'accord

devrait être conclu avec les infirmières libérales. Ce protocole propose un plan de revalorisation des honoraires de 366 millions d'euros sur trois ans. Il prévoit une majoration de 10 % des actes médi-

caux dès le 1^{er} mars. Afin d'améliorer la répartition des infirmières sur le territoire, une aide de 10 000 euros sera accordée à celles qui s'installeront dans des zones déficientes.

► Le président s'exprime devant les professions de santé à la veille d'une « journée sans toubibs »

► Son entrée en campagne le replace en position de favori dans les sondages

► Chevènement s'adresse aux femmes en évitant les stars

► Verts-PS : accord en vue pour les législatives

Lire pages 8 à 10

SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES La Chine, de Tchouang-tseu au XXI^e siècle

MADAGASCAR

Accord sur un scénario de sortie de crise p. 2 et notre éditorial p. 19



PRINCESSE LALLA

Cousine du roi du Maroc, elle a consacré sa vie aux humbles p. 14

CRÉDIT LYONNAIS

Comment Peyrelevade a tenu tête à Fabius p. 20

ROCK

Ryan Adams, rock au futur antérieur p. 34

Anh Dao, « troisième fille » des Chirac, et ses enfants, Jacques, Laurence et Bernard

ON SE DOUTAIT qu'elle serait là. Parmi les quelque deux cents représentants de la communauté asiatique en France, venus fêter à l'Élysée, mercredi 13 février, le Nouvel An chinois. On a donc d'emblée demandé à un membre du protocole de regarder dans sa liste : « Elle s'appelle Anh Dao, elle doit être parmi les invités de la communauté vietnamienne. » Et soudain, une jeune femme souriante, chemisier de soie rouge, s'est présentée : « Je crois que c'est moi que vous cherchez... » C'était elle, en effet. Elle a juste réclamé gentiment quelques minutes, afin d'écouter le discours du président de la République candidat à sa réélection qui recevait pour la première fois les représentants des 800 000 Asiatiques de France. Déjà, il évoquait cette année du Cheval qui débute et dont les maîtres du *fung shui* - l'art de la divination chinoise - assurent, c'est selon, qu'elle sera « une course d'obstacles pour un résultat médiocre » ou, au contraire, « l'année du succès ». Puis le président a décrit l'arrivée des boat-people et

Anh Dao a de nouveau souri. « Je garde aujourd'hui encore au fond de moi l'image poignante de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes, disait Jacques Chirac. Je me souviens de leurs regards désemparés, de leur détresse et peut-être surtout de leur extraordinaire dignité. »

Et la jeune femme a raconté son histoire. « C'était en 1979, j'avais 18 ans. Je suis arrivée avec une foule de réfugiés à l'aéroport d'Orly. Sans mes parents, qui avaient été arrêtés. Je pleurais, toute seule dans un coin, terrifiée et sans savoir ce qui allait m'arriver. M. et M^{me} Chirac sont alors arrivés. Je ne sais comment ils m'ont vue, mais ils m'ont parlé, m'ont tendu un mouchoir. Je ne comprenais pas un mot de français, mais un interprète m'a expliqué que c'était le maire de Paris, qu'il était un personnage très important et qu'il venait de me proposer de venir vivre avec sa famille. » Deux jours plus tard, un envoyé des Chirac est venu la chercher dans le centre des réfugiés. Pendant deux années, Anh Dao a donc vécu à l'Hôtel de Ville, « j'étais com-

me leur troisième fille. » La jeune femme n'a jamais été adoptée par les Chirac, puisqu'elle n'était pas orpheline. Mais ils l'ont parrainée, ont fait venir ses parents, et lorsqu'elle a rencontré, à 21 ans, Michel Pham, lui aussi réfugié vietnamien, c'est le maire de Paris qui l'a mariée.

Aujourd'hui, toute la famille vit dans le XIII^e arrondissement de Paris, là où est concentrée la part la plus importante de la communauté asiatique française. « Je vois les Chirac de loin en loin, pour les fêtes de Noël », sourit-elle. Derrière Anh Dao, trois jeunes adolescents saluent poliment : « Ce sont mes enfants. » Le plus jeune s'avance : « Celui-là s'appelle Jacques. » Puis la jeune fille : « Voilà Laurence », le même prénom que la fille aînée des Chirac, gravement malade depuis vingt ans. Enfin, le plus âgé des trois : « Et voilà Bernard. » Et comme on ne saisit pas tout de suite la logique de ce Bernard, elle sourit : « C'est le masculin de Bernadette, non ? »

Raphaëlle Bacqué

Shimon Pérès formule ses propositions de paix

LE MINISTRE israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et le président du Conseil législatif palestinien, Ahmed Qoreï (Abou Ala'a), ont détaillé une série de propositions « informelles » pour tenter de trouver une issue au conflit du Proche-Orient. Ces propositions sont censées faciliter l'application des rapports américains Mitchell et Tenet. La situation actuelle exige, selon le texte, « la reconnaissance immédiate d'un Etat palestinien, rendant possible une négociation d'égal à égal sur les termes du statut perma-



PRAKASH SINGH/AFP

ment. Un Etat palestinien attribuerait plus de responsabilité aux dirigeants palestiniens, qui ne pourraient plus affirmer qu'ils n'ont pas d'autorité. » Les propositions comportent les étapes suivantes : le retour à la stabilité, l'instauration du cessez-le-feu, appliqué avec la participation des Etats-Unis, des mesures de confiance, une lutte intransigeante contre le terrorisme. La reconnaissance mutuelle entre les deux Etats sera fondée temporairement sur les territoires actuellement sous contrôle palestinien total ou partiel.

Les négociations sur le statut permanent débiteront la huitième semaine après le cessez-le-feu et s'achèveront au bout d'un an. Dans un entretien au *Monde*, Shimon Pérès estime qu'il faut « offrir aux Palestiniens un horizon politique pour sortir de l'impasse actuelle », mais, contrairement à la France, il est hostile à l'idée d'élections dans les territoires palestiniens, qui, à ses yeux, « favoriseraient l'extrémisme ».

Lire page 3

JO D'HIVER

Un Suisse survole les Jeux



SIMON AMMANN, un jeune Suisse quasi inconnu, rafle deux médailles d'or en saut à skis. Patinage artistique : la polémique sur l'honnêteté des juges enfle.

Lire pages 26 et 27 et la chronique de Pierre Georges page 37

International.....	2	Marchés.....	24
Union européenne.....	7	Aujourd'hui.....	26
France-Société.....	8	Météorologie-Jeux...	30
Régions.....	13	Culture.....	31
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	35
Entreprises.....	20	Carnet.....	36
Communication.....	23	Abonnements.....	36

ANALYSE

Washington, l'« axe du Mal » et l'Irak

« NE VOUS y trompez pas ! » C'est la formule favorite de George W. Bush. En version originale : « Make no mistake about it ! » Depuis quinze jours, depuis que le discours présidentiel sur l'état de l'Union a atterri au beau milieu du débat public américain comme un objet pas conforme aux attentes et mal identifié, les conseillers et les partisans de M. Bush répètent quotidiennement : « Ne vous y trompez pas ! Le président vient tout simplement de définir la politique des Etats-Unis pour dix ans au moins. » Autrement dit, ce serait une erreur complète que de comprendre les propos de M. Bush - notamment la volonté de l'administration de chasser l'Irakien Saddam Hussein du pouvoir - à la seule lumière des élections intermédiaires de novem-

bre, comme a semblé le faire le ministre britannique des affaires étrangères Jack Straw. Une erreur, aussi, d'y voir une sorte de propos général destiné à entretenir la flamme patriotique et antiterroriste - et la popularité que lui doit M. Bush - en attendant d'y voir plus clair sur ce que pourraient être les étapes suivantes de la guerre commencée en Afghanistan. Une erreur, enfin, de croire que le président ait seulement cherché à recoller les morceaux de la politique qu'il avait mise en route dans les huit premiers mois de son mandat et que le 11 septembre et ses suites ont bousculée et désarticulée.

Pour ceux qui en douteraient, les déclarations successives du secrétaire d'Etat Colin Powell,

approuvant la formule bushienne de « l'axe du Mal » et concentrant la pression sur l'Irak, confirment qu'une sorte de tournant politique a été pris le 29 janvier.

Certains néoconservateurs, censeurs acrimonieux du secrétaire d'Etat pratiquement depuis sa nomination et surtout depuis le 11 septembre, se mettent maintenant à l'encenser. Son appui à la politique de M. Bush, disent-ils, apporte à celle-ci un renfort important en pouvant lui rallier la partie de l'opinion qui regarde l'ancien chef d'état-major comme le seul vrai multilatéraliste du gouvernement.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 19

Tahar Ben Jelloun

L'ISLAM EXPLIQUÉ AUX ENFANTS

Un petit livre simple, limpide, fort : dois-je insister sur l'importance de cette lecture, aujourd'hui ?

Bernard-Henri Lévy, *Le Point*

www.seuil.com

Seuil

INTERNATIONAL

Océan Indien

Le président Didier Ratsiraka et l'opposant Marc Ravalomanana **SE SONT RENCONTRÉS**, mercredi 13 février, pour la première fois depuis le début du conflit électoral à Madagascar. Pour surmonter le blo-

cage, né de la **CONTESTATION** des résultats du premier tour du scrutin présidentiel, le 16 décembre 2001, ils ont accepté la tenue d'un second tour, avec toutes les garanties de transparence, en présence

d'observateurs étrangers. Même si un **COMITÉ D'« EXPERTS »** doit encore négocier les détails de cet **ACCORD**, et valider les résultats du premier tour, il s'agit d'une percée, due à la médiation du secrétaire

général de l'**OUA** (Organisation de l'unité africaine), Amara Essy. Ce succès met à l'abri la France, l'ex-puissance coloniale, très sollicitée par les deux camps sur la Grande Ile, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique.

Le scénario d'une sortie de crise est amorcé à Madagascar

Ayant accepté de se rencontrer, mercredi 13 février, le président Didier Ratsiraka, et l'opposant Marc Ravalomanana, qui s'était autoproclamé élu, se sont mis d'accord sur la tenue du second tour de l'élection présidentielle, à l'origine de la vive contestation qui paralyse le pays depuis un mois

ANTANANARIVO

de notre envoyé spécial

Cette fois, la lourde Mercedes blindée de Marc Ravalomanana n'a pas rebroussé chemin avant d'atteindre Iavoloha, le palais présidentiel que Didier Ratsiraka a fait construire à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Les deux adversaires à l'élection présidentielle malgache se sont enfin rencontrés, mercredi 13 février, ouvrant la voie à un début de règlement du conflit politique qui paralyse Madagascar depuis le premier tour de scrutin, le 16 décembre 2001.

Un premier rendez-vous, pris par l'intermédiaire d'une mission parlementaire francophone, avait échoué de peu le week-end dernier : M. Ravalomanana était en route lorsqu'il s'était brusquement ravisé, arguant de déclarations faites la veille par le président sortant (*Le Monde* daté 10-11 février). Il a fallu quatre jours d'un marathon diplomatique intense, mené par Amara Essy, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), pour convaincre les



Un quartier d'Antananarivo, la capitale d'un pays de 15 millions d'habitants, où le revenu annuel par habitant n'a pas dépassé les 250 dollars (278 euros) en 1999, selon la Banque mondiale.

deux hommes d'amorcer le dialogue. A l'issue d'un entretien de plus d'une heure, Amara Essy s'est félicité qu'un « pas important [ait] été fait ». Le diplomate ivoirien a noté « des points de convergence entre les deux compatriotes ». Un

« comité conjoint de travail » réunissant cinq « techniciens » de chaque camp sous l'égide du secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'OUA, l'Algérien Saïd Djinnit, aura pour mission de rechercher les voies concrètes de

la sortie de crise dans les jours qui viennent.

Depuis près d'un mois, Marc Ravalomanana organise des manifestations géantes dans les rues de la capitale malgache, dont il est maire, et il a déclenché une grève

générale, il y a dix-sept jours, pour protester contre la « dérive » du processus électoral en cours dans la Grande Ile. Il estime avoir gagné la présidentielle dès le premier tour, avec 52,15 % des voix, alors que les résultats officiels de la Haute Cour constitutionnelle (HCC) le placent en ballottage favorable (46,21 % contre 40,89 % à Didier Ratsiraka). Appuyé par les chefs d'églises catholique et protestante et fort d'un puissant soutien populaire, M. Ravalomanana refusait de se présenter au second tour prévu le 24 février, alors que son adversaire a commencé à battre campagne depuis une semaine.

OBSERVATEURS PROPOSÉS

Désormais, le maire d'Antananarivo n'est plus hostile à participer à un deuxième tour, sous certaines conditions. La principale, à savoir la comparaison des résultats du premier tour afin de déceler toute fraude massive, serait remplie grâce à la création d'une « commission nationale de confrontation ». Moins formelle que la HCC, cette

structure de recours pourrait procéder aux vérifications dans les quinze jours. Cela implique le report de la date du vote pour des raisons pratiques, une éventualité à laquelle le président Ratsiraka, qui n'a pas commenté la visite de son challenger, ne s'opposerait plus.

L'OUA et l'ONU, ainsi que la commission de l'Océan Indien se sont d'ores et déjà proposées de fournir de très nombreux observateurs pour veiller au bon déroulement du scrutin. Dans l'immédiat, la médiation internationale sera poursuivie par Ibrahim Fall, secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'ONU, de nombreux points restant en suspens afin de régler une période de transition qui pourrait être longue.

« Rien n'est encore palpable, et tout ceci ne veut pas dire que nous allons nous arrêter », a expliqué M. Ravalomanana à ses partisans, sur la place du 13-Mai. Ils les a invités à revenir manifester le lendemain et à poursuivre la grève générale, notamment dans les administrations et les ministères. Surtout, il leur a demandé de redoubler de vigilance pour « protéger la Banque centrale » d'éventuelles prédations. Toute la journée, et pendant une partie de la nuit, une certaine nervosité a d'ailleurs baigné le quartier d'Antananarivo, au centre-ville, qui abrite les établissements financiers publics. Des centaines de jeunes se sont relayés bruyamment devant les bâtiments. A chaque relève des militaires qui stationnent à l'intérieur, les manifestants scandaient : « Fouillez-les, fouillez-les ! »

Stephen Smith

Jean-Jacques Bozonnet

La France « suit de près », mais ne veut pas choisir entre « la peste et le choléra »

ENTRE LES FÊTES de fin d'année, Marc Ravalomanana est venu à Paris pour s'y faire adouber. Après le premier tour du scrutin présidentiel du 16 décembre 2001, qu'il clame avoir remporté à la majorité absolue, l'opposant malgache, cherchant la caution de l'ancienne puissance coloniale, tenait à rencontrer le « M. Afrique » du Quai d'Orsay, Georges Serre, chargé du continent au cabinet de Hubert Védrine. Mais il s'est heurté à une courtoise fin de non-recevoir, bien qu'un « intermédiaire » proche des socialistes plaïdât sa cause. Il est vrai qu'il y a des « camarades » dans les deux camps malgaches : la communication du président Ratsiraka est ainsi assurée par Claude Marti, ancien conseiller en image de Michel Rocard.

C'est précisément Claude Marti qui, le 4 février dans des messages envoyés à des médias français, donnait « un exemple du travail de faussaire exécuté par M. Marc Ravalomanana et son équipe ». La preuve : sur le site www.tiako-i-madagascar.org, l'opposant aurait « plagié une déclaration de M. Hubert Védrine sur la Serbie »,

datant du 26 septembre 2000, en substituant Madagascar au nom du pays balkanique. Ce qui est exact, et la citation du chef de la diplomatie française « collait » assez bien. C'est d'ailleurs pour cela qu'un habitué du site, simple partisan de Marc Ravalomanana, s'était livré à l'exercice. Sur lequel il s'était expliqué, à la fin du communiqué revu et corrigé par ses soins, mais en... malgache.

Ces péripéties illustrent la position de la France face à la crise sur la Grande Ile. « On suit de près, mais on se tient à distance », explique l'un des responsables de la politique africaine à Paris. Pour mettre en exergue son impartialité, et pour éviter tout « parasitage », le Quai d'Orsay a été explicite. « Nous sommes attachés à ce que le processus électoral parvienne à son terme dans le respect de la transparence, de l'équité et dans un climat apaisé », a déclaré, mardi, son porte-parole, François Rivasseau. « La France soutient les efforts de l'OUA [Organisation de l'unité africaine] pour trouver une solution qui respecte les règles de la démocratie. »

Les autorités françaises craignent de se faire « instrumentaliser », alors que – au Quai d'Orsay comme à l'Elysée – l'alternative entre le président Ratsiraka et l'opposant Ravalomanana est perçue comme « le choix entre la peste et le choléra ». Mieux valait-il alors peser sur les événements d'une façon indirecte, par le truchement de médiateurs.

LE « GRAND FRÈRE »

Une première tentative a tourné court, samedi, quand une délégation de parlementaires francophones, parmi lesquels les sénateurs Louis Duvernois et Guy Penne, l'ancien conseiller Afrique de François Mitterrand, ne sont pas parvenus à organiser un face-à-face entre l'opposant et le président. En route pour le palais, Marc Ravalomanana a brusquement fait demi-tour, après avoir reçu un mystérieux appel sur son portable.

« Le succès de l'OUA nous ravit », a confié, mercredi soir, un officiel à Paris. Le matin, le secrétaire général de l'organisation panafricaine, Amara Essy, avait réussi là où les parlementaires avaient

échoué. La rencontre a finalement eu lieu au palais présidentiel, en présence du médiateur, qui s'est ensuite adressé à une foule de plusieurs centaines de milliers de partisans de l'opposant, place du 13-Mai, pour leur expliquer la nécessité d'un second tour. Et Amara Essy a recueilli un tonnerre d'applaudissements, tout en demandant une concession majeure. « Très chers frères, s'est-il écrié, Madagascar appartient à la famille de l'OUA et, quand un membre de la famille est malade, c'est toute la famille qui est malade. »

Seul un Africain pouvait parler ainsi. Et seul un « grand frère » africain pouvait tenir le langage de vérité qu'Amara Essy a tenu aux deux protagonistes de la crise malgache. « A vouloir la vérité sur le passé, on perd du temps pour l'avenir », a-t-il asséné à l'opposant, qui posait comme condition de sa participation à un second tour la vérification de tous les procès-verbaux du 16 décembre. « S'il est certain d'avoir gagné au premier tour, le second ne devrait être qu'un vote de confirmation », a expliqué Amara Essy. Qui n'a pas été plus chari-

table avec le président Ratsiraka, grand pourfendeur d'un péril « fasciste » qu'il est seul à percevoir et impassible face à la pression de la rue. « Tout ne peut pas se résoudre en invoquant la Constitution et la loi », lui a dit Amara Essy. « Il ne faut pas s'enfermer dans un juridisme absolu. »

Dans le bourg de Faliary, il n'y a jamais eu d'électricité

Les habitants ont voté pour « Marc », né au village perché sur la colline d'en face

ANTANANARIVO

de notre envoyé spécial

Les yeux de Joséphine pleurent, usés par des années de travaux

REPORTAGE

Ici, les exploitations sont minuscules et les légumes réservés à la capitale

d'aiguille. A Faliary, un gros hameau situé à moins de 20 kilomètres d'Antananarivo, il n'y a jamais eu d'électricité. Alors, c'est à la bougie que cette paysanne de 50 ans, comme la plupart de ses voisines, brode des serviettes et des nappes qu'un marchand apporte chaque semaine de la capitale. « On nous fournit le tissu, le fil et le modèle. » Les motifs sont naïfs, mais les techniques parfois très élaborées : celle dite de la « peinture à l'aiguille » peut exiger plus d'un mois de travail minutieux pour une nappe. « La dernière fois, j'ai dû batailler pour en obtenir 45 000 francs malgaches » (moins de 7 euros), murmure-t-elle. Elle sera vendue dix fois plus cher sur les marchés d'artisanat de « Tana ».

Joséphine habite une petite maison en pisé. Elle a élevé seule ses cinq enfants. Veuve depuis quinze ans, elle ne pouvait plus compter sur le salaire de son mari à la tannerie voisine : « La broderie, ça bouche les trous », explique-t-elle. Il faut dire que la ferme n'a jamais suffi à faire vivre la famille de Joséphine Razafindrampolo.

Dans la région, les exploitations sont minuscules. La sienne se résume à 30 ares de rizières divisés en deux parcelles (dont une en location) et un petit lopin de terre à flanc de colline pour les légumes. De quoi assurer seulement quatre mois d'autosuffisance en riz, l'aliment de base. Le reste du temps, il faut l'acheter « en évitant les périodes de spéculation », ou bien se rassasier de manioc et de patates douces.

Quant aux légumes, il n'y en a jamais sur la table des Razafindrampolo : poireaux et carottes sont réservés aux marchés d'Antananarivo. Ils constituent l'unique ressource de la ferme. Noé, le seul fils de Joséphine resté au hameau, les entretient avec les moyens du bord : « Nous ne possédons qu'une bêche et des arrosoirs. » Chaque jour, il descend sur sa tête 30 à 40 kilos de légumes jusqu'à la gare d'Andjeva, à une demi-heure de marche. Le train ne s'y arrête plus depuis 1991, car la voie, endommagée par un cyclone, n'a jamais été remise en

état, mais c'est resté le point de ralliement des « collecteurs ». Depuis le début de la grève générale, les camions de ces grossistes n'ont pas toujours été au rendez-vous.

LES BIDONS DE LAIT

Une fatalité comme une autre : c'est ainsi que les paysans de Faliary vivent les événements actuels. Le village a voté massivement pour Marc Ravalomanana (192 voix sur 256 votants) : « C'est normal, il est du coin », estime Joseph, un « laitier » de quarante ans qui enfourche chaque jour sa bicyclette pour aller pointer dans une usine de peinture à « Tana », tandis que sa femme s'occupe de leurs deux vaches. « On ne saura qu'après si c'est une bonne chose », tempère Joséphine. Né à Menerikasnina, le village perché sur la colline d'en face, le petit Marc transportait les bidons de lait de son père jusqu'à l'arrêt du taxi-brousse, puis allait livrer de porte à porte les particuliers de la capitale. Devenu milliardaire du yaourt, il ne peut ignorer la dureté de la vie, quand il revient au village. Sur les pistes défoncées par la saison des pluies, il croise les mêmes gosses arc-boutés sous leurs bidons.

Depuis quarante ans, rien n'a changé, le temps semble s'être arrêté dans cette région des hautes terres. Seuls deux hameaux, sur les

sept que compte la commune rurale d'Andjeva, ont été électrifiés. Il n'y a pas d'eau courante non plus. Les femmes font la lessive à la rivière. Pour l'eau potable, Joséphine a de la chance : « La source est à cinq minutes. » A la saison sèche, tout le bourg est contraint d'y faire la queue, car « il faut une demi-heure pour remplir un seau ». Parfois, les aiguilles du progrès semblent même s'être emballées dans l'autre sens : Joséphine regrette le temps où les trains de banlieue la conduisaient jusqu'à la gare centrale de « Tana » : « Avant, j'y faisais des courses chaque semaine, dit-elle. Je n'y suis pas allée depuis septembre. »

Malgré son dénuement, la famille Razafindrampolo – Joséphine, trois de ses enfants et deux petits-enfants – n'est pas la plus à plaindre. Dans la pièce principale du logis trône un téléviseur en noir et blanc, relié à une batterie. « On la fait recharger chaque semaine pour 3 000 francs » (0,40 euro). Un tel luxe, admettent-ils, peu de leurs voisins peuvent se l'offrir. Ainsi va le contraste malgache : ces paysans du bout du monde ont eu le privilège, l'autre semaine, de regarder *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, qu'une chaîne privée d'Antananarivo n'avait pas craint de pirater.

J.-J. B.

MICHAEL BARRY

L'HISTOIRE DE L'AFGHANISTAN

« ÉPICENTRE DU TREMBLEMENT DE TERRE » DU 11 SEPTEMBRE

« Michael Barry fait œuvre de mémoire. Il rappelle les origines tumultueuses de ce royaume " insolent " envers des voisins aux dents longues et pointe du doigt les responsables du conflit actuel... Les critiques sont féroces... Il nous rappelle l'insondable capacité d'erreur des dirigeants politiques et nous met en garde contre tout suivisme politiquement correct. »

Patrice de Beer – Le Monde

MICHAEL BARRY

LE ROYAUME DE L'INSOLENCIE
L'Afghanistan * 1504-2001



Flammarion

528 pages - 21 € (137,75 FF)

Flammarion

Shimon Pérès : un Etat palestinien, tout de suite, pour sortir de l'impasse

Le ministre israélien des affaires étrangères précise son plan de paix

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, en est convaincu : rien ne permet aujourd'hui de sortir de l'impasse. « Il faut offrir aux Palestiniens un horizon politique, sinon, ils n'auront aucune raison de bouger », nous a-t-il déclaré, mercredi matin 13 février. « Pour sortir de la situation actuelle, il faut tout d'abord un cessez-le-feu, mais les Palestiniens n'ont pas pour l'instant de motivations suffisantes pour s'engager à le faire respecter. Il faut ensuite un soutien international, mais nous voyons des divergences entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Il faut enfin un dialogue politique qui, aujourd'hui, n'existe pas. »

Pour tenter de sortir de la spirale des attaques et des représailles relancées depuis quelques jours par l'utilisation, par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), de roquettes artisanales d'une portée supérieure à celles tirées depuis un an, M. Pérès espère convaincre du bien-fondé des propositions concoctées avec le président du Conseil législatif palestinien, Ahmed Qoreï (Abou Ala'a).

La mesure principale consiste en la reconnaissance d'un Etat palestinien préalable à la conclusion d'un accord sur le statut définitif des territoires palestiniens aujourd'hui autonomes ou occupés. Selon M. Pérès, « cet horizon politique, ce grand dessein » pourrait inciter la

direction palestinienne à proclamer officiellement la fin de l'Intifada sans craindre d'être accusée de capitulation par son opinion publique. Cette proclamation serait suivie (selon un calendrier arrêté à l'avance et réduit à une année) de négociations sur les contours définitifs de l'Etat palestinien. M. Pérès assure avoir convaincu son interlocuteur de s'appuyer sur les résolu-



« Il faut offrir aux Palestiniens un horizon politique ; sinon, ils n'auront aucune raison de bouger »
SHIMON PÉRÈS

tions 242 et 338 des Nations unies relatives aux territoires occupés à la suite de la guerre de 1967 et qui, rappelle-t-il, ont servi de références aux traités de paix avec l'Égypte et avec la Jordanie.

Les propositions Pérès-Qoreï se juxtaposent, selon leurs auteurs, aux rapports rédigés en mai et en juin par la commission internationale que présidait l'ancien sénateur américain George Mitchell et par le directeur de CIA, George Tenet. Ces rapports constituent actuellement le corps de doctrine des Etats-Unis concernant le dossier israélo-palestinien. « Avec ces rapports, nous avons des rails, des wagons et une locomotive. Je trouve tout excellent : le problème, c'est que cela n'avance pas d'un pouce », assure M. Pérès. Les « idées » avancées dernièrement par la France participent de ce constat. Elles prônent également la proclamation a priori de l'Etat palestinien, comme électrochoc, ainsi que des élections dans les territoires palestiniens auxquelles M. Pérès n'est, en revanche, pas favorable. « Les élections favoriseront l'extrémisme. Nous avons déjà pu le constater en 1996 [date des premières élections palestiniennes]. La presse israélienne s'en fera l'écho. Or, nos opinions publiques n'ont pas besoin de cela dans l'état actuel. »

INCORRIGIBLE OPTIMISTE
Les propositions Pérès-Qoreï ne sont-elles pas vouées, cependant, à s'ajouter à une longue liste d'initiatives avortées ? M. Pérès avoue ne pas avoir convaincu l'administration américaine de la justesse de ses vues. Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a fait connaître à plusieurs reprises son opposition aux idées de son ministre. Son exigence de sept jours de calme absolu, jugée « stupide » par les Européens, lui permet jusqu'à présent de maintenir le statu quo et de can-

tonner les discussions au niveau de la sécurité. La moindre avancée ferait sans doute exploser sa coalition qui regroupe les travaillistes, comme M. Pérès, et l'extrême droite.

M. Sharon, s'il a évoqué par le passé un Etat palestinien, n'est pas prêt à aller aussi vite et évoque plutôt une longue période intérimaire dont les Palestiniens ne veulent pas entendre parler. De son côté, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, s'est bien gardé jusqu'à présent de prendre position. Lundi 11 février, il nous a ainsi assuré que ces propositions étaient toujours « en discussion ».

Incorrigible optimiste, M. Pérès assure avoir « la majorité au sein des travaillistes », en dépit des doutes de leur chef, le ministre de la défense, Benyamin Eliezer. Il compte aussi et surtout sur l'opinion publique et sur les « signes » qu'il croit déceler. « Aujourd'hui, déclare-t-il, nous ne savons pas où nous allons ; nous aurons en revanche une direction avec ces propositions », qui lui assureraient par ailleurs un viatique politique.

Gilles Paris

Tony Blair accusé d'avoir favorisé un donateur généreux envers son parti

Le chef du gouvernement britannique réfute vertement les soupçons émis sur son rôle dans le rachat du groupe sidérurgique roumain Sidex

LONDRES

de notre correspondant

« Garbagegate » (« foutaisegate »). Cette trouvaille langagière de Tony Blair fera date. Le premier ministre britannique l'a prononcée, mercredi 13 février, lors de la traditionnelle séance des questions à la Chambre des communes. Répondant à une interpellation du chef de l'opposition, le conservateur Iain Duncan Smith, le chef du New Labour s'est exclamé : « Tout cela est, de bout en bout, un tombeau d'absurdités. Ce n'est pas un Watergate, c'est un foutaisegate ».

La controverse enflait depuis quelques jours. Tony Blair est accusé d'avoir favorisé un homme d'affaires indien qui s'était montré généreux envers son parti. Les faits : le 23 juillet 2001, le premier ministre britannique a écrit une lettre d'une dizaine de lignes à son homologue roumain Adrian Nastase, où il le félicitait du contrat de 300 millions de livres (480 millions d'euros) qu'il était sur le point de signer avec le groupe LNM pour le rachat de Sidex, le géant sidérurgique roumain, privatisé. M. Blair se réjouissait que la Roumanie ait choisi pour partenaire « une com-

pagnie britannique ». Deux jours plus tard, le 25 juillet, l'accord était signé à Bucarest par le patron de LNM, Lakshmi Mittal.

Le problème est triple. Primo, le groupe français Usinor, rival malheureux de LNM, assure que la lettre de Tony Blair a joué « un rôle crucial » pour emporter la conviction du gouvernement roumain. Selon le journal *The Guardian*, qui



« Tout cela est un tombeau d'absurdités. Ce n'est pas un Watergate, c'est un foutaisegate »
TONY BLAIR

cite des sources au sein d'Usinor, le patron de LNM n'avait pu conclure son affaire, lors d'une première visite à Bucarest, une semaine plus tôt. En outre, Tony Blair a envoyé sa lettre le jour même où Lionel Jospin arrivait à Bucarest pour une visite dont les dirigeants d'Usinor espéraient le plus grand bien. Faux, rétorque-t-on à Bucarest : « La décision avait déjà été prise ». L'accord, ajoute-t-on chez LNM, était « finalisé depuis longtemps ».

Deuxième problème, résumé avec ironie par l'éditorialiste écossais de la BBC, Andrew Marr : LNM est une entreprise « aussi britannique que je suis un écrivain du Sud de l'Inde ». LNM a certes son siège à Londres mais, sur ses 125 000 employés, moins d'une centaine travaillent en Grande-Bretagne. Le holding qui a racheté Sidex est enregistré dans les Antilles néerlandaises. Le PDG de LNM, Lakshmi Mittal, 51 ans, est citoyen indien. Huitième plus riche résident britannique, il ne passe qu'une dizaine de jours par mois en Grande-Bretagne.

Troisième problème : un mois avant la lettre de Tony Blair, Lakshmi Mittal avait donné 125 000 livres (200 000 euros) au Parti travailliste, qui venait de remporter les élections législatives. Pour l'opposition conservatrice, c'est clair : Tony Blair a « renvoyé l'ascenseur » à un généreux donateur.

L'intéressé répond que cette donation « était du domaine public », la somme ayant été dûment déclarée.

Jean-Pierre Langellier

Six Palestiniens tués à Gaza

Six Palestiniens ont été tués, mercredi 13 février, dans la bande de Gaza, lors d'une vaste opération lancée par les blindés israéliens. Quatre d'entre eux sont des policiers. Cette opération s'est principalement déroulée à Beit Hanoun, dans le nord, qualifiée par un communiqué militaire de « place forte du Hamas ». L'armée a occupé pendant une vingtaine d'heures cette localité et détruit à l'explosif quatre bâtiments, deux appartenant à l'Autorité palestinienne et deux écoles. Dix-sept Palestiniens ont été capturés. D'autre part, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a précisé avoir reçu une lettre de Yasser Arafat dans laquelle ce dernier accepte « la responsabilité de l'Autorité palestinienne » dans l'affaire du Karine-A, ce bateau rempli de cinquante tonnes d'armes en provenance d'Iran, intercepté par les Israéliens en mer Rouge le 3 janvier. — (AFP.)

VERBATIM

« Une négociation d'égal à égal »

VOICI les principaux extraits du « non paper » (propositions informelles) rédigé par le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, et par le président du Conseil législatif palestinien, Ahmed Qoreï (Abou Ala'a).

« Les accords d'Oslo n'ont pas accordé aux Palestiniens l'indépendance espérée par les deux parties. Les Palestiniens ont réalisé qu'ils dépendaient tout autant de l'Etat d'Israël qu'auparavant. La tentative de mettre fin au conflit de façon immédiate a échoué. L'exigence de « renoncer aux rêves » s'est révélée impossible. Deux sujets sensibles – Jérusalem et les réfugiés – ont été placés au cœur des négociations à un moment où les esprits n'y étaient pas encore prêts. C'est pourquoi un processus destiné à conduire à un statut permanent [des territoires palestiniens] a été élaboré (...) et sera appliqué de façon progressive, selon des étapes pré-déterminées (...).

[Les propositions] n'ont pas été élaborées en vue de remplacer le rapport Mitchell et le document Tenet, mais plutôt dans le but de fournir un cadre souple à leur application (...). La situation actuelle exige un changement fondamental (...) tel que la reconnaissance d'un Etat palestinien de façon immédiate, rendant possible une négociation d'égal à égal sur les termes du statut permanent. Un Etat palestinien

attribuerait plus de responsabilité aux dirigeants palestiniens, qui ne pourraient plus affirmer qu'ils n'ont pas d'autorité. Cela les obligerait également à fonder des institutions gouvernementales et tout ce qui s'y rapporte, comme la répartition des responsabilités et la définition des différentes obligations ministérielles.

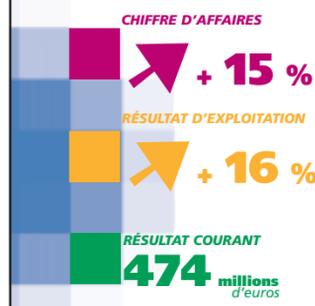
[Les propositions] comportent les étapes suivantes. (...) Le retour à la stabilité et l'instauration du cessez-le-feu permettront de progresser sur le terrain politique. Le cessez-le-feu sera appliqué avec la participation des Etats-Unis (...). Cette étape comporte des mesures visant à établir la confiance entre les parties, y compris une lutte intransigeante contre le terrorisme (...).

La reconnaissance mutuelle entre l'Etat d'Israël et l'Etat palestinien sera fondée temporairement sur les territoires actuellement sous contrôle palestinien total ou partiel. A l'avenir, les frontières permanentes seront déterminées sur la base des résolutions 242 et 338 de l'ONU.

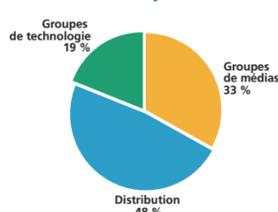
Les négociations sur le statut permanent débiteront la huitième semaine après le cessez-le-feu et s'achèveront au bout d'un an. Elles traiteront de sujets relatifs aux frontières, aux réfugiés, à Jérusalem, aux implantations, à la sécurité, à l'eau et aux relations avec d'autres Etats. (...) L'application de l'accord conclu durera un an à compter de [sa] signature.



Résultats Annuels 2001



Répartition du chiffre d'affaires par client



THOMSON MULTI MEDIA

Fort progrès des résultats

« Grâce à une formidable mobilisation de ses équipes, Thomson a su poursuivre en 2001 son rythme de progrès engagé depuis cinq ans, sans s'écarter de son plan de marche 2003-2004, et dans le contexte d'une année difficile. Cette nouvelle performance me conforte dans la capacité de l'entreprise à parachever, à travers un profil d'activités renouvelé et équilibré, un leadership mondial sur la chaîne de l'image vidéo, et de continuer à augmenter significativement sa rentabilité opérationnelle à l'horizon 2004 conformément à nos plans. »

Thierry Breton - Président-Directeur Général

(en millions d'euros)	2001	2000	Variation
Chiffre d'affaires	10 494	9 094	+ 15 %
Résultat d'exploitation	636	546	+ 16 %
Résultat courant	474	400	+ 19 %
Résultat net part du Groupe	286*	394	- 27 %
Trésorerie d'exploitation	1 444	698	+ 107 %

* Le résultat net inclut une charge d'impôt de 139 millions d'euros en 2001 à comparer à un produit d'impôt de 1 million d'euros en 2000.

■ Croissance soutenue de l'activité.

Le chiffre d'affaires s'établit à 10,5 milliards d'euros, en croissance de 15,4 %. Cette performance résulte de l'intégration réussie de Technicolor, de Philips Broadcast et de Nextream, qui a largement compensé le recul de certaines activités du Groupe aux Etats-Unis. Thomson a enregistré par ailleurs une poursuite de la croissance de ses ventes en Europe, ainsi que dans les activités de Technicolor, dédiées aux professionnels de l'image.

■ Nouvelle amélioration des performances financières.

Le résultat opérationnel, de 636 millions d'euros en 2001, a permis de dégager une marge d'exploitation de 6,1 %. Cette performance a été atteinte grâce au repositionnement de Thomson sur les marchés des services à l'industrie des médias, activités moins sensibles au cycle économique et plus profitables. Elle résulte par ailleurs de la grande réactivité du Groupe suite aux événements de septembre. D'importants efforts sur les coûts ont ainsi été réalisés au cours du 4^e trimestre permettant de continuer à améliorer pour la 5^e année consécutive la rentabilité du Groupe.

Le résultat courant, avant impôt et amortissement des survalures, atteint 474 millions d'euros, en hausse de 18,5 %. Il comprend une charge de 134 millions d'euros, liée à la poursuite du programme de restructuration, plus particulièrement en Amérique du Nord.

Présent dans plus de 30 pays avec plus de 70 000 employés, Thomson multimedia offre une large gamme de technologies, systèmes, produits finis et services dans le domaine de l'image vidéo, pour le grand public et les professionnels de l'industrie des médias.

www.thomson-multimedia.fr

N°Azur 0 810 10 55 55

PRIX D'APPEL LOCAL

THOMSON

RCA

TECHNICOLOR

Au Pakistan, les écoles coraniques refusent de rentrer dans le rang

Vivier du traditionalisme sunnite et fidèles soutiens des talibans d'Afghanistan avant leur défaite, les madrasas résistent au contrôle qu'entend leur appliquer le régime militaire du président Pervez Moucharraf. Leurs chefs accusent ce dernier de chercher à plaire à Washington

KARACHI

de notre envoyée spéciale

Le quartier de Shah Faycal Colony, non loin de l'aéroport de Karachi, a sa réputation et personne ne

REPORTAGE

« Moucharraf parle anglais, pense en anglais ; il ne connaît rien aux madrasas »

s'y aventure pour le plaisir. Ici, les sunnites, très largement majoritaires au Pakistan, et les chiites, minoritaires, s'affrontent souvent. Les policiers de faction portent tous casque et gilet pare-balles. Dans une étroite rue, la mosquée de la mission Husseini (chiite) n'est qu'à 200 mètres de la Jamia Farooqia, sur laquelle flotte le drapeau rouge et vert du Sipah-i-Sahiba Pakistan (SSP), mouvement sunnite extrémiste, interdit par le président Pervez Moucharraf lors de son discours du 12 janvier, annonçant une série de mesures pour contrôler les religieux pakistanais.

A la porte de la Jamia Farooqia, un policier armé d'un fusil automatique veille. A l'intérieur, des centaines d'étudiants déambulent entre

les salles de cours. Maître des lieux, le maulana Saleemullah Khan siège dans le jardin, entouré de disciples. Le maulana a des principes : il ne parle pas aux femmes mais veut bien répondre aux questions par le biais d'un homme. Grand admirateur du régime des talibans en Afghanistan, il a bien tenté de convaincre leur chef suprême, le mollah Omar, de négocier. Mais « Ousama Ben Laden et mollah Omar n'étaient que des prétextes pour les Etats-Unis. Les Etats-Unis étaient contre ce gouvernement islamique idéal appelé à s'étendre et c'est pour cela qu'ils l'ont détruit ». A l'en croire, nombre des 1 500 étudiants de sa madrasa (école coranique) ont profité des deux mois de vacances annuelles pour aller en Afghanistan et, notamment, « s'entraîner pour le djihad ».

SECTE RIRORISTE

Comme tous les responsables de madrasas rencontrés, le maulana Saleemullah ne croit pas à l'application des mesures annoncées par le général Moucharraf pour contrôler ces écoles qui se sont multipliées ces vingt dernières années au Pakistan. La seule ville de Karachi compte 845 madrasas. Plus de 7 000 madrasas sont enregistrées au Wafaqul Madari Arabia Pakistan, l'organisme présidé par le maulana Saleemullah afin de contrôler les



K.M. CHAUDHARY/AP

écoles déobandi. D'autres madrasas dépendent des écoles de pensée Al-i-Hadith, Bahlevi, chiite – mais 75 % des écoles coraniques pakistanaïses appartiennent à la secte déobandi, extrêmement rigoriste et notoirement anti-chiite. Prudent, le maulana Saleemullah estime que la création d'un comité de trois membres – un nommé par le gouvernement, deux par les madrasas – char-

gé d'étudier les nouvelles réglementations, permettra de trouver des solutions pour éviter tout conflit.

Les mesures décidées par le général Moucharraf tiennent essentiellement à l'enregistrement des madrasas et des étudiants étrangers, à la modernisation de l'enseignement avec l'introduction de matières non religieuses et au contrôle de leur financement. « Plus d'un million d'enfants sont logés, nourris, instruits

gratuitement dans les madrasas et le gouvernement ne donne pas un sou. Au nom de quoi voudrait-il les contrôler ? » interroge Mohammad Asad Thanvi, homme d'affaires et directeur d'une madrasa de 350 élèves. « Moucharraf parle anglais, pense en anglais ; il ne connaît rien à la tradition des madrasas, comme tous les gens du gouvernement », ajoute-t-il. L'enseignement de disciplines non religieuses est très largement

Plus d'un million d'enfants seraient hébergés et nourris gratuitement dans les madrasas du Pakistan, comme ici, à Lahore, dans le nord du pays. L'enseignement dispensé par ces écoles coraniques est principalement inspiré par la secte ultrarigoriste déobandi, dont se réclament 75 % de ces établissements.

rejeté. « Pourquoi voulez-vous qu'un religieux soit un autre homme. Pourquoi ne forcez-vous pas un ingénieur à apprendre la médecine ? Ces garçons veulent devenir des hommes religieux. Pourquoi ne pouvez-vous pas accepter cela ? », demande le Dr Khalid Mehmood Soomro, secrétaire général du Jamiat Ulema-e-Islami (JUI, Rassemblement des oulémas de l'islam), principale organisation déobandite, dont le chef, le maulana Faizul Rahman, a été arrêté. « La perception de Moucharraf est fautive. Il fait cela seulement sur instruction des Etats-Unis ».

GÉNÉROSITÉ POPULAIRE

Les importants budgets des madrasas échappent d'autant plus aux contrôles que beaucoup de donateurs ne tiennent pas à se signaler au fisc. Selon leurs responsables, les madrasas vivent essentiellement de la générosité populaire. Certaines ont ouvert des activités aussi diverses que des restaurants, des boutiques, des ateliers de textile. Près de la Jamia Binoria, qui compte 3 500 élèves, dans la banlieue industrielle de Karachi, on « mange et partage pour la cause » au Binoria Restaurant. Géré comme n'importe quel établissement du même ordre et ouvert à tous, il rapporte chaque mois à l'école 9 000 euros, sur un budget de 60 000 euros.

L'affaire est loin d'être gagnée pour le président Moucharraf. Soutenus, et parfois créés, par l'appareil d'Etat pakistanais, les partis religieux ont profondément pénétré les couches défavorisées de la société. « S'ils n'étaient pas soutenus par l'armée, les extrémistes religieux ne seraient pas un problème », affirme M. Taj Haider, ancien sénateur du Parti du peuple pakistanais, le parti de Bénazir Bhutto. « Ils ont été entraînés, dorlotés, financés par les militaires. Les hauts responsables agissent aujourd'hui sous la pression, mais on ne change pas en 24 heures ». Comme le note M. Thanvi, « nous avons une mosquée tous les 400 mètres et chaque foyer a besoin d'un professeur pour enseigner le Coran ». Fièrement, l'homme d'affaires ajoute que vingt-cinq femmes de sa famille (dont sa fille) sont médecins, mais qu'aucune n'exerce.

F. C.

Françoise Chipaux

Agés de 12 à 20 ans, de jeunes Parisiens étudient le Coran à la Jamia Binoria

KARACHI

de notre envoyée spéciale

Sans ces centaines d'enfants accroupis, qui se balancent de haut en bas en annonçant le Coran, on pourrait se croire dans n'importe quel pensionnat. C'est dans une salle des professeurs que Omar, 16 ans, Boubakar, 12 ans, et Mahmado, 20 ans, viennent raconter leur histoire. Jeunes Français, nés à Paris, ils étudient tous les trois à la Jamia Binoria, une école coranique qui abrite dans des bâtiments modernes – et en expansion – 3 500 jeunes, garçons et filles. Parmi eux, 400 étrangers venus de 29 pays, parmi lesquels les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, les Philippines, la Malaisie, le Sri Lanka.

A Karachi depuis deux ans et demi, Omar avoue être heureux ici. Pourtant, la discipline est stricte. Du lever, à 6 h 30, jusqu'au dernier cours d'arabe, après le dîner,

les heures d'études sont nombreuses et les distractions rares. Pas de télévision, pas de radio. Des journaux en ourdou, « que je ne comprends pas », précise Omar. Envoyé ici par son père, homme de ménage à Paris, après son CM1, Omar est l'aîné d'une famille « très religieuse », d'un frère et de deux sœurs. Son père verse chaque mois l'équivalent de 28 euros. « Je vais finir d'apprendre le Coran et après je vais rentrer en France », dit-il. Plus tard, Omar veut travailler dans un restaurant. Il va encore rester plus d'un an à la Jamia Binoria.

« JE TIENS À MA VIE »

Mahmado est depuis cinq ans dans cette école coranique qu'il a rejointe à l'issue de sa classe de 4^e. « Après le Coran, je veux apprendre l'informatique ici, et après je rentrerai en France pour enseigner le Coran », dit-il. Le djihad, la guerre sainte, dont il

apprend ici les préceptes, Mahmado avoue savoir ce que c'est, mais il rit quand on lui demande s'il n'a pas été tenté d'aller en Afghanistan défendre les talibans. « Je tiens à ma vie », sourit-il. Il avoue toutefois que l'un de ses amis y est allé, mais en est revenu.

Directeur adjoint de l'école, le maulana Ghulam Rassoul affirme que les étudiants n'ont pas le droit « pendant leurs études » d'aller faire le djihad. « Quand ils ont fini, je ne peux pas dire », souligne-t-il. Mahmado est venu à la Jamia Binoria à la demande de son père. Pourquoi le Pakistan ? « Parce que les professeurs sont bons dans l'apprentissage de la lecture. Mon père l'avait entendu dire par un ami et c'est comme cela que je suis venu. »

Une dizaine de jeunes Français, garçons et filles, bien évidemment séparés, étudient dans cette école. Ils n'apprennent

que le Coran, hormis quelques cours d'arabe pour leur permettre de lire et écrire cette langue.

Accroupi derrière son bureau bas, le fondateur de la madrasa, le mufti Naeem, est fier de cette présence d'étrangers. « Nous voulons créer un pont avec les pays occidentaux, explique-t-il. Nous encourageons les étudiants à apprendre l'anglais, pour pouvoir combler le fossé entre ceux qui parlent anglais et les autres. »

Le mufti dispose de trois écrans de télévision, qui lui permettent en permanence de voir ce qui se passe dans l'école et dans sa proximité immédiate, et de trois téléphones. « Nous voulons que les mollahs ne se cantonnent pas à la religion mais puissent tenir leur place dans tous les secteurs d'activités », souligne-t-il dans un large sourire.

F. C.

Françoise Chipaux

Fort du soutien de l'Iran, Ismaïl Khan règne à nouveau sur Herat

Après avoir aidé à chasser les talibans, Téhéran entend restaurer son influence dans l'Ouest afghan

HERAT

de notre envoyé spécial

On prend le même et on recommence. Depuis le départ des talibans, qui ont occupé la ville pen-

REPORTAGE

« Par trois fois, le peuple m'a dit : "C'est toi que nous voulons" ! »

dant six longues années, l'ancien « émir » d'Herat, Ismaïl Khan, a repris le pouvoir dans la grande cité de l'Ouest afghan, ancienne capitale culturelle de l'Asie musulmane durant l'âge d'or des Timourides, au XV^e siècle.

La petite soixantaine souriante, barbe blanche et turban soigneusement noué sur le front, Ismaïl Khan est l'un des « héros » historiques de la résistance contre les Soviétiques. Après la chute du régime communiste afghan, en 1992, cet ex-officier de l'armée du roi Zaher avait pris les commandes de la province avant d'en être chassé, trois ans plus tard, par les hommes du mollah Omar, qui finirent par le capturer.

« Dans ma vie, j'ai beaucoup lutté, j'ai été blessé trois fois, j'ai connu trois ans d'isolement dans les grottes des talibans, à Kandahar, d'où j'ai réussi à m'évader l'année dernière », raconte le « gouverneur » d'Herat, tard, un soir, dans une discrète résidence des beaux quartiers. « C'est vrai, admet-il, que je suis arrivé en ville les armes à la

main. Mais quand j'ai réuni la population dans la grande mosquée, j'ai demandé par trois fois à ne pas être reconduit au pouvoir. Par trois fois, le peuple m'a dit : "C'est toi que nous voulons !" »

IMAGE BROUILLÉE

Ismaïl Khan n'a rien d'un pieux démocrate, mais il est considéré comme un libéral, et un modéré sur le plan religieux. « Je ne suis pas un chef militaire ; je suis un chef spirituel » : tel est le jugement que porte sur lui-même ce potentat satisfait, qui affirme son soutien à l'administration intérimaire de Kaboul et promet mordicus de respecter le processus enclenché lors de la conférence de Bonn selon lequel, au terme de deux années de période transitoire, une consultation électorale devrait être organisée.

Un puissant acteur régional brouille cependant l'image qu'Ismaïl Khan entend donner de son « gouvernement » : ici, l'influence



« Je ne suis pas un chef militaire ; je suis un chef spirituel »

ISMAÏL KHAN

de l'Iran, dont la frontière se situe à une centaine de kilomètres plus à l'ouest, est patente. On murmure en ville que des conseillers militaires iraniens assistent les moudjahidins du gouverneur, que Téhéran lui envoie des armes, bref que le régime de Téhéran est de nouveau à l'œuvre dans le jeu afghan. « Les Iraniens poursuivent toujours leur

HERAT, UNE CITÉ HISTORIQUE



vieille idée de créer une zone d'influence en leur faveur chez les populations de langue persane en Afghanistan », explique un intellectuel hérité ; une telle « zone » s'étend « depuis Herat, continue à travers le centre chez les Hazaras chiites puis remonte vers le nord-est, au Badakhshan. »

Même s'il parle au passé de ses liens militaires avec l'Iran, Ismaïl Khan ne se cache pas d'avoir longtemps bénéficié des faveurs de Téhéran, durant la noire parenthèse talibane. « Il ne fait pas de doute que les Iraniens ont été à nos côtés durant la lutte contre les talibans. Vous me dites que mes soldats ont des armes iraniennes, des uniformes iraniens : c'est vrai. Mais tout cela nous a été donné il y a deux mois. Cela ne veut pas dire que cette aide continue aujourd'hui. Je n'ai pas besoin du soutien de l'Iran ! », assène-t-il.

A première vue, Téhéran n'a que des raisons de se réjouir de la chute des talibans, qui poursuivaient une politique résolument anti-chiite et avec lesquels l'Iran fut un

moment à deux doigts de la guerre après l'assassinat de plusieurs de ses « diplomates » – en fait des agents de renseignement – dans la ville de Mazar-e-Charif. Mais il semble que, sur le tard, les Iraniens – ou certaines forces au sein du régime – se soient rapprochés du gouvernement du mollah Omar. Selon une source sérieuse à Herat, des éléments des pasdarans (gardiens de la révolution) auraient pu même faciliter la fuite en Iran de talibans et de soldats d'Al-Qaïda.

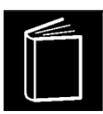
MYSTÉRIEUX CONVOI

C'est ainsi qu'un soir, peu après le début des bombardements américains, une cinquantaine de véhicules tout-terrain aux vitres fumées, arrivés de Kandahar quelques jours plus tôt, ont été aperçus se dirigeant tous feux éteints depuis Herat vers la frontière iranienne. Nul ne sait au juste qui était dans ces voitures, mais « certainement, cela devait être des gens importants », affirme la même source. A un barrage taliban, situé sur la route, devant l'Hôtel Safed, non loin du poste-frontière d'Islam Qala, les gardes locaux avaient été remplacés par des talibans de Kandahar, la ville du mollah Omar. Comme s'il importait, cette nuit-là, de protéger le secret de ce mystérieux convoi.

« Officiellement, aucun taliban ne s'est enfui vers l'Iran », estime le commandant local d'un parti chiite, Ahmed Ali, un gros homme débonnaire surnommé « N'a qu'une-main » parce qu'il est manchot ; « Mais secrètement, il est possible que certains aient pu le faire. »

Bruno Philip

Ben Barka : les « Mémoires-confessions » d'Ahmed Boukhari



BIBLIOGRAPHIE

Le Secret. Ben Barka et le Maroc : un ancien des services spéciaux parle d'Ahmed Boukhari

Michel Lafon, 304 p., 20 €

IL EST AU MAROC, ses « Mémoires-confessions » paraissent en France. En juillet 2001, dans *Le Monde* et dans l'hebdomadaire marocain *Le Journal*, Ahmed Boukhari avait livré son témoignage sur la mort de Mehdi Ben Barka, l'opposant au roi Hassan II enlevé, le 29 octobre 1965, au cœur de Paris. Depuis, l'ex-agent des services spéciaux marocains a eu bien des ennuis : une série d'interrogatoires, une avalanche de procès, trois mois de détention, une surveillance de tous les instants... Mais, surtout, il s'est heurté au refus constant de se voir délivrer un passeport qui lui aurait permis de déposer devant le juge d'instruction parisien Jean-Baptiste Parlos. Celui-ci, trente-sept ans après le « rapt suivi de disparition », poursuit l'enquête sur l'encombrant cadavre dans le placard des relations franco-marocaines.

« Les déclarations contenues dans cet ouvrage donneront au juge français la possibilité d'accéder à des informations précieuses et secrètes qui le conduiront, je le souhaite, vers la manifestation de toute la vérité », écrit-il. Dans les quelque 300 pages qui suivent, on trouve, outre l'histoire des services secrets marocains, le récit de la traque, puis de l'enlèvement de Mehdi Ben Barka, la figure de proue de la gauche marocaine. Selon Boukhari, à l'époque standardiste au siège des services spéciaux à Rabat, Ben Barka est

mort, dans la nuit du 30 octobre, dans une villa au sud de Paris, victime des tortures que deux officiers marocains, le commandant Dlimi et le général Oufkir, lui ont infligées. La nuit suivante, son corps a été ramené au royaume, où il a été dissous dans une cuve d'acide.

Ce livre a le mérite de mettre à la disposition de la justice, et du public, un témoignage précis, fourmillant de noms, d'indications vérifiables. Ahmed Boukhari, le premier à être sorti du royaume de l'ombre, du « jardin secret » de la répression royale, a rédigé son dossier noir des « années de plomb » au Maroc. Il n'a pas toujours résisté à la tentation de régler de vieux comptes, avec une mauvaise foi patente, sans respect pour la vie privée. On est bien dans l'univers de la basse police. Mais l'auteur n'a pas toujours le beau rôle. Quand il admet qu'il était chargé de « l'examen de situation », de l'interrogatoire sur cinq jours, « parfois plus », de prisonniers politiques, on comprend qu'on lit un témoignage de l'intérieur...

« L'examen de situation terminé, le prisonnier était emmené à l'un des « points fixes », les fameux « P.F. », souvent évoqués par les rescapés de la répression marocaine. Il en ressortait au bout de quelques mois ou après plusieurs années. Question de chance, d'époque, de hasard. Parfois, il y disparaissait à jamais. Comme Mehdi Ben Barka, dont le sort était scellé. Espoir d'une génération de Marocains, il est le martyr d'une époque. Celle-ci est révolue, mais tant que le crime d'Etat dont il fut victime n'est pas élucidé, le passé n'est pas mort. Il n'est même pas passé.

Stephen Smith

La Chambre des représentants américaine vote un projet de réforme du financement de la politique

Dans la foulée de l'affaire Enron, les députés ont adopté, jeudi, un texte sur les rapports entre politique et argent à une majorité de 240 contre 189. Il doit être maintenant examiné par le Sénat

WASHINGTON

de notre correspondant

Au terme d'une bataille parlementaire tortueuse, qui s'est achevée dans la nuit du mercredi 13 au jeudi 14 février, la Chambre des représentants a adopté la première vraie réforme des rapports entre la politique et l'argent, aux Etats-Unis, depuis trente ans.

Si le texte est adopté par le Sénat, qui l'année dernière a voté une version différente, et si le président George Bush n'oppose pas son veto, les dons aux comptes de campagne des candidats aux élections seront à l'avenir strictement limités, contrôlés et transparents. Les financements détournés, qui avaient atteint entre 450 millions et 500 millions de dollars (500 et 555 millions d'euros) pour les élections présidentielle et législatives de novembre 2000, dont 60 % pour les républicains, seront interdits.

Ce vote de la Chambre des représentants, dominée par les républicains, qui paraissait hors de question il y a encore un mois, est une conséquence de l'affaire Enron. L'entreprise de courtage en énergie, aujourd'hui en faillite, s'était

signalée par l'importance de ses contributions aux campagnes électorales, plus de la moitié de ses dons étant distribués par les canaux que la nouvelle loi rend illicites.

DISTINCTION

Depuis 1974, en effet, le système américain distingue l'« argent dur » et l'« argent mou », *hard money* et *soft money*. L'argent dur est celui avec lequel un candidat peut défendre sa candidature et attaquer ses concurrents par tous les moyens de propagande disponibles, le plus coûteux étant la publicité télévisée. Versés par des individus ou, au travers des comités d'action politique, par des entreprises ou des syndicats, ces dons sont plafonnés, contrôlés et publics.

Jusqu'à maintenant, les particuliers, les entreprises et les syndicats pouvaient tourner la loi soit en donnant de l'argent aux partis, soit en payant de la propagande sur des sujets en débat. La seule contrainte était que cet argent ne devait pas servir à financer de la publicité appelant à voter pour un candidat ou contre son adversaire.

Lors des primaires de 2000, John McCain, sénateur de l'Arizona, rival de George W Bush pour la candidature républicaine, avait fait de la *soft money* le symbole de la perversion de la démocratie par les intérêts économiques. M. McCain est l'auteur, avec le sénateur démocrate Russell Feingold, du texte voté par le Sénat en avril 2001.

Pendant la campagne électorale de 2000 comme lors des débats du printemps 2001, M. Bush s'était déclaré hostile à cette réforme. L'affaire Enron l'a fait changer d'avis. Son porte-parole a indiqué, fin janvier, que si un texte était voté par les deux Chambres, le président ne lui opposerait pas son veto, à la différence de ce qu'avait fait son père en 1991. Mercredi, toutefois, M. Bush a repris à son compte les deux principales critiques des dirigeants républicains contre le texte que les députés s'approprièrent à discuter. « Je veux signer une loi qui améliore le système », a-t-il déclaré.

Comme au Sénat, la réforme a associé, à la Chambre des représentants, un démocrate, Martin Meehan, élu du Massachusetts, et un républicain à l'esprit indépendant,

Christopher Shays, élu du Connecticut. Tous deux avaient déjà défendu cette réforme en 1998 et en 1999, obtenant à chaque fois des votes favorables, en partie parce que leurs collègues savaient que le Sénat, alors à majorité républicaine, bloquerait le texte. Cette fois, l'offensive a commencé au Sénat avec le projet McCain-Feingold, voté par une majorité probablement composée, en partie, d'élus qui s'attendaient à ce que la réforme s'enlise à la Chambre, dominée par les républicains. C'était compter sans Enron, dont la faillite et les malversations ont rendu malodrant l'argent des grandes entreprises et convaincu les députés, soumis à réélection en novembre, d'assainir un système qui les rend suspects aux yeux des électeurs.

La réforme du financement des campagnes est une victoire pour les démocrates, mais aussi une revanche pour le sénateur de l'Arizona, face à un président qui ne trouvait rien à redire, jusqu'à maintenant, aux financements politiques existants.

Patrick Jarreau

Le président Bush présente un plan alternatif au protocole de Kyoto sur le climat

Il maintient le refus du traité

RALENTIR les émissions de gaz à effet de serre, oui, se fixer des objectifs contraignants, non : tel est le message que le président George Bush devrait délivrer jeudi 14 février en présentant son plan sur le changement climatique. Selon les indications données par ses conseillers, le plan affiche l'objectif de ralentir la croissance des émissions de gaz plutôt que de la stopper. Il est marqué par la préoccupation de ne pas voir la lutte contre le réchauffement climatique affecter la prospérité économique.

Suivant le rapport de son Conseil des conseillers économiques publié le 5 février, le président propose de faire en sorte que, quand l'économie croît de 3 %, la croissance des émissions de gaz ne soit que de 1 %. Cette politique n'empêche cependant pas l'augmentation de la quantité de gaz à effet de serre, comme l'ont de suite souligné les mouvements écologistes américains.

Pour obtenir ce ralentissement des émissions, la Maison Blanche souhaite passer par l'incitation plutôt que par la contrainte. D'une part, quelque 4,6 milliards de cré-

aits d'impôts devraient favoriser l'investissement dans les énergies renouvelables. D'autre part, les grandes entreprises seraient encouragées à inventorier et à surveiller leurs émissions de gaz à effet de serre. Elles bénéficieraient alors de « crédits d'émission » valables lorsqu'un marché d'échange de gaz carbonique se mettrait en place.

L'approche de M. Bush se prévaut du réalisme, face à un protocole de Kyoto dont la mise en œuvre rencontrerait, selon les conseillers économiques du président, d'« énormes obstacles institutionnels et logistiques ». Elle témoigne que les Etats-Unis ne restent pas cantonnés dans leur refus du protocole affiché par M. Bush en mars 2001. La date de sa présentation ne doit d'ailleurs rien au hasard : elle intervient à l'avant-veille de son départ pour un voyage d'une semaine en Asie. Au Japon, qui hésite à ratifier le Protocole, le président américain pourra donc proposer une démarche moins lourde que celui-ci.

Hervé Kempf

Au 31 décembre 2001, en milliards d'euros

PSA PEUGEOT CITROËN

2001 : Objectifs atteints

2002 : Nouveaux modèles et poursuite de la croissance

Les objectifs fixés pour l'année 2001 – 3 000 000 voitures vendues, une marge opérationnelle consolidée de 2 600 millions d'euros et une marge opérationnelle de la division automobile de 4,8 % des ventes – ont été atteints, avec respectivement 3 132 800 véhicules vendus, une marge opérationnelle de 2 652 millions d'euros pour le groupe et de 4,8 % du chiffre d'affaires pour la division automobile.

RÉSULTATS 2001

Après une charge d'impôt de 835 millions d'euros représentant un taux d'imposition de 31,5 %, le résultat net des sociétés intégrées ressort en bénéfice de 1 812 millions d'euros, en hausse de 20,6 % par rapport aux 1 503 millions d'euros de 2000.

Après prise en compte de la part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence et de l'amortissement des goodwill, le résultat net s'inscrit à 1 681 millions d'euros ; le résultat net revenant à Peugeot S.A. s'élève à 1 691 millions d'euros, après prise en compte des intérêts minoritaires. Il est en accroissement de 28,9 % sur celui acquis en 2000. Le résultat net par action est de 6,42 euros, en hausse de 27,9 % sur le chiffre de 2000 (5,02 euros par action).

Stabilisation des investissements industriels

La marge brute d'autofinancement consolidée s'établit à 3 600 millions d'euros, contre 3 443 millions d'euros en 2000. La marge brute d'autofinancement des activités industrielles et commerciales atteint 3 440 millions d'euros, en hausse de 6,8 % sur celle de 2000 et représente 6,8 % du chiffre d'affaires.

Les investissements industriels, correspondant pour l'essentiel au programme de lancement de nouveaux modèles et au développement international du groupe, se sont élevés à 2 947 millions d'euros, stables par rapport à ceux de 2000. Les investissements financiers portent sur un total de 1 577 millions d'euros, relatif principalement à l'acquisition par Faurecia des activités automobiles de Sommer Allibert.

En 2001, le groupe a racheté, en net, 10 424 509 actions Peugeot S.A. pour un montant de 484 millions d'euros, soit un cours moyen de 46,40 €, et a annulé le 23 novembre 2001 23 450 000 actions correspondant à 8,3 % de son capital. Au 31 décembre 2001, Peugeot S.A. détient 2 994 287 de ses propres actions.

Au 31 décembre 2001, la position financière nette des sociétés industrielles et commerciales du groupe est négative de 511 millions d'euros, contre un excédent de 1 407 millions d'euros au 31 décembre 2000, cette évolution résultant principalement de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert par Faurecia.

Les capitaux employés s'élèvent au 31 décembre 2001 à 15,7 milliards d'euros, contre 13 milliards d'euros à la fin de 2000. Cet accroissement résulte de l'acquisition des activités automobiles de Sommer Allibert et, pour la division automobile, de la poursuite du programme d'investissement. Pour 2001, la rentabilité après impôt des capitaux employés s'inscrit pour le groupe à 11 %, après 11,1 % en 2000 et pour la division automobile à 14,4 %, au lieu de 12,8 % en 2000.

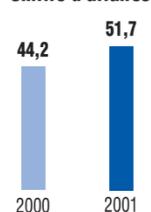
Perspectives 2002 : nouveaux produits et poursuite de la croissance

Face à un environnement économique plus incertain, le groupe PSA PEUGEOT CITROËN a retenu pour l'année 2002 des scénarios de marché automobile en stabilité ou léger recul en Europe occidentale.

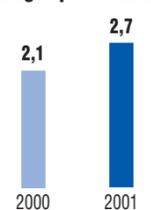
Dans ce contexte, PSA PEUGEOT CITROËN est confiant dans sa capacité à poursuivre sa croissance en 2002 et se donne pour objectif de vendre cette année 3 250 000 voitures. Cet objectif de ventes devrait bénéficier du lancement de six nouveaux modèles (Citroën C3, Peugeot 307 SW, Peugeot 206 SW, notamment), de l'effet en année pleine des modèles lancés en 2001 (Peugeot 307 et Citroën C5) et du restylage de véhicules utilitaires légers.

Selon les scénarios de marché envisagés, l'objectif de marge opérationnelle pour 2002 s'inscrit de 4,8 % à 5 % du chiffre d'affaires pour la division automobile et de 2 800 à 2 900 millions d'euros pour le groupe dans son ensemble.

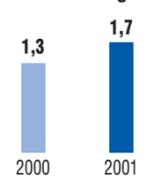
Chiffre d'affaires



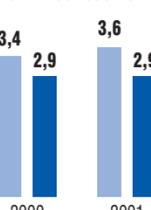
Marge opérationnelle



Résultat net du groupe



MBA et Investissements bruts



■ MBA
■ Investissements bruts

Chiffre d'affaires en hausse de 16,9 %

Le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2001 s'établit à 51 663 millions d'euros, en augmentation de 16,9 % par rapport à celui de 2000 ; à périmètre comparable, il progresse de 11,3 %.

Le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'activité automobile, à 41 524 millions d'euros, est en hausse de 10,9 % par rapport à celui de 2000.

En Europe de l'Ouest, les ventes de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers ont en 2001 progressé de 9 %, à 2 545 500 unités, tandis que le marché dans son ensemble progressait de 0,2 %. Avec une part de marché globale de 15 % (13,7 % en 2000), le groupe est le deuxième constructeur automobile européen et le premier pour les véhicules utilitaires légers. L'année 2001 a notamment été marquée par le succès des lancements de la Citroën C5 berline et break, de la Peugeot 307, par la poursuite de la progression de la Citroën Picasso et de la Peugeot 206, avec notamment la montée en volumes de la 206 CC, ainsi que par le succès croissant des motorisations Diesel HDI. En dehors d'Europe occidentale, les ventes de voitures et éléments détachés, à 587 300 unités, progressent de 22,5 % par rapport à 2000. Au total, les ventes mondiales de Peugeot et Citroën, à 3 132 800 voitures et collections, augmentent de 11,3 % par rapport à celles de 2000.

Le chiffre d'affaires de l'activité équipement automobile – Faurecia – s'inscrit à 9 611 millions d'euros, en augmentation de 64,6 %. Il intègre pour la première année le chiffre d'affaires des activités automobiles de Sommer Allibert, acquises en janvier 2001. A périmètre comparable, il progresse de 14,5 %.

Le chiffre d'affaires de l'activité transport et logistique – Gefco – ressort à 2 643 millions d'euros, en hausse de 13,5 % par rapport à celui de 2000 (14,9 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires des activités de financement – Banque PSA Finance – atteint 1 587 millions d'euros, en augmentation de 14,4 % par rapport à celui de 2000. Les encours de crédit totaux du groupe Banque PSA Finance s'élèvent à 17,2 milliards d'euros à fin décembre 2001, en hausse de 17,3 % par rapport à leur niveau du 31 décembre 2000.

Résultat net en hausse de 28,9 %

La marge opérationnelle consolidée atteint 2 652 millions d'euros, en hausse de 25 % sur 2000 et représente ainsi 5,1 % du chiffre d'affaires, contre 4,8 % en 2000.

La marge opérationnelle de la division automobile s'élève à 1 992 millions d'euros, en hausse de 26,2 % sur 2000 et représente 4,8 % du chiffre d'affaires de la division, après 4,2 % en 2000. Cette augmentation résulte de l'augmentation des volumes vendus, de l'amélioration du mix des ventes et de la poursuite de la réduction des coûts de production.

La marge opérationnelle de l'activité équipement automobile s'établit à 260 millions d'euros, soit 2,7 % du chiffre d'affaires. La contribution des activités automobiles de Sommer Allibert s'établit à 134 millions d'euros. L'impact positif de la croissance des volumes a été plus qu'absorbé par l'évolution du coût des matières premières, les frais de démarrage de nouvelles unités de production et de lancement de nouveaux produits et la pression à la baisse sur les prix de vente.

La marge opérationnelle de l'activité de transport et logistique ressort à 119 millions d'euros et celle de l'activité de financement à 248 millions d'euros.

Les frais de restructuration s'élèvent à 115 millions d'euros et correspondent, pour l'essentiel, aux mesures de rationalisation décidées par Faurecia. Le résultat financier des activités industrielles et commerciales fait apparaître une charge de 48 millions d'euros, contre un produit de 86 millions d'euros en 2000.

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	2000	2001
Automobile	37 436	41 524
Équipement automobile	5 840	9 611
Transport et logistique	2 329	2 643
Financement	1 387	1 587
Autres activités	983	976
Éliminations inter-activités	(3 794)	(4 678)
Total PSA PEUGEOT CITROËN	44 181	51 663

FINANCEMENT ET SITUATION FINANCIÈRE

(en millions d'euros)	2000	2001
Marge brute d'autofinancement	3 443	3 600
Investissements bruts	2 932	2 947
Situation nette	9 361	10 282
Position financière nette des sociétés industrielles et commerciales	1 407	(511)

RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(en millions d'euros)	2000	2001
Chiffre d'affaires	44 181	51 663
Marge opérationnelle	2 121	2 652
Résultat avant impôts des sociétés intégrées	2 216	2 647
Résultat net du groupe	1 323	1 681
Résultat net, part du groupe	1 312	1 691

PSA PEUGEOT CITROËN

(en nombre de véhicules)	2000	2001
Ventes mondiales	2 815 700	3 132 800
Production mondiale	2 877 400	3 136 300
Effectifs	172 400	192 500

INTERNET :

www.psa-peugeot-citroen.com

ou

www.psa.fr

Un « plan de terre brûlée » avait été soigneusement préparé pour le Kosovo

Selon les procureurs, un « haut degré de planification » a conduit aux crimes contre la population albanaise. Slobodan Milosevic dénonce l'« illégalité » du tribunal et le « lynchage » médiatique



LA HAYE (TPIY)

de notre envoyé spécial

Les procureurs du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie sont entrés, mercredi 13 février, dans le vif du sujet. Ils ont présenté de manière détaillée leur argumentation sur le conflit du Kosovo, auquel les six premiers mois du procès vont être consacrés.

Slobodan Milosevic, qui ballait le matin en rajustant le nœud de sa cravate aux couleurs de la Serbie, pendant que s'achevait l'exposé des horreurs bosniaques, est apparu un brin plus tendu lorsque le substitut Ryneveld a martelé ses accusations. Et l'ex-président yougoslave a clos ce second jour d'audience en contestant de nouveau violemment le droit du TPIY de le juger, assimilant son procès à un « lynchage ».

Sur le Kosovo, deux substituts du procureur, Geoffrey Nice et Dirk Ryneveld, ont tenté de démontrer les actions criminelles de Slobodan Milosevic en insistant particulièrement, outre les crimes eux-mêmes, sur leur planification et sur la volonté ultérieure de masquer les traces des exactions. Ils ont affirmé vouloir répondre par avance à l'argumentaire ébauché par Slobodan Milosevic depuis son transfert à La Haye, notamment sur le fait que l'OTAN serait le véritable coupable des souffrances endurées par la population kosovare au printemps 1999, à cause de sa campagne de raids aériens.

ÉCARTÉS DU POUVOIR

« Il existait un plan de terre brûlée, dans le but de détruire des villages albanais », a déclaré M. Nice. Il pense que le président yougoslave, à cette époque, trois ans après l'accord de paix de Dayton sur la Bosnie-Herzégovine, « voulait une autre guerre » pour « tirer profit du chaos de la guerre » et consolider son pouvoir en Serbie. Le substitut a rappelé que les deux principaux lieutenants de Slobodan Milosevic à Belgrade, le commandant de l'armée Momcilo Perisic et le chef de la sécurité d'Etat Jovica Stanisic, réputés pour avoir été auparavant des chefs de guerre adeptes d'une « ligne dure », se sont opposés à lui sur le Kosovo. Ils ont été écartés des cercles du pouvoir.

Geoffrey Nice est revenu sur l'épisode controversé de la tuerie de Racak, qui a convaincu les pays de l'OTAN d'obliger Belgrade, de gré ou de force, à stopper ses opérations militaires au Kosovo. « Racak a été pilonné, et les habitants du village qui voulaient s'enfuir ont été abattus. Il y a eu quarante morts au total. Il est clair que l'UCK [la guérilla kosovare albanaise] était présente à Racak. (...) Mais l'attaque fut totalement



injustifiée. (...) Il y a eu un recours disproportionné à la force. »

Le substitut a diffusé l'image des cadavres, vêtus de vêtements civils, alignés à Racak. Dirk Ryneveld, évoquant le conflit en général, a insisté sur ce thème : « Il n'y a aucun doute que des gens ont été tués au cours de combats légitimes. C'est la guerre. (...) Mais les actes contre des civils non combattants sont des crimes de guerre. »

A propos de la planification des crimes, les deux hommes ont évoqué les assassinats et les expulsions de civils qui avaient déjà eu lieu en 1998. « A Rambouillet [lors des ultimes négociations de paix], un délégué serbe a confié : "Si l'OTAN bombarde au Kosovo, il y aura un massacre !" Les plans étaient prêts! (...) Avant que l'OTAN bombarde, les forces serbes ont entamé leurs attaques systématiques

contre la population albanaise. (...) Il existait une décision d'anéantir l'UCK et de dépeupler des régions du Kosovo de la population albanaise. »

Pour Geoffrey Nice, une preuve en est que des assassinats et des expulsions ont été méthodiquement menés dans la province les 24, 25 et 26 mars 1999, les raids aériens de l'OTAN ayant été lancés le 23 mars. « Peut-on avoir le moindre doute qu'il s'agit d'une expulsion généralisée et planifiée ? (...) Et, pour mener ces actions sous les bombes de l'OTAN, il faut un haut degré de planification. » Dirk Ryneveld pense que « le début des bombardements de l'OTAN fut une occasion rêvée pour les forces serbes d'intensifier leur action », entamée l'année précédente.

Le substitut Ryneveld a par ailleurs exposé les éléments dont

Ibrahim Rugova témoignera à La Haye

Le leader albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, a annoncé, mercredi 13 février, qu'il témoignera devant le Tribunal pénal international contre Slobodan Milosevic. « Je serai un des témoins, naturellement, je suis honoré de témoigner pour mon peuple et pour le Kosovo », a-t-il déclaré. « Ce procès est un événement important et une satisfaction pour le peuple du Kosovo. Il servira de leçon pour tous les autres dirigeants qui ne peuvent pas ne pas respecter la loi », a-t-il ajouté. M. Rugova est ainsi le premier témoin à charge à déclarer publiquement qu'il se rendra à La Haye. L'incertitude demeure sur l'identité des autres personnes citées par l'accusation.

Le parti de M. Rugova, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), est arrivé en tête lors des élections législatives de novembre 2001. Depuis, M. Rugova tente sans succès de réunir une majorité de députés au sein de l'assemblée de la province pour se faire élire à la présidence du Kosovo.

L'« illégalité », un argument balayé dès 1995

L'arrêt Tadic avait minutieusement établi la légitimité du TPIY

COMME L'A RAPPELÉ vertement le juge May à Slobodan Milosevic, mercredi 13 février, il a déjà été répondu à l'objection que l'accusé ne cesse de soulever dès qu'il prend la parole, à savoir celle de l'« illégalité » du TPIY. Ce tribunal, dit en substance M. Milosevic, n'a pas le droit de me juger car il est illégal : le Conseil de sécurité de l'ONU n'avait pas le pouvoir de le créer.

Cette question et celles qui juridiquement en dérivent – qui juge, au nom de quelle loi, au nom de quel peuple ? – sont fondamentales et ont été posées dès le premier procès du TPIY, par l'un des avocats de la défense, Wladimir Wladimiroff, qui avait longuement argumenté devant la chambre d'appel du Tribunal. Cette chambre, à l'époque présidée par le juge italien Antonio Cassese, avait non moins longuement et minutieusement répondu, en rejetant sa requête dans un arrêt d'octobre 1995 (l'arrêt Tadic).

Le 8 novembre dernier, la chambre de première instance, s'appuyant sur cette jurisprudence, a rendu une décision rejetant les arguments de Slobodan Milosevic et confirmant la légalité du TPI. Cet avis figure parmi les nombreux documents relatifs à son procès que l'accusé n'a pas voulu regarder.

L'arrêt Tadic de 1995, auquel il sera sans doute souvent fait référence, commence par démontrer

que le TPIY est compétent pour statuer lui-même sur cette question, en s'appuyant notamment sur la jurisprudence relative à un tribunal administratif précédemment créé par le Conseil de sécurité. Ensuite, il s'appuie sur la Charte de l'ONU, dont l'article 39, ouvrant le chapitre VII sur le rétablissement de la paix, est le suivant : « le Conseil de sécurité constate l'existence d'une menace contre la paix et fait des recommandations ou décide quelles mesures seront prises conformément aux articles 41 et 42 ».

PAS D'OPPOSITION

L'article 42 évoque les mesures de rétablissement de la paix d'ordre militaire. L'article 41 déclare : « le Conseil de sécurité peut décider quelles mesures n'impliquant pas l'emploi de la force peuvent être prises », ce qui n'exclut pas des mesures judiciaires. Toutes les dispositions prévues au chapitre VII de la Charte, rappelle l'arrêt, sont à la fois coercitives pour l'Etat visé et contraignantes pour tous les autres Etats membres de l'ONU.

L'arrêt Tadic récuse ensuite l'idée que la création du TPI contreviendrait au principe général selon lequel les tribunaux doivent être « établis par la loi ». Il démonte l'idée selon laquelle la création d'un Tribunal pénal international ne pourrait être due qu'au « simple caprice d'un groupe de gouvernements ». La longue argumentation

dispose le parquet du TPIY sur « la tentative de dissimulation » des preuves des crimes, et notamment ces charniers creusés dans le feu de l'action et d'où les cadavres ont plus tard été exhumés. Il a résumé la tuerie de Suva Reka, au cours de laquelle quarante-sept membres de la famille Berisha ont été exécutés.

CAMIONS FRIGORIFIQUES

Une équipe de médecins légistes n'a découvert, après la guerre, que des traces, indiquant que des corps avaient été enterrés puis déterrés du cimetière du village. Les enquêteurs ont finalement obtenu la preuve, selon lui, que les cadavres ont été transportés par camions frigorifiques en Serbie et enterrés à Batajnica, près de Belgrade, sur le terrain d'un camp de la police antiterroriste serbe.

Clôture deux jours de déclaration préliminaire du parquet, qui a présenté les lignes principales des actes d'accusation « Croatie », « Bosnie-Herzégovine » et « Kosovo », Geoffrey Nice a estimé que « le point commun » entre les trois pays est que « l'accusé Milosevic avait le contrôle de leurs destins ». « Il ne s'intéressait pas aux frontières territoriales mais aux frontières



« Peut-on avoir le moindre doute qu'il s'agit d'une expulsion généralisée et planifiée ? »

GEOFFREY NICE

entre les nations, entre les Serbes et les non-Serbes. (...) Il dit qu'il a défendu son peuple. Mais son peuple ne lui avait pas demandé de le protéger, puisqu'il n'était pas attaqué ! »

Slobodan Milosevic devait réagir jeudi aux accusations portées contre lui. Il a contesté une fois de plus le droit du TPIY à le juger, se plaignant de n'avoir pas reçu de réponse des juges après qu'il eut à l'automne « soulevé la question de la légalité de ce tribunal ». Le juge Richard May lui a rapidement coupé la parole. « Ces questions ont déjà été débattues ! Vous le sauriez si vous aviez pris la peine de lire les documents ! » Près de la cellule de Slobodan Milosevic, le greffier du TPIY a installé un bureau où s'accumulent tous les documents relatifs à l'affaire IT-02-54, que l'accusé refuse de lire.

Rémy Ourdan

Washington reprendra ses liens militaires avec le Pakistan

WASHINGTON. George W. Bush a promis au président pakistanais, Pervez Moucharraf, qu'il a reçu mercredi 13 février, que les Etats-Unis reprendront leur coopération militaire avec Islamabad, suspendue depuis dix ans. En revanche, il a laissé en suspens le sort des avions de combat F-16 commandés – et payés – par Islamabad en 1989 et tombés sous le coup d'un embargo appliqué par Washington, dès l'année suivante, pour sanctionner le Pakistan en raison de ses efforts pour se doter d'armes nucléaires.

M. Bush a aussi délégué une assistance financière de plus d'un milliard de dollars, dont les deux tiers ont déjà été versés suite à la contribution du Pakistan à la lutte antiterroriste après les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis. Le président américain a profité de cette visite pour rappeler que, « si le besoin s'en fait sentir », les Etats-Unis gardent toutes les options ouvertes contre Bagdad. – (AFP.)

Selon un suspect, le journaliste Daniel Pearl serait mort

KARACHI. Principal suspect arrêté par la police pakistanaise après la disparition de Daniel Pearl, le journaliste du *Wall Street Journal* enlevé au Pakistan le 23 janvier, Ahmad Omar Saeed Sheikh a déclaré, jeudi 14 février, devant un tribunal antiterroriste de Karachi, que le journaliste américain serait mort. « Autant que je le comprend, il est mort », a affirmé cet islamiste d'origine britannique vivant au Pakistan depuis des années et interpellé, mardi, à Lahore. Devant le tribunal, Omar Sheikh a aussi endossé la responsabilité de l'enlèvement : « Que j'aie raison ou tort, j'ai mes raisons. Je pense que notre pays [le Pakistan] ne doit pas subvenir aux besoins de l'Amérique ». Le suspect n'a pas donné de détails sur les circonstances du décès éventuel du journaliste. Omar Sheikh était recherché après avoir été désigné comme la source des photographies de Daniel Pearl en captivité, qui avaient été envoyées par les ravisseurs dans des courriers électroniques à la presse. – (AP.)

DÉPÊCHES

■ **ITALIE** : le siège de Forza Italia, le parti du chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, a été perquisitionné à Rome, pour la deuxième fois, mercredi 13 février, dans le cadre d'une enquête ouverte sur des adhésions fantômes à Turin, à la suite du témoignage d'un infirmier d'un hôpital, affirmant avoir été inscrit à son insu, ainsi que son épouse, et n'avoir jamais payé de cotisations. Par ailleurs, la Suisse a décidé, mercredi 13 février, de ne pas ratifier pour le moment son accord sur l'entraide judiciaire avec l'Italie à cause de la nouvelle loi italienne sur les commissions rogatoires. – (Corresp.)

■ **RUSSIE** : l'Eglise orthodoxe a annulé, mercredi 13 février, la visite que devait faire à Moscou, à partir du 21, le cardinal Walter Kasper, président du conseil romain pour l'unité des chrétiens. Cette annulation, que le Vatican s'est refusé à commenter, est la « réaction légitime », selon le patriarche de Moscou, « aux mesures unilatérales prises par Rome en vue de créer une structure centralisée de l'Eglise catholique en Russie ». L'Eglise orthodoxe de Russie fait allusion à la décision du Vatican, lundi 11 février, de créer quatre diocèses catholiques sur un territoire très majoritairement orthodoxe.

■ **WASHINGTON** : le « taliban américain », John Walker Lindh, détenu aux Etats-Unis, a plaidé non coupable, mercredi 13 février, devant un tribunal fédéral d'Alexandria (Virginie) des dix chefs d'accusation retenus contre lui. Par ailleurs, trente-quatre nouveaux prisonniers capturés en Afghanistan sont arrivés, mercredi, sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba. Les Etats-Unis détiennent désormais un total de 474 prisonniers, dont 186 en Afghanistan.

Manifestation de l'opposition pro-roumaine en Moldavie

CHISINAU. Une manifestation à l'appel de l'opposition moldave pro-roumaine a rassemblé, mercredi 13 février, près de 10 000 personnes – selon les organisateurs – dans le centre de Chisinau. Les manifestants protestaient contre la « russification » de la Moldavie et réclamaient « l'union avec la Roumanie ». Il s'agit de la plus importante manifestation organisée par le Parti démocrate-chrétien contre le gouvernement de cette ex-république soviétique et son président communiste, Vladimir Voronine, élu en 2001 et partisan d'un rapprochement avec Moscou.

Le Parti démocrate-chrétien avait organisé des manifestations non autorisées contre l'enseignement obligatoire du russe dans les écoles. Le 22 janvier, il avait été interdit pour un mois par le ministère de la justice. L'interdiction avait été levée après une protestation du Conseil de l'Europe. – (AFP.)



vente aux enchères publiques

47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 49 04 01 80

75 Vente aux enchères publiques au Palais de Justice de Paris

Jeu 7 Mars 2002 à 14h30

APPARTEMENT (65,40 m²) à PARIS 17^{ème}

87-89, Rue Truffaut

Bât. A, esc. 1 au 6^{ème} étage, porte face, comprenant : entrée, salle de séjour, 2 chambres, cuisine, Salle de Bains, WC, esc. 2, au sous-sol : Cave

Mise à Prix : 38.112,25 €

S'adresser à Maître D. TALON, Avocat à Paris 1^{er}, 20, Quai de la Mégisserie
Tél : 01.40.26.06.47 - Maître M. HOFFMANN, Avocat à Paris 8^{ème}
3, Avenue Matignon - Tél : 01.45.62.06.47

Au Greffe des Créées du TGI de Paris où le cahier des charges est déposé
Visite le Vendredi 1^{er} Mars 2002 de 10h à 11h

78 Vente sur surenchère au Palais de Justice de Versailles

Mercredi 27 Février 2002 à 9h

APPARTEMENT à VERSAILLES

5, Rue Champ Lagarde

de 4 Pièces Principales d'environ 94,27 m² et une Loggia
d'environ 9 m², Cave et Parking (bâtiment B - 5^{ème} étage) - LOUE

Mise à Prix : 166.016,98 €

Le cahier des charges peut être consulté au greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles et au Cabinet de Maître DRAPPIER-VILLARD, Avocat à la Cour, 43, Rue Berthier, 78000 Versailles
Tél : 01.39.50.01.54 - Minitel 3617 Code JAVEN (0,84 €/mn)

Claire Tréan

MÉDAILLE D'OR 2001 concours NF ameublement
DÉTAILANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOLDÉS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO
247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

M. Fabius critique la politique de la concurrence menée par Bruxelles

La crise de confiance entre les milieux économiques français et la Commission se confirme. Le ministre de l'économie estime que « l'approche » adoptée dans ce domaine « ne doit pas favoriser la prise de contrôle par des groupes extra-européens »

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le ministre des finances, Laurent Fabius, a attaqué, mercredi 13 octobre, la politique de la concurrence menée par la Commission européenne, l'accusant implicitement de favoriser les prédateurs étrangers. « A quoi servirait telle interdiction de concentration entre deux entreprises européennes si c'est pour que l'une ou l'autre soit rachetée par un non-européen ? », s'est-il interrogé. M. Fabius confirme par ces propos la crise de confiance qui s'est ouverte entre les milieux économiques français et la Commission, depuis que cette dernière a mis son veto en octobre 2001 à la fusion entre les deux « champions » français Schneider Electric et Legrand. Les interventions de M. Fabius et Jacques Chirac à Bruxelles n'y avaient rien changé. Aujourd'hui, Legrand,

naguère protégé par son actionnariat familial, va être vendu par Schneider, peut-être à l'allemand Siemens ou l'américain General Electric.

« L'approche [de la Commission] ne doit pas freiner la constitution de groupes européens à égalité d'armes avec leurs concurrents sur le marché mondial, elle ne doit pas favoriser la prise de contrôle par des groupes extra-européens », a poursuivi M. Fabius, alors que Bruxelles revoit actuellement ses procédures de fusion.

« La politique européenne ne doit pas faire de discrimination vis-à-vis des groupes non européens », lui a rétorqué quelques heures plus tard le commissaire à la concurrence, Mario Monti, qui se refuse à faire des distinctions « en fonction du drapeau des entreprises ». « Si elle devait le faire, nous perdriions notre crédibilité dans les cas, de plus en plus nombreux, où nous sommes

appelés à nous prononcer sur des opérations avec une, voire deux parties non européennes ». Il aurait été délicat, par exemple, d'interdire la fusion de groupes américains General Electric et Honeywell à l'été 2001.

La Commission rappelle qu'elle n'a interdit que 18 fusions en dix ans

La Commission rappelle qu'elle n'a interdit que 18 fusions sur plus de 1 900 notifiées en dix ans. Elle n'a pas empêché la constitution de champions européens, comme le montre le rapprochement entre Elf et Total, autorisé moyennant conces-

sions. Tous les numéros deux en Europe ne sont donc pas condamnés à être rachetés par des Américains. Enfin, les Européens ne se privent pas pour aller faire leur shopping aux Etats-Unis et au Japon - Daimler Benz a racheté Chrysler ; Renault, Nissan ; Videndi, Universal. Le problème Schneider Legrand serait dû au manque de solutions proposées par l'entreprise et au droit boursier français, qui n'autorise pas, contrairement au droit britannique, de faire des fusions conditionnées au feu vert de Bruxelles.

M. Fabius a aussi mis en cause la doctrine de la Commission. Les fusions Schneider Legrand mais aussi Volvo Scania ont été interdites parce qu'il y aurait eu des positions dominantes non pas en Europe, mais sur des marchés nationaux ou régionaux. « Les entreprises qui poursuivent une stratégie internationale s'interrogent - avec

raison - sur la pertinence d'analyses trop souvent centrées sur les marchés nationaux », a reproché M. Fabius. Les marchés en Europe sont encore souvent cloisonnés, dit-on à Bruxelles. La situation doit s'évaluer au cas par cas.

M. Fabius a aussi comparé « les mérites respectifs des approches américaine et européennes des tests de marché ». Après le veto européen sur le rapprochement General Electric Honeywell, qui avait été autorisé outre-atlantique, certains avaient opposé la souplesse américaine à la prétendue rigueur de Bruxelles. « En Europe, les autorités antitrust font très attention à la concurrence, aux Etats-Unis elles s'intéressent plus à l'intérêt du consommateur », avait accusé Gëf-frey Immelt, alors futur patron de General Electric.

Sur la forme, M. Fabius veut une procédure « simple, rapide et transparente ». Il a demandé pour les entreprises « une amélioration des recours contre les décisions, avec par exemple, une procédure de référé plus compatible avec le temps des affaires ». Ce souci est partagé par la Commission, qui veut que la Cour de justice de Luxembourg examine plus vite les recours.

Enfin, il a demandé « une meilleure coopération entre les autorités de concurrence » européennes et nationales. La Commission vient de renvoyer la partie française du dossier SEB-Moulinex à Paris. Un fonctionnaire européen estime toutefois que c'est Bruxelles qui aurait dû traiter tout le dossier, et que ce renvoi traduit le malaise entre Paris et Bruxelles. Selon lui, M. Monti ne voulait pas s'encombrer plus longtemps avec ce dossier socialement et politiquement brûlant.

Ar. Le.

Arnaud Leparmentier

ÉCHOS

■ **SUBVENTIONS : la Commission européenne a modifié**, mercredi 13 février, les règles définissant les plafonds d'aides publiques aux grands projets d'investissement afin d'apporter « davantage de transparence et [de] réduire le niveau global des subventions accordées dans l'Union européenne ». « Les enchères aux subventions » auxquelles se livrent aujourd'hui les investisseurs potentiels « desservent à l'évidence l'intérêt européen commun », a souligné le commissaire européen chargé de la concurrence, Mario Monti. Dans le détail, le nouvel encadrement adopté par la Commission prévoit que le plafond d'aides publiques autorisé (variable selon les régions) sera abaissé pour la partie de l'investissement dépassant 50 millions d'euros. Pour la tranche d'investissement comprise entre 50 et 100 millions d'euros, le plafond régional autorisé sera réduit de moitié et pour la tranche d'investissement supérieur à 100 millions, le plafond sera réduit des deux tiers. - (AFP.)

■ **ESPAGNE : plusieurs manifestations contre la mondialisation** ont rassemblé près de 1 500 personnes, mercredi 13 février, dans la ville espagnole de Saint-Jacques-de-Compostelle, où doit se tenir, jeudi, une réunion des ministres de l'intérieur et de la justice de l'Union européenne. Les manifestants se sont dispersés dans le calme. Le centre-ville a été totalement bouclé par les forces de l'ordre. - (AFP.)

■ **RAIL : la Commission européenne a autorisé** le gouvernement britannique à verser à Railtrack, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires du Royaume-Uni, une aide de 8,78 milliards d'euros, sous forme de prêts remboursables ou de garanties de crédits. Railtrack a été placé sous tutelle administrative le 7 octobre et devrait être remplacé par une nouvelle structure, que le gouvernement de Tony Blair souhaiterait à but non lucratif. - (AFP.)

La délation entre entreprises d'un même cartel est vivement encouragée

BRUXELLES

de notre bureau européen

A Bruxelles, les fautes avouées seront complètement pardonnées... à condition d'avoir été le premier à les confesser. La Commission a adopté, mercredi 13 février, une nouvelle politique de clémence envers les entreprises qui dénoncent les cartels auxquels elles appartiennent. Cette politique renforce une réglementation de 1996, qui s'inspirait déjà des méthodes américaines en faveur des « repentis ».

La Commission pourra accorder une immunité totale à une entreprise qui dénonce une entente, à condition qu'elle n'ait pas « contraint d'autres entreprises à participer à l'entente ». Cette formulation est plus souple que la précédente, qui excluait l'amnistie totale des entreprises qui avaient été « meneurs » de l'entente ou avaient joué un rôle « déterminant ».

Deuxième changement, il n'est plus nécessai-

re de fournir des éléments de preuve « déterminants ». L'entreprise doit seulement fournir « toutes les preuves » en sa possession, mettre fin complètement à l'infraction et apporter une « coopération totale et permanente » à la Commission. Autre nouveauté, les délateurs seront rapidement informés par lettre de l'immunité que leur accorde la commission.

RÉDUCTION DE PEINE

Les entreprises qui ne dénoncent pas en premier, mais collaborent auront droit aussi à une réduction de peine, si elles fournissent des preuves « ayant une valeur ajoutée importante ». La réduction sera de 30 % à 50 % pour la première, de 20 % à 30 % pour la seconde et pourra atteindre 20 % pour les suivantes. L'idée est de créer un climat de suspicion entre les membres des cartels, où le premier qui trahit les autres gagne la partie. Pour le commissaire à la concurrence,

Mario Monti, cette nouvelle réglementation « va renforcer les chances que les ententes soient découvertes ». Si la commission est satisfaite de sa politique d'examen des fusions, qui permet aux entreprises d'être fixées en quelques mois sur leur sort, elle veut améliorer l'efficacité de ses procédures antitrust.

Les choses se sont accélérées en 2001 : Bruxelles a adopté dix décisions sur des ententes infligeant à 56 entreprises des amendes d'un montant total de 1,8 milliard d'euros, soit plus qu'au cours de toute la période précédente. En 2001, Bruxelles a pour la première fois accordé une immunité totale à Aventis (ex-Rhône-Poulenc) qui avait dénoncé le cartel des vitamines. L'entreprise avait ainsi économisé 113 millions d'euros, tandis que ses compagnons de cartels étaient condamnés à 855 millions euros d'amende.



FRANCE - SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Une nouvelle « journée sans toubibs » devait être organisée, vendredi 15 février, par l'UNOF, principal syndicat des médecins généralistes. Cette journée, qui pourrait être moins suivie que la précédente, du 23 janvier,

est conçue comme une étape avant la **MANIFESTATION NATIONALE** unitaire des professions de santé, prévue le dimanche 10 mars à Paris. La mobilisation des généralistes et de nombreuses autres catégories

de ce secteur risque ainsi de s'inscrire en **TOILE DE FOND** de la campagne présidentielle. Jeudi 14 février, Jacques Chirac devait intervenir devant les assises du Centre national des professions de santé, réunies à

Paris. Le président-candidat devait prendre la défense des praticiens libéraux, qui lui sont, depuis des années, largement acquis, en dépit d'une brouille passagère au moment du « plan Juppé ».

Jacques Chirac prend la défense des professions de santé

Le président-candidat devait s'exprimer, jeudi 14 février, devant les assises du Centre national des professions de santé, à la veille d'une nouvelle « journée sans toubibs » organisée par les médecins généralistes. Il entend profiter d'une mobilisation qui risque de peser dans la campagne

CE PUBLIC-LÀ, c'est comme les agriculteurs : il lui est acquis de longue date, en dépit de la malheureuse parenthèse du « plan Juppé » de réforme de l'assurance-maladie. Jacques Chirac n'avait donc à redouter ni sifflets ni lazzi en intervenant, jeudi 14 février, devant les 23^{es} assises du Centre national des professions de santé (CNPS), réunies à Paris. Ce devait même être une partie de plaisir de prendre la défense des praticiens libéraux devant des responsables professionnels, dont certains sont à l'origine de la deuxième « *journée sans toubibs* » organisée vendredi et de la grève des gardes suivie par de nombreux généralistes depuis trois mois.

Lionel Jospin harcelé par les médecins et les infirmières libérales, et lui, en majesté, recueillant les applaudissements... Jacques Chirac pouvait difficilement imaginer un contexte aussi favorable pour son premier discours de candidat-président. Six ans après les ordonnances d'avril 1996, qui ont introduit des sanctions financières contre les

médecins dépassant les objectifs de dépenses votés par le Parlement, tout n'est pourtant pas oublié. En octobre, un sondage publié par l'hebdomadaire *Impact médecin* indiquait que si M. Chirac arrive encore largement en tête dans les intentions de vote (25,6 %). Jean-Pierre Chevènement fait une percée dans les milieux médicaux (12,2 %), devant Lionel Jospin (10,5 %).

LIENS DE CONFIANCE ROMPUS

Le 24 mars 1995 – devant les assises du CNPS, déjà –, le candidat Chirac avait beaucoup promis aux médecins. Pour contrer Edouard Balladur, qui était parvenu à leur faire accepter une maîtrise médicalisée des dépenses, il avait déclaré que celles-ci « *augmenteront en France* » et qu'il refusait l'« *idée de [les] plafonner par rapport à la richesse nationale* ». En novembre, le « *plan Juppé* » tombait, et un an plus tard, trois syndicats médicaux proches de la droite demandaient la « *grâce présidentielle* » pour une médecine libérale « *condamnée à mort* ». Près de huit médecins sur

dix (78 %) jugeaient alors que ce plan n'était pas conforme aux engagements de campagne de M. Chirac. Le harcèlement et les représailles politiques commençaient...

La droite n'a pas oublié que les professions de santé l'ont sanctionnée aux législatives de juin 1997 et qu'elle leur « *doit* » en partie sa défaite. C'est précisément ces liens de confiance rompus ou distendus que le chef de l'Etat s'est employé à retisser ces quatre dernières années. M. Chirac n'a pas ménagé sa peine pour reconquérir cet électoralat perdu en multipliant les déjeuners à l'Élysée et en intervenant dans plusieurs enceintes médicales. Pour cela, il a toujours usé d'un discours qui flatte l'oreille des médecins. En décembre 1999, alors que certains hôpitaux étaient en grève, il avait mis en garde le gouvernement contre « *les logiques de planification aveugle toujours à l'œuvre* ». En mars 2000, quelques jours après s'être adressé aux praticiens libéraux dans une tribune publiée par *Impact médecin*, il se tournait vers l'hôpital pour dire aux prati-

ciens et aux gestionnaires que « *la politique hospitalière ne peut se réduire à une arithmétique* ».

Jeudi, dans son discours, M. Chirac devait réaffirmer son attachement au système de santé à la française, qui concilie l'exercice libéral de la médecine et un mode de financement solidaire et socialisé des dépenses. Il devait aussi plaider pour une maîtrise des dépenses médicales associant étroitement les caisses d'assurance-maladie et les professions de santé, sur la base de la « *confiance* », une valeur qui est au cœur du projet du RPR. M. Chirac juge, comme son parti, qu'il faut « *régionaliser* » le système de santé, afin que les décisions soient prises au plus près du terrain. Il plaide également pour des conférences de santé décentralisées qui définiraient les besoins sanitaires de la population.

Le président-candidat compte sur le soutien plus ou moins direct des syndicats professionnels. En mai 1995, il avait nommé Elisabeth Hubert, ancienne militante de la Confédération des syndicats médi-

caux français (CSMF), au ministère de la santé. Son président actuel, Claude Maffioli, a beau avoir été à la pointe du combat contre le « *plan Juppé* » entre 1995 et 1997, il pourrait être investi comme candidat unique de la droite dans une circonscription de Reims (Marne). C'est un sénateur RPR, Gérard Larcher (Yvelines), qui préside la Fédération hospitalière de France (FHF). Et la liste des grands patrons de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris et des centres hospitalo-universitaires de province qui avaient soutenu M. Chirac en 1995 est impressionnante.

LA MOINS MAUVAISE SOLUTION

Aujourd'hui, c'est Lionel Jospin, en non plus Edouard Balladur, qui est dans la ligne de mire de M. Chirac, avec de nouveaux arguments. En dépit d'une forte croissance des recettes sociales entre 1998 et 2001, fait-il remarquer depuis plusieurs mois, l'assurance-maladie reste déficitaire, et l'objectif de dépenses voté chaque année par le Parlement a toujours été dépassé. Le gouvernement

n'a pourtant pas hésité à puiser dans les caisses de la « *Sécu* » (les autres branches étant excédentaires) pour compléter le financement des 35 heures, dénonce-t-il. Enfin, il n'a pas su instaurer des relations de confiance avec le corps médical.

Avec ce discours devant le CNPS, M. Chirac fait officiellement entrer la santé dans la campagne présidentielle. Elle s'y trouvait déjà, de fait, avec la grève des gardes des généralistes. M. Jospin sait qu'il doit sortir rapidement du borborygme dans lequel il se trouve depuis trois mois. Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, et Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, affirment vouloir mettre rapidement en œuvre des mesures en faveur des médecins et des infirmières libérales. Les syndicats proches de la droite, eux, jouent la montre : ils espèrent, sans l'avouer publiquement, une victoire de Jacques Chirac, qui reste, pour eux, la moins mauvaise des solutions.

Jean-Michel Bezat

Déterminés, 379 médecins du Calvados ont signé un « pacte de solidarité »

CAEN

de notre correspondant

La coordination des médecins généralistes du Calvados est née fin janvier à un feu rouge du cen-

REPORTAGE

« Si l'un d'entre nous a des ennuis, nous déversons notre plaque »

tre de Caen. « *J'étais très en colère contre la signature de l'accord, raconte Antoine Leveueur, 43 ans, généraliste à Caen, sans engagement syndical. Le 25 janvier au matin, entre deux visites en ville, j'ai téléphoné à quatre amis. Dans le même état d'esprit, nous avons imaginé une rencontre des généralistes.* » Le 30 janvier, plus de 300 médecins du Calvados – sur les 520 praticiens que compte le département – se retrouvent en assemblée générale. « *Là, nous avons été surpris par l'audience reçue. Nous étions tous d'accord pour passer la consultation à 20 euros. Très déterminés, nous avons décidé de signer un pacte de solidarité. C'est notre force. L'effet masse nous protège contre d'éventuelles mesures administratives. Si l'un d'entre nous a des ennuis, nous déversons notre plaque.* »

« LOGIQUE DE SURVIE »

Les généralistes du Calvados s'organisent en coordination et installent un site Internet (www.généralistes.org). « *Aujourd'hui, nous sommes 379 médecins du Calvados à avoir paraphé l'engagement de solidarité. Le mouvement est profond, démocratique. Il part de la base et s'étend dans toute la France à partir de l'Ouest.* » « *Des collègues ruraux de la Manche, de l'Orne, de l'Eure nous font part de leur mal-vivre, explique le docteur Leveueur. Ils sont dans une logique de survie.* » Les patients ? « *En quinze jours, un seul a refusé de payer la consultation à 20 euros. Ils savent que nous sommes une race en voie de disparition.* » Les relations avec la Sécurité sociale ? « *Les contacts sont bons avec la CPAM du Calvados. La Sécu défend les malades, comme nous. La revalorisation des généralistes est une urgence absolue.* »

Plus militants, la cinquantaine d'adhérents de MG 14 ne semblent pas surpris par la réussite de la coordination des médecins généralistes du Calvados. « *La revendication sur la consultation à 20 euros*

a cristallisé le malaise des généralistes, explique Jacques Battistoni, 45 ans, généraliste à Caen et président de MG 14. *Les syndicats ont été débordés par l'ampleur du phénomène, que tout le monde a sous-estimé. C'est une colère rentrée qui s'exprime au grand jour.* » En désaccord avec la direction nationale de MG France, qui a signé l'accord avec la CNAM le 24 janvier, les médecins de MG 14 sont en contact étroit avec la coordination du Calvados. « *Ils ont su révéler notre profond malaise. Maintenant, comment vont-ils négocier ? On leur tend la main pour réfléchir ensemble sur notre métier.* »

Gérard Lemarinié, 58 ans, généraliste à Lisieux, président de l'UNOF du Calvados, reste plus distant. « *Chacun vit sa vie. La force de la coordination, c'est son pacte de solidarité. Nous défendrons aussi les confrères qui auraient des ennuis.* » Comme MG 14, l'UNOF n'a pas demandé à ses adhérents de passer la consultation à 20 euros. « *Nous sommes en négociation, rappelle le D^r Lemarinié, je me vois mal en train de demander ce que j'aurais déjà !* » Pour autant, entre les deux syndicats médicaux et la coordination des généralistes, les ponts ne sont pas coupés. Tous participeront à la journée sans médecins nationale de vendredi, avant de se retrouver lors d'une nouvelle assemblée générale, prévue le 28 février à Caen.

Jean-Jacques Lerosier

Un protocole d'accord devrait être conclu avec les infirmières libérales

APRÈS les généralistes, les infirmières libérales. Les caisses nationales d'assurance-maladie et le syndicat Convergence infirmière ont établi, mercredi 13 février, un protocole d'accord prévoyant un plan de revalorisation des honoraires de 366 millions d'euros sur trois ans. Fermatures de cabinets, grève de la prise en charge des nouveaux soins, manifestations : les 48 000 infirmières libérales ont élevé la voix, ces derniers mois, pour dénoncer leurs conditions de travail et leurs rémunérations. A l'image des généralistes, elles se disent débordées, mal payées et dans l'incapacité, en zone rurale, de trouver des remplaçantes.

L'accord prévoit « *dès le 1^{er} mars* » une majoration de 10 % des actes médicaux (de 2,67 à 2,90 euros), de 35 % des indemnités kilométriques et de 10 % des frais de déplacement. Afin d'améliorer la répartition des infirmières sur le territoire, une aide de 10 000 euros sera attribuée à cel-

les qui s'installeront dans les zones défavorisées. En outre, les actes de soins seront revalorisés à partir du 1^{er} juillet (de 2,18 à 2,40 euros) au moment de l'entrée en vigueur de la démarche de soins infirmiers (DMI), nouvelle appellation du plan de soins infirmiers (PSI), en gestation depuis deux ans. Destiné à mieux organiser la prise en charge à domicile des personnes dépendantes et à distinguer ce qui relève des soins de ce qui relève de l'aide sociale, la DMI doit permettre de mieux définir l'activité et les compétences des infirmières libérales, dont la clientèle de personnes âgées ne cesse de croître. Enfin, les seuils d'efficacité ou quotas – décriés par la profession – seront supprimés pour les actes médicaux et applicables seulement aux soins.

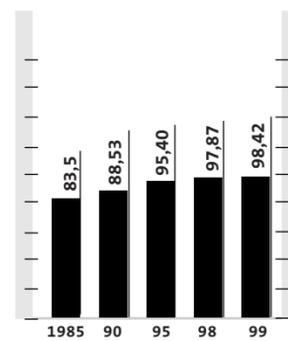
Seul Convergence infirmière – qui avait pourtant combattu le PSI – a accepté ce protocole. Les deux autres syndicats présents, mardi

La grève des généralistes s'installe dans la durée

Après la journée d'action de vendredi, une manifestation nationale est prévue le 10 mars, à Paris

UNE PROGRESSION DES HONORAIRES QUI SE RALENTIT

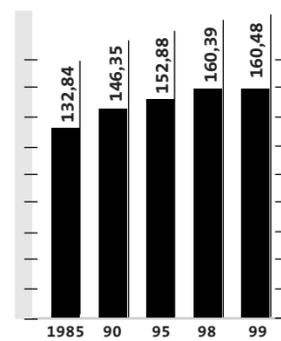
Honoraires annuels des généralistes en milliers d'euros



Le revenu des médecins correspond au montant des honoraires diminués des charges sociales, qui représentent environ 45 % des honoraires.

Source : Direction des statistiques et des études - CNAMTS

Honoraires annuels des spécialistes en milliers d'euros



passage du tarif de la consultation à 18,50 euros à partir du 1^{er} février et, à compter du 1^{er} mars, la revalorisation de la consultation approfondie à 23 euros, au même tarif que celle des spécialistes, explique Pierre Costes, président de MG-France. *Sur des sujets comme la démographie médicale ou les astreintes, l'attente est plus douloureuse pour les médecins libéraux.* » Et Pierre Costes d'insister sur le fait que les réunions commencées le 10 février avec Elisabeth Guigou et Bernard Kouchner « *ne sont pas des réunions de négociations, comme certains syndicats semblent les présenter, mais la mise en pratique de l'accord du 24 janvier.* »

Lors de la séance du 10 février, MG-France a cependant hébergé dans sa délégation deux représentants de la coordination nationale des médecins généralistes, farouchement hostile à l'accord signé avec la CNAM. « *Avec Patrick Gue-nebeaud, qui représentait la coordination des Hauts-Pyrénées, nous avons accepté d'être présents, non sans en avoir informé l'UNOF* », indique Jean-Paul Hamon, de la coordination des Hauts-de-Seine et l'un des responsables de la coordination nationale (*Le Monde* du 5 février). « *Nous avons pris contact avec certaines coordinations, explique le président de MG-France, pour leur dire*

que l'accord, qui porte sur les rémunérations en 2002, n'est pas une fin, mais l'ouverture d'un chantier pour 2003-2004, qui passe par la refondation conventionnelle. C'est pourquoi nous leur avons proposé de venir à nos côtés au ministère. »

Les organisateurs de la « *journée sans toubibs* » du 15 février concèdent qu'elle pourrait se situer un cran en dessous de celle du 23 janvier. Selon l'UNOF, cette dernière avait pris une ampleur « *historique* », affirmation que conteste la CNAM. « *Si 80 % des cabinets ne fonctionnent pas pendant une journée, cela se voit, certifie Jean-Marie Spaeth, président de la CNAM. Le nombre de feuilles de soins télétransmises ce jour là n'a baissé que de 23 %* », dit-il, sans pour autant remettre en cause le « *vrai malaise* » des médecins.

« DE TYPE ÉCOLE LIBRE »

La CNAM dit ne pas être encore en mesure d'évaluer le nombre de généralistes qui appliquent une hausse tarifaire sauvage de la consultation à 20 euros. L'UNOF, qui n'a jamais appelé à pratiquer des tarifs sauvages, estime qu'« *environ 20 % des médecins* » sont passés à 20 euros. En attendant, la grève des gardes continue.

La « *journée sans toubibs* » du 15 février n'est en fait qu'une étape avant la manifestation nationale « *unitaire* » (sans MG-France) prévue dimanche 10 mars, à Paris. Apogée du mouvement de grogne des généralistes, ce rendez-vous ne se veut pas « *une simple manifestation de médecins* », espère Claude Maffioli, président de la CSMF (à laquelle est affiliée l'UNOF). « *Nous souhaitons que d'autres professionnels de santé, mais aussi les Français, se mobilisent pour sauver notre système de soins, insiste-t-il. Car si rien n'est fait, ce sera la fin d'une médecine de proximité et nous irons vers un système à l'anglaise.* » Michel Chassang, qui rêve d'un rassemblement « *de type école libre* », dit être notamment en contact avec « *nos partenaires du G7* » (CGT, FO, CFTC, CGC, pour les syndicats de salariés, et Syndicat des médecins libéraux et Fédération des médecins de France, pour les syndicats médicaux) et assure que son syndicat « *veillera à éviter toute récupération politique du rendez-vous* ». « *Nous devons nous installer dans la durée, affirme cependant Jean-Pierre Hamon. S'il n'y a aucun déblocage, le gouvernement nous aura poussé à nous inviter dans la campagne électorale, même si une partie des médecins de la coordination votait à gauche.* »

Paul Benkimoun et Sandrine Blanchard

S. BI.

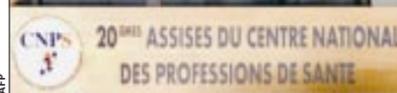
UN SEPTENNAT FACE AUX MÉDECINS



En 1996, le « plan Juppé » de maîtrise des dépenses de santé avait provoqué la colère des médecins (photo, manifestation à Tours, en mars 1997). Ils avaient menacé la droite de « représailles » électorales.



En mars 1999, Jacques Chirac s'était exprimé lors des 20^{es} assises du Centre national des professions de santé, à Paris. A cette occasion, le président de la République avait proclamé son « attachement » au « système de santé » français.



En grève depuis le 15 novembre pour une revalorisation de leurs honoraires (photo, manifestation à Nantes, le 23 janvier), les généralistes appellent à une nouvelle journée « sans toubibs » vendredi.

Les acquis de l'accord du 24 janvier

L'accord signé le 24 janvier entre les caisses d'assurance-maladie et le syndicat MG-France prévoit plusieurs revalorisations.

● Depuis le 1^{er} février.

Le tarif de la consultation de base est fixé à 18,5 € (contre 17,53 € depuis 1998) et celle réalisée le samedi après-midi par le médecin de garde est fixée à 37,56 €. Les visites de nuit, entre 20 heures et minuit et entre 6 heures et 8 heures, passent de 45,73 à 55,58 € (37,10 € à Paris, Lyon et Marseille). Entre minuit et 6 heures, elles sont facturées 60,58 € (62,10 € à Paris, Lyon et Marseille).

● A partir du 1^{er} mars.

Une consultation « approfondie », facturée 23 €, est créée. Elle concerne les 5 millions de patients atteints d'une affection de longue durée. La majoration de maintien à domicile (9,15 €), applicable jusqu'à présent aux patients de plus de 75 ans atteints d'une affection de longue durée, est étendue aux visites effectuées auprès des bénéficiaires de l'allocation tierce personne, des patients ayant subi dans les dix jours précédents une intervention chirurgicale lourde, des titulaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et des patients hospitalisés à domicile.

● A partir du 1^{er} juillet. Une aide financière de 13 000 euros sera attribuée à chaque généraliste acceptant de s'installer pour une durée minimale de cinq ans dans des zones rurales ou périurbaines.

● A terme. Un forfait de 50 euros par tranche de 12 heures devrait être créé pour rémunérer la disponibilité liée aux astreintes. Selon la CNAM, ces efforts financiers permettront aux médecins exerçant en zone rurale de percevoir, en moyenne, plus de 5 000 euros par an d'honoraires supplémentaires et 3 000 pour ceux installés en ville.

Inauguration à huis clos pour le QG de campagne du président candidat

200 élus ont partagé saucisson et vin rouge au siège de campagne de Jacques Chirac. La presse a été priée de rester dehors

PHILIPPE SÉGUIN, bougon, était pressé de partir et Jean Tibéri, souriant, pas pressé d'arriver. Mercredi 13 février sur le coup de 12 h 40, les deux adversaires RPR de la bataille municipale de Paris en 2001 sont tombés nez à nez dans le vestibule du Tapis rouge, le local de campagne du candidat Jacques Chirac, où Antoine Rufenacht recevait les parlementaires chiraquiens. Les ex-rivaux s'en sont allés en deux directions opposées : le premier vers la pluie fine et la sortie ; le second vers la salle et les 200 invités. Comme l'a souligné Jean-Louis Debré : « On ne parle pas du passé. On regarde l'avenir. »

En métro, en voiture ou en autocar, des sénateurs et des députés RPR, UDF, DL se sont rendus rue du Faubourg-Saint-Martin (10^e arrondissement). Le président du groupe RPR à l'Assemblée nationale avait choisi le métro. Les sénateurs, eux, avaient affrété un autocar. Aucun d'eux n'a paru remarquer un homme posté sur le bord de chaussée, brandissant une simple pancarte : « Merci Didier ! », en référence à l'affaire Schuller.

« FRUGAL MAIS CHALEUREUX »

Hormis Michèle Alliot-Marie, en déplacement en province, et Philippe Douste-Blazy, arrivé après les applaudissements, la Chiraquie parlementaire a réservé un triomphe au discours d'Antoine Rufenacht. C'était une première. Un rendez-vous sur le pouce, comme pour marquer la fin du chantier. Une petite fête entre amis - mais interdite à la presse - arrosée de vin rouge et agrémentée de saucisson, saumon, taboulé, haricots verts. « Frugal », ont ironisé certains,

mais « chaleureux », ont apprécié les autres.

En tout cas, légèrement discordant. Entre le comité de campagne d'un côté et l'Élysée de l'autre, les stratégies de communication diffèrent. Les uns auraient bien ouvert les portes à la presse, les autres ont préféré laisser les journalistes battre la semelle sur le trottoir. « Les travaux n'étant pas encore achevés, cela risquait de se transformer en bazar. Nous organiserons une véritable inauguration en début de semaine prochaine », s'est justi-

des parlementaires au service de M. Chirac. Selon plusieurs participants, le maire du Havre s'est voulu convivial. « Je veux que vous vous sentiez ici chez vous. C'est votre maison, elle vous est grande ouverte », a-t-il insisté, tout en appelant au « respect », à la « sérénité », à « l'imagination » et à « la bonne humeur ». « Il nous a demandé de la discipline et d'assurer le contrôle financier en évitant de multiplier le nombre de réunions pour rester dans les limites du financement de la campagne », a affirmé

Jacques Chirac progresse dans les sondages

Les intentions de vote en faveur de Jacques Chirac, au premier tour de l'élection présidentielle, ont progressé de quatre points, selon deux sondages réalisés, avant et après sa déclaration de candidature, par Ipsos pour Le Point et France 2. Le président candidat passe de 23 %, lors de la première enquête effectuée les 8 et 9 février auprès d'un échantillon de 908 personnes, à 27 % lors du second sondage réalisé le 12 février auprès de 1 018 personnes. Dans le même temps, Lionel Jospin passe de 21 % à 23 % et la plupart des autres candidats stagnent ou régressent. Au second tour, M. Chirac obtiendrait 53 % des voix (+ 2 points), M. Jospin 47 % (- 2).

Selon un autre sondage, réalisé le 13 février par l'institut CSA auprès d'un échantillon de 890 personnes et publié, jeudi 14 février, par Le Parisien, 46 % des Français ont trouvé M. Chirac « convaincant » et 44 % « pas convaincant ». Le chef de l'Etat a surtout convaincu en défendant son bilan de politique étrangère et son attitude sous la cohabitation, mais pas sur les affaires ou sur la dissolution de l'Assemblée nationale.

fié l'entourage du candidat. « C'est un choix débile », a commenté pour sa part Bernard Pons. Le député RPR de Paris président de l'Association des amis de Chirac n'a goûté ni au vin ni aux mets, préférant se sustenter dans un bistrot voisin qui proposait au menu du jour la fameuse « tête de veau ».

« C'EST VOTRE MAISON »

Commencée peu après midi, la réception a duré une heure. Le temps pour M. Rufenacht de lancer un appel « à la mobilisation »

au Monde Dominique Bussereau, député (DL) de la Charente-Maritime.

« Il a également rappelé qu'il s'agissait de mener une campagne d'union, et pas seulement sous l'égide du RPR », a précisé le trésorier de l'Union en mouvement. Mercredi en fin de journée, téléphones branchés et bureaux installés, l'état-major du comité s'est réuni pour la première fois dans ses locaux, à 17 heures.

Yves Bordenave

Mercedes-Benz est une marque du groupe DaimlerChrysler.

www.mercedes.fr

Nouvelle Classe SL. D'abord ça pique les yeux, ensuite ça démange.



SPUR/CEMA/JACOBY

Mercedes Classe SL : SL 500 et SL 55 AMG.

Cons. (l/100 km) urbaine de 19,1 à 20,9 ; extra urbaine de 9,2 à 10,6 ; mixte de 12,7 à 14,2. Emission CO₂ de 304 à 340 g/km. Selon homologation n°e1 98/14 0169 00 du 20/06/01.



Mercedes-Benz

Jean Saint-Josse, porte-voix des chasseurs, veut s'adresser à tous ceux qui ne vivent pas en ville

Le candidat à la présidentielle, et président du CPNT, souhaite élargir son électoral potentiel en ciblant les habitants des campagnes. Son véritable objectif : les législatives de juin

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Jean Saint-Josse va répétant qu'il se présente à l'élection présidentielle « par obligation ». D'autres, qui sont candidats par « passion » par « désir », vont sans doute observer ses meetings avec stupéfaction. Près de 4 000 personnes, dont 90 % d'hommes, ont acclamé debout le président de Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) lorsqu'il a fait son entrée dans la salle Bleue de Palavas-les-Flots (Hérault), mercredi 13 février, vers 21 h 15, aux accents de Carmen.

Certains ont parcouru 400 kilomètres pour entendre le nouveau champion de la « ruralité ». De l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, d'Ariège, des Bouches-du-Rhône, d'Aveyron, des Pyrénées-Atlantiques, son « pays », il en est venu de tout le Sud. Un peintre en bâtiment et un taxidermiste de Béziers se pressent pour entrer. La trentaine, ils ont voté CPNT depuis sa création et s'approprient à recommencer à la présidentielle. « Les autres candidats ne nous intéressent plus », clame un grand gaillard de Miramas. Pour un Tarbais de 52 ans, chômeur, qui économise pour se payer un permis de chasse, « ce n'est pas la chasse qui importe, c'est la ruralité. Quand ça touche à notre cœur, on se révolte », dit-il. Un autre, venu de Carcassonne, l'assure : « Les chasseurs, ils viennent de tous les côtés, de la droite, de la gauche. » Mais, en tout cas, ceux-là n'arrivent pas des villes, comme les chasseurs fortunés du dimanche.

A Saint-Pons-de-Mauchiens, l'après-midi, le candidat Saint-Jos-



se est allé lever le coude, sans faiblir, dans une coopérative viticole. Il a surtout écouté le maire, sympathisant CPNT, lui dire : « Je ne fais pas de politique, mais le ministre de l'agriculture nous a abandonnés. Avec la crise viticole, les jeunes ne peuvent plus rester au pays. » M. Saint-Josse s'est indigné contre « ces hectolitres que l'on fait venir d'ailleurs », contre l'Europe, contre les énarques, lui « qui sort du rang, avec un père marchand forain ». Entre « petits maires » on s'est compris. M. Saint-Josse en a une preuve tangible : ils ont déjà été plus de mille en France à lui donner leur promesse de signature.

Le soir, les viticulteurs ont montré leur nombre à l'applaudimètre,

sur la crise viticole. Le candidat a aussi salué la présence des présidents de fédérations de chasse et fait siffler les Verts à plusieurs reprises.

PROXIMITÉ ET TRADITIONS

« Moi qui ne voulais pas être président de la République, je me demande si je ne vais pas le devenir », a commencé M. Saint-Josse devant cette salle où plusieurs centaines de personnes ont dû rester debout. « La droite et la gauche n'ont jamais rien fait. Depuis vingt ans, on nous méprise », s'est exclamé le président de CPNT, affichant son ambition de dépasser à la présidentielle les 1,2 million de voix obtenues aux européennes de 1999. « Nous allons

faire de notre mieux pour que les cadors du second tour prennent en compte ce que nous disons. Ils ne le comprennent que quand on vient leur piquer leur place », a lancé le candidat sous les vivats.

Son programme tient en quelques mots : proximité, équilibre ville-campagne, bien-vivre au pays, traditions. Concrètement, M. Saint-Josse a fait du maintien des services publics à la campagne son leitmotiv pour toucher les 25 % de la population qui ne vivent pas en ville, et pas seulement les chasseurs.

« Je suis d'accord pour payer le déficit de l'Opéra de Paris, mais qu'on ne me supprime pas une classe dans mon village parce que j'ai 147 gamins au lieu de 150 ! », a-t-il grogné. Franc succès. Il a aussi plaidé pour « des structures à taille humaine », petits lycées contre grands bahuts, petites entreprises contre multinationales, qui « font travailler mille personnes pendant trois ans et qui les jettent ».

« Au nom de cette France profonde qui est la nôtre, je vous demande d'aller gagner les voix une à une, et nous aurons une belle surprise le 21 avril », a exhorté le député européen. La recommandation vaut pour la présidentielle, mais celle-ci doit surtout servir de tremplin pour les législatives, a expliqué M. Saint-Josse. Une « première tranche » de 260 candidats est déjà prête. Pour que les choses soient bien claires sur les priorités de CPNT, il a précisé : « Si les législatives avaient eu lieu avant la présidentielle, je ne serais pas candidat aujourd'hui. »

Béatrice Gurrey

Le PS et les Verts jettent les bases d'une entente électorale

UNE ENTENTE de bon aloi, plutôt qu'un contrat de législature. C'est à ce résultat que devraient aboutir les discussions entre le Parti socialiste et les Verts, qui se sont achevées mercredi 13 février. Les deux volets de cette « entente », l'accord électoral et le texte politique, devraient être soumis, samedi 16 février, à l'assemblée générale des Verts, à Nantes. Pour Francine Bavay, porte-parole nationale des Verts, il s'agirait d'« un accord limité avec une clause de revoyure », au lendemain de l'élection présidentielle pour aboutir à un contrat de législature. « On a le choix entre rejeter le tout ou engranger les avancées », affirme M^{me} Bavay, qui juge que son parti « devrait être en état d'entendre ce message ». François Hollande préférait arriver à un « accord global », avec des « engagements communs » sur la majorité des sujets, socialistes et écologistes retrouvant les uns et les autres leur « liberté » sur les points de désaccord.

Dans le texte politique, « l'entente » pourrait porter sur quinze des dix-neuf axes du « protocole commun », selon la formule de Jean-Christophe Cambadélis, transmis aux Verts le 11 février. Proche de Dominique Voynet, Jacques Archimbaud distingue trois « paquets » distincts dans ce texte : un premier sur les droits civiques et les réformes institutionnelles sur lequel le texte « est meilleur que celui de 1997 », un second sur les minimas sociaux, la

jeunesse, l'immigration et l'agriculture sur lequel il y a « des avancées » et un troisième, sur l'avenir de l'industrie nucléaire, l'énergie et les transports « où on est en retrait par rapport à 1997 ». Le PS, selon Gérard Guibert, secrétaire national à l'environnement, a accepté une prolongation du moratoire sur les OGM, une

près de l'évolution du texte et il a « vérifié » que certains engagements seraient « compatibles » avec ceux qu'ils pourraient prendre en tant que candidat à l'élection présidentielle. Mais, se défend M. Hollande, « il n'a pas relu plume à la main le texte ». Sur le volet électoral de « l'entente », le PS s'en est tenu à sa propo-

socialistes – et estiment qu'ils ne sont pas arrivés tout à fait à leur objectif de pouvoir constituer un groupe de 20 députés. « Dans une hypothèse pessimiste, a calculé M. Archimbaud, on aurait 8 à 13 élus, dans une hypothèse optimiste, après une victoire de Jospin, de 13 à 17 ». « Dans 25 ou 30 circonscriptions, ils feront mieux que de la figuration », répond Bruno Le Roux, secrétaire national aux élections du PS.

Sur les cas individuels qui étaient en suspens, celui de M^{me} Bavay a été réglé : elle se présenterait dans la 12^e circonscription des Hauts-de-Seine. En revanche, celui de Jean-Luc Benahmias, ancien secrétaire national des Verts, reste en suspens. Le PS a refusé la circonscription de Chenôve (Côte-d'Or) et a proposé celle d'Aubagne, la 9^e des Bouches-du-Rhône, jugée difficile par les Verts. « S'il n'a pas de solution, il se présentera à Bondy, en Seine-Saint-Denis, contre Elisabeth Guigou », assure M. Archimbaud. Néanmoins la direction des Verts souhaite faire ratifier cette « entente » qui devrait être prolongée, au lendemain de la présidentielle, par un « contrat de législature ». « Il serait suicidaire pour les socialistes comme pour les Verts qu'il n'y ait pas d'accord », a affirmé, mercredi, Noël Mamère sur France Inter, qui avait rencontré la veille M. Cambadélis et plusieurs responsables du PS.

Michel Noblecourt

Emile Zuccarelli en congé provisoire du PRG

En délicatesse avec le Parti radical de gauche (PRG) depuis qu'il a annoncé officiellement son soutien à Jean-Pierre Chevènement à l'élection présidentielle (Le Monde du 11 février), Emile Zuccarelli, est venu plaider sa cause devant le bureau national, mercredi 13 février. A la quasi-unanimité, celui-ci a accordé à l'ancien président du PRG la possibilité de se mettre en congé du parti jusqu'au soir du premier tour.

« Mon parti, c'est le parti radical », a fait valoir l'ancien ministre de la fonction publique, qui a dit s'être engagé auprès de M. Chevènement dans une démarche « personnelle » et non fractionniste. Le PRG a ainsi voulu éviter un déchirement trop grave après les désaccords survenus sur la question corse et sur la candidature de Christiane Taubira à la présidentielle. Cette suspension provisoire n'obère pas la décision d'investiture de M. Zuccarelli pour les législatives en Haute-Corse. Un comité directeur en décidera, pour tous les candidats, le 27 février.

« conférence citoyenne » sur l'avenir du retraitement des déchets, le retour des ministères de la mer et des droits des femmes. Mais sur le nucléaire, le désaccord reste entier : le PS ont rejeté la demande des Verts de chiffrer – ils demandaient 60 % – la part que devrait représenter l'électricité d'origine nucléaire dans l'ensemble de la production d'électricité d'ici à 2007.

Lionel Jospin a été informé de

sition de 42 circonscriptions pour les Verts avec, double contrepartie, un engagement réciproque de désistement au second tour, et la non-présentation de candidats écologistes dans une trentaine de circonscriptions. Les Verts ont répondu que cette seconde contrepartie leur posait problème dans la moitié des cas. Ils ont regretté le refus du PS de discuter de la question des suppléants – par exemple pour des ministrables

Bercy doit se résigner à laisser filer les comptes de l'Etat

Ceux des régimes sociaux se détériorent aussi

« CONTRAIREMENT à d'autres, je crois qu'on aura un peu plus que peu de marge » de manœuvre financière, lance Lionel Jospin, mardi 12 février, en réponse à Jacques Chirac qui avait estimé, la veille sur TF1, que les marges seraient « toutes petites ». Depuis que le gouvernement a révisé à la baisse sa prévision de croissance pour 2002, la portant de 2,5 % à 1,5 %, droite et gauche s'affrontent sur les conséquences du ralentissement économique sur les finances publiques.

Selon Bercy, l'ensemble des déficits publics (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) devrait représenter 1,8 % à 1,9 % du produit intérieur brut (PIB) en 2002, contre 1,5 % du PIB en 2001 et 1,35 % du PIB en 2000. Dans le budget, le gouvernement tablait sur des déficits publics de 1,4 % en 2002. Le ministre de l'économie a publié, mercredi 13 février, des prévisions plus détaillées dont il ressort que « la dégradation du besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques trouverait son origine dans les soldes de l'Etat et des régimes sociaux qui seraient les plus directement affectés par le ralentissement de la croissance ».

Les comptes de l'Etat se dégradent fortement. Le déficit de l'Etat passerait, en effet, à 2,6 % ou 2,7 % du PIB en 2002, soit près de 39 milliards d'euros, contre 2,4 % du PIB en 2001. Pour des raisons de comparabilité, ce chiffre n'est pas directement comparable aux 30 milliards d'euros de déficit budgétaire prévu dans la loi de finances pour 2002, et qui a perdu toute crédibilité depuis que la croissance a été révisée. Laurent Fabius tenait à afficher une amélioration du solde budgétaire en 2002, après que celui-ci s'est dégradé en 2001, pour atteindre 32 milliards d'euros. Le ministre aura finalement dû se résigner à laisser les comptes se creuser un peu plus en cette fin de législature. Dans quelle mesure ? Bercy estime qu'un ralentissement d'un

point de PIB de la croissance coûte entre 2,5 et 4 milliards d'euros de recettes fiscales à l'Etat. Ce qui conduirait à un déficit budgétaire d'au moins 32,5 milliards d'euros, et sans doute plus proche des 34 milliards d'euros. La droite, elle, estime la dérive à au moins 8 milliards d'euros...

Les comptes de l'Etat ne sont pas les seuls à se dégrader. Ceux des régimes sociaux enregistrent

M. Fabius, M. Juppé et les retraites

Laurent Fabius n'a pas voulu répondre sur le fond. Alors, il a fait de l'esprit. « M. Juppé ne s'est pas attaqué au problème, il s'est attaqué aux Français », a lancé le ministre de l'économie et des finances, mercredi 13 février, lors de la séance de questions à l'Assemblée nationale. M. Fabius était interrogé sur l'avenir des retraites par le député UDF du Bas-Rhin, Emile Blessig, qui considérait que le gouvernement Juppé (1995-1997) s'était « attaqué » à cette question. M. Fabius est quand même convenu qu'il « est tout à fait exact que, dans une période qui n'est pas éloignée, il y aura déséquilibre ». Il est revenu sur les différentes décisions prises par le gouvernement depuis cinq ans, confirmant que le fonds de réserve des retraites serait doté de 15 milliards d'euros fin 2002 et convenant qu'il « reviendra au nouveau président de la République et au nouveau gouvernement d'aller plus loin en ce sens ».

également une détérioration. Certes ils restent excédentaires – de 0,2 % à 0,3 % du PIB en 2002 –, mais le sont près de deux fois moins qu'en 2001 (0,4 % du PIB). La droite ne manquera pas de dénoncer cette évolution. Et la campagne qui commence devrait aussi être une bataille de chiffres.

Virginie Malingre

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Mensonge et petit-déjeuner.** L'information du *Canard enchaîné* du 13 février, selon laquelle Jean Saint-Josse aurait petit-déjeuné avec Jacques Chirac la semaine dernière pour s'entendre dire « vas-y », met le candidat en pétard : « C'est un mensonge ! On dit des saloperies pour me marquer à droite. Et d'abord Chirac ne me tutoie pas, on n'a pas gardé les vaches ensemble », assure le président de CPNT. « Si j'ai besoin d'un rendez-vous, je le demande et je le dis. Je ne fais pas de la politique comme les politiciens », ajoute-t-il.

► **Province.** En procédant à un tour de table auprès des douze parlementaires qu'il avait conviés à déjeuner, mercredi 13 février, Jacques Chirac a été félicité d'avoir fait le choix de « la province » : Avignon, pour déclarer sa candidature, et Le Havre, dont le maire, Antoine Rufenacht, a été promu directeur de campagne. « Ça change des préfets », a remarqué l'un des convives. Le « président en mouvement », selon le mot d'un autre, a aussi estimé que le prochain rassemblement de l'Union en mouvement à Toulouse serait « important et utile », mais, a-t-il précisé, « pour les législatives ».

► **Horaires.** Alain Juppé aime bien cette formule : « Il faudra faire coïncider les horaires de la police et ceux de la délinquance. » Il l'a dit lors d'un colloque organisé sur la sécurité par les députés (RPR) Dominique Perben et Gérard Hamel qui se plaignent de la fermeture en soirée des commissariats. Insistant sur le rôle des maires dans la prévention de la délinquance, M. Juppé a ajouté : « Notre premier ministre actuel n'a aucune culture d'élite local. » ► **Tacle.** « J'ai simplement vu le premier ministre marquer peut-être un peu sévèrement [le président de la République], tacle un peu sur un dossier », a déclaré Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, mercredi 13 février, à la sortie du conseil des ministres. Le ministre faisait référence à cette réplique de Lionel Jospin destinée à Jacques Chirac : « Si le passage à l'euro s'est bien passé, ce n'est pas le fruit du hasard mais le fruit d'une préparation minutieuse. »

► **Ralliement.** Deux mois après avoir déclaré qu'ils « appuieraient » la candidature de Jean-Pierre Chevènement, une vingtaine de gaullistes « historiques » ont annoncé, mercredi 13 février, qu'ils rejoignent le « pôle républicain » du candidat à l'Elysée. C'est l'annonce officielle de la candidature de M. Chirac, qui « poursuit d'autres objectifs que la passion de la France », qui motive cet engagement, a expliqué Pierre Lefranc, directeur de cabinet du général de Gaulle de 1958 à 1964.

ILS ONT DIT

► **Dominique Paillé** (délégué général de l'UDF) : à propos d'un éventuel retrait de François Bayrou, « cette décision, seul lui peut la prendre ». « Il est clair maintenant que Chirac sera au deuxième tour. Bayrou doit en tenir compte. Un éventuel retrait de Bayrou n'est concevable que s'il permet de renforcer la dynamique globale de la droite et du centre. » (Le Parisien, le 14 février)

► **François Bayrou** (UDF) : « J'irais jusqu'au bout (...) Cela fait vingt ans dans la politique française qu'on vit à droite avec des trahisons, qu'on les prépare, qu'on les entretient, qu'on en fait des scoops, que tout cela est méthodiquement fait. Cela pourrait le climat. En revanche, à gauche, chacun est dans son camp et c'est plus sain. » (RTL, le 14 février)

► **Patrick Devedjian** (RPR) : Les « photos posées, photos montage, photos fortuites », publiées dans trois journaux et représentant Jacques Chirac avec Didier Schuller, « n'ont d'autre signification que de propagande ». (Communiqué, le 13 février)

► **Jean-Pierre Chevènement** (MDC) : Jacques Chirac « a parlé vingt-cinq minutes pour ne rien dire ». « C'est à cause de moi qu'il a précipité son calendrier. » (RMC, le 14 février)

► **Vincent Peillon** (porte-parole du PS) : Jacques Chirac « a fait de bonnes campagnes, il en a fait d'exécrables, souvenez-vous de 1988 ». (BFM, le 14 février)

Pour parler aux femmes, Jean-Pierre Chevènement ne choisit pas de stars

NI VEDETTES, ni paillettes. Quand Jean-Pierre Chevènement s'adresse aux femmes, il ne fait pas de cinéma. Le 29 janvier, pour lancer ses clubs de soutien « 2002 femmes », Lionel Jospin avait assisté, aux côtés de son épouse et des actrices du film, à une avant-première de 8 femmes, de François Ozon, dans une salle des Champs-Élysées. Le député de Belfort, lui, a décidé de miser sur des anonymes et de se concentrer, explique son entourage, uniquement sur des « vrais sujets ». L'échange a lieu dans un café-concert du quartier de la Bastille : l'égalité salariale, « inscrite dans la loi depuis 1983, jamais mise en œuvre », rappelle le maire de Belfort, la garde des enfants, l'orientation des filles dans les filières d'ingénieurs, la prostitution ou, encore, le travail précaire. Pas d'actrices chez M. Chevènement, mais une agricultrice du Cantal, une infirmière de Saint-Etienne, une directrice de crèche parisienne, une « femme divorcée avec quatre enfants à charge » et une « étudiante vivant en banlieue », comme l'indiquent les fiches

préparées avec soin par l'équipe de campagne. Pour faire bonne mesure, deux hommes ont été invités à prendre la parole, l'un, militant associatif, sur la prostitution, l'autre, syndicaliste, sur le travail de nuit des femmes.

L'HÔPITAL, SUJET EN OR

Le candidat du « pôle républicain » écoute et prend des notes. Il répond longuement à Denise, l'agricultrice, venue lui parler de l'absence de reconnaissance du rôle des femmes à la campagne, du problème de sa retraite, bref de tout ce qui éloigne les femmes du milieu rural « alors que ce sont elles, M. Chevènement, qui le font évoluer ! ». Le candidat fixe un objectif : « Maintenir, à l'horizon de trente ans, 300 000 exploitations ». Sinon, prédit-il, la France redeviendra « la Gaule chevelue qu'elle était au Moyen Âge. Je veux dire couverte de forêts », précise-t-il. Impressionnée, la salle opine.

Après la campagne, l'hôpital. Sujet en or et succès garanti pour M. Chevènement, qui

« parle d'expérience ». « L'hôpital est notre avenir à tous, j'en ai pris conscience récemment », sourit l'ancien ministre, qui juge « indispensable » de « mieux rémunérer le travail des infirmières ». Puis il rassure Samah, une étudiante d'origine étrangère qui ne trouve pas d'emploi. « Il faut reconnaître la force propulsive de nombre de jeunes filles d'origine étrangère », dit-il avant de proposer une aide conséquente pour la préparation des concours de la fonction publique, « sur le mode des anciens IPES ». C'est au tour d'une jeune femme, mère de famille au chômage. Licenciée après son congé de maternité, elle ne peut pas travailler, n'ayant pas de place en crèche. Le maire de Belfort tombe des nues : « Comment, questionne-t-il, mais c'est inouï ! Vous n'êtes pas prioritaire ? » La salle s'anime, se moque gentiment de l'étonnement du candidat. « Choqué », ce dernier confesse : « Je ne savais pas. »

Christine Garin

Le mutisme de Patrice Alègre attise la colère des familles des victimes

A la barre, Jean-Michel Martinet, père de Laure, a crié sa haine et son désir de venger sa fille, violée et étranglée par le tueur en série, en 1990



**COUR D'ASSISES
DE LA
HAUTE-GARONNE**
3^e jour d'audience

TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Dire de Jean-Michel Martinet qu'il est un homme en colère est trop faible. Submergé par l'idée de vengeance, il est incapable de garder la mesure. Il ne parle pas, il éructe. Il ne regarde pas, il fusille. Il ne se lève pas de son siège, il bondit comme pour saisir une proie. Au procès de Patrice Alègre, devant la cour d'assises de la Haute-Garonne, le père de Laure Martinet, 19 ans, l'une des victimes présumées du tueur en série, est venu dire, mercredi 13 février, toute la haine qu'il éprouve pour le meurtrier de sa fille.

Au cours de cette audience, entièrement consacrée à l'examen du crime commis dans la nuit du 24 au 25 janvier 1990, on le voit trépanner sur le banc des parties civiles. Quand il ne fait pas des gestes de la main pour signifier son exaspération, il se manifeste bruyamment, obligeant le président Michel Treilles à le rappeler gentiment à l'ordre. Ainsi, alors que Patrice Alègre vient d'expliquer d'une voix monocorde comment il a étranglé, violé, puis « posé » le corps de sa victime dans un fossé, Jean-Michel Martinet intervient : « Et ben moi, c'est dans le même fossé que je vais te foutre toi. » La tension monte encore d'un cran dans le prétoire. Ce n'est pas un hasard si Patrice Alègre porte un gilet pare-balles, pour la première fois depuis l'ouverture des débats. Informé de menaces formulées à son encontre, le service d'ordre a préféré prendre des précautions.

Visiblement, le père de Laure ne supporte pas le comportement du meurtrier présumé de sa fille. Peu loquace, notamment lorsqu'il s'agit d'aborder l'examen des faits qui lui sont reprochés, Patrice Alègre se contente d'indiquer à la cour qu'il a oublié les détails de ses actes : « Je n'ai pas de réponse », « je ne sais pas expliquer », « je ne saurais pas dire ». Même l'intervention émouvante de son ex-compagne Cécile Chambert, mère de sa fille Anaïs, ne parviendra pas à lézarder le mur de silence dans lequel il s'est enfermé. « Au point où tu en es, avec tout le mal que tu as fait, n'oublie pas qu'il reste Anaïs, lui crie-t-elle. Je voudrais pouvoir lui dire qu'il te reste une once d'humanisme,



LOUËNE BONAVENTURE/AP

« Je voulais le voir et te dire, Alègre, que ma femme et moi, nous l'avons condamné à mort »

JEAN-MICHEL MARTINET

que tu as un cœur, pour qu'elle puisse continuer à vivre. Si tu ne vides pas ton sac, on va mourir, alors il ne te reste qu'à dire la vérité, pour toi, que tu puisses te regarder dans une glace, pour Anaïs, si tu l'aimes, qu'elle se dise que son père n'est pas si mauvais que ça. » Patrice Alègre est ébranlé, mais il se rassoit sans consentir à s'expliquer. Il sort un mouchoir en papier et, méticuleusement, essuie, un à un, ses doigts moites.

Pour les familles de victimes qui attendent des explications, les réponses de l'accusé sont forcément insatisfaisantes et son attitude, ressentie comme une provocation. Certaines savent conserver un semblant de calme, mais M. Martinet n'est pas homme à camoufler ses sentiments.

Cet artisan taxi de 55 ans attend depuis douze ans de se retrouver face à celui qui lui a enlevé sa fille. C'est un sanguin au verbe haut, qui ne supporte pas ce qu'il qualifie de « lâcheté » de Patrice Alègre. Alors, il profite de la tribune offerte pour cracher tout ce qu'il a sur le cœur.

« COMPLÈTEMENT DÉTRUITS »

Quand il se présente à la barre, on le sent se contenir pour évoquer sa fille, « très gentille », « qu'on aimait et qui nous aimait » et dont la disparition l'a laissé, sa famille et lui, « complètement détruits ». « Qu'attendez-vous de ce procès ? », interroge le président Treilles. « Rien ! », répond le père de Laure avant de se tourner vers l'accusé et d'élever la voix : « Je voulais le voir et te dire, Alègre, que ma femme et moi, nous l'avons condamné à mort. Tu ne t'en sortiras pas, on va te faire buter. Je n'ai plus de douleur, j'ai que de la haine, je ne veux que me venger. Tu n'en sortiras pas, tu n'en sortiras pas. »

La rage vengeresse de M. Martinet est encore attisée par les « mensonges » de Patrice Alègre sur les circonstances de la mort de Laure. Selon l'accusé, la victime aurait été violée et tuée dans sa voiture. Une affirmation qui ne concorde pas avec les constatations des experts. Sur la base de ces dernières, le père de la victime est convaincu que Laure est morte ailleurs et qu'elle a été violée à l'aide d'un objet. Alors, il s'emporte un peu plus. « Tu sais rien, t'as rien fait, tu planes quoi ! Dis-la vérité bordel. Dis-la, tu risques quoi, t'auras pas trois jours de tôle en plus. » « Je peux pas inventer », répond Patrice Alègre, qui paraît se blinder un peu plus dans l'adversité.

Acacio Pereira

Quatre « saucissonneurs » jugés à Paris en habitués des cours et des tribunaux

Ils avaient séquestré à leur domicile un couple de bijoutiers retraités, en 1998

« SAUCISSONNER », dans le jargon policier, c'est ficeler, attacher ceux qu'on est venu prendre en otage pour les voler. Une pratique à forte valeur ajoutée dans l'imagerie d'Épinal de l'insécurité. On relevait, à la fin 1998, un regain d'activité. Le 16 décembre de cette année-là, en fin d'après-midi, quatre hommes, encagoulés ou bonnets enfoncés, braquaient dans sa loge le gardien d'une résidence de l'avenue Charles-Floquet, dans le 15^e arrondissement, à Paris. Trois d'entre eux le forçaient à les conduire « chez le bijoutier », autrement dit au cinquième étage de l'immeuble, où résidaient, paisibles, Simone et Jean-Marie Flamand, autrefois grand nom de la joaillerie, respectivement 88 et 92 ans, décédés aujourd'hui.

Mis en confiance par la voix du gardien, les époux Flamand ouvraient, et, sans trop comprendre, assistaient à la fouille criminelle de leur appartement : diamants, colliers, bracelets, montres, etc. Le gardien, avec du scotch, était ligoté. Au rez-de-chaussée, cependant, la femme de ce dernier, sagace, repérant le guetteur dans la loge, comprenait la situation et prévenait la police sans tarder. L'intrus, cherchant, en vain, à contacter ses comparses par téléphone portable, abandonnait les lieux.

A la barre des assises de Paris, depuis le 11 février, une bonne dizaine de policiers racontent par le menu la délicate interpellation. La surprise du face-à-face sur le palier de l'appartement, la tension face à l'« individu » qui braquait la vieille dame, la pression du colt qu'un autre allait appuyer sur le cou d'un fonctionnaire, les bagarres, les revolvers de fonction subtilisés, la

cavalcade dans l'escalier, les coups de feu tirés n'ayant touché – par miracle – personne, la confusion, la fin de course d'un des fuyards collé à la fenêtre d'une salle de bains du rez-de-chaussée entravée... par des barreaux. Enfin, la fuite inespérée, muni du butin, d'un de ces « individus », qu'un indicateur, un mois plus tard, permettra de ramener dans les rets policiers, tout comme, deux mois plus tard, celui qui faisait le guet.

DES CASIERS CHARGÉS

Aux « individus », l'audience donne alors un visage. Edifiant. A eux quatre, qui reconnaissent et « regrettent », ils cumulent par leurs casiers près de 140 années d'emprisonnement. Le plus âgé, Bernard Medani, 53 ans, lunettes noires, profil martelé à l'enclume, aligne une quinzaine de condamnations : du vol de mobylette à 13 ans lorsqu'il fut placé dans un foyer pour cause de parents séparés (dix-sept jours de prison) à la tentative de meurtre, lors d'une attaque à main armée, il y a une quinzaine d'années (vingt ans de réclusion). « J'ai été, dit-il, huit mois dehors, ces vingt-six dernières années. » Et bien peu auparavant depuis qu'il est adolescent.

Bernard Medani faisait le guet. Il n'était pas libre depuis trois semaines, lorsqu'il a recommencé. « 20 000 francs [d'économies], ça permet de vivre, vous auriez pu chercher du travail », estime l'avocat général, Philippe Bilger. Mais Bernard Medani semble s'être plutôt socialisé en prison. Là, il est chef d'atelier. Il exprime cependant une certaine lassitude dans son parcours en criminalité : « Il y a peut-être aussi un âge de la retraite en

matière de délinquance. » L'avocat général : « Si M. Medani est lassé, la société l'est aussi ! »

Génération précédente, Messaoud Bouhnik, 40 ans, palmarès de vols avec violences, aborde sa cinquième cour d'assises : « J'ai dû rester dix-huit mois dehors depuis l'âge de 14 ans. » Français fils de harki, « parias parmi les parias, rejeté par les Algériens, rejeté par les Européens », le quadragénaire, en 1998, a failli s'en sortir, définitivement. Semi-liberté, libération conditionnelle, il a pour métier celui de cuisinier. « J'ai replongé en l'espace de trois jours. Je gagnais une misère : 3 000 francs. Mes transports, mon fils de 15 ans [conçu lors d'une cavale]... J'étais sans cesse en train de lui dire non. » Messaoud Bouhnik a entrepris depuis trois ans une psychothérapie. En prison, il a passé des diplômes, suit des cours de lettres modernes, de psychologie, de latin. « Je crois que je suis sur le bon chemin. »

Et puis il y a les plus jeunes. Ali Kehli, 29 ans, l'air renfrogné, cinq condamnations (vols, stupéfiants), sa première cour d'assises, jadis plutôt bon élève en lycée technique, avant de sombrer. Et Malek Khider, 34 ans, trois condamnations. « Je suis ici parce que j'ai fait des conneries. Il faut que j'assume. » Deux enfants, une femme l'attendent. Un travailleur social, qui l'a connu à sa précédente sortie de prison : « Il était vraiment prêt à faire n'importe quel travail. Je n'ai trouvé aucun employeur qui veuille le prendre avec son casier. » Alors à l'avocat général, aux juges, aux jurés qui se prononceront vendredi 15 février : « S'il en existe, indiquez-le moi. »

Jean-Michel Dumay



Bouygues Telecom

Soyez généreux !

0 € pour toutes les communications entre vos collaborateurs

INTERNE ILLIMITÉ ENTREPRISE

La 1^{re} offre avec appels gratuits entre tous les téléphones fixes et mobiles de votre entreprise partout en France.

Bouygues Telecom invente Interne Illimité Entreprise : vous pouvez enfin être vraiment généreux, maintenant que les communications internes entre vos collaborateurs sont gratuites, partout en France. Libre à eux d'appeler tout le temps de mobiles à mobiles Bouygues Telecom et même de mobiles à fixes ou de fixes à mobiles avec l'option Mobifix (jusqu'à 30 H gratuites/mois par abonnement Interne Illimité). Vous allez vraiment maîtriser vos dépenses, avec un abonnement par mobile qui ne vous coûte que 35 € HT/mois pour un engagement de 12 mois. De plus, vous profitez d'un tarif extrêmement avantageux pour tous les appels externes de 0,12 € HT/min depuis un mobile (hors numéros courts et numéros spéciaux). Vous allez pouvoir réduire vos factures et vous simplifier la vie... enfin.

Appels internes mobiles et fixes depuis et vers la France métropolitaine dans la zone de couverture. Informations sur le site www.b2bouygtel.com

N° Vert 0 800 300 100

Appel gratuit

QUAND ON CHOISIT BOUYGUES TELECOM, ON SAIT POURQUOI.

Affaire des otages du Liban : les juges enquêtent sur le règlement du contentieux Eurodif

Des documents sur le litige franco-iranien ont été saisis au ministère des finances

LES JUGES parisiens Isabelle Prévost-Desprez et Philippe Courroye, qui instruisent l'affaire dite des otages du Liban, enquêtent désormais officiellement sur le règlement du dossier Eurodif, un contentieux financier qui a longtemps opposé la France à l'Iran. A la fin du mois de janvier, des policiers de la brigade financière se sont rendus au ministère de l'économie, des finances et de l'industrie afin de se faire remettre les archives de Bercy sur ce dossier. L'exploitation des nombreux documents saisis pourrait permettre à la brigade financière d'éclairer le point central de son enquête, celui qui concerne le versement éventuel d'une rançon destinée à obtenir la libération, entre 1987 et 1988, des otages français détenus au Liban. Cette rançon, évoquée dans une note transmise à la justice en janvier 2001 par la direction de la surveillance du territoire (DST), pourrait avoir été versée en marge du règlement du contentieux financier franco-iranien.

Dans sa note, à l'origine de la procédure judiciaire, la DST assurait que l'entourage de Charles Pasqua avait bénéficié, à la fin des

années 1990, de fonds en espèces provenant d'un homme d'affaires d'origine libanaise, Iskandar Safa. M. Safa avait été le négociateur désigné par M. Pasqua, alors ministre de l'intérieur, pour faire libérer, en 1987 et 1988, les Français détenus par le Hezbollah libanais. Dans sa note, le contre-espionnage évoquait la possibilité que les fonds suspects proviennent « de l'affaire des otages ». « Il s'agirait d'une partie de la rançon débloquée par l'Etat français et conservée par les négociateurs, en l'occurrence MM. Marchiani et Safa », écrivait la DST, s'appuyant sur les révélations d'une mystérieuse « source ».

A plusieurs reprises, les principaux protagonistes de l'affaire ont contesté le versement d'une rançon et assuré que le dénouement de la crise des otages s'expliquait par le règlement du dossier Eurodif. Ce contentieux portait sur le milliard de francs prêté par le régime du chah d'Iran, en 1974, au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Il s'agissait de financer la construction, par le consortium européen Eurodif, d'une usine d'enrichissement d'uranium. Au lendemain de la révolution islami-

que, qui avait porté en 1979 l'ayatollah Khomeiny au pouvoir en Iran, ce projet avait été abandonné par Téhéran. En rétorsion, la France avait refusé de rembourser la somme avancée par l'Etat iranien, déclenchant une crise durable entre les deux pays. Durant la crise des otages, la République islamique, qui exerçait une tutelle sur les ravisseurs du Hezbollah libanais, avait été le principal interlocuteur des négociateurs français.

« REMBOURSEMENT DE LA DETTE »

Interrogé par *Le Monde*, Charles Pasqua avait indiqué, dès le 5 janvier, que la libération des otages avait « donné lieu à une négociation d'Etat à l'Etat, en l'occurrence entre la France et l'Iran, notamment dans le cadre du remboursement par la France du prêt Eurodif. » « A aucun moment, en revanche, nous n'avons versé d'argent aux ravisseurs », avait ajouté le président du Rassemblement pour la France (RPF). Iskandar Safa - visé par un mandat d'arrêt international depuis le 28 décembre 2001 - avait confirmé que le dossier s'était réglé « à travers le règlement du contentieux financier Eurodif ». M. Marchiani

avait été plus précis, indiquant au *Monde* (nos éditions du 9 janvier) avoir accompagné à Genève, « fin avril 1988 », Jean-Claude Trichet, alors directeur du Trésor. « M. Trichet a rencontré les représentants du ministère des finances iranien avec qui il a longuement discuté du montant et de l'échelonnement du remboursement de la dette Eurodif, avait assuré le député européen. Ces engagements, qui ont effectivement permis de libérer les otages, ont ensuite été honorés par deux gouvernements successifs. » De fait, après le gouvernement iranien, celui d'Edith Cresson versa, en octobre 1991, 7 milliards de francs à son homologue iranien, afin de couvrir notamment les importants intérêts accumulés au fil des ans. Chargé par le président François Mitterrand de suivre les négociations, l'ancien ambassadeur de France à Tunis, Eric Rouleau, avait, de son côté, évoqué, le 9 janvier, sur RFI, l'hypothèse selon laquelle la fameuse rançon aurait « pris la forme de commissions » versées aux ravisseurs en marge du remboursement Eurodif.

Fabrice Lhomme

L'ancien ministre socialiste René Teulade présenté au juge

L'ex-président de la Mutuelle de la fonction publique a été interrogé sur la vente du siège du PS

L'ANCIEN MINISTRE des affaires sociales (PS) René Teulade devait être présenté au juge d'instruction Jean-Paul Albert, jeudi 14 février, dans la matinée, à l'issue de sa garde à vue. Interrogé à trois reprises par les policiers de la brigade de recherche de la délinquance astucieuse (BRDA), dans le cadre d'une enquête ouverte le 1^{er} mars 2001 pour « abus de confiance » portant sur des soupçons de malversations à la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), dont il fut successivement président (1974-1992) puis administrateur, M. Teulade avait été interpellé, mardi, avec une quinzaine de dirigeants de la MRFP (*Le Monde* du 14 février). Figurent parmi eux le président en exercice de la mutuelle, Pierre-Teulé Sensacq, le vice-président délégué, Norbert Attali, et le secrétaire général, Jacques Fleurette.

Selon des sources proches de l'enquête, l'ancien ministre, maire d'Argentan (Corrèze), aurait principalement été entendu sur les conditions dans lesquelles il a bénéficié d'un appartement de 105 m², situé rue de Solférino dans le 7^e arrondissement de Paris. M. Teulade est soupçonné d'avoir obtenu à des conditions préférentielles ce logement qu'il occupe encore à ce jour. Jusqu'en 1995, il aurait versé un loyer de 2 400 francs mensuels. Il aurait également eu à s'expliquer sur les lettres anonymes qui dénonçaient des privilèges accordés aux dirigeants de la mutuelle et avaient été adressées à la police. Selon M^e Jean-René Farthouat, l'avocat de l'ancien ministre, M. Teulade « n'a eu aucun mal à répondre aux accusations contenues dans ces lettres ». Selon une source proche de l'enquête, la plupart de ces courriers reçus par le juge Albert attireraient son attention sur les conditions de location et d'achat à la mutuelle par le Parti socialiste de son siège, rue de Solférino.

M. Teulade aurait également été interrogé sur cet aspect du dossier. En 1980, la MRFP avait acquis l'immeuble du 8 bis et 10 rue de Solférino pour la somme de 17 millions de francs. Elle avait loué les locaux au PS au prix de 5 millions de francs par an, selon M^e Farthouat. D'autres sources ont évoqué un chiffre inférieur, celui de 3 millions de francs. Interrogé par *Le Monde*

sur cette contradiction, M^e Farthouat a indiqué que son client, « au bout d'une garde à vue éreintante », avait pu se tromper sur la somme exacte. En 1986, le PS aurait racheté une partie de l'immeuble au prix de 53 millions de francs. « Pour M. Teulade, c'est une opération complètement transparente et sans aucun problème », a ajouté l'avocat de l'ancien ministre. « Le prix avait été celui du marché », a précisé pour sa part le premier secrétaire du PS, François Hollande, qui a exprimé, jeudi, « toute son estime » pour M. Teulade, son suppléant à l'Assemblée nationale.

« INDIGNATION, COLÈRE »

Les adhérents du CREF, le principal complément de retraite de la fonction publique, qui ont intenté une action au civil contre la mutuelle, s'interrogent sur le lien entre la baisse de 16 % de leurs prestations début 2001 et d'éventuelles malversations. « C'est l'indignation, la frustration, la colère, a déclaré M^e Nicolas Lecoq-Vallon, l'avocat du Comité d'information et de défense des sociétaires de la MRFP. Ils sont en rage de voir ce qui se passe alors qu'ils vont devoir se serrer la ceinture jusqu'à la fin de leur vie. »

Christian Pierret, actuel secrétaire d'Etat à l'industrie (PS), a également bénéficié d'un appartement de la mutuelle de 1991 à 1997, indique *Libération* du 14 février : un trois pièces de 130 m² situé avenue Franco-russe dans le 7^e arrondissement de Paris. Pour ce logement, il aurait payé un loyer de 12 300 francs mensuels hors charges, mais avec une place de parking. Contacté jeudi matin par *Le Monde*, l'entourage du secrétaire d'Etat a indiqué qu'à l'époque, M. Pierret cherchait un logement d'habitation, et que la mutuelle lui avait proposé celui-là. Contestant le fait que le loyer ait été sous-évalué, la même source précise qu'en 1997, M. Pierret avait commandé à un huissier de justice une expertise des loyers des appartements du même type dans le quartier. Communiqué au *Monde*, le document semble confirmer que l'actuel membre du gouvernement versait à son propriétaire un loyer aux normes du marché.

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

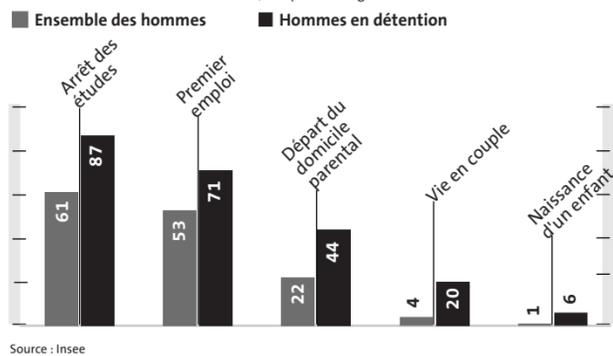
Unions, enfants, ruptures : l'Insee explore la précocité familiale des détenus

L'INSEE étend au monde carcéral ses études sur la vie familiale. Pour la première fois, l'Institut national de la statistique a mené une recherche sur l'histoire familiale des hommes détenus, en la comparant à celle d'hommes vivant en ménages ordinaires. Intitulée « Précocité et instabilité familiale des hommes détenus », cette enquête, rendue publique jeudi 14 février, montre que les détenus, majoritairement jeunes et issus de familles nombreuses, vivent des histoires sentimentales et familiales plus instables que la moyenne de la population. Les liens qui les unissent à leurs compagnes, avant leur incarcération, sont plus précoces mais aussi plus fragiles : à leur entrée en prison, 40 % des détenus ont connu au moins une séparation conjugale, une proportion qui s'accroît après leur incarcération.

En 1999, année de l'enquête de l'Insee, 48 500 hommes étaient incarcérés en France, soit 23 détenus pour 10 000 majeurs. Jeunes pour leur grande majorité - un sur cinq a moins de 25 ans, un sur deux a moins de 35 ans -, ils sont plus souvent que les autres ouvriers ou fils d'ouvriers nés à l'étranger ou issus de parents étrangers. Plus de la moitié d'entre eux sont issus d'une famille comprenant au moins cinq enfants, alors que ce n'est le cas que pour un quart des hommes en liberté. La plupart entrent dans la vie adulte plus tôt

UNE ENTRÉE PRÉCIPITÉE DANS LA VIE D'ADULTE

Événements vécus avant 20 ans, en pourcentage des hommes



que la moyenne : à 20 ans, neuf détenus sur dix avaient déjà quitté le système scolaire pour six hommes sur dix dans l'ensemble de la population.

« FRAGILITÉ DES LIENS »

Entrés tôt dans la vie adulte, les détenus ont également débuté tôt leurs vies conjugales. Ceux qui ont vécu en couple ont en moyenne commencé leur première union à 22,3 ans, soit deux ans avant les autres hommes. Les détenus ont cinq fois plus souvent que les autres vécu une première union avant l'âge de 20 ans. Ceux qui ont moins de 30 ans ont déjà eu, plus souvent que les hommes de leur

âge, une relation avec une conjointe plus âgée. A la précocité de leur vie de couple, s'ajoute celle de la paternité : les détenus pères ont leur premier enfant deux ans avant les autres, en moyenne à 25 ans. Ceux qui ont plus de 50 ans se distinguent également par une descendance plus importante : 33 % d'entre eux ont eu au moins 4 enfants contre 17 % des autres hommes.

Plus précoces, les unions des détenus sont aussi plus instables. « Les histoires familiales des détenus sont complexes et révèlent la fragilité des liens qui les unissaient, dès avant leur incarcération, à leurs conjointes et à leurs enfants », affirme l'Insee. Les détenus sont ainsi trois fois

plus nombreux que les autres à avoir connu au moins deux histoires amoureuses au cours de la vie. Leurs unions sont, par ailleurs, plus fréquemment rompues : 40 % des détenus ont déjà connu au moins une rupture au cours de leur vie conjugale, contre 18 % des autres hommes. Malgré la fréquence de leurs nouvelles rencontres, les détenus vivent donc plus souvent seuls. L'incarcération contribue en effet à précipiter les séparations : dans la moitié des cas, l'entrée en prison a induit une rupture dans le mois qui a suivi. Au total, l'absence de conjoint touche 60 % des détenus. Cette proportion s'accroît avec la durée de détention : 80 % des détenus incarcérés depuis cinq ans n'ont pas ou plus de compagne.

En France, 20 000 femmes ont un conjoint détenu, et plus de 70 000 enfants, dont 73 % sont mineurs, ont un père ou un beau-père en prison. Leur âge moyen est de 16 ans mais un sur cinq a moins de 6 ans. Parmi eux, un tiers des moins de 3 ans sont nés après l'incarcération de leur père et ne l'ont donc jamais connu en dehors de la prison. Au total, ce sont près de 400 000 personnes, enfants et adultes confondus, qui sont concernées par la détention d'un proche, qu'il s'agisse d'un conjoint, d'un parent, de frères et sœurs ou d'enfants et beaux-enfants.

Cécile Prieur

Un rapport parlementaire dénonce le commerce « souvent indigne » des animaux de compagnie

L'ANIMAL de compagnie n'est pas seulement une source de réconfort. Il alimente aussi un secteur économique lucratif qui représentait, en 1998, 4,42 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et dont la rapide expansion s'est accompagnée, en France, de sérieuses dérives. Importations frauduleuses, transport dans des conditions sordides, vols, trafics de peaux : ces pratiques sont dénoncées dans un rapport d'information parlementaire, rendu public mercredi 13 février. Son auteur, la députée (PS) des Deux-Sèvres Geneviève Perrin-Gaillard, y insiste sur la nécessité de « moraliser » le commerce « souvent indigne » des animaux de compagnie, fréquemment victimes « d'intermédiaires douteux rarement sanctionnés ».

Entre 1996 et 2001, les importations de chiens et de chats ont progressé de 137,5 %, pour répondre à la demande des 45 % de foyers français possédant au moins l'un de ces animaux. Or, la vente de chiots importés, le plus souvent d'Europe de l'Est, « est en théorie interdite du fait de leur jeunesse ou de l'inexécution totale ou partielle des protocoles vaccinaux », relève la mission parlementaire. 100 000 chiots non vacci-

nés provenant de pays infestés par la rage seraient ainsi vendus chaque année en France, par le biais de courtiers fournissant les grandes animaleries, « avec la complicité d'un ou de plusieurs vétérinaires payés pour donner une nouvelle identité à l'animal ». Ces pratiques conduisent en outre à introduire en France des animaux « trop jeunes, malades, et que leur fragilité voue souvent à une mort prématurée ».

PEAUX DE CHIENS ET DE CHATS

La mission dénonce aussi la commercialisation « répugnante » des peaux de chiens et de chats, parfaite-ment légale en France, mais source partielle des quelque 60 000 vols annuels d'animaux familiers. Sous des appellations fantaisistes - « gae-wolf », « loup d'Asie », « Mongolia dog fur », etc. -, ce type de fourrure est utilisé pour la confection de manteaux ou la fabrication de peluches et de jouets pour enfants, essentiellement en Asie. Les vols d'animaux domestiques serviraient également à alimenter les laboratoires, la mission ayant acquis « la certitude que des approvisionnements parallèles subsistent en France et que ce sont aujourd'hui certains laboratoires publics,

notamment universitaires, qui sont les plus susceptibles d'avoir recours à ces pratiques illégales », certes « extrêmement minoritaires ». Certains restaurants s'approvisionneraient enfin de cette manière : on peut ainsi lire dans le rapport comment, « alors que les disparitions de chats se multipliaient à Fontenay-sous-Bois [Val-de-Marne], une inspection d'hygiène fortuite a permis la découverte de plusieurs carcasses de chats en cuisine d'un restaurant asiatique ».

En réponse à ces dysfonctionnements, l'action des pouvoirs publics apparaît « défailante » aux parlementaires, qui critiquent aussi bien la faiblesse du cadre juridique que l'action « insuffisante » des services vétérinaires et douaniers. Le rapport note qu'il est facile de contourner l'obstacle aux transactions irrégulières que sont censés représenter l'identification des animaux et leur enregistrement dans un fichier national. La mission propose notamment de changer la nomenclature douanière, afin que les importations d'animaux vivants ne soient plus comptabilisées, toutes espèces confondues, sous la forme de « kilos de viande ».

Alexandre Garcia

La loi sur la démocratie de proximité a été adoptée

APRÈS LE VOTE favorable du Sénat, mercredi 13 février, le projet de loi sur la démocratie de proximité est définitivement adopté (*Le Monde* du 14 février). Une grande partie de la droite et les socialistes ont voté en faveur du texte, quelques sénateurs RPR et le groupe communiste se sont abstenus. Le texte avait fait l'objet d'un accord en commission mixte paritaire (CMP), dont les conclusions avaient été adoptées le 5 février à l'Assemblée nationale. Pour Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur, la CMP a su « trouver un équilibre répondant à l'attente des collectivités locales, des élus et de la population » en adoptant « un texte de compromis sans compromission ». Le président du groupe RPR au Sénat, Josselin de Rohan, a dénoncé « le cadavre de la vie communale avec les conseils de quartier ». « Nous reviendrons sur ces mesures en cas d'alternance politique », a-t-il annoncé.

DÉPÊCHES

■ **FONCTIONNAIRES : le conseil des ministres a adopté, mercredi 13 février, un décret qui revalorise de 0,6 %, à partir du 1^{er} mars, le traitement des personnels civils et militaires de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, ainsi que leurs pensions.** « Cette mesure intègre un ajustement de 0,1 % au-delà de l'augmentation initialement prévue (0,5 %) pour tenir compte du taux d'inflation constaté au 31 décembre 2001 », précise un communiqué du gouvernement. Le montant de la rémunération minimale mensuelle pour la fonction publique est porté à 1 133,80 euros et le minimum de pension à 938,30 euros.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Christine Boutin, candidate à l'Elysée, a assuré, jeudi 14 février, sur France 2, qu'elle était désormais « certaine d'avoir » les 500 parrainages nécessaires pour se présenter à l'élection présidentielle.**

■ **ENVIRONNEMENT : la cour d'appel de Rennes a confirmé, mercredi 13 février, le jugement du tribunal de commerce de Saint-Nazaire déboutant la commune de Mesquer (Loire-Atlantique) qui avait assigné le groupe pétrolier TotalFinaElf après le naufrage de l'Erika, en 1999.** La commune voulait faire assumer par la compagnie pétrolière les frais de nettoyage de sa côte. Corinne Lepage, avocate de Mesquer, a estimé que « le principe pollueur-payeur n'est pas respecté dans notre pays ».

■ **BOUSCULADE : la bousculade de Brest (Finistère) a fait une cinquième victime, une étudiante brestoise âgée de 20 ans qui a succombé à ses blessures, mercredi 13 février.** Deux jeunes filles avaient trouvé la mort à la suite de ce mouvement de foule, intervenu au cours de la nuit du 7 au 8 février, lors d'une soirée étudiante, aux portes du Parc des expositions de Penfeld, et deux étudiants avaient succombé à leurs blessures, mardi 12 février.

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

La mise en œuvre de Natura 2000 déclenche bien des frondes

Ce programme européen, lancé en 1992, vise à protéger la faune et la flore menacées. La France a un retard important dans son application. Bruxelles menace de suspendre ses aides financières aux régions défaillantes. La situation est ainsi bloquée en Aquitaine

BORDEAUX

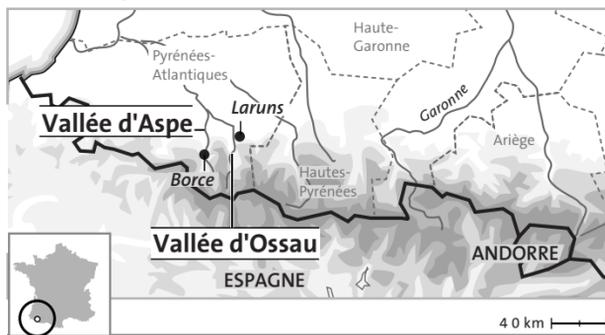
de notre correspondant régional
Le conseil régional d'Aquitaine vit sous le régime fragile d'une majorité relative, présidée par Alain Rousset (PS). L'assemblée compte huit élus Chasse, pêche, nature et tradition (CPNT). Lundi 11 février, ils ont fait adopter, avec le soutien de la droite et de l'extrême droite, une motion de soutien aux communes et structures intercommunales défavorables à la mise en place de la procédure européenne Natura 2000.

Le texte dénonce notamment « un procédé visant à conditionner l'octroi des aides européennes (...) à l'intégration forcée au réseau Natura 2000 ». Cette motion a failli être votée par les socialistes et les communistes, à condition que la phrase sur le « comportement anti-démocratique du ministre en charge du dossier », Yves Cochet, soit retirée. Car pour le reste, PS et PCF approuvaient largement le texte. En Aquitaine, la procédure Natura 2000 passe mal.

Fin décembre 2001, le préfet des Pyrénées-Atlantiques a envoyé, comme ses homologues de la région, une lettre demandant aux conseils municipaux de délibérer dans un délai de deux mois sur les sites susceptibles d'être classés au titre de Natura 2000. Une absence de réponse serait considérée comme un avis favorable. Il était souhaité qu'un vote négatif « s'appuie sur des considérations d'ordre scientifique », afin que le préfet puisse « en tenir compte avant de transmettre au ministre chargé de l'environnement ». Ce calendrier a déclenché une levée de boucliers dans les deux vallées béarnaises d'Ossau et d'Aspe.

Les élus voient mal comment ils pourraient apporter en deux mois

LA POLÉMIQUE COURT DANS DEUX VALLÉES



une réponse scientifique à des propositions qui leur paraissent « saugrenues », « excessives » ou « porteuses d'interdictions en chaîne ». Ils dénoncent un zonage très flou qui

laisse planer un doute sur les zones concernées. Ils craignent que Natura 2000 condamne à jamais des pratiques économiques et pastorales qu'ils jugent « indispensables ». Or

ces deux vallées sont les derniers sanctuaires de l'ours pyrénéen. L'animal était là bien avant les premières cartes postales en noir et blanc. Par exemple à Borce, au fond de la vallée d'Aspe, où l'on montre encore l'enclos où vécut des années durant Toto, l'ourson recueilli un jour de 1971 par des enfants. René Rose était déjà maire, comme à la naissance du Parc national, en 1967 : « Le parc nous a obligés à faire de gros sacrifices, à geler le tiers des 6 200 hectares de la commune, plaide-t-il. Le parc avait été créé pour l'ours. Mais l'ours vivait surtout à l'extérieur du parc. »

Quand, en 1991, le ministre de l'environnement, Brice Lalonde, a ajouté six réserves à la périphérie du parc, les élus ont fait front avec les bergers : on voulait mettre leur pays sous cloche. En 1993, son suc-

cesseur, Michel Barnier, a supprimé les réserves et installé, avec le département, l'Institut patrimonial du Haut-Béarn (IPH). Cet organisme arbitre les décisions qui concernent la périphérie du parc, chemins muletiers, clôtures, cabanes de bergers ou installations laitières. C'est lui qui rend les derniers arbitrages en cas de litige sur les dégâts causés par l'ours : on lui impute la perte de deux troupeaux en 2001.

LA FAUTE À L'OURS SLOVÈNE

Là commencent les tensions avec l'Etat. Dans les deux vallées, on est catégorique, il ne faut pas confondre l'ours slovène, réintroduit en 1996, avec celui des Pyrénées. Le premier serait un horrible prédateur, carnassier à 80 %, tandis que le pyrénéen ne serait qu'un joyeux

drille se nourrissant de miel et d'insectes, de glands et de châtaignes, qui ne mangerait qu'une brebis de temps en temps. Selon Charles Gerbet, chef du centre du Parc national à Laruns, il reste cinq spécimens entre les deux vallées des Pyrénées-Atlantiques, dont un slovène venu se joindre à la population autochtone, qui ne compte plus qu'une seule femelle. Il en resterait un autre dans les Hautes-Pyrénées, quatre ou cinq en Haute-Garonne.

L'ours de Slovaquie a semé la zizanie. A-t-il pris de mauvaises habitudes au cours des premiers mois de son implantation parce que les pratiques pastorales – des troupeaux en liberté – ne sont pas les mêmes que dans les vallées d'Ossau et d'Aspe, où les troupeaux sont parqués tous les soirs. Elus et bergers estiment qu'Etat et scientifiques ont joué les apprentis sorciers en introduisant l'ours slovène. Mais ce même Etat refuse, depuis 1998, de faire procéder aux analyses génétiques qui permettraient de dire avec certitude ce qu'a fait l'ours.

Ce refus a entraîné en décembre 2001 la démission du président de l'IPH. C'est dans ce contexte qu'est tombé le questionnaire Natura 2000, que même les élus Verts contestent : « Il y a eu un manque réel d'explication sur ce dossier de la part des préfetures », estime Marie-Christine Boureau, secrétaire du groupe au conseil régional. André Berdou, maire (PS) de Laruns, considère, lui, que Natura 2000 est « une idée louable ». Mais, précise-t-il, « je suis médecin. J'ai toujours appris que l'écologie était l'étude de l'être vivant dans son environnement. Je crois que l'homme en fait partie. On l'a peut-être un peu trop oublié. »

Le ministère de l'environnement compte maintenant sur la pédagogie

L'IDÉE est simple et plutôt noble. Le programme Natura 2000, lancé en 1992, vise à préserver la diversité biologique dans l'Union européenne. Les scientifiques estiment que près d'une espèce sur dix pourrait disparaître du continent d'ici vingt ans, Bruxelles a établi une liste d'animaux et de végétaux menacés et a chargé les Etats membres de délimiter des sites de protection.

La France est particulièrement sollicitée. Du fait de la diversité de son climat, elle dispose de la flore et de la faune la plus riche. Elle abrite 40 % des espèces recensées. Le pays a entrepris depuis 1995 un recensement des zones à classer dans le cadre de Natura. Le Muséum national d'histoire naturelle a inventorié 1 300 sites totalisant 13 % environ du territoire.

Mais, sept ans après, le beau dessein tourne à l'imbroglie. La France ne cesse d'être condamnée, par la Cour de justice européenne pour lenteur, par le Conseil d'Etat pour excès de précipitation. Un inventaire de mille sites a été transmis à Bruxelles, représentant moins de 5 % de l'espace

national. Insuffisant et incomplet, a estimé la Commission européenne, qui menace de suspendre les fonds structurels aux régions défaillantes, comme l'Aquitaine. Dans le même temps, une association cynégétique a fait annuler par le Conseil d'Etat la moitié de la liste française, pour manque de concertation.

AU CAS PAR CAS

Sur le terrain, une partie de la population oscille entre incompréhension et hostilité. Chasseurs, forestiers et agriculteurs, relayés par des élus, s'insurgent contre ce qu'ils estiment la création de « réserves d'Indiens ». Le flou entourant le statut des zones de conservation alimente la suspicion. Le niveau des interdits dépend en effet de l'espèce à protéger, impliquant un examen au cas par cas.

« Il ne s'agit pas d'une mise sous cloche, explique-t-on au ministère de l'environnement. La protection de la faune et de la flore n'est pas incompatible avec des activités humaines. » Mais, en juillet

2001, le Conseil d'Etat a annulé un arrêté préfectoral qui autorisait la plantation de vignobles dans une zone Natura 2000. Ailleurs, on craint pour le développement touristique, si aucun permis de construire ne peut plus être délivré.

La chasse pouvant être interdite dans certaines zones choisies pour la protection des oiseaux, les institutions cynégétiques sont devenues des opposantes systématiques au programme. Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) a fait de ce dossier un enjeu politique.

Face à la fronde, le ministère de l'environnement a décidé d'expliquer la démarche. Un guide grand public est en cours d'impression. Yves Cochet devait également installer, jeudi 14 février, un comité national de suivi Natura 2000, chargé d'expliquer le programme aux élus et aux populations concernés. Le gouvernement tente parallèlement d'obtenir de Bruxelles un aménagement du calendrier.

Benoît Hopquin

Pierre Cherruau



LA PEUGEOT 607 EST DOTÉE D'UN FILTRE À POLLENS, À POUSSIÈRES ET À ODEURS.
ET VOILÀ QUE L'AIR VOUS PARAÎT PRESQUE PARFUMÉ.

www.607.peugeot.fr

POUR VOUS OFFRIR UNE ATMOSPHÈRE PARFAITEMENT PURE, LA PEUGEOT 607 EST ÉQUIPÉE D'UN FILTRE À CHARBON ACTIF FILTRANT EN PERMANENCE LES POLLENS ET LES POUSSIÈRES. IL VOUS PROTÈGERA DE CERTAINS RISQUES D'ALLERGIE. LA PEUGEOT 607 NE POUVANT SE CONTENTER QUE DE LA PERFECTION, CE RETREEST ÉGALEMENT EFFICACE CONTRE LA PLURALITÉ DES MAUVAISES ODEURS, TOUT PARTICULIÈREMENT LES ODEURS PROVENANT DES HYDROCARBURES. POUR QUE L'AUTOMOBILE SOIT TOUJOURS UN PLAISIR.

607 
PEUGEOT

SUR les hauteurs de Tanger, dans le quartier ombragé dit de la Vieille Montagne, vit une princesse au regard de crépuscule et au visage hiératique, d'une beauté de gisante. Le teint mat, les pommettes hautes, l'iris châtaigne entouré d'un halo bleu-vert, elle porte depuis trente ans la seule tenue qui lui sied : voile de soie et djellaba classique, leurs teintes soigneusement assorties trahissant néanmoins la coquette d'une dame de 75 ans, dont les photos de jeunesse révèlent qu'elle porta un jour, avec élégance, le tailleur occidental. Elle se fonde ainsi aisément dans la foule du souk où elle aime faire son marché. Ou alors dans le bled, où elle va régulièrement rencontrer les femmes éleveuses, tisserandes ou cultivatrices. Car elle admet une passion pour les femmes. Elle le dit sans emphase. Elle les trouve courageuses, volontaires, généreuses, pragmatiques. Et si dignes. Elle les sait essentielles pour l'essor du Maroc et les déteste soumises. Elle les voudrait plus libres. Éduquées, dotées d'un travail qui les émancipe de leurs hommes. Indépendantes. Car le Coran, dit-elle, n'a jamais prescrit leur sujétion. « *Bien au contraire !* »

On l'appelle Lalla, qui est le titre donné aux princesses. Lalla Fatima Zohra. Et son histoire nous oblige à nous plonger dans un Maroc de légende, de tourments et de mille et une nuits. Disons à la fin du XIX^e siècle, lorsque meurt soudainement le grand sultan Moulay Hassan, parti guerroyer très loin de son palais, et que lui succède Moulay Abdelaziz, son fils favori, à peine âgé de 16 ans. Il était certes inexpérimenté, raconte Lalla Fatima Zohra, mais il se savait investi de la confiance de son père, lequel lui répétait depuis son plus jeune âge : « *Sois vigilant. Le Maroc, très convoité, a toujours su résister, même aux Ottomans. Tu devras le garder indépendant !* » Le sultan ne régna pas tout de suite, un grand vizir joua, pendant six ans, le rôle de régent, et Abdelaziz profita amplement des plaisirs de son nouveau palais de Marrakech, entouré d'innombrables serviteurs, esclaves et courtisans, et bientôt doté d'un harem considérable. Et puis, à partir de 1900, il prit enfin les rênes. Mal conseillé, mal entouré, mal inspiré, prodigue et dépensier, amateur de nouveautés et féru d'inventions européennes (bicyclettes, automobiles, boîtes à musique, appareils photographiques), bientôt contraint aux emprunts, accusé par les créanciers, les injonctions françaises et diverses rébellions, et finalement forcé de renoncer au trône, qui échut d'abord à l'un de ses demi-frères, Moulay Abdelhafid, et quatre ans plus tard à un autre, Moulay Youssef (père de Mohamed V), après la signature du protectorat français en 1912. Entre-temps, Abdelaziz avait dû s'exiler à Tanger, et installer, tant bien que mal, en plusieurs villas, chambellans, secrétaires, serviteurs, esclaves. Sans oublier concubines et épouses.

C'est de l'une d'elles, en 1927, que naquit Lalla Fatima Zohra. Sa seule fille. La prunelle de ses yeux. Était-ce en réaction à sa propre enfance cloîtrée ? Ou pour la protéger préventivement des séismes susceptibles d'ébranler toute position ? Le fait est qu'Abdelaziz, mûri et sage, refusa d'élever sa fille en princesse et s'appliqua à lui donner une éducation moderne et ouverte sur le monde. Le statut international de Tanger facilitait ce choix. « *La ville, se souvient la dame, était ouverte à tous les brassages, toutes les cultures, toutes les langues. Cette tolérance et cette diversité me manqueraient partout ailleurs.* »

Pour qu'elle ne soit pas la seule enfant de la maison, l'ancien sultan avait recueilli une quinzaine de fillettes orphelines ou de parents sans moyens. Elles allaient donc ensemble à l'école italienne, puis au collège français, révisaient ensemble leurs cours, Abdelaziz supervisant lui-même les devoirs, n'hésitant pas à punir ou corriger de quelques roustes sa fille, de nature très frondeuse. Il parlait longuement avec elle. De son passé de sultan et du protectorat, son cauchemar. De politique, et de tout ce qu'il lisait dans la presse internationale. « *Alors que les autres parents restaient éloignés des enfants, mon père préférait dîner tôt avec nous, racontait ses lectures, ses rencontres, car beaucoup de visiteurs, anglais, français, espagnols, venaient prendre le thé. Il était intraitable sur nos études. Il me disait : "Tu travailleras un jour pour ton pays, quelle que soit la façon. Il faut apprendre pour donner aux autres."* » Et, quand elle eut 7 ans, il l'emmena en vacances en France et ils marchèrent des jours entiers à Paris, Abdelaziz donnant la main à sa fille et priant sa femme, en djellaba, de dévoiler son visage. « *Je ne savais pas ce que je ferais de ma vie. Mais je ne voulais ni entraves ni soumission. Et je rêvais de liberté.* »

Seulement voilà : l'adolescence de la jeune fille se profilait, son père vint rapidement à lui parler mariage. « *Il avait, disait-il, trouvé l'homme idéal : le fils de son cousin préféré, disparu très jeune et calife de Tétouan, autrement dit vice-roi. Je n'en revenais pas. Et j'étais révoltée. Ah non. Ça n'allait pas. Il avait d'autres femmes, plusieurs enfants. Quand on est jeune, vous savez, on veut un mari rien que pour soi !* » Mais le père, sans cesse, revenait à la charge. « *C'est bien simple, disait-il, je l'aime comme toi !* » La princesse résista longtemps avant d'être un jour présentée au cali-



C. GRUND/IN. FLUN

LALLA,

Fille de sultan, cousine du roi, la princesse Lalla Fatima Zohra a consacré sa vie aux humbles et aux femmes du Maroc, auscultant sans répit les maux de son pays

LA PRINCESSE DES HUMBLÉS

fe. Et d'accepter d'être officiellement promise. La mort de son père survint bien avant le mariage, et Lalla Fatima Zohra, qui n'avait que 16 ans, devint le chef de la maison.

ELLE installa tout le monde dans une grande bâtisse, autrefois construite pour le Kaiser, qu'elle habite encore aujourd'hui : les enfants des anciens esclaves, les serviteurs attachés à son père, les concubines. « *Où seraient-ils tous allés ? Qu'advendrait-il de ces femmes que j'avais toujours connues et dont la vie était liée à mon père ? J'étais attachée à elles comme elles l'étaient à moi. Il m'appartenait d'en prendre soin jusqu'à leur mort.* » Le mariage eut lieu en 1949, avec faste et magnificence. En épousant le prince Moulay Hassan, vice-roi du Rif, Lalla Fatima Zohra manifestait surtout la cohésion de la dynastie alaouite. La rebelle entraînait dans le rang. L'album de photos du mariage est là, ouvert devant nous par son petit-fils, espérant qu'elle commente. Mais

la princesse tourne rapidement les pages, ne consentant qu'à quelques commentaires pudiques, un brin embarrassés. Oui, c'est vrai, les réjouissances ont duré plusieurs semaines et les invités sont venus par milliers. Oui, sur cette image, c'est bien le Glaoui de Marrakech, là le grand vizir, ici

tes et chapiteaux dressés pour les convives, des batteries de cadeaux. C'était énorme. Et c'était angoissant. Voyez donc la mariée, apparue uniquement le dernier jour pour faire en carrosse les trois derniers kilomètres la séparant du palais de Tétouan, où l'attendait son mari. Elle est splendide, mais sûre-

« Je ne savais pas ce que je ferais de ma vie. Mais je ne voulais ni entraves ni soumission. Et je rêvais de liberté »

encore les dignitaires espagnols, là les représentants des tribus du nord, et les hommes bleus du Sahara. Et puis, bien sûr, le prince héritier, le futur Hassan II. Oui, il y eut des fantasias, des compétitions sportives, des défilés, des concerts, des représentations théâtrales, des festins, des centaines de ten-

ment pas radieuse. Rongée de timidité et d'inquiétude. Au moins montre-t-elle son visage, posant pour les photographes au bras de son époux. C'était la première fois qu'une mariée royale apparaissait ainsi. Selon sa volonté. « *Mon mari comprenait. C'était un homme moderne et il savait parfaite-*

ment comment mon père m'avait élevée. » De sa vie au palais royal de Tétouan, on saura peu de choses. Son mari trône en majesté, les timbres portent son effigie, le protocole est d'une pesanteur effarante. Lalla Fatima Zohra fait de son mieux pour s'adapter à ses obligations, confinée aux réceptions de femmes. Et elle piaffe. Elle ne pourra rien révolutionner, mais elle leur dit, à ces femmes qu'elle rencontre, que l'éducation est leur chance, que le Coran leur donne des droits, qu'elles ne sont pas subalternes, que la résignation serait défective. Elle a de l'influence, la princesse. Elle est « chérifa », autrement dit descendante du Prophète, et garante du respect de l'islam.

MAIS le harem, la cour et l'étiquette ne font pas son affaire. « *Je m'échappais tout le temps à Tanger retrouver ma famille.* » Après la proclamation de l'indépendance tant attendue du Maroc, le califat est supprimé et l'ancien vice-roi nommé ambassadeur en Grande-Bretagne, et puis en Italie. Lalla Fatima Zohra part donc en Europe. C'est à son retour au Maroc, en 1969, que le roi Hassan II, avisé de sa passion pour la cause des femmes, lui propose de créer l'Union des femmes marocaines. Qu'avait-il alors en tête, lui qui n'admettait pas qu'on prononce les mots de pauvreté du peuple et dont le harem ne cessait de s'étendre ? La princesse en tout cas saisit l'occasion de faire de l'émancipation des femmes son combat. Oh, sans éclat. Sans scandale. Sans le moindre dérapage verbal qui puisse susciter l'inquiétude du souverain ou des religieux. Mais avec une efficacité qui fait dire à une avocate, qui l'observe depuis près de trente ans, que la princesse « *menait résolument la guerre, mais en douce.* »

Elle va en effet sillonner le Maroc, visiter les villages, foncer avec sa voiture dans les endroits les plus reculés dépourvus d'eau, découvrir, stupéfaite, la misère et l'analphabétisme, le manque d'hygiène, de soins, les grossesses multiples, l'incroyable mortalité maternelle. Elle écoute la détresse des femmes battues, répudiées, divorcées sans pension. Elle passe au crible chaque région, arpente les marchés, étudie les coutumes propres à chacune afin de faire des propositions socialement acceptables par tous. Elle quadrille le pays d'associations féminines, incitant les femmes à se regrouper, s'informer sur leurs droits, unir leurs forces. Elle les supplie d'envoyer leurs filles à l'école, de reculer l'âge du mariage et de créer elles-mêmes les conditions de leur autonomie financière. Elle se déplace avec des femmes médecins, pharmaciennes, juristes, crée des centres d'information et d'écoute, initie écoles, ateliers et formations, installe des centaines de coopératives, prône les microcrédits. Et, plus tard, pousse les femmes à se présenter en masse aux élections. D'une voix limpide, elle dit les mots réputés inconvenants : « *pauvreté* », « *contraception* », « *sida* », « *émancipation* ». Parlons-en, dit-elle. Ce n'est pas seulement l'affaire des femmes. C'est l'affaire de la famille et de toute la société. Son statut de princesse ouvre toutes les portes et désamorce les critiques. Quel homme oserait interdire à sa femme d'aller entendre la cousine du roi ? Et qui lui reprocherait à elle, la chérifa, consultée par les oulémas, de contredire le Coran ?

« *Quel visage odieux donne-t-on aujourd'hui de l'islam ! Que de contre-vérités, de détournements, de falsifications ! Ce Ben Laden a fait un mal fou ! Et c'est une honte de tirer du Coran un message de violence, de fanatisme et d'intolérance. Savez-vous que le roi Hassan II avait qualifié Khomeiny de youyou ? Quant aux femmes... Il suffit de lire le Coran pour voir qu'elles n'y sont jamais en retrait. Celle du Prophète elle-même s'exprimait, prêchait, et tenait un commerce. La femme est l'égal de l'homme, doit jouir de la même éducation et doit prendre une part identique à la vie sociale et économique du pays. Les hommes, bien sûr, ont toujours eu tendance à abuser du pouvoir. C'est pour cela que toutes les femmes doivent conquérir leur autonomie financière. Les hommes les en respecteront davantage et elles-mêmes gagneront en assurance, en dignité, en liberté aussi. Le voile ? Allons ! Aucun texte n'a jamais obligé une femme à se voiler ! Je porte la djellaba, travaille avec de jeunes femmes en minijupes, et ma petite-fille adore les pantalons. Chacun sa liberté, bien sûr !* »

Pas une militante qui ne sache combien la polygamie et la répudiation répugnent à la princesse. Et combien elle recommande aux femmes de prendre les devants en faisant inscrire dans leur contrat de mariage un maximum de clauses. Elle reste pourtant discrète quand on aborde le thème, au grand regret des féministes marocaines. Pas question de choquer les oulémas ou de donner aux islamistes matière à s'enflammer. Mais bien des femmes comptent sur son influence pour faire évoluer leur statut. « *Hassan II la recevait, dit une proche, le jeune roi va la voir. Nuance.* » C'est vrai. Et la manière dont elle se félicite que le mariage de Mohammed VI ait été annoncé officiellement et qu'il ait choisi une jeune femme ingénieur et de milieu modeste montre qu'elle croit ouverte une nouvelle ère. Persuadée que « *la femme est l'avenir du Maroc* ». Et que « *Sa Majesté, adorable, en est pleinement consciente.* »

Lettre d'Amérique, les raisons d'un combat

L est parfois nécessaire pour une nation de se défendre par les armes. Parce que la guerre est une affaire sérieuse, entraînant le sacrifice de précieuses vies humaines, la conscience exige que ceux qui la font expriment clairement le raisonnement moral qui sous-tend leurs actes, afin que les parties en présence et le monde entier soient avertis, sans ambiguïtés, des principes qu'ils défendent.

Nous affirmons cinq vérités fondamentales qui s'appliquent à tous les peuples sans distinction :

1. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en droits et en dignité. [Déclaration universelle des droits de l'homme, ONU, article premier.]

2. Le sujet fondamental de la société est la personne humaine. Un gouvernement a pour rôle légitime de protéger et d'entretenir les conditions de l'épanouissement humain.

3. Les êtres humains sont naturellement enclins à chercher la vérité sur le sens et les fins dernières de la vie.

4. La liberté d'opinion et la liberté de culte sont des droits inviolables de la personne humaine.

5. Tuer au nom de Dieu est contraire à la foi en Dieu. C'est la plus grande trahison de l'universalité de la foi religieuse.

Nous nous battons pour nous défendre et pour défendre ces principes universels.

Quelles sont les valeurs américaines ?

Depuis le 11 septembre, des millions d'Américains se demandent, mutuellement et à eux-mêmes : pourquoi ? Pourquoi sommes-nous la cible de ces odieuses attaques ? Pourquoi ces gens veulent-ils nous tuer ? Nous reconnaissons que notre nation a parfois fait preuve d'arrogance et d'ignorance envers d'autres sociétés. Notre nation a par-

Les croyants américains ont souvent éprouvé quelque difficulté à concilier vérité religieuse et liberté religieuse. La question n'est toujours pas réglée, d'ailleurs

fois conduit des politiques mal orientées et injustes. Nous avons trop souvent, en tant que nation, failli à nos propres idéaux. Nous ne pouvons pas imposer des principes moraux à d'autres sociétés si, dans le même temps, nous ne reconnaissons pas nos propres manquements à ces mêmes principes. Nous sommes unanimement convaincus – et sûrs en cela d'être approuvés par tous les hommes de bonne volonté dans le monde – que l'invocation de telle ou telle faute spécifique en matière de politique étrangère ne peut en aucun cas justifier, ni même servir d'argument préalable pour le massacre massif d'innocents.

En outre, dans une démocratie comme la nôtre, où le pouvoir des gouvernants émane du consentement des gouvernés, la politique s'enracine au moins partiellement dans la culture, les valeurs et les priorités de la société dans son ensemble.

Bien que nous ne prétendions pas connaître en profondeur les motivations de nos agresseurs et de leurs sympathisants, ce que nous en savons donne à penser que leurs griefs s'étendent bien au-delà des seules considérations politiques. Après tout, les tueurs du 11 septem-

bre n'ont émis aucune exigence particulière ; en ce sens, on peut dire qu'ils ont tué pour tuer. Le chef d'Al-Qaida a défini les « frappes bénies » du 11 septembre comme des coups portés contre l'Amérique « capitale du monde des infidèles ». Il faut donc en déduire que nos agresseurs visent non seulement notre gouvernement mais notre société tout entière, notre mode de vie en général. En réalité, leurs griefs s'adressent fondamentalement non pas à notre gouvernement mais à ce que nous sommes. Alors, que sommes-nous ? Quelles sont nos valeurs ? D'aucuns, y compris de nombreux Américains et notamment plusieurs signataires de cette lettre, considèrent que certaines valeurs américaines sont peu attrayantes, voire nuisibles. Le consumérisme comme mode de vie. La liberté conçue comme une absence de règles. L'idée que l'individu est son propre maître, se façonne lui-même et ne doit rien à personne, ou presque. L'affaiblissement du mariage et de la vie de famille. Sans compter l'énorme réseau de communications et de productions culturelles en tout genre qui glorifie sans relâche ces valeurs, qu'elles soient bien ou mal venues, et les diffuse dans presque tous les coins du monde.

Une lourde tâche nous incombe, à nous Américains, et pas seulement depuis le 11 septembre : nous devons regarder en face, objectivement, ces aspects peu attrayants de notre société et nous efforcer de les améliorer. Nous nous y attelons. Cela dit, l'Amérique propose aussi d'autres valeurs – que nous considérons comme nos idéaux fondateurs et qui définissent plus précisément notre mode de vie –, très différentes des premières et beaucoup plus engageantes, non seulement pour les Américains mais pour les peuples du monde entier. Nous en mentionnerons brièvement quatre.

La 1^{re} est la conviction que la dignité humaine est un droit inné pour toute personne et que, par conséquent, toute personne doit être traitée comme une fin et non comme un moyen.

Les fondateurs des Etats-Unis, se basant sur la tradition de la loi naturelle autant que sur l'assertion religieuse fondamentale selon laquelle tous les hommes ont été créés à l'image de Dieu, ont posé comme « évidente en soi » la notion d'égale dignité pour tous. L'expression politique la plus nette de cette croyance en une dignité humaine transcendante est la démocratie. Son expression culturelle la plus nette a été, pour les générations récentes aux Etats-Unis, la réactualisation et l'extension du principe d'égale dignité à toutes les personnes indépendamment de leur sexe, de leur race ou couleur de peau.

La 2^e conséquence immédiate de la 1^{re} est la conviction qu'il existe des vérités morales universelles (que les fondateurs de notre nation appellèrent « lois de la Nature et de la nature de Dieu ») et qu'elles s'appliquent à tous. Les témoignages les plus éloquents de notre fidélité à ces vérités se trouvent dans notre Déclaration d'indépendance, dans le discours d'adieu de George Washington, le discours de Gettysburg et le second discours inaugural d'Abraham Lincoln et la lettre de la prison de Birmingham du Dr Martin Luther King.

La 3^e est la conviction que notre connaissance individuelle et collective de la vérité étant imparfaite, les désaccords sur ces valeurs doivent être discutés avec civilité et tolérance sur la foi d'une argumentation raisonnable.

La 4^e est la liberté d'opinion et la liberté de culte. Ces libertés intrinsèquement liées sont considérées, dans notre pays et ailleurs, comme un reflet de la dignité humaine fondamentale et comme une condition préalable aux autres libertés individuelles.

Pour nous, ce que ces valeurs ont de plus frappant, c'est qu'elles s'appliquent à tous sans distinction et ne peuvent donc être utilisées pour dénier à qui que ce soit le respect de sa race, de sa langue, de sa mémoi-



PHOTOS D. R.

FRANCIS FUKUYAMA, AVEC SON BEST-SELLER MONDIAL LA FIN DE L'HISTOIRE (1992), TRADUIT EN PLUS DE 20 LANGUES, A ÉTÉ PROPULSÉ EN QUELQUES ANNÉES AU SOMMET DE LA NOTORIÉTÉ. CRITIQUÉ – PARFOIS DUREMENT –, BOUSCULÉ PAR LA TRAGÉDIE DU 11 SEPTEMBRE 2001, IL RESTE LE PROPHÈTE INÉBRANLABLE DE LA MONDIALISATION DU MODÈLE DÉMOCRATIQUE LIBÉRAL.



SAMUEL HUNTINGTON EST L'AUTRE « THÉORICIEN-PROPHÈTE » CONTROVERSÉ DE LA SCÈNE INTELLECTUELLE AMÉRICAINE AVEC SA VISION DU « CHOC DES CIVILISATIONS », QUI PARUT À CERTAINS TROUVER UN DÉBUT D'APOCALYPTIQUE CONFIRMATION AVEC L'EFFONDREMENT DES TOURS DU WORLD TRADE CENTER.



DANIEL PATRICK MOYNIHAN, ANCIEN SÉNATEUR DÉMOCRATE... ET NON CONFORMISTE DE NEW YORK (1976-2001), A APPARTENU À QUATRE ADMINISTRATIONS SUCCESSIVES (KENNEDY, JOHNSON, NIXON ET FORD). MAIS IL EST AVANT TOUT UNE CONSCIENCE MORALE DES ÉTATS-UNIS.



DAVID BLANKENHORN A MENÉ SA PREMIÈRE CROISADE EN DÉNONÇANT « L'AMÉRIQUE SANS PÈRES » ET L'AFFAIBLISSEMENT DE LA PATERNITÉ. IL A FONDÉ EN 1987 L'INSTITUTE FOR AMERICAN VALUES, ORGANISME PRIVÉ DE RECHERCHES QUI SE PRÉOCCUPE AUSSI BIEN DE LA FAMILLE QUE DE LA CITOYENNETÉ AUX ÉTATS-UNIS.

re, de sa religion. C'est pourquoi tout le monde peut en principe devenir américain. En principe et dans les faits. Des gens accourent de partout vers notre pays pour, comme le dit une statue dans le port de New York, pouvoir respirer librement et, assez rapidement, deviennent américains. Aucune autre nation dans l'Histoire n'a aussi explicitement forgé son identité – sa Constitution, ses textes fondateurs et même sa propre perception de soi – sur la base des valeurs humaines universelles. Pour nous, ce fait prime tout dans ce pays.

Certains soutiennent que ces valeurs ne sont pas du tout universelles, mais spécifiquement occidentales et notamment chrétiennes. Considérer ces valeurs comme universelles serait, d'après eux, nier le caractère distinctif des autres cultures. [Pour les uns, c'est une façon de condamner ces « autres » cultures, présumées trop attardées ou trop aveuglées par de fausses croyances pour comprendre ce que nous appelons dans cette lettre valeurs humaines universelles ; pour d'autres, c'est une façon de reprendre à leur compte (généralement l'une de) ces cultures présumées indifférentes à ces valeurs. Nous désapprouvons ces deux visions.]

Nous ne sommes pas d'accord. Nous reconnaissons que notre civilisation y est pour beaucoup mais nous croyons que tous les hommes ont été créés égaux. Nous croyons que la liberté humaine est universellement possible et désirable. Nous croyons que certaines vérités morales fondamentales sont reconnues partout dans le monde. Nous approuvons l'assemblée internationale d'éminents philosophes qui, à la fin des années 1940, ont participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU et ont conclu que certaines idées morales sont tellement répandues qu'elles « peuvent être considérées comme inhérentes à la nature de l'homme en tant que membre d'une société ».

Avec optimisme, mais rigueur, nous faisons nôtres les propos du Dr Martin Luther King lorsqu'il dit que, si l'arc de l'univers moral est vaste, il s'incurve vers la justice, non seulement pour quelques privilégiés mais pour tous.

Une fois encore, en nous penchant sur notre propre société, force est de constater que de trop nombreuses failles séparent nos idéaux de notre conduite. Mais, Américains en temps de guerre et de crise mondiale, nous tenons à rappeler que le meilleur de ce que nous appelons trop facilement les « valeurs américaines » n'est pas l'apanage de la seule Amérique : c'est l'héritage commun de l'humanité et donc un fondement possible de l'espoir en une communauté mondiale basée sur la paix et la justice.

La question de Dieu

Depuis le 11 septembre, des millions d'Américains se demandent, mutuellement et à eux-mêmes : « Et Dieu dans tout ça ? » Des crises de cette amplitude nous contraignent à revenir sur les premiers principes. Devant l'horreur de ce qui s'est produit, et face au danger de ce qui risque de se produire encore, nombre d'entre nous posent la question : la foi religieuse fait-elle partie de la solution ou du problème ? Les signataires de cette lettre sont issus de diverses traditions religieuses et morales, parfois laïques. Nous sommes unanimement convaincus que l'invocation de Dieu pour tuer ou estropier des êtres humains est immorale et contraire à la foi en Dieu. Nombre d'entre nous croient que nous sommes soumis au jugement de Dieu. Aucun de nous ne croit que Dieu nous ait jamais commandé de nous entre-tuer. En vérité, une telle attitude, qu'on l'appelle « guerre sainte » ou « croisade », est non seulement une violation des principes fondamentaux de la justice mais la négation même de la foi religieuse, puisqu'elle transforme Dieu en une idole au service de desseins humains.

Notre propre nation fut jadis engagée dans une grande guerre de Séces-

sion, où chaque camp pensait que Dieu s'opposait au camp adverse. Dans son second discours inaugural de 1865, le 10^e président des Etats-Unis, Abraham Lincoln, a tranché la question : « Les voies du Seigneur sont impénétrables. » Ceux qui nous ont attaqués le 11 septembre ont clamé ouvertement qu'ils menaient une guerre sainte. Et beaucoup, parmi ceux qui les soutiennent ou sympathisent avec eux, invoquent de même le nom de Dieu et semblent reprendre à leur compte l'argument de la guerre sainte. Pour comprendre à quel point cette façon de penser est désastreuse, il nous suffit, à nous Américains, de nous rappeler notre propre histoire et celle de l'Occident. Les guerres de religion et le sectarisme chrétien ont déchiré l'Europe pendant près d'un siècle. Aux Etats-Unis aussi, on a vu des tueries perpétrées au moins en partie au nom d'une foi religieuse. A l'égard de ce fléau, aucune civilisation, aucune tradition religieuse n'est sans tache.

La personne humaine est fondamentalement portée vers la recherche du savoir. Evaluer, choisir, déter-

minier des raisons de chérir ce que nous chérissons, tel est le propre de l'homme. Pourquoi sommes-nous nés ? Qu'advient-il de nous après notre mort ? Voilà autant de questions, posées par ce besoin intrinsèque de savoir, qui nous amènent à nous interroger sur les fins dernières, notamment sur le problème de Dieu. Certains des signataires de cette lettre pensent que l'homme est par nature « religieux », au sens où chacun, même celui qui ne croit pas en Dieu ou n'adhère à aucune religion révélée, fait des choix essentiels et réfléchit sur les valeurs ultimes. Tous les signataires de cette lettre reconnaissent que la foi et les institutions religieuses sont, ici et là dans le monde, des bases importantes de la société civile, qui ont souvent produit des résultats bénéfiques et apaisants mais ont parfois aussi été des facteurs de division et de violence. Quelles réponses les dirigeants et la société civile peuvent-ils apporter à ces problèmes humains et sociaux fondamentaux ? Première possibilité : mettre hors la loi et réprimer la religion. Deuxième possibilité : adopter une idéologie laïque, c'est-à-dire un scepticisme affiché ou une réelle hostilité envers la religion présumant que la religion, notamment l'expression publique de la conviction religieuse, est par elle-même source de problèmes.

Troisième possibilité : la théocratie, c'est-à-dire l'instauration d'une religion unique, prétendue seule vraie religion, imposée à l'ensemble du corps social et donc entièrement financée et réglementée par l'Etat. Nous nous prononçons contre chacune de ces trois réponses. La répression légale porte radicalement atteinte aux libertés publiques, elle est incompatible avec une société démocratique. Bien que l'idéologie laïque semble de plus en plus, dans notre société, emporter l'adhésion des jeunes générations, nous la désapprouvons parce qu'elle vient à l'encontre de la légitimité d'une partie importante de la société civile et tend à nier l'existence de ce que l'on peut considérer avec quelque raison comme une dimension importante de la personne humaine. [A ce sujet, les avocats de la laïcité surestiment sans doute la capacité des sociétés humaines à se passer de « religion », même en théorie. En outre, ils mesurent mal, même en acceptant leurs propres prémisses, les conséquences sociales de la

Aucune autre nation dans l'Histoire n'a aussi explicitement forgé son identité – sa Constitution, ses textes fondateurs et même sa propre perception de soi – sur la base des valeurs humaines universelles. Pour nous, ce fait prime tout dans ce pays

suppression de la religion traditionnelle. Car, si nous considérons la religion comme une valeur ultime, le vingtième siècle a offert au monde deux exemples terrifiants – le nazisme en Allemagne, le communisme en Union soviétique – de religions laïques, qu'on peut appeler religions de substitution, toutes deux destinées à éradiquer la foi religieuse traditionnelle (en fait, une foi concurrente) et toutes deux parfaitement indifférentes à la dignité humaine et aux droits de l'homme fondamentaux.]

Enfin, même si la théocratie a déjà été en usage dans l'histoire de l'Occident (hors Etats-Unis), nous la désapprouvons aussi pour des raisons à la fois sociales et théologiques. Socialement, la religion d'Etat s'oppose à la liberté de culte, un droit de l'homme fondamental. En outre, un contrôle étatique de la religion risque d'exacerber les conflits religieux et, plus grave encore peut-être, de menacer la vitalité et l'authenticité des institutions religieuses. Théologiquement, même pour les fidèles fermement convaincus de la vérité de leur foi, la coerci-

tion en matière religieuse est en définitive une violation de la religion elle-même, puisqu'elle prive les autres du droit de répondre librement et dignement à l'invitation du Créateur.

La société américaine, dans ce qu'elle a de meilleur, s'emploie à faire en sorte que foi et liberté aillent de pair, chacune rehaussant l'autre. Nous avons un régime laïque – nos dirigeants politiques ne sont pas des dirigeants religieux – mais notre société est de loin la plus religieuse du monde occidental. Notre nation respecte profondément la liberté et la diversité religieuses, y compris les droits des non-croyants, mais proclame dans ses tribunaux et inscrit sur chacune de ses pièces de monnaie la devise : « In God We Trust. » Politiquement, notre séparation de l'Eglise et de l'Etat vise à maintenir la politique dans sa sphère propre, en limitant le pouvoir d'intervention de l'Etat dans les affaires religieuses et en obligeant ainsi le gouvernement à assoier sa légitimité et ses actes sur des bases morales qu'il n'a pas inventées lui-même. Spirituellement, notre séparation de l'Eglise et de l'Etat permet à la religion d'être religion, en la détachant du pouvoir coercitif du gouvernement. En bref, nous nous efforçons de séparer l'Eglise et l'Etat pour la protection et la vitalité de l'une et de l'autre.

Les croyants américains ont souvent éprouvé quelque difficulté à concilier vérité religieuse et liberté religieuse. La question n'est toujours pas réglée, d'ailleurs. Notre fonctionnement social et constitutionnel requiert, presque par définition, de constants débats, ajustements, délibérations et compromis. C'est le fait, voire la cause, d'un certain tempérament national voulant que les croyants les plus convaincus de la vérité de leur foi respectent, non par compromis mais au nom même de cette foi, ceux qui choisissent une voie différente.

Comment diminuer, au XXI^e siècle, la méfiance, la haine et la violence induites par la religion ? Les réponses à cette question sont nombreuses, bien sûr, mais en voici quelques-unes : en approfondissant et en renouvelant notre conception de la religion par la reconnaissance de la liberté religieuse comme droit fondamental pour tous les peuples de toutes les nations.



MICHAEL WALZER, PHILOSOPHE, HISTORIEN DE LA PENSÉE POLITIQUE, A POSÉ DANS UN LIVRE CÉLÈBRE (1977, 2^e ÉDITION EN 1992, TRADUCTION FRANÇAISE EN 1999) UNE QUESTION REDEVENUE D'UNE BRÛLANTE ACTUALITÉ : Y-A-T-IL DES GUERRES JUSTES ET DES GUERRES INJUSTES ? POUR WALZER, LA RÉPONSE EST : OUI, IL EXISTE UNE « RÉALITÉ MORALE DE LA GUERRE »



ROBERT PUTNAM DOIT ESSENTIELLEMENT SA NOTORIÉTÉ À SON CONSTAT ARGUMENTÉ DE LA « DISPARITION DE L'AMÉRIQUE CIVIQUE ». LA SOCIÉTÉ ET LA CULTURE AMÉRICAINE SONT EN VOIE DE FRAGMENTATION PÉRILLEUSE, SOUTIEN CET UNIVERSITAIRE, POUR QUI LA TÉLÉVISION EST L'EXPLICATION DÉTERMINANTE D'UN TEL PHÉNOMÈNE.



MICHAEL NOVAK, CONSERVATEUR, MEMBRE DE L'AMERICAN ENTERPRISE INSTITUTE, A BEAUCOUP ÉCRIT : LE CATHOLICISME, LES AFFAIRES, LE « CAPITALISME DÉMOCRATIQUE » SONT QUELQUES-UNS DE SES THÈMES FAVORIS.



AMITAI ETZIONI, SOCIOLOGUE, « PAPE » DE LA SOCIO-ÉCONOMIE, COMMUNAUTARISTE, A ÉTÉ OFFICIER DES TROUPES AÉROPORTÉES ISRAËLIENNES. IL A CONSEILLÉ LE PRÉSIDENT CARTER, INSPIRÉ BILL CLINTON PREMIÈRE MANIÈRE ET SERVI PLUS D'UNE FOIS DE RÉFÉRENCE À TONY BLAIR.

Une guerre juste ?

Nous reconnaissons que toute guerre est terrible et n'est, au fond, que l'expression d'un échec diplomatique. Nous savons aussi que la frontière entre le bien et le mal n'est pas une frontière entre deux nations, encore moins entre deux religions ; c'est une ligne de démarcation tracée dans le cœur de chaque être humain. En fin de compte, ceux d'entre nous – juifs, chrétiens, musulmans et autres – qui sont des gens de foi savent très bien que leur devoir, inscrit dans leurs saintes écritures respectives, leur commande d'être miséricordieux et de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la guerre et vivre en paix.

Cependant, la raison et une réflexion morale attentive nous enseignent que, face au mal, la meilleure riposte consiste à y mettre fin. Il arrive que la guerre soit non seulement moralement permise mais moralement nécessaire, pour répondre à d'ignominieuses

démonstrations de violence, de haine et d'injustice. C'est le cas aujourd'hui.

L'idée de « guerre juste » s'enracine dans maintes traditions morales laïques et religieuses du monde. Les enseignements juifs, chrétiens et musulmans, par exemple, contiennent tous des réflexions sur la guerre juste. Bien sûr, certains estiment, au nom du réalisme, que la guerre est essentiellement un conflit d'intérêts et réfutent la pertinence de toute analyse morale. Ce n'est pas notre avis. [Les approches intellectuelle et morale de la guerre comme phénomène humain peuvent se diviser en quatre écoles de pensée. La première peut être appelée le réalisme : la croyance que la guerre est fondamentalement une question de pouvoir, d'intérêt, de nécessité, de survie, qui écarte donc l'analyse morale abstraite. La deuxième peut être appelée guerre sainte : la croyance que Dieu autorise la coercition et le meurtre des incroyants ou que l'émergence d'une idéologie laïque particulière autorise la coercition et leur meurtre des incroyants. La troisième peut être appelée pacifisme : la croyance que toute guerre est intrinsèquement immorale. Et la quatrième est typiquement appelée guerre juste, la croyance que la raison morale universelle, également nommée loi morale naturelle, peut et doit s'appliquer à la guerre. Les signataires de cette lettre s'opposent largement à la première école de pensée. Nous rejetons la deuxième sans équivoque, quelle que soit la forme qu'elle prenne, qu'elle émane de notre société (notre « camp ») et se propose de la défendre ou du camp qui veut notre perte. Certains des signataires de cette lettre sont séduits par la troisième école de pensée (particulièrement l'idée que la non-violence ne signifie pas la capitulation, la passivité ou le refus de défendre la justice, bien au contraire), même si nous nous en démarquons respectueusement, non sans crainte et tremblement. Notre groupe dans son ensemble est plutôt enclin à se ranger du côté de la quatrième école de pensée.]

La déconsidération de la morale face à la guerre est en soi une position morale : celui qui rejette la raison accepte la dérégulation des relations internationales et capitule devant le cynisme. Faire entrer la guerre dans le cadre d'un raisonnement moral objectif, c'est tenter de fonder la société civile et la communauté internationale sur la justice. Les principes de la guerre juste nous enseignent que les guerres d'agression et de conquête ne sont jamais acceptables. On n'a pas le droit de faire la guerre pour la gloire de son pays, pour venger des torts passés, pour conquérir des territoires ou pour quelque autre motif non défensif. La première justification morale de la guerre est la protection de l'innocent contre le mal. Saint Augustin, dont l'ouvrage *La Cité de Dieu* est une contribution essentielle à la réflexion sur la guerre juste, soutient (faisant écho à Socrate) que, pour le chrétien, il vaut mieux endurer le mal que le commettre. Mais le renoncement à l'autodéfense, qui est un engagement personnel, peut-il être moralement imposé à autrui ? Pour saint Augustin, et pour la plupart des autres tenants de la guerre juste, la réponse est non. Si l'on a la preuve incontestable qu'un recours à la force peut empêcher le massacre d'innocents incapables de se défendre par eux-mêmes, alors le principe moral de l'amour du prochain nous ordonne de recourir à la force.

On ne peut pas légitimement faire la guerre lorsque le danger est minime, douteux, de conséquence incertaine ou peut être vaincu par la négociation, l'appel à la raison, la médiation d'une tierce partie ou autres moyens non violents. [Certains estiment que l'argument du « dernier ressort » dans la théorie de la guerre juste – en substance, l'idée que toute alternative raisonnable et plausible doit être explorée avant de recourir à la force – suppose que le recours aux armes doit être approuvé par une instance internationale reconnue, telle que l'ONU. Cette proposition est problématique. D'abord, c'est une nouveauté : historiquement, l'approbation internationale n'a jamais été considérée par les théoriciens de la guerre juste comme une juste exigence. Ensuite, rien ne prouve qu'une instance internationale comme l'ONU soit la mieux inspirée pour décider quand, et dans quelles conditions, un recours aux armes est justifié, sans oublier que l'effort engagé pour faire appliquer ses décisions compromettrait inévitablement sa mission première qui est humanitaire. Selon un observateur, ancien assistant du secrétaire général de l'ONU,

ENOLA AIRD, CHERCHEUSE RATTACHÉE À L'INSTITUTE FOR AMERICAN VALUES, DIRIGE LE MOTHERHOOD PROJECT. **JOHN ATLAS** EST LE FONDATEUR ET LE PRÉSIDENT DU NATIONAL HOUSING INSTITUTE, GROUPE DE RÉFLEXION CONSACRÉ AUX PROBLÈMES DE LA PAUVRETÉ, DU RACISME, DE L'EMPLOI, DE L'ÉDUCATION. **JAY BELSKY** EST PROFESSEUR ET DIRECTEUR DE L'INSTITUTE FOR THE STUDY OF CHILDREN, FAMILIES AND SOCIAL ISSUES DE BIRKBECK COLLEGE (UNIVERSITÉ DE LONDRES). **DAVID BLANKENHORN** A FONDÉ L'INSTITUTE FOR AMERICAN VALUES, DONT IL EST LE PRÉSIDENT. **DAVID BOSWORTH** EST ÉCRIVAIN. **R. MAURICE BOYD** EST PASTEUR DE L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE À NEW YORK. **GERARD V. BRADLEY** EST PROFESSEUR DE DROIT À L'UNIVERSITÉ DE NOTRE-DAME (ILLINOIS). **MARGARET F. BRINIG** EST PROFESSEUR DE DROIT À L'UNIVERSITÉ DE L'IOWA. **ALLAN CARLSON** EST PRÉSIDENT DU HOWARD CENTER FOR FAMILY, RELIGION AND SOCIETY. **KHALID DURÂN** EST RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE TRANSISLAM MAGAZINE. **PAUL EKMAN** EST PROFESSEUR DE PSYCHOLOGIE AU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE À L'UNIVERSITÉ DE CALIFORNIE (SAN FRANCISCO). **JEAN BETHKE ELSHTAIN** EST PROFESSEUR D'ÉTHIQUE SOCIALE ET POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ DE CHICAGO, ELLE ÉCRIT RÉGULIÈREMENT DANS *THE NEW REPUBLIC*. **AMITAI ETZIONI** EST PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE À L'UNIVERSITÉ GEORGE-WASHINGTON. **HILLEL FRADKIN** EST LE PRÉSIDENT DE L'ETHICS AND PUBLIC POLICY CENTER. **SAMUEL G. FREEDMAN**, ANCIEN REPORTER AU *NEW YORK TIMES*, EST PROFESSEUR À L'ÉCOLE DE JOURNALISME DE L'UNIVERSITÉ COLUMBIA. **FRANCIS FUKUYAMA** EST PROFESSEUR D'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE À LA JOHNS HOPKINS SCHOOL OF ADVANCED INTERNATIONAL STUDIES. **WILLIAM A. GALSTON**, SPÉCIALISTE DE THÉORIE POLITIQUE, EST PROFESSEUR À LA SCHOOL OF PUBLIC AFFAIRS DE L'UNIVERSITÉ DU MARYLAND. IL A FAIT PARTIE DE LA PREMIÈRE ADMINISTRATION CLINTON. **CLAIRE GAUDIANI**, ANCIENNE PRÉSIDENTE DU CONNECTICUT COLLEGE,

EST DIRECTRICE DE RECHERCHE À LA FACULTÉ DE DROIT DE YALE. **ROBERT P. GEORGE** EST PROFESSEUR DE JURISPRUDENCE ET DE SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ DE PRINCETON. **NEIL GILBERT** EST PROFESSEUR DE SCIENCES SOCIALES À L'UNIVERSITÉ DE CALIFORNIE (BERKELEY). **MARY ANN GLENDON** EST PROFESSEUR DE DROIT À LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ HARVARD. **NORVAL D. GLENN** EST PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE ET D'ÉTUDES AMÉRICAINES À L'UNIVERSITÉ DU TEXAS (AUSTIN). **OS GUINNESS** EST ESSAYISTE. **DAVID GUTMANN** EST PROFESSEUR ÉMÉRITE DE PSYCHIATRIE À NORTHWESTERN UNIVERSITY. **KEVIN HASSON** PRÉSIDE LE BECKET FUND POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE. **SYLVIA ANN HEWLETT** EST MEMBRE DE LA NATIONAL PARENTING ASSOCIATION. **JAMES DAVISON HUNTER** EST PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE ET D'ÉTUDES RELIGIEUSES À L'UNIVERSITÉ DE VIRGINIE. **SAMUEL HUNTINGTON** EST PROFESSEUR DE SCIENCES POLITIQUES À L'UNIVERSITÉ HARVARD. **BYRON JOHNSON** EST DIRECTEUR DU CENTRE DE RECHERCHE SUR LA RELIGION ET LA SOCIÉTÉ CIVILE URBAINE À L'UNIVERSITÉ DE PENNSYLVANIE. **JAMES TURNER JOHNSON** EST PROFESSEUR DE RELIGION À L'UNIVERSITÉ RUTGERS (NEW JERSEY). **JOHN KELSAY** EST PROFESSEUR DE RELIGION À L'UNIVERSITÉ D'ÉTAT DE FLORIDE. **DIANE KNIPPERS** EST PRÉSIDENTE DE L'INSTITUTE ON RELIGION AND DEMOCRACY. **THOMAS C. KOHLER** EST PROFESSEUR DE DROIT À LA FACULTÉ DE DROIT DU BOSTON COLLEGE.

GLENN C. LOURY EST PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À L'UNIVERSITÉ DE BOSTON. **HARVEY C. MANSFIELD** EST PROFESSEUR DE SCIENCES POLITIQUES À L'UNIVERSITÉ HARVARD. **WILL MARSHALL** EST UN DES FONDATEURS ET LE PRÉSIDENT DU PROGRESSIVE POLICY INSTITUTE (WASHINGTON), CRÉÉ EN 1989, QUI A ÉTÉ QUALIFIÉ DE « BOÎTE À IDÉES DE BILL CLINTON ». **RICHARD J. MOUV** EST PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE ET PRÉSIDENT DU FULLER THEOLOGICAL SEMINARY. **DANIEL PATRICK MOYNIHAN**, ANCIEN

aux armes par ceux qui résistent à l'oppression en cherchant à renverser l'autorité légitime.] Une guerre juste ne peut être menée que contre des combattants. Les tenants de la guerre juste, tout au long de l'histoire et partout dans le monde – qu'ils soient musulmans, juifs, chrétiens, issus d'autres religions ou laïques – ont toujours prôné l'immunité des non-combattants. En d'autres termes, tuer des civils par esprit de vengeance, ou même pour dissuader d'éventuels agresseurs partisans de leur cause, est une faute morale. Bien que, dans certaines circonstances et dans un cadre donné, on puisse justifier moralement des actions militaires risquant d'entraîner la mort non intentionnelle mais prévisible de non-combattants, il n'est pas moralement acceptable de prendre la mort de non-combattants

Nous reconnaissons que notre nation a parfois fait preuve d'arrogance et d'ignorance envers d'autres sociétés. Notre nation a parfois conduit des politiques mal orientées et injustes

tre de nos jours dans certaines parties du monde et dont les agresseurs du 11 septembre sont des incarnations représentatives. L'exigence d'une autorité légitime ne peut pas, par ailleurs, et pour diverses raisons, s'appliquer en tant que telle aux guerres d'indépendance nationale ou de succession. D'abord, ces types de conflit ne sont pas internationaux. Ensuite, dans ces conflits, c'est précisément la légitimité publique qui est contestée. Par exemple, dans la guerre d'indépendance consécutive à la fondation des Etats-Unis, les analystes de la guerre juste font souvent remarquer que les colonies rebelles constituaient en elles-mêmes une autorité publique légitime, que ces colonies avaient raisonnablement conclu que le gouvernement britannique était, dans le texte de notre Déclaration d'indépendance, devenu « un obstacle à ces fins » et avait donc cessé d'être une autorité publique compétente. D'ailleurs, même dans le cas où les belligérants ne constituent pas au sens propre une autorité publique reconnue – par exemple le soulèvement du ghetto de Varsovie en 1943 contre l'occupation nazie – l'exigence de l'autorité légitime dans la théorie de la guerre juste n'invalide pas moralement le recours

pour objectif opérationnel d'une action militaire. Ces principes et d'autres nous enseignent que, chaque fois que des êtres humains envisagent ou livrent une guerre, il est à la fois possible et nécessaire d'affirmer le caractère sacré de la vie humaine et d'adhérer au principe de l'égalité de dignité de tous les hommes. Ces principes s'efforcent de préserver et de refléter, même dans la tragédie de la guerre, la vérité morale fondamentale selon laquelle les « autres » – ceux qui nous sont étrangers, qui diffèrent de nous par la race ou la langue, dont la religion peut nous paraître erronée – ont autant que nous le droit de vivre, ont la même dignité humaine et les mêmes droits en général. Le 11 septembre 2001, un groupe d'individus a délibérément attaqué les Etats-Unis en utilisant des avions détournés comme armes pour tuer en moins de 2 heures plus de 3 000 de nos citoyens à New York, en Pennsylvanie et à Washington. Ceux qui moururent ce jour-là étaient des civils, pas des combattants, et parfaitement inconnus, sauf en tant qu'Américains, de ceux qui les ont tués. Ceux qui mouru-

rent en ce matin du 11 septembre furent tués lâchement, au hasard et avec préméditation – c'est-à-dire, en termes juridiques, assassinés. Parmi ces morts, il y avait des gens de toutes races, de diverses ethnies, de presque toutes les religions. Il y avait aussi bien des balayeurs que des chefs d'entreprise. Les individus qui commirent ses actes n'ont pas agi seuls, ni sans appui, ni pour des raisons inconnues. Ils étaient membres d'un réseau islamiste international sévissant dans une quarantaine de pays, actuellement connu sous le nom d'Al-Qaïda. Ce groupe lui-même n'est qu'un bras d'un vaste mouvement islamiste radical qui s'accroît depuis des décennies sous l'œil bienveillant, parfois même avec le soutien de certains gouvernements, et proclame ouvertement, en montrant qu'il en a les moyens, sa volonté de recourir à l'assassinat pour atteindre ses objectifs. Nous employons les termes « islam » et « islamique » quand nous voulons nous référer à l'une des plus grandes religions du monde, forte d'un milliard deux cents millions d'adeptes environ, parmi lesquels plusieurs millions de citoyens américains, dont certains ont été assassinés le 11 septembre. Il va sans dire – mais disons-le quand même, une fois pour toutes – que la grande majorité des musulmans du monde, guidés dans une large mesure par les enseignements du Coran, sont honnêtes, loyaux et pacifiques. Nous employons les termes « islamisme » et « islamiste radical » pour désigner le mouvement politico-religieux violent, extrémiste et radicalisant intolérant qui menace aujourd'hui le monde, y compris le monde musulman. Ce mouvement violent radical s'oppose non seulement à une certaine politique américaine et occidentale – plusieurs signataires de cette lettre s'y opposent aussi en partie – mais encore au principe fondateur du monde moderne, la tolérance religieuse, ainsi qu'aux droits de l'homme fondamentaux, en particulier la liberté d'opinion et de culte, inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU et qui doivent être la base de toute civilisation orientée vers l'épanouissement de l'homme, la justice et la paix.

Ce mouvement extrémiste prétend parler au nom de l'islam, mais trahit les principes islamiques fondamentaux. L'islam est contre les atrocités morales. Ainsi, réfléchissant sur les enseignements du Coran et l'exemple du Prophète, les penseurs

musulmans ont professé au fil des siècles que la lutte sur le sentier de Dieu (c'est-à-dire le djihad) interdit de tuer délibérément des non-combattants et stipule qu'une action militaire ne peut être entreprise que sur l'ordre d'une autorité publique légitime. Ils nous rappellent avec force que l'islam, non moins que le christianisme, le judaïsme et d'autres religions, est menacé et risque d'être dégradé par ces profanateurs qui invoquent le nom de Dieu pour tuer sans discrimination. Derrière les mouvements qui endossent le manteau de la religion, il y a aussi, nous en avons conscience, une dimension politique, sociale et démographique complexe qu'il faut prendre en considération. En même temps, il faut tenir compte de la philosophie, et la philosophie qui anime ce mouvement radical islamiste, dans son mépris de la vie humaine, en concevant le monde comme une lutte à mort entre croyants et incroyants (qu'ils soient musulmans non radicaux, juifs, chrétiens, hindous ou autres), nie clairement l'égalité de dignité de toutes les personnes et, ce faisant, trahit la religion et rejette le fondement même de la vie civilisée et la possibilité de la paix entre les nations.

Il y a plus grave. Les assassinats massifs du 11 septembre ont démontré, peut-être pour la première fois, que ce mouvement a désormais non seulement le désir clairement affiché mais la capacité technique – avec un accès possible, et la volonté d'en faire usage, aux armes chimiques, biologiques et nucléaires – de ravager massivement et atrocement ses cibles désignées. Ceux qui ont massacré plus de 3 000 personnes le 11 septembre et qui, de leur propre aveu, ne souhaitent rien plus que de recommencer, constituent un danger clair et réel pour tous les hommes de bonne volonté partout dans le monde, et pas seulement aux Etats-Unis. De tels actes sont un pur exemple d'agression caractérisée contre des vies humaines innocentes, un fléau mondial que seul un recours à la force peut éradiquer.

Des tueurs organisés, infiltrés dans le monde entier, nous menacent tous aujourd'hui. Au nom de la morale universelle, et pleinement conscients des restrictions et exigences de la guerre juste, nous soutenons la décision de notre gouvernement et de notre société d'utiliser contre eux la force armée.

Conclusion

Nous nous engageons à faire tout notre possible pour écarter les malencontreuses tentations – arrogance et chauvinisme notamment – auxquelles les nations en guerre semblent si souvent céder. En même temps, nous affirmons solennellement d'une seule voix qu'il est crucial pour notre nation de gagner cette guerre. Nous combattons pour nous défendre, mais nous croyons aussi nous battre pour défendre les principes des droits de l'homme et de la dignité humaine qui sont le plus bel espoir de l'humanité. Un jour, cette guerre finira. Quand nous en serons là – et, à certains égards, même avant – un grand effort de réconciliation nous incombera. Nous espérons que cette guerre, en mettant fin à un fléau mondial, pourra accroître les possibilités de fonder la communauté mondiale sur la justice. Mais nous savons que seuls les pacifistes, ici comme ailleurs, pourront faire en sorte que cette guerre n'aura pas été vaine. Nous voulons nous adresser particulièrement à nos frères et sœurs des sociétés musulmanes. Nous vous disons sans ambages : nous ne sommes pas vos ennemis, mais vos amis. Nous ne devons pas être ennemis. Nous avons trop de points communs. Nous avons tant à faire ensemble. Votre dignité humaine, non moins que la nôtre – votre droit à une belle vie, non moins que le nôtre –, voilà ce pour quoi nous croyons combattre. Nous savons que certains d'entre vous se méfient énormément de nous, et nous savons que nous sommes, nous les Américains, en partie responsables de cette méfiance. Mais nous ne devons pas être ennemis. Nous espérons pouvoir œuvrer avec vous et tous les hommes de bonne volonté à la construction d'une paix juste et durable.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-François Kleiner ©Février 2002, Institute for American Values Les passages entre crochets en italique sont des notes des auteurs de la « Lettre »

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LCI

Pierre-Luc Séguillon

François Bayrou n'est peut-être pas loin de jeter l'éponge ! C'est sans doute la seule chance qu'il ait encore d'assurer sa propre survie politique. C'est, en tout cas, aux yeux de ses derniers compagnons, le seul moyen qui demeure de sauver ce qui peut encore l'être d'une UDF hier brisée par son divorce avec Alain Madelin et aujourd'hui promise à la déchéance par la campagne calamiteuse de son président. Les plus proches soutiens de François Bayrou sont désormais convaincus que le problème n'est plus de savoir si le candidat de l'UDF peut encore faire un score honorable. La seule question existentielle qu'ils se posent est celle de la survie de la famille centrée après les élections législatives qui suivront l'échéance présidentielle, sous forme partisane à côté du RPR ou sous forme d'un courant au sein d'un grand parti unifié de la droite.

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jacques Julliard

S'il gagne, Jacques Chirac n'aura pas de tâche plus urgente que de refaire à fond le paysage politique de la droite. Celle-ci offre aujourd'hui l'apparence d'une architecture baroque, digne des châteaux fantastiques de Louis II de Bavière, hérissés de contre-pentes dangereuses, d'à-pics vertigineux, de clochetons inutiles. Qui peut comprendre aujourd'hui la rivalité de deux frères jumeaux d'hier comme Bayrou et Madelin ? Celle de Villiers et Boutin ? De Pasqua et Séguin ? De Lepage et de Lalonde ? Un des échecs politiques majeurs de Jacques Chirac aura été de laisser proliférer toutes ces baronnies rivales, sans autre projet que leur ambition ; pour le moins de n'avoir pas su les fédérer en une droite plurielle. C'est ce manque évident de leadership qu'il paie en ce début de campagne où, affront suprême, on voit un homme venu d'un autre rivage, Jean-Pierre Chevènement, braconner avec succès sur les terres de la droite.

■ L'EXPRESS

Denis Jeambar

Quand il s'agit de rouler les Français dans la farine, les politiques font toujours gros. Avec la révision de ses prévisions de croissance pour 2002, le pouvoir vient même de faire énorme. Certes, l'erreur est toujours admissible, mais, à l'automne, pas un expert, pas un chef d'entreprise n'imaginait que la France pourrait atteindre les objectifs du budget de l'Etat. Les gérants du pays – aussi bien Matignon qui était à la manœuvre que l'Elysée qui est resté muet – ont alors fait preuve soit d'incompétence, soit de duplicité. Les voici pris la main dans le sac. Peu leur importe, d'ailleurs ! Car ils persistent et signent dans leurs errements en nous annonçant 3 % de croissance en 2003 et des lendemains économiques qui chantent. Mais les ignorants que nous sommes savent bien que notre pays n'a réussi cette performance que quatre fois depuis 1981. Notre chefferie nous prend vraiment pour des péquenards !

AU COURRIER DES LECTEURS

LE LIVRE ITALIEN À PARIS

Je suis l'un des écrivains italiens invités au prochain Salon du livre de Paris. J'ai lu l'entretien avec Andrea Camilleri (*Le Monde* du 7 février) et je n'aime pas le gouvernement de M. Berlusconi. Mais je serai présent au Salon. Bien sûr, il y a un risque : celui, en France comme en Italie, d'être considéré comme un laquais parce que l'on fait partie de la délégation officielle, tandis que les autres, ceux qui vont venir en indépendants, apparaissent comme les opposants, donc les vertueux. Il faut éclaircir quelques points préalables. Premièrement, la décision de mettre l'Italie à l'honneur au Salon du livre est antérieure à la victoire électorale de M. Berlusconi et les invitations sont arrivées au cours de l'été. Deuxièmement, il a fallu attendre le 29 janvier 2002 pour que le sous-secrétaire italien à la culture, Vittorio Sgarbi, revendique au nom du gouvernement la pater-

JAMAIS, depuis son accession au pouvoir en 1999, le président Thabo Mbeki n'a été autant attaqué par la presse. Quotidiens et hebdomadaires dénoncent sans relâche sa politique en matière de sida. Avec plusieurs articles sur le sujet dans chaque édition, le *Sunday Independent* est à la pointe du combat. Ce très sérieux hebdomadaire dénonce, dans un éditorial, « les positions dissidentes de Mbeki, qui ont transformé la crise du sida en une nouvelle forme d'apartheid : pernicieuse, destructrice et bureaucratique ». Sous le titre « La politique de l'ANC en matière de sida défie la raison », il s'en prend en particulier à la ministre de la santé, Manto Tshabalala-Msimang.

Celle-ci vient de réitérer la position du gouvernement central lors d'une réunion des ministres provinciaux : pas question de généraliser les traitements à la Névirapine, administrés aux femmes enceintes pour prévenir la trans-

THE SUNDAY INDEPENDENT

mission mère-enfant. « Comme les nationalistes avant eux, confrontés à la justice, à l'opinion publique, à un mouvement grandissant de résistance, face aux souffrances du peuple et aux dissidences dans ses propres rangs, l'ANC persiste dans ses positions. » Mais, si la ministre est « obstinée », « il est difficile d'imaginer qu'elle prendrait de telles décisions dans ce cas qui est d'une urgence extrême sans avoir reçu l'accord préalable d'un de ses supérieurs, notamment du président Mbeki. » Le chef de l'Etat, qui a remis en question le lien entre VIH et sida, a affirmé à plusieurs reprises son opposition à la distribution par le secteur public d'anti-rétroviraux, dont il dénonce les effets secondaires. « Le remède est

pire que le mal », répète-t-il. La fronde est générale. Les critiques fusent dans l'opposition, mais aussi au sein de l'ANC et de ses alliés. Après la province du Cap-Occidental, le Kwazoulou-Natal a décidé de braver les directives nationales et de généraliser les traitements à la Névirapine.

NELSON MANDELA INTERVIEW

Récemment, une enquête du *Sunday Independent* montrait la résistance de certains hôpitaux publics, où des médecins administrèrent clandestinement des anti-rétroviraux, au risque d'être renvoyés, avant de revenir à la charge : « Nous sommes en train de voir se passer la même chose que sous l'apartheid, quand des médecins

refusaient d'appliquer la politique décidée par le gouvernement », explique un docteur.

Le corps médical a trouvé un « allié de poids » en la personne de Nelson Mandela. L'ancien président est en effet sorti de sa réserve en déclarant que la lutte contre la transmission mère-enfant était « centrale » et « au-delà du moindre argument ou doute ». « Le débat sur certaines questions fondamentales autour du VIH continue de faire rage d'une façon qui nous détourne de ce que devraient être nos préoccupations pour combattre cette menace majeure pour notre avenir. »

Cette intervention a eu lieu à la veille du très attendu « Discours à la nation » du président Mbeki. Ce dernier a annoncé l'extension prochaine des tests de la Névirapine, administrées jusque-là au compte-gouttes dans dix-huit centres pilotes. « Comparée aux précédentes interventions du président sur le

sujet, cette phrase montre un progrès considérable et ouvre la porte à une généralisation des anti-rétroviraux, en particulier dans la transmission mère-enfant, ce qui pourrait sauver la vie de 70 000 bébés par an », commente le journal dominical, qui estime que M. Mbeki a fait un « pas important vers la normalisation de la politique de lutte contre le sida ».

Mais « il faut que des actes suivent, dès maintenant ». Une nouvelle réunion est prévue bientôt au ministère de la santé sur le sujet. « C'est une chance donnée au président d'éviter une inutile débacle et de sauver du même coup des vies innocentes », conclut l'éditorialiste. En Afrique du Sud, plus de 4,7 millions de personnes, soit une sur neuf, sont séropositives ou malades du sida.

Fabienne Pompey

★ www.iol.co.za

Le procès Milosevic vu par la presse serbe

La responsabilité de l'ex-président yougoslave et de l'Etat fédéral au cœur du débat

LA PRESSE yougoslave couvre avec grand intérêt le procès de Slobodan Milosevic. Les quotidiens, qui ont publié de larges comptes-rendus de l'audience, spéculent aussi bien sur « les noms des témoins à charge ou les collabora-

teurs de Milosevic », que sur « les conseillers juridiques de l'ancien président qui ne cessent de faire la navette entre la prison à Scheveningen et Belgrade ». Autrefois organe de Slobodan Milosevic, **Polityka**, qui n'échappe pas à cette

observation, publie une série d'articles sur le déroulement de la procédure, les citations de personnalités yougoslaves ou étrangères, en passant par des prises de position.

Mais le quotidien serbe reste sceptique quant aux conséquences du procès sur la situation du pays. « Dans le pire des scénarios, la Yougoslavie pourrait perdre tout l'argent obtenu par la communauté internationale pour dédommager les victimes du génocide en Croatie et en Bosnie-Herzégovine ».

Citant un conseiller du président Kostunica, Predrag Simic, **Polityka** fait le parallèle entre la plainte déposée par ces deux ex-Républiques yougoslaves contre l'Etat fédéral devant la Cour internationale de justice de La Haye et les griefs contre M. Milosevic devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Ainsi, Belgrade se retrouve « otage de La Haye », titre le quotidien. Reprenant les propos de Jovan Ciric, de l'Institut de droit comparé, il note que « la situation juridique de la Yougoslavie deviendrait défavorable si le TPIY déclarait Milosevic coupable ».

« PIÈTRE CONSOLATION »

Ces inquiétudes témoignent d'un certain malaise au sein d'une partie de la classe politique, notamment de l'opposition démocratique de Serbie (DOS), la coalition qui a chassé Slobodan Milosevic du pouvoir. En effet, avec l'ouverture du procès, l'Etat yougoslave est contraint de sortir de sa réserve afin d'éclaircir les faits, comme l'a dit le président du Parlement fédéral, Dragoljub Micunovic, à **Nin** : « On ne peut

pas raisonnablement penser qu'un homme seul a pu commettre ce génocide à lui tout seul. C'est la politique de l'Etat qui est mise en accusation. Des événements de ce genre ne peuvent se produire que sur une décision d'Etat », rapporte l'hebdomadaire.

La mauvaise conscience empêche l'engagement réel de Belgrade dans le procès. Or, lance M. Micunovic, les Serbes doivent franchir le pas car ils « ne peuvent se dispenser d'une discussion sur les accusations politiques émanant du procureur ».

Pour **Nin**, la thèse de l'accusation, développée par la procureur du TPIY, Carla Del Ponte, ne peut être éludée. Car le cœur du problème est là, à savoir « si les Serbes se sont lancés, il y a dix ans, sous la direction de Slobodan Milosevic, dans le démantèlement de l'ex-Fédération yougoslave pour créer, par la voie du génocide, une Grande Serbie nettoyée de toute population non-serbe ».

L'établissement des faits et la recherche de la vérité doivent bien sûr être les leitmotivs de l'Etat et il faut distinguer les intérêts de M. Milosevic de ceux de la Yougoslavie. « Milosevic n'a peut-être pas intérêt à ce que tous les faits relatifs aux guerres en Yougoslavie soient éclaircis, mais le pouvoir actuel, qui n'avait aucune responsabilité à l'époque, doit veiller à ce que toute la lumière soit faite ». Si toute la responsabilité était mise sur l'ancien président, ce serait « une piètre consolation pour ceux qui, en Serbie, ont dénoncé le mal et résisté à Milosevic », conclut **Nin**.

courrierinternational.com pour « Le Monde »

vincent.truffly@lemonde.fr



L'heure des comptes. Slobodan Milosevic comparait depuis mardi 12 février devant le Tribunal pénal international à La Haye. L'ex-président yougoslave est accusé d'être responsable « des pires crimes contre l'humanité » pendant les conflits de Croatie, de Bosnie-Herzégovine et du Kosovo. **Dessin de Jemi**

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

nité de l'initiative et le choix des invités. Il est vrai que son ministère a contribué à organiser et à financer l'événement, mais c'est ce que ferait n'importe quel gouvernement face à une occasion si importante. Cela étant dit, nous les invités avons des obligations envers un Salon du livre qui a décidé de mettre au centre de la manifestation la culture italienne alors qu'elle traverse une crise sérieuse. Boycotter le Salon serait reconnaître l'absurde appropriation tentée par le gouvernement italien. Ce serait également perdre une occasion d'utiliser une vaste tribune pour évoquer ce qui se passe en Italie.

Sans négliger la noblesse des positions de MM. Tabucchi, Consolo, Camilleri, il faut que le public français comprenne que les écrivains italiens qui seront à Paris ne sont pas tous des « collabos » (...).

Valerio Evangelisti
Bologne (Italie)

MONSIEUR LE CANDIDAT DÉCLARÉ

Si vous respectiez les Français, vous nous auriez épargné cette

mise en scène brejnévienne à Avignon, avec une interlocutrice sollicitée pour poser, devant une centaine de militants RPR, une question dont elle a reconnu convenance face à une occasion si importante. Cela étant dit, nous les invités avons des obligations envers un Salon du livre qui a décidé de mettre au centre de la manifestation la culture italienne alors qu'elle traverse une crise sérieuse. Boycotter le Salon serait reconnaître l'absurde appropriation tentée par le gouvernement italien. Ce serait également perdre une occasion d'utiliser une vaste tribune pour évoquer ce qui se passe en Italie.

André Sillam
Noisiel (Seine-et-Marne)

LES POIDS LOURDS DU MONT-BLANC

Alors que la réouverture du tunnel du Mont-Blanc est imminente, habitante de la vallée de Chamoinix, je suis profondément écoeurée de voir le gouvernement imposer le passage des poids lourds, au mépris de la sécurité et de l'environnement. Ce qu'il y a de grave est qu'il affiche là sa volonté de poursuivre encore longtemps la même politique des transports, mettant l'homme et la nature bien après l'économie et le profit. Il a beau jeu de faire croire qu'aucune autre solution n'est possible et que nous ne défendons que nos intérêts. Nous n'en avons pas l'impression. Ce que nous combattons, à notre petite échelle, c'est la destruction programmée de notre planète car les transports tels qu'ils sont organisés y contribuent grandement.

Yolande Trappier

Les Houches (Haute-Savoie)

L'AUTEUR ET LE COUPABLE

A propos d'un individu que d'aucuns soupçonnent de se livrer à certains travaux de sape, Pierre Georges, tournant plusieurs fois sa plume dans l'en-

crier (s'il est encore possible d'employer cette expression), écrit prudemment : « L'auteur présumé innocent de quelques financements présumés délictueux » (*Le Monde* du 5 février). La formule est belle et prudente. Elle semble respecter la présomption d'innocence.

A y regarder de plus près, il manque cependant une nuance. Certes, le financement est présumé délictueux et l'auteur présumé innocent. Mais le désigner comme auteur, n'est-ce pas déjà le désigner à la vindicte publique ? Quelle différence entre auteur et coupable ? Auteur il est, même si on ne sait pas trop de quoi. Il est auteur et fauteur de trouble.

Il vaudrait sans doute mieux écrire : « Le prétendu auteur présumé innocent de quelques financements présumés délictueux. » Ainsi, il serait clairement affirmé que l'on ne sait rien et que, les choses allant à un train de sénateur, ou de magistrat, on n'est pas près de savoir quelque chose.

Claude Peuron
Paris

AGITATION EN BOLIVIE

Pourquoi ne traitez-vous pas des manifestations actuelles en Bolivie ? De nombreuses routes ont été coupées par les paysans (les cocoleros, producteurs de coca) pour protester contre une mesure gouvernementale qui conduirait à faire de la culture de la coca une culture illégale. Cette décision, prise sous la pression des Etats-Unis, a soulevé de nombreuses critiques, mais surtout elle paralyse une grande partie du pays. Les campesinos utilisent une méthode simple : ils posent des pierres sur les voies d'accès aux principales villes (La Paz, Oruro, Santa Cruz, Cochabamba). Mais ces protestations ont parfois dérapé, et plusieurs décès ont été recensés. Des voitures et des bus ont été attaqués, voire pillés (notamment dans la région des Yungas). A La Paz, toutes les routes permettant de sortir ou d'entrer dans la capitale ont été bloquées de mardi dernier à samedi (...). Bref, La Paz s'est trouvée en état de siège durant plusieurs jours.

Romain Guizard
La Paz (Bolivie)

Les droits des Kurdes de Turquie peuvent attendre

TROIS ANS après la capture, puis la condamnation à mort d'Abdullah Öcalan, dit « Apo », le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), où en sont aujourd'hui les droits de la minorité kurde de Turquie ? Si les armes se sont tuées au sud-est du pays, théâtre d'une guerre de quinze ans entre les maquisards du PKK et l'armée régulière d'Ankara, si le *baskan* (chef), maintenu à l'isolement à vie dans son îlot-prison d'Imrali, a renoncé à toute visée séparatiste, l'actuelle coalition au pouvoir semble toujours aussi réticente à reconnaître leurs droits culturels aux Kurdes (entre 12 et 15 millions de personnes, soit un cinquième de la population). Ce point figure toutefois en bonne place parmi les « critères de Copenhague » (la mise en place d'un Etat de droit) auxquels la « petite Asie » devra se conformer si elle veut intégrer l'Union européenne (UE).

Le gouvernement turc dit espérer obtenir rapidement – avant la fin de 2002 – une date ferme en vue des négociations d'adhésion avec les Quinze, mais multiplie les démarches contradictoires. Certes une loi adoptée il y a quelques mois, dans le cadre du « Programme national » – le cahier des charges des réformes qu'Ankara s'engage à accomplir en vue de son intégration dans l'UE –, reconnaît bien aux citoyens de la République turque le droit d'utiliser au quotidien « différentes langues, dialectes et patois », mais leur enseignement n'est pas autorisé. Dernièrement, des milliers d'étudiants qui revendiquaient – à Istanbul, à Izmir, à Van ou à Ankara – le droit à des cours de langue kurde ont été frappés, interpellés et accusés d'être des agents du PKK.

C'est aussi pour ses « liens organiques » présumés avec cette organisation que le parti légal pro-kurde Hadeş est sous le coup d'une procédure d'interdiction. Le harcèlement des élus de cette formation, qui remportèrent de nombreuses localités lors des municipales de 1999, n'a pas faibli. L'état d'urgence – qui permet 40 jours de garde à vue – a été maintenu dans quatre provinces kurdes ; quatre députés du DEP (le prédécesseur du Hadeş), condamnés à quinze ans de réclusion pour s'être exprimés en kurde à l'Assemblée nationale, croupissent en prison.

LA MENACE DE L'ENNEMI EXTERNE

A l'aune des préceptes kémalistes, il n'y a pas de « question kurde » mais un problème de « terrorisme » et de « séparatisme », manipulé par des puissances externes hostiles. Pourtant, les millions d'électeurs kurdes qui ont choisi le Hadeş aux municipales de 1999 aspiraient à la reconnaissance de leurs droits politiques et culturels. Le refus de les leur accorder accrédite l'idée que la représentation politique légale des Kurdes est plus dangereuse que la stratégie de la violence affichée pendant des années par le PKK.

Or depuis la capture de son chef, le 15 février 1999, cette formation extrémiste a mis un sérieux bémol à toutes ses revendications. La direction du parti n'est préoccupée que d'une chose : le sort du *baskan*, régulièrement menacé de pendaison par les nationalistes du MHP (Parti de l'action nationaliste, la deuxième force de la coalition gouvernementale). Récemment, faisant écho à un ultimatum des organes de la sécurité intérieure, qui enjoignait au PKK de proscrire le mot « Kurdistan » de ses intitulés, celui-ci a finalement décidé de troquer son ancienne appellation contre celle de « Parti démocratique ».

Or voici qu'une autre menace se profile. A peine le PKK, l'ennemi interne, a-t-il été neutralisé qu'un autre survient, externe cette fois, les Kurdes irakiens. Depuis le 11 septembre, l'éventualité de frappes américaines sur l'Irak est de

plus en plus évoquée et, avec elles, la crainte chez les Turcs de voir se créer un Kurdistan indépendant au nord de l'Irak. Les relations avec le Parti démocratique du Kurdistan (PDK) de Mesut Barzani, qui administre la province kurde du nord de l'Irak, se sont détériorées.

Depuis septembre, la noria des camions turcs s'est raréfiée au point de passage de Habur. « Tout passe désormais par la Syrie », explique Saywan Barzani, le représentant du PDK à Paris. Les revenus du PDK, pour l'essentiel tirés des taxes prélevées au poste-frontière, se sont taris. Ces derniers mois, la presse turque n'a eu de cesse de dénoncer les agissements de Mesut Barzani et de son administration, soupçonnée d'apposer un tampon avec l'inscription « Kurdistan » lors du passage de la frontière ou d'avoir incité au retour des milliers de Kurdes jusque-là réfugiés en Iran, autant de faits démentis par le PDK, qui se défend de vouloir l'indépendance.

La menace d'une nouvelle intervention en Irak n'est pas prise à la légère à Ankara. Au début de février, le premier ministre, Bülent Ecevit, a écrit une lettre à Saddam Hussein le pressant d'autoriser des inspections de l'ONU sur le désarmement pour éviter les frappes américai-

nes. L'Irak figurait aussi au menu des entretiens de M. Ecevit avec l'administration américaine, lors de sa visite à Washington à la mi-janvier. Peu après son retour des Etats-Unis, la Turquie s'est vu octroyer par le Fonds monétaire international un nouveau crédit de 16 milliards de dollars, afin de l'aider à endiguer la crise économique la plus sévère de son histoire (recul de 8,3 % du PIB et chute de la livre turque de plus de 60 % par rapport au dollar). La plupart des éditorialistes de la presse locale ont interprété l'octroi de ce nouveau prêt comme une récompense faite au pays pour son engagement dans la lutte antiterroriste. Plus que jamais, la Turquie apparaît aujourd'hui comme le meilleur allié des Etats-Unis dans la région. Mais l'alliance avec Washington, parachevée par les liens – avant tout militaires – tissés avec Israël depuis 1996, est moins exigeante que le contrat européen. Renforçant le pouvoir de l'armée turque, cette alliance repose avant tout sur un impératif de stabilité. Le respect des libertés fondamentales, cher à l'UE, passe au second plan. Les droits des Kurdes devront attendre.

Marie Jégo

Hyperespace PAR FABIO VISCOGLIOSI



fig. 218 - L'année - lumière

Washington, l'« axe du Mal » et l'Irak

Suite de la première page

Sur l'Irak, alors que le département d'Etat s'opposait jusqu'à maintenant à une action militaire et plaçait pour une action diplomatique visant à amener Saddam à se conformer aux décisions de l'ONU, M. Powell a évoqué au Congrès, mardi 12 février, « une variété d'options » destinées à provoquer dans ce pays un changement de régime, autrement dit à mettre fin au règne de Saddam Hussein.

On aurait tort, pourtant, selon les exécutés de M. Bush, de penser que, finalement, le tournant se borne à cela : une pression accrue sur l'Irak, avec l'accord de ceux qui, au sein de l'administration, étaient jusqu'à maintenant réticents. Le message, selon eux, va bien plus loin. Au fond, de même que Ronald Reagan avait mis fin à l'ère de culpabilité et d'inspection morose qui avait suivi le Vietnam, George W. Bush en a terminé avec la timidité américaine des années 1990 ou les efforts faits par les Etats-Unis pour se faire aimer. L'un avait dénoncé l'« empire du Mal » qu'était à ses yeux l'Union soviétique, l'autre parle de l'« axe du Mal » formé par l'Irak, l'Iran et la Corée du Nord. L'Irak avait été critiqué et moqué, particulièrement en Europe, pour son « simplisme », de la même façon que « W » Bush l'est

aujourd'hui. L'un et l'autre, disait le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, mardi, ont en commun d'avoir « parlé avec clarté morale ». Et l'on donnera raison au président Bush, comme l'Histoire a donné raison à Ronald Reagan avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement du système communiste.

Le message va plus loin et vise plus large qu'il n'y paraît. Certains suggèrent même que la phase de la lutte contre le terrorisme benladéniste est pratiquement terminée et qu'il s'agit maintenant d'autre chose : le combat contre la prolifération d'armes non conventionnelles, recherchées par des Etats qui veulent avoir un moyen de chantage contre les Etats-Unis, contre l'Occident, contre leurs valeurs de liberté et de démocratie et contre leur puissance économique.

« GUERRE À LA TERREUR »

On dira que ce « découplage » entre le terrorisme islamiste et les pays à la recherche d'armes de destruction massive est d'autant plus indispensable qu'aucune connexion n'a pu être établie, précisément, entre les deux. La CIA elle-même considère que l'Irak n'est pour rien dans les attentats du 11 septembre et que, d'ailleurs, Saddam ne peut être accusé d'aucune entreprise de nature terroriste depuis la tentative d'attentat déjouée contre le premier président George Bush à Koweït-Ville en 1993.

L'Iran ne peut être mis en cause, aujourd'hui, en matière de terrorisme que pour son appui aux organisations qui combattent Israël, mouve-

ments dont les méthodes sont identiques à celles d'Al-Qaïda – les attentats-suicides –, mais qui n'ont commis à ce jour aucune agression en dehors de leur zone d'opération et de motivation politique. Quant à la Corée du Nord, ses relations avec les mouvements terroristes relèvent encore plus de la pure spéculation sans preuves.

Reste, bien sûr, que l'inspiration ou les objectifs des uns et des autres sont les mêmes ou que leur ennemi est commun : il s'agit toujours de combattre l'Occident et ses valeurs. Et tant mieux si le 11 septembre fournit la passerelle vers une action globale contre « les régimes les plus dangereux du monde », selon les termes de M. Bush ! William Kristol, l'un des principaux intellectuels de la mouvance néo-conservatrice, compare la démarche du président à celle de Harry Truman repoussant, en 1947, la tentation isolationniste de l'après-guerre et décidant d'engager une politique destinée à empêcher l'extension du communisme dans un premier temps, à le faire reculer dans un second temps.

Cette politique passait notamment par le plan Marshall pour l'Europe, visant à éviter que leur situation économique ne crée dans ses pays des tensions favorisant l'action des partis communistes. De la même façon, aujourd'hui, George W. Bush, tout en maintenant son projet de protection antimissiles – mais celui-ci peut être considéré comme renforçant la capacité d'action des Etats-Unis en les mettant à l'abri d'une attaque nucléaire, et non pas comme une manière de se retirer des

affaires du monde –, prendrait appui sur la « guerre à la terreur » pour entraîner les Américains dans un nouvel engagement en faveur de leurs idéaux.

Et, derrière les trois pays de l'« axe du Mal » – expression choisie pour relier Roosevelt et son axe Allemagne-Italie-Japon de la seconde guerre mondiale à Reagan et son « empire du Mal » –, les fournisseurs de technologies proliférantes sont prévenus. Il s'agit bien sûr de la Russie et de la Chine, nommés par M. Bush parmi les nouveaux amis de l'Amérique, mais sommé subliminairement d'en finir avec les ventes de matériels à l'Iran ou à la Corée du Nord. Deux entreprises chinoises du secteur de la biochimie viennent d'ailleurs d'être mises sur la liste de celles avec lesquelles les entreprises américaines ne doivent pas commercer parce qu'elles auraient fourni des matériels sensibles à l'Iran. Au dirigeants russes et chinois, l'administration Bush dit : « Ne vous y trompez pas ! » Les Etats-Unis ne laisseront passer aucune initiative russe ou chinoise qui puisse avoir pour conséquence, à terme, de les affaiblir.

Face au communisme, l'Europe était une alliée obligée des Etats-Unis, puisqu'il y allait de sa propre sécurité et de sa propre liberté. Face au terrorisme, elle s'entend dire par Washington : « Qui n'est pas avec nous est contre nous. » A ceux qui s'indignent de la brutalité du propos, les Américains répondent en demandant aux Européens ce qu'ils proposent d'autre.

Patrick Jarreau

Le Monde
ÉDITORIAL

L'épreuve malgache

L'HISTOIRE RÉCENTE de Madagascar ne se prête guère au lyrisme sur la démocratisation de l'Afrique. Déjà en 1991, des foules jour après jour rassemblées sur la place du 13-Mai, au cœur d'Antananarivo, avaient tenté de faire partir le président Didier Ratsiraka, alors autocrate au pouvoir depuis 1975. Le sang avait été versé, quand le chef de l'Etat fit ouvrir le feu sur des manifestants marchant sur le palais d'Iavoloha.

L'élection présidentielle de 1992 avait apporté la solution : Didier Ratsiraka fut battu à plates coutures par un challenger, Albert Zafy. La Grande Ile vivait l'alternance démocratique, le changement par les urnes et non pas par les armes. Mais les Malgaches devaient vite déchanter.

L'inexpérience de l'opposant élu, et le choc d'une libéralisation économique appauvrissant le plus grand nombre, ont pavé le chemin du retour au pouvoir de l'ex-président. Sa courte victoire électorale, fin 1996, constituait un hommage ambigu à la démocratie : le revenant était élu, en l'absence d'une vraie alternative.

Aujourd'hui, Marc Ravalomanana veut l'incarner, fort de son succès d'homme d'affaires devenu riche et influent, au point d'avoir conquis, en 1999, la mairie de la capitale. Cependant, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle du 16 décembre, l'opposant a transigé avec les règles élémentaires de l'Etat de droit : il s'est autoproclamé président en dénonçant une « fraude massive », qui a peut-

être existé, mais sans apporter la preuve de sa majorité absolue au fond des urnes. Or même les observateurs qui lui étaient favorables ne sont pas arrivés à cette conclusion.

Paradoxalement, cette situation inextricable vient de fonder l'un des rares succès de la diplomatie africaine. Sur un continent où l'ingérence est la règle, et la médiation désintéressée l'exception, le secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Ivoirien Amara Essy, a payé de sa personne pour désamorcer la crise malgache.

« Il faut que l'on mette une passerelle entre la légitimité et la légalité », a-t-il dit à un président arc-bouté sur sa légalité et à un opposant grisé par la légitimité que lui confèrent des manifestations monstres quotidiennes. A l'un et l'autre, Amara Essy a expliqué que la tenue du second tour de la présidentielle, avec toutes les garanties de transparence, était la seule issue de l'impasse.

Quelle que soit la suite des événements à Madagascar, nul ne pourra dire que l'Afrique n'ait pas pris ses responsabilités. L'épreuve malgache continue. Il faudra de la sagesse dans les deux camps, et, sans doute, une forte pression internationale, pour que la démocratie s'y impose comme le meilleur gage d'avenir.

Quant à Amara Essy, en route pour le Zimbabwe, un nouveau défi l'attend : si, à la mi-mars, après l'élection présidentielle au pays de Robert Mugabe, la guerre civile y était évitée, la diplomatie africaine aura fait des miracles.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

ÉDUCATION. L'intersyndicale représentant les enseignants en grève de Loire-Atlantique intègre aussi le Snudi-FO, en plus des cinq autres organisations – SE-UNSA, SNUipp, Sgen-CFDT, CGT et SUD – mentionnées dans nos éditions du 7 février.

RECTIFICATIFS

MÉTÉO. Plusieurs erreurs ont perturbé les horaires de lever et coucher du soleil à Paris, rendez-vous quotidien de notre nouvelle rubrique météo. Depuis le 23 janvier, nous avons adopté pour ces informations les chiffres publiés par le Bureau des longitudes à Paris.

MARCHÉS FINANCIERS EUROPÉENS

Contrairement à ce que nous avons écrit le 7 février, le Parlement européen n'a pas renoncé mardi 5 février à la procédure de codécision pour rendre possible l'adoption d'une série de directives européennes sur les marchés financiers. La codécision lui permet de légiférer à égalité avec le Conseil des ministres des Quinze. Le Parlement a simplement cessé de bloquer l'adoption des directives en question, après avoir reçu l'assurance de la Commission qu'il aurait un droit de regard, non prévu par les traités, sur les mesures réglementaires qui accompagneront ces directives.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschou
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corte
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Après plusieurs mois de **NÉGOCIATIONS SECRÈTES**, Laurent Fabius a dû admettre qu'il n'était pas parvenu à venir à bout du dossier du Crédit lyonnais. Il souhaitait céder au groupe coopératif les **9,49 %** enco-

re détenus par l'Etat dans la banque privatisée, pour arriver solidement cette dernière au **CRÉDIT AGRICOLE** et faire contrepoids à BNP Paribas. Il s'est heurté à l'opposition de Jean Peyrelevade, le PDG du Lyon-

naï, qui, pour garantir son **INDÉPENDANCE**, souhaite conserver l'équilibre entre ses principaux actionnaires. Il a notamment fait valoir le **RISQUE JURIDIQUE** qu'il y aurait, pour l'Etat, à privilégier certains

actionnaires. De fait, M. Peyrelevade a pour l'instant réussi à rester maître du calendrier. Dans l'affaire **EXECUTIVE LIFE**, une rencontre avec des représentants de la justice américaine est prévue le 25 février.

Comment Bercy a échoué à marier le Lyonnais et le Crédit agricole

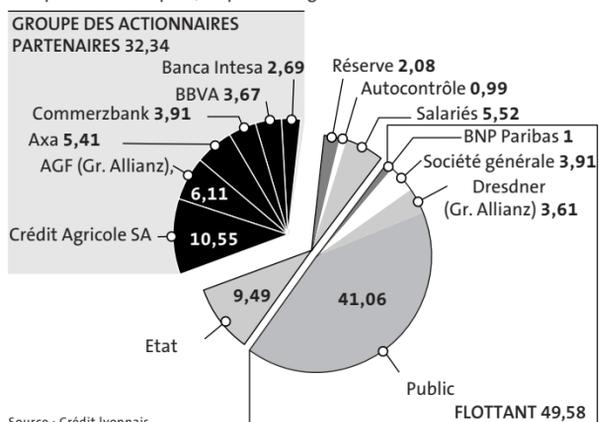
Depuis l'été 2001, l'Etat tente activement d'utiliser sa participation de 9,49 % dans le capital du Crédit lyonnais pour accélérer la formation d'un nouveau géant bancaire français. Il s'est heurté à l'opposition de son PDG, Jean Peyrelevade

UN MANDAT n'aura pas suffi au ministre des finances, Laurent Fabius, pour venir à bout du dossier du Crédit lyonnais. Le sujet est sensible pour tous les locataires de Bercy, le sauvetage de l'ancienne banque publique au début des années 1990 ayant coûté 12,2 milliards d'euros à l'Etat. Alors que la fin de la session parlementaire, le 22 février, et l'élection présidentielle d'avril sonnent l'heure du bilan pour le gouvernement Jospin, M. Fabius s'appête à dresser l'inventaire de son ministère.

Or, si les ministres des finances successifs de M. Jospin peuvent se prévaloir d'avoir largement restructuré le secteur financier – en adossant le GAN à Groupama, le CIC au Crédit mutuel ou encore le Crédit foncier aux Caisses d'épargne, en changeant le statut des Caisses d'épargne puis en les laissant s'allier à la Caisse des dépôts dans Eulia –, ils doivent admettre qu'ils n'ont pas tout à fait réglé le sort du Lyonnais. Dominique Strauss-Kahn a parachevé le plan de sauvetage de la banque et l'a privatisée en faisant la part belle au Crédit agricole. M. Fabius n'est pas parvenu à finir le travail en cédant au groupe coopératif les 9,49 % encore détenus par l'Etat dans la banque privatisée, pour arriver solidement cette dernière à la banque verte. Il a tout fait pour y parvenir, mettant janvier 2002 à profit pour relancer un dos-

DES ACTIONNAIRES NOMBREUX ET À L'AFFÛT

La répartition du capital, en pourcentage



Source : Crédit lyonnais

sier bloqué depuis fin novembre 2001. En vain. L'Etat doit renoncer à céder ses 9,49 % avant l'élection.

PROJET INDUSTRIEL

La cession de cette participation publique résiduelle dans le Lyonnais supposait en effet qu'un véritable projet industriel liant cette banque et le Crédit agricole soit élaboré. Ce qui, faute d'une volonté suffisante de la part des protagonistes, n'a pu être fait. M. Fabius n'a pourtant pas ménagé ses efforts. Les protagonistes ne comp-

tent plus le nombre de réunions semi-secrètes qui se sont tenues à Bercy depuis l'été 2001. Elles ont été très près d'aboutir en octobre 2001. La banque verte et les AGF, filiale de l'allemand Allianz, étaient prêtes à se partager la participation de l'Etat, à raison de respectivement 7 % et 3 % environ. Ce partage, en maintenant l'équilibre entre le Crédit agricole et Allianz – ce dernier se réservant la possibilité d'acheter des titres sur le marché – n'entravait pas la liberté d'action de l'ancienne banque publi-

que, et... de son président, Jean Peyrelevade.

Bercy ne s'est toutefois pas contenté de cet équilibre, avance un protagoniste, souhaitant donner un avantage plus franc au Crédit agricole au risque de déclencher un tollé auprès des autres actionnaires. Surtout, cela a provoqué l'irritation de M. Peyrelevade, qui a mis fin aux discussions. Il se serait rendu à Matignon pour défendre sa position, portant à l'attention du cabinet du premier ministre le risque juridique (*Le Monde* du 27 décembre 2001) qu'il y aurait, pour l'Etat, à privilégier deux membres du Groupe d'actionnaires partenaires (GAP) – le Crédit agricole et les AGF – au détriment des autres. Certains proches des négociations estiment que Matignon, peu disposé à accorder un point politique à M. Fabius, n'aurait pas eu de mal à entendre cet argument. Mais jamais le cabinet du premier ministre n'a pris une position officielle.

RESTAURER LE DIALOGUE

Ce revirement de M. Peyrelevade, plus que jamais jaloux de son indépendance, a achevé d'irriter le ministre des finances et le Crédit agricole. Au point de conduire le banquier conseil du Crédit agricole, François Henrot, associé-gérant de Rothschild et Compagnie, dont les bonnes relations avec Bercy

sont connues, à tester très discrètement, entre fin novembre et début décembre 2001, la popularité de M. Peyrelevade auprès du conseil d'administration du Lyonnais, cherchant à mesurer le soutien qui lui serait apporté s'il était mis en difficulté. Ce que l'intéressé dément.

Si manœuvre il y a eu, elle a échoué. M. Peyrelevade est tou-

restaurer un dialogue positif avec la banque du boulevard des Italiens. S'il n'a pas d'espoir immédiat de récupérer la participation de l'Etat, il veut être l'allié naturel du Lyonnais si une initiative était prise par l'un des autres actionnaires ou même par une banque n'appartenant pas à ce cercle. Toutefois, aucune opération hostile sur une

Enron et l'Argentine pèsent sur les résultats

Les analystes financiers révisent en baisse leurs prévisions de résultat du Crédit lyonnais – dont la publication officielle est prévue le 28 février –, suite à l'affaire Enron aux Etats-Unis et à la crise en Argentine. Le Lyonnais est la banque française la plus engagée par rapport à sa taille sur ces dossiers.

Pour Susan Leadem, analyste chez Goldman Sachs, Enron et l'Argentine coûteront au Lyonnais 11 % de son résultat brut d'exploitation en 2001, contre 2 % pour BNP Paribas et 9 % pour la Société générale. En valeur absolue, le choc sera de 200 millions d'euros pour le Crédit lyonnais, contre 99 millions pour BNP Paribas et 315 millions pour la Générale. L'analyste révisé donc ses prévisions de bénéfices pour le Lyonnais à la baisse, de 20 % pour 2001 et de 14 % pour 2002 (à 943 millions et 987 millions d'euros). La banque Merrill Lynch a, elle, réduit sa prévision pour 2001 de 19 %. Pour Romain Burnand, chez JP Morgan, le risque américain, maîtrisable, pèsera encore au premier semestre 2002 avant de s'estomper. Il se montre optimiste sur l'action de Dominique Ferrero à la direction générale de la banque.

jours aux commandes et vient de montrer, une fois de plus, que l'avenir de la banque ne peut se jouer sans son accord. Le Crédit agricole, de son côté, semble avoir enfin compris le message. Après son introduction en Bourse, le 14 décembre 2001, et les heures tendues de novembre, il s'efforce de

banque n'étant envisageable en France, « le Crédit lyonnais est le maître du calendrier », conclut Romain Burnand, analyste chez JP Morgan Chase, dans une étude sur la banque. Ce qui, selon lui, n'ôte rien à son intérêt stratégique.

Sophie Fay et Anne Michel

JEU DE RÔLES



Laurent Fabius
ministre de l'économie
Le marieur bredouille



Jean Laurent
Crédit agricole SA
L'actionnaire ambitieux



Jean Peyrelevade
Crédit lyonnais
Le patron diviseur



Jean-Philippe Thierry
AGF
Le chevalier blanc

Nommé en mars 2000 ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius a hérité du dossier Crédit lyonnais après sa privatisation. Tandis que ses prédécesseurs ont eu à gérer le désastre financier, M. Fabius, lui, n'avait « qu'à » arbitrer l'organisation du capital du Lyonnais, centrée sur un Groupe d'actionnaires partenaires (GAP). Bercy n'a jamais caché sa volonté de vendre sa participation de 9,49 % au Crédit agricole pour faire un deuxième pôle bancaire de poids au côté de BNP Paribas. M. Fabius s'est heurté à la mauvaise volonté de M. Peyrelevade, jaloux de son indépendance, et a craint que ce dossier ne fasse encore des remous.

Depuis mai 1999, Jean Laurent est directeur général de la Caisse nationale de Crédit agricole, devenue lors de son introduction en Bourse en décembre 2001, Crédit agricole SA. La Bourse lui permet de disposer d'une monnaie d'échange pour faire une acquisition de grosse taille, comme de monter en puissance dans le Lyonnais... C'est lui qui avait négocié l'entrée du Crédit agricole au capital du Lyonnais, lors de la privatisation. La banque verte avait alors été sollicitée à la fois par le Lyonnais et par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, qui l'aurait assuré de son soutien s'il souhaitait un jour resserrer ses liens avec le Lyonnais.

A la tête du Crédit lyonnais depuis novembre 1993, Jean Peyrelevade défend l'indépendance de sa banque, et la sienne, arguant de la nécessité de disposer de temps pour redresser la banque avant de la marier... avec l'Etat de son choix. Il a défendu le Lyonnais face aux pouvoirs publics français et aux autorités européennes, après la découverte de pertes abyssales qui ont conduit à la mise en place d'un vaste plan de sauvetage. Depuis la privatisation du Crédit lyonnais, en juillet 1999, il joue de l'équilibre entre ses actionnaires, qu'il a savamment dosé. Il dit cyniquement qu'Allianz, le plus riche d'entre eux, est « *son assurance-vie* ».

Jean-Philippe Thierry est arrivé à la tête des AGF en juin 2001. Il a été nommé par l'allemand Allianz, qui a racheté la compagnie française fin 1997. Depuis son arrivée à la présidence de l'assureur, il joue de sa position d'arbitre entre le Lyonnais, l'Etat et le Crédit agricole. Allianz est présent dans le Groupe des actionnaires partenaires du Lyonnais à hauteur de 9,71 % depuis le rachat de la Dresdner Bank (au même rang que la banque verte). Cette participation est liée aux accords commerciaux – les produits des AGF sont diffusés aux guichets du Lyonnais –, mais elle lui permet aussi d'aider M. Peyrelevade à contrer les ambitions du Crédit agricole.

Un difficile pas de deux entre banquiers

JEAN PEYRELEVADE n'agit jamais par hasard. Chacun de ses coups sur l'échiquier des affaires est savamment réfléchi. Tous ceux qui travaillent avec – ou contre lui –

RÉCIT

Les dirigeants se retrouvent en avril 2001, cette fois au Crédit agricole

le savent. Aussi, lorsque, à la fin de l'année 2000, le président du Crédit lyonnais a invité Marc Bué, le président de la Caisse nationale de Crédit agricole (CNCA), et Jean Laurent, son directeur général, à dîner, ils étaient sur leurs gardes. Lorsque M. Peyrelevade leur a proposé de resserrer les liens entre le Crédit lyonnais et la CNCA, voire de fusionner, ils sont restés plus que sceptiques, même si, depuis plusieurs semaines, Dominique Ferrero, directeur général du Lyonnais depuis novembre 1999, avait commencé à réchauffer les relations entre les deux groupes.

MM. Laurent et Bué, d'abord préoccupés par le projet d'introduction du Crédit agricole en Bourse, auraient toutefois accepté d'étudier l'intérêt d'un rapprochement de leur filiale de banque de grandes entreprises et de marché, Crédit agricole Indosuez (CAI), avec le Lyonnais. Sans trop y croire, comp-

te tenu du calendrier très serré pour monter leur opération boursière. Les dirigeants du Lyonnais étaient, eux, plus enthousiastes, voyant dans un rapprochement avec CAI, qui s'accompagnerait d'une montée en puissance du Crédit agricole dans leur capital, sans contrôle majoritaire, un moyen d'entrer en position de force dans le groupe Crédit agricole. Le projet, toutefois, fera long feu.

En avril 2001, les dirigeants des deux banques se retrouvent de nouveau, cette fois au siège du Crédit agricole. A l'issue de la rencontre, le Lyonnais commence à douter de la motivation du Crédit agricole. Un mois plus tard, la banque verte leur fait savoir que la priorité du groupe est l'introduction en Bourse, ce qui ajourne tout projet de rapprochement avec CAI.

STABILISER L'ACTIONNARIAT

Face à cette décision, les dirigeants du Lyonnais s'interrogent. Lors de sa privatisation, la banque a été dotée d'un groupe d'actionnaires partenaires, le GAP, une forme de noyau dur censé assurer la stabilité de son capital pendant deux ans et prévenir une offre publique d'achat. Le pacte liant les membres du GAP dans des conditions strictes a été conclu pour deux ans, expirant donc en juillet 2001. Il continue dans une version plus souple jusqu'en juillet 2003. MM. Peyrelevade et Ferrero ont donc le souci de stabiliser leur actionnariat avant l'expiration de ces engagements.

Dès l'automne 2000, ils avaient d'ailleurs tenté de prolonger le GAP. Ils savent que l'Etat va, tôt ou tard, vouloir vendre la participation – proche de 10 % – qu'il détient toujours dans le capital de la banque. Quand Bercy décidera-t-il de la céder et dans quelles conditions ? Les dirigeants du Lyonnais s'en soucient d'autant plus que l'Etat n'a jamais fait mystère de son souhait d'arrimer la banque au Crédit agricole. Compte tenu des relations difficiles entre le ministre des finances, Laurent Fabius, et Jean Peyrelevade, les dirigeants de la banque publique n'espèrent guère pouvoir négocier le calendrier avec Bercy. Les liens entre les deux hommes sont tendus depuis les années 1980, lorsque M. Fabius était ministre délégué au Budget, puis ministre de l'industrie, et M. Peyrelevade, directeur de cabinet de Pierre Mauroy à Matignon.

Peu après la fin des discussions avec l'ex-banque publique, en mai 2001, le Crédit agricole fait savoir à Bercy qu'elle est acheteuse des 10 %. Elle est en ordre de bataille pour les racheter, l'assemblée générale de la Fédération nationale de Crédit agricole en ayant voté le principe, un mois auparavant.

Pour les dirigeants du Lyonnais, passer sans contrepartie sous la coupe de la banque verte est inacceptable. Ils n'ont pas de mal à trouver des alliés sur cette ligne parmi les membres du GAP. De son côté, l'Etat s'est déclaré prêt à sortir du capital du Lyonnais en juin 2001, sitôt desserré une partie des contraintes pesant sur le GAP – ses membres étant libres d'acheter ou de vendre leurs titres. Des négociations actives ont été engagées en ce sens par Bercy dès l'été, avec le Crédit agricole, conduisant à la mise en place de groupes de travail entre le Lyonnais et CAI.

Plusieurs semaines de discussions vaines ont suivi. C'est finalement l'irruption d'un tiers dans le dossier, Allianz, sollicité par le Lyonnais, dont il est le deuxième actionnaire, qui a permis aux protagonistes de parvenir, à l'automne 2001, à un projet d'accord, jugé acceptable par toutes les parties. Ce projet, imaginé en septembre et présenté à Bercy courant octobre, consistait en un partage de la participation de l'Etat entre le Crédit agricole et le groupe Allianz, à raison de, respectivement, 7 % et 3 % environ.

Soutenu sinon suscité par M. Peyrelevade, ce schéma présentait l'avantage d'arrimer le Lyonnais au Crédit agricole – qui obtenait 17,55 % du capital, contre 12,7 % pour Allianz – tout en préservant la liberté du management des réseaux. Cet accord devait être annoncé avant le placement des actions Crédit agricole, introduites en Bourse le 14 décembre 2001. L'allemand Allianz avait obtenu, par l'entremise des AGF, en première ligne dans cette négociation, de développer ses partenariats avec le Lyonnais, dans l'assurance domage, l'affacturage, la gestion d'actifs ou encore l'épargne salariale et distribuer, en contrepartie, dans son réseau les produits de la banque privatisée. Cet ultime et difficile accord entre banquiers n'a pas eu finalement l'aval de Bercy.

S. F. et A. Mi.

Un accord à l'amiable se dessine dans l'affaire Executive Life

La signature d'une transaction avec le ministère de la justice mettrait fin à l'enquête de Jeffrey Isaacs

LA RÉOLUTION de l'affaire du rachat contesté de la compagnie d'assurance californienne Executive Life par une ancienne filiale du Crédit lyonnais, Altus, entre 1991 et 1993, pourrait progresser fin février. Les représentants du Lyonnais et du Consortium de réalisation (CDR), chargé de liquider les actifs douteux de l'ancienne banque publique, doivent rencontrer, le 25 février, des responsables du ministère de la justice américain. Ils devraient aborder les termes d'un accord, qui doit encore obtenir l'aval de la Réserve fédérale (Fed), qui per-

mettrait au Lyonnais d'échapper au retrait de son agrément sur le territoire américain.

Altus est soupçonnée d'avoir violé la législation américaine afin de mettre la main, à la fin de l'année 1991 et en 1993, sur les actifs de la compagnie d'assurance. L'acquisition de cette société et, surtout, de son portefeuille d'obligations à haut risque et à haut rendement (*junk bonds*), a permis aux Français, et plus particulièrement à François Pinault et à sa holding patrimoniale Artémis, repreneur final d'Executive Life et des *junk bonds*, de réaliser des plus-values

estimées à près de 10 milliards de dollars. La Fed reproche au Crédit lyonnais d'avoir dissimulé des informations aux autorités.

La partie française fait valoir que le rachat d'Executive Life a été favorable aux intérêts des assurés. De plus, elle ajoute que les autorités californiennes connaissent les détails de l'opération. Enfin, les autorités américaines ont elles-mêmes enfreint la réglementation bancaire lors du sauvetage des caisses d'épargne américaines grâce à des opérations similaires à celles reprochées à Altus.

Le Lyonnais et la France cher-

chent un accord global incluant le ministère de la justice et la Fed. De la sorte, la banque pourrait aborder dans une position favorable les multiples procédures civiles ouvertes en marge de ce volet.

La signature d'une transaction signifierait la fin de l'enquête du procureur adjoint de Californie, Jeffrey Isaacs, qui dépend hiérarchiquement du ministère fédéral de la justice. Principal accusateur dans cette affaire, M. Isaacs ne pourrait plus soutenir ce dossier devant le tribunal.

Jacques Follorou

Les français au cœur de la réorganisation de la distribution italienne

Après Auchan et Carrefour, Leclerc s'implante dans la Péninsule grâce à une alliance avec Conad, numéro deux italien du secteur

L'HEURE des grandes manœuvres dans la distribution italienne a sonné. Longtemps resté à l'abri des restructurations européennes, le secteur entame une importante mutation, dans laquelle les distributeurs français jouent un rôle central. Leclerc en a donné une nouvelle illustration, mercredi 13 février, en s'alliant avec le numéro deux italien, Conad.

Après Auchan, qui s'est allié en 1997 avec Rinascente, filiale de la famille Agnelli, puis Carrefour, aujourd'hui numéro trois dans la Péninsule grâce à sa fusion avec Promodes, c'est au tour des groupements indépendants de contre-attaquer. Leclerc s'est trouvé un partenaire de poids. Avec 7,9 % du marché, Conad regroupe une dizaine de coopératives régionales et compte 2 300 points de vente réalisant un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros.

Au travers de cet accord, Leclerc cherche à combler son retard à l'international. Le groupement ne réalise que 3 % de son chiffre d'affaires à l'étranger grâce à une petite flottille d'hypermarchés en Espagne (5), au Portugal (7), en Pologne (7) et en Slovaquie (1).

Mais, jusqu'à présent, Leclerc s'est contenté de se développer par une stratégie d'essaimage consistant à former en France des responsables de magasins, qui étaient ensuite chargés, localement, de développer le concept Leclerc. Ce

Dans un marché encore peu concentré, la part des grandes surfaces est en constante augmentation

type de développement était conditionné par les statuts du groupement des Centres Leclerc, qui ne permettaient pas l'adhésion de personnes morales. Les statuts ont été modifiés en 2001, d'où l'alliance avec Conad, qui va permettre au groupe de passer à la vitesse supérieure en termes d'internationalisation.

Pour réagir au développement des distributeurs intégrés comme Carrefour ou Auchan, les indépendants sont contraints au mouvement. D'autant que le gouvernement de Silvio Berlusconi prévoit de mettre fin au traitement de faveur, notamment fiscal, dont bénéficiaient les coopératives. Conad avait déjà fait un premier pas en 2001 en créant une centrale d'achat commune avec le leader italien du secteur, Coop Italia. L'ac-

UN MARCHÉ PEU CONCENTRÉ

Les principaux distributeurs, en Italie, en %

Coop	10,5
Conad (Leclerc)	7,9
Carrefour	6,5
Auchan Rinascente	5,6
Selex commerciale	4,9
Esselunga	4,6
Finiper-Unes	2,6

Source : AC Nielsen-juin 2001

cord signé avec Leclerc va maintenant permettre à Conad de développer ses parts de marché grâce au savoir-faire de Leclerc en matière d'hypermarché. Une société commune a été créée, Conalec, détenue à 60 % par Conad et 40 % par Leclerc. Une dizaine de magasins du groupe italien vont passer sous l'enseigne du français d'ici à la fin de l'année. C'est la première fois que le groupement concède l'exclusivité de l'exploitation de sa marque. Les deux groupes comptent disposer d'une trentaine de magasins d'ici à 2005.

« Cet accord est une réponse au mouvement de concentration que connaissent actuellement les distributeurs intégrés. L'alliance avec Conad concrétise la volonté des groupements indépendants de développer leurs spécificités », explique Michel-Edouard Leclerc. L'Italie constitue un terrain favorable aux prémices d'une fédération européenne de distributeurs indépendants. « Le marché italien a vécu très longtemps à l'abri de la concurrence étrangère, il est en train de se réveiller », explique Michel-Edouard Leclerc, patron du groupement d'indépendants.

L'Italie dispose d'une moyenne de 186 m² de surface de vente pour 1 000 habitants contre 216 en Espagne et 272 en France. Dans un marché encore peu concentré, la part des grandes surfaces est en constante augmentation. Une mutation qui n'en est qu'à ses débuts. « Le grand commerce italien est un peu dans la situation que connaissait la France dans les années 1980 », constatait récemment Daniel Bernard, PDG de Carrefour.

Dans ce contexte, le distributeur français est en train d'accélérer son développement. Carrefour a pris le contrôle de GS, dont il détenait déjà 36 % à la suite de la fusion avec Promodes. Carrefour détenait 7 hypermarchés avant l'opération, il possède maintenant 942 points de vente dont 37 hypermarchés. Un

an après le changement d'enseigne, le groupe est en train d'achever son travail de remise aux normes Carrefour. Il vise le retour à la rentabilité en 2003.

Contrairement à ce qui s'est passé en Espagne et en France, ces chantiers n'ont pas occasionné de perte de clientèle. Après avoir consolidé ses bases, le groupe prévoit maintenant trois ouvertures pour cette année et cinq pour 2003. « Les opportunités de croissance externe vont se multiplier, car toute une génération de dirigeants de groupes familiaux arrive à l'âge de la retraite », souligne Christian Courcelle, président de Carrefour Italie. « Il y a encore des possibilités de croissance pour la grande distribution, confirme M. Garosci, directeur général de la Fédération de la distribution italienne. Mais notre système doit continuer à avoir des petites, des moyennes et des grandes surfaces. Notre territoire géographique et urbain est trop composite et trop varié pour que nous nous alignions sur la France. »

Stéphane Lauer
et Marie-Noël Terrisse
(à Milan)

Les fondateurs écologistes de Body Shop ont démissionné

Les magasins de cosmétiques « alternatifs » ont grandi trop vite

LONDRES

de notre correspondant à la City

Anita et Gordon Roddick, les fondateurs de Body Shop, qui ont annoncé, le 12 février, leur démission de la présidence de la chaîne britannique de cosmétiques « alternatifs », ne sont pas des marginaux écologistes. De gentils rêveurs n'auraient pas bâti en un quart de siècle un groupe fondé sur des principes non conformistes, mais qui compte 6 000 salariés et 1 800 magasins de par le monde.

« Nous faisons des affaires au profit de l'ensemble de la communauté, en harmonie avec l'environnement. Je ne crois pas que cela soit très original », nous déclaraient-ils dans leur petit bureau de Littlehampton (Sussex), décoré de photos d'Indiens du Brésil et de sanguinolents posters contre la vivisection. Ils étaient sérieux, très sérieux quand ils défendaient les exigences éthiques – respect de l'environnement et des droits de l'homme, refus du glamour, interdiction du travail des enfants – pour la fabrication des produits. C'est vrai que ce couple hippisant ne faisait pas dans le discret. « Sachez agir au hasard », « soyez gentils », « acceptez l'amour »... : les camions étaient couverts de slogans inventés par Anita,



Anita et Gordon Roddick continueront à défendre au conseil d'administration leur éthique pour la fabrication de produits « naturels ».

directrice du groupe, en charge du « département de l'avenir », le centre de recherche.

CACAO ET PAMPLEMOUSSE

Celle qui incarnait Body Shop passait trois mois par an à parcourir le monde pour découvrir les ingrédients naturels incorporés aux produits de beauté. Gordon, le président, s'occupait du développement commercial et financier, en particulier de la gestion des franchisés travaillant avec des fabricants locaux. Contrôlant le capital, le duo tenait solidement les rênes de cette affaire introduite en Bourse dans les années 1980.

Mais la marque avait mal vieilli. Les supermarchés s'étaient inspirés de ses crèmes hydratantes au cacao

de Polynésie ou des savons de pamplemousse du Sri Lanka mais en les vendant moins cher. Les analystes du secteur, de leur côté, s'interrogeaient sur la vulnérabilité de cette société victime d'une expansion internationale trop rapide, en particulier aux Etats-Unis. L'échec des récentes discussions avec des acheteurs potentiels – dont Paribas Affaires Industrielles (PAI) – a amené les Roddick à s'effacer. Leur odyssee n'est pas terminée pour autant. Les deux technocrates qui les remplacent n'auront pas les mains totalement libres. Anita et Gordon demeurent au conseil d'administration avec des fonctions non exécutives pour protéger l'« héritage ».

Marc Roche

BNP PARIBAS va procéder à la division par 2 du nominal de son action, le 20 février 2002.

POUR QUI ? Pour tous les actionnaires, cette division présente un double avantage : elle permet d'augmenter la liquidité du titre et d'en améliorer l'accessibilité.

COMMENT ? Le nominal de l'action va passer de 4 à 2 euros en application de la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 15 mai 2001 et suite à la décision du Conseil d'Administration du 18 décembre 2001. Le montant du capital social restera inchangé.

Le 20 février 2 actions BNP Paribas valent mieux qu'une.

QUELLES CONSÉQUENCES ? D'un point de vue patrimonial et fiscal, la division du nominal du titre BNP Paribas est complètement neutre. Pour chaque ancienne action détenue, deux nouvelles actions seront attribuées sans aucune formalité.

Tout simplement.

Relations actionnaires
01 40 14 63 58 / 01 42 98 21 61

www.invest.bnpparibas.com

La banque d'un monde qui change



La Caixa va rémunérer les comptes-chèques en France

LA FILIALE FRANÇAISE de la grande banque espagnole Caixa n'a pas baissé les bras. Malgré les pressions, la CaixaBank a annoncé, jeudi 14 février, le lancement d'un compte de dépôt rémunéré à 2 % – la moyenne européenne étant de 0,5 % – à partir de lundi 18 février, jour de la fin du franc. Gabriel Castello, directeur général de CaixaBank, s'est rendu à Barcelone, lundi 11 février, où il a obtenu le feu vert de sa maison mère (Le Monde du 12 février).

Dès lundi, le compte sera rémunéré à 2 %, au-delà de 1 500 euros. Le nombre de chèques est illimité, et gratuit. Seuls des frais de tenue de compte de 12 euros sont demandés (24 euros pour les professions libérales).

L'établissement, qui ne possède que 48 agences en France, a sauté le pas malgré de nombreuses pressions. M. Castello a en effet été « convoqué », mardi 12 février, par la Commission bancaire, organe de surveillance des banques hexagonales, qui l'a mis en garde sur le respect des règles prudentielles et la nécessité de protéger son bilan. « A la question de savoir si l'équilibre financier de la banque est mis en péril avec ce produit, la réponse est clairement non », a rassuré un porte-

parole de la CaixaBank. Les dirigeants de la banque ont également été reçus à la Fédération bancaire française. Les autorités de tutelle ont rappelé à la CaixaBank qu'il était nécessaire d'avoir un texte pour mettre fin au fameux « ni-ni » – l'absence de rémunération des dépôts en contrepartie de la gratuité des chèques, spécificité française. L'autre école, dont fait partie la banque ibérique, affirme que l'arrivée de l'euro lève de fait l'interdiction de rémunérer les dépôts.

LE PROBLÈME DES CHÈQUES PAYANTS

Depuis l'arrivée de l'euro, une sorte de modus vivendi a été passé entre les pouvoirs publics et les banques sur le respect de cette pratique. Le gouvernement veut surtout éviter le paiement des chèques, une mesure très impopulaire, qui déclenche l'ire des associations de consommateurs et qui est la contrepartie logique de la rémunération des comptes. Une mesure que la CaixaBank se garde bien d'appliquer. Son objectif est d'augmenter sa clientèle, aujourd'hui de 70 000 personnes, et surtout d'accroître sa notoriété. Une réaction de la Banque de France n'est pas à exclure.

Pascal Santi

LE MONDE

diplomatique

DOSSIER

ARGENTINE

- Dieu n'est plus argentin
- Les dix jours qui ébranlèrent le pays
- Une « dette odieuse »
- Cette mortelle fascination du dollar

Par Pierre Kalfon,
Diana Quattrocchi-Woison,
Michel Husson
et Eric Toussaint

Les profiteurs du sida

Les périlleuses tentatives
de définir le terrorisme

L'école ne brûle pas

Quel plan de vol
pour le transport aérien ?

Pour un savoir engagé

Un texte inédit
de Pierre Bourdieu

Comment la Russie devient
la poubelle nucléaire du monde

Le Sénégal attend
le grand changement

Enron aux mille et une escroqueries

Oui, Israël a un partenaire pour la paix

Camp David, retour
sur les raisons d'un échec

Nâzim Hikmet,
l'arbre aux yeux bleus

Assimilation forcée dans le Xinjiang

NUMÉRO DE FÉVRIER 2002

En vente chez
votre marchand de journaux

3,80€

Telecom Italia sort du capital de Bouygues Telecom et poursuit un désendettement énergétique

Le groupe Bouygues débourse 750 millions d'euros et se renforce dans sa filiale de téléphonie mobile, mais n'a toujours pas fait acte de candidature pour l'attribution d'une licence UMTS

TELECOM ITALIA a officialisé, mercredi 13 février, sa sortie du capital de Bouygues Telecom. L'opérateur de télécommunications italien a cédé les 19,6 % qu'il détenait à la maison mère, Bouygues, pour 750 millions d'euros. A l'aune de cette transaction, le troisième opérateur de téléphonie mobile français, qui revendique 6,6 millions de clients, est valorisé 6,95 milliards d'euros.

A priori, JC Decaux, qui est actionnaire aux côtés de Telecom Italia et du groupe Bouygues, au sein de BDT, holding de contrôle de Bouygues Telecom, bénéficie d'un droit de préemption au prorata de sa participation (20,9 %). Il semble peu probable qu'elle l'exerce, l'entreprise étant souvent considérée comme prête à vendre ses parts. Comme le souligne le groupe Bouygues : « Sauf exercice de ce droit de préemption, Bouygues détendra directement ou indirectement au terme de cette transaction, 64,5 % de Bouygues Telecom, accroissant ainsi de 10,8 % sa participation. »

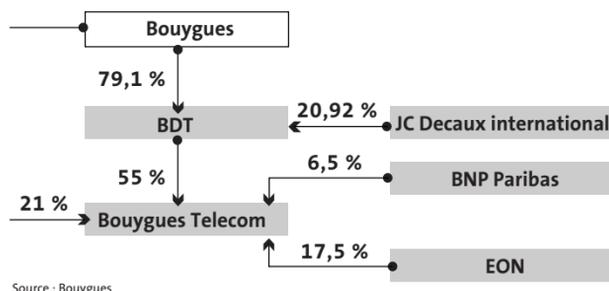
L'opération était attendue. Après avoir repris en main les rênes de Telecom Italia, son président Marco Tronchetti Provera, avait annoncé en novembre 2001 sa volonté de céder les participations étrangères jugées non stratégiques, au premier rang desquelles se situaient ses activités françaises. Le processus de cession de sa participation dans Bouygues Telecom, et de vente de l'opérateur de téléphonie fixe 9 Telecom était enclenché. Globalement, M. Tronchetti Provera, désireux de réduire énergiquement

l'endettement du groupe italien, s'était fixé comme objectif de récolter 6 milliards d'euros en deux ans. Depuis, Telecom Italia a cédé ses intérêts dans l'opérateur espagnol Auna pour 2 milliards d'euros, a vendu ses participations dans des sociétés de satellite et récolte maintenant 750 millions d'euros de la vente de sa participations dans Bouygues Telecom. Résultat : la dette de l'opérateur italien est passée de 25 à 21,9 milliards d'euros en décembre 2001, et devrait descendre à 18,3 milliards en fin d'année.

MARGE DE MANŒUVRE

Pour sa part le groupe Bouygues poursuit sa montée au capital de sa filiale Bouygues Telecom. En 1999, Martin Bouygues avait négocié de main de maître une position d'actionnaire majoritaire en achetant les 20 % détenus par l'opérateur britannique Cable & Wireless. Face à la décision de son partenaire historique Telecom Italia de quitter

64,5 % DU CAPITAL POUR BOUYGUES



Source : Bouygues

le tour de table, Bouygues a choisi de se renforcer en négociant au mieux cette transaction, d'autant plus que l'augmentation de capital réalisée pour financer les investissements dans l'UMTS, lui donnait la marge de manœuvre financière nécessaire à l'opération.

Reste aujourd'hui à savoir si Bouygues Telecom sera candidat au

second appel d'offres pour l'attribution des deux dernières licences UMTS. Le troisième opérateur de téléphonie mobile français n'a jusqu'à présent pas fait de déclaration publique à ce sujet, et à jusqu'au 16 mai, date limite de dépôt des dossiers de candidature pour postuler à l'une des deux licences UMTS. Le silence du « candidat probable » s'explique d'autant mieux que les discussions sur la réorganisation de son capital étaient en cours. Il lui faut encore clarifier ses relations avec l'électricien E.ON, qui souhaiterait échanger sa participation dans Bouygues Telecom contre la Saur, la filiale de traitement d'eau du groupe Bouygues. Question subsidiaire : le groupe dirigé par Martin Bouygues a-t-il besoin en contre-partie de l'entrée d'un opérateur de télécommunications partenaire à son capital, ou décidera-t-il de faire cavalier seul ?

Laurence Girard

Les opérateurs français s'associent

Les trois opérateurs de téléphonie mobile français ont décidé de parler d'une même voix. SFR (Vivendi Universal), Orange (France Télécom) et Bouygues Telecom ont annoncé, jeudi 14 février, la création de l'Association française des opérateurs mobiles (AFOM). Ils s'unissent au moment où des sujets sensibles comme l'impact des ondes radio sur la santé, l'implantation des stations de base près des écoles ou l'augmentation des agressions liées au vol de portables préoccupent les pouvoirs publics et les citoyens. Premier exemple de leur action : la création d'une base de données commune, la liste noire, recensant les numéros des téléphones mobiles volés, alors que plus de 100 000 mobiles ont été dérobés en 2001. Elle devrait être opérationnelle en 2003. La présidence tournante de l'AFOM est confiée pour deux ans à Didier Quillot, directeur général d'Orange France. René Russo, ex-directeur général adjoint de Bouygues Telecom, dont les talents de lobbyiste ne sont plus à démontrer, en sera le délégué général.

Le Conseil d'analyse économique doute de la téléphonie du futur

BIBLIOGRAPHIE
Enjeux économiques de l'UMTS, de Didier et Lorenzi
Rapport du Conseil d'analyse économique

POUR la troisième fois en quelques mois, le Conseil d'analyse économique, réunion d'experts chargés d'éclairer le gouvernement sur les questions économiques, a décidé de se pencher sur le développement de l'UMTS, la troisième génération de téléphonie mobile. Le sujet est d'importance, affirment en préambule Michel Didier, professeur au Cnam et directeur à Rexecode, et Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université Paris-Dauphine, auteurs du rapport publié jeudi 14 février : les télécommunications sont au cœur des changements technologiques, économiques et stratégiques.

L'Europe, en retard dans les technologies informatiques et Internet, a réussi à s'imposer comme leader dans les techniques de la deuxième génération de téléphone mobile, grâce au GSM. Mais, se demandent les rapporteurs, réussira-t-elle la troisième génération ?

Alors que la coordination européenne avait bien fonctionné pour la définition d'une norme commune, l'UMTS, tout s'est brouillé pour la mise en œuvre. La Commission européenne a fixé un calendrier - le cadre juridique devait être défini en janvier 2000 -, mais pas les modalités. Les pays de l'Union sont partis en ordre dispersé : certains ont choisi d'attribuer des licences gratuitement, d'autres de sélectionner leurs candidats, d'autres, enfin, attirés par la folie Internet, de les mettre aux enchères. « Les licences représentent une charge de près de 134 milliards d'euros pour les opérateurs », selon le rapport. Les préoccupations budgétaires l'ont emporté. Choisisant d'abord d'imposer un prix très élevé, à l'inverse de toutes les recommandations de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART) et du Conseil d'analyse économique, le gouvernement français s'est ravisé et a remis à plat, à l'automne, toute sa procédure. Cette révision est d'importance.

D'après les calculs publiés dans le rapport, la forte baisse du droit d'entrée et une redevance de 2 % sur les recettes augmentent de 12,8 % les perspectives de rentabilité du projet par rapport au schéma

précédent, l'allongement de la licence à 20 ans se traduit par une hausse de 1,5 % et la présence de trois opérateurs au lieu de quatre de 6 %.

Mais cette réforme des attributions en France ne peut suffire pour sauver le processus. C'est à l'échelle européenne que se joue le succès ou l'échec de l'UMTS, insiste le rapport. Pour l'instant, la situation est compromise. Le développement de la troisième génération s'annonce beaucoup plus long et onéreux que prévu. Le coût des réseaux pourrait atteindre en Europe entre 160 milliards et 185 milliards d'euros sur dix ans. Les opérateurs ne cessent de voir repousser l'horizon du retour à la rentabilité, alors que leur fragilité financière s'accroît. L'endettement des opérateurs européens atteint près de 325 milliards d'euros. Le marché, doutant désormais du secteur, les équipementiers se sont substitués aux banques pour leur prêter.

RISQUES TECHNOLOGIQUES

Dans le même temps, les risques technologiques s'accroissent. « Il semble que des erreurs d'appréciation dans la maîtrise des paramètres technologiques aient été commises », notent les rapporteurs, qui remarquent en parallèle l'apparition de nouvelles technologies alternatives « aboutissant à l'émergence d'une nouvelle concurrence intersectorielle informatique et télécoms ». A ce doute grandissant sur les techniques s'ajoutent les interrogations commerciales. Seuls 2 % des abonnés utilisent régulièrement les possibilités de services offertes par les opérateurs. Ils demandent une simplification d'utilisation et des tarifs attractifs.

Toute l'équation économique, fondée sur le pari que les consommateurs étaient prêts à payer cher des services nouveaux, semble se retrouver à terre. Les opérateurs sont condamnés à évoluer rapidement. A terme, les auteurs du rapport pensent voir un paysage européen structuré autour de cinq ou six groupes : Vodafone, BT Cellnet, France Telecom Orange, KPN/NTT/TIM, Telefonica et Deutsche Telekom T-Mobil. Situation paradoxale : l'Europe, qui voulait promouvoir la concurrence avec l'UMTS, pourrait avoir contribué à créer, par son absence de décision, un oligopole.

Martine Orange

Six administrateurs d'Enron sur le départ

LA FAILLITE du groupe énergétique Enron, la plus grande qu'ait connue les Etats-Unis, continue d'apporter son lot quotidien de rebondissements. Pour la seule journée de mercredi 13 février, la Commission fédérale américaine de réglementation de l'énergie (FERC) a annoncé qu'elle allait ouvrir une enquête préliminaire pour déterminer si Enron a joué un rôle dans la crise de l'énergie en Californie en 2001. En outre, les instances dirigeantes du groupe ont décidé que 6 des 14 membres du conseil d'administration allaient devoir quitter leur fonction dans les trente jours. Enfin, le révérend Jesse Jackson et le syndicat AFL-CIO ont demandé au groupe d'assurer le paiement des indemnités dues aux employés licenciés. En effet, la plupart des 4 500 salariés licenciés, sur les 7 000 que comptait Enron n'ont touché ni leurs indemnités de licenciement, ni les indemnités de congés payés ou les autres allocations qui leur étaient dues.

Près de vingt offres recensées pour la reprise de Legrand

UNE PLÉTHORE de candidats, groupes industriels et fonds d'investissement, ont manifesté un intérêt pour la reprise du fabricant de matériel électrique Legrand, dont doit se défaire son concurrent Schneider Electric. « Au moins 10 à 20 offres, émanant d'industriels ou de groupes financiers, ont été recensées. Le nombre d'intéressés pourrait même être finalement supérieur à 20 », a indiqué à l'AFP une source proche du dossier. Les propositions seraient évaluées autour de 4,9 milliards d'euros (dette comprise). Parmi ces candidats - qui doivent déposer « une proposition préliminaire » avant le 15 février auprès des deux banques conseils de Schneider, les établissements Merrill Lynch et Rothschild & Cie -, il y aurait les industriels américains General Electric et allemand Siemens. Par ailleurs, au moins quatre syndicats de fonds de capital-investissement regarderaient le dossier : Candover, Cinven et BC Partners et celui formé par CVC Capital Partners, Kohlberg Kravis Roberts (KKR) et PAI. Enfin, Permira (ex-Schroder Ventures) pourrait également déposer une offre conjointe avec le fonds Carlyle.

INDUSTRIE

■ **TOTALFINAELF** : le groupe pétrolier français va investir 70 millions d'euros sur cinq ans dans la raffinerie de pétrole de Feyzin (Rhône) afin de renforcer la sécurité du site, moderniser les unités de raffinage et y apporter des modifications de manière à réduire l'impact sur l'environnement, a-t-il indiqué mercredi.

SERVICES

■ **LE MÉRIDIEN** : le groupe hôtelier haut de gamme, filiale du japonais Nomura, va consacrer 1,37 milliard d'euros sur trois ans à la rénovation de ses établissements, a indiqué, mercredi, son président Juergen Bartels. Ce plan prévoit la rénovation de 5 000 chambres dans le monde.
■ **KIRCH** : le britannique Bernie Ecclestone veut offrir plus de 800 millions d'euros au magnat allemand des médias pour lui racheter les parts qu'il détient dans la Formule 1, affirme le *Süddeutsche Zeitung*, dans son édition datée de jeudi.

FINANCES

■ **LAZARD** : le groupe continue la simplification des sociétés holding qui coiffent la banque. La holding Rue impériale de Lyon (Lazard) a déposé auprès des autorités de marché un projet de fusion-absorption de la Société immobilière marseillaise, sa filiale à 55 %.
■ **DRESDNER BANK** : la troisième banque allemande privée, désormais filiale du géant de l'assurance Allianz, a vu son résultat 2001 divisé par dix par rapport à celui de l'année précédente. La banque a enregistré l'an dernier un bénéfice net de 186 millions d'euros contre 1,742 milliard d'euros un an plus tôt.

Le pigiste du quotidien économique « L'Agefi » accusé de « recel d'informations privilégiées » a été relaxé

Le tribunal correctionnel a jugé non coupables le journaliste Hubert Levet, le directeur de la rédaction ainsi que les deux syndicalistes soupçonnés d'avoir fourni des données confidentielles

HUBERT LEVET ne veut pas parler. A la sortie de la 11^e chambre du tribunal correctionnel de Paris, mercredi 13 février, le journaliste fuit les micros et les caméras, le visage étonnamment fermé. Quelques minutes plus tôt pourtant, le président, Michel Desplan, vient de prononcer sa relaxe.

Pigiste au quotidien économique *L'Agefi*, M. Levet était jugé pour « recel d'information privilégiée ». En septembre 1999, il avait publié, deux jours avant leur annonce officielle, les résultats - déficitaires - du groupe aéronautique français *Aérospatiale-Matra* (aujourd'hui *EADS*). L'entreprise avait alors porté plainte, arguant qu'au lendemain du « scoop » de *L'Agefi*, l'action de l'entreprise avait perdu 6,10 % à la Bourse.

Deux syndicalistes d'*Aérospatiale-Matra*, Jean-Pierre Jousseau et Christophe Saulnier, étaient également poursuivis. Le groupe de Jean-Luc Lagardère les soupçonnait d'avoir communiqué à Hubert Levet les résultats en question. Les deux délégués CGT ont été reconnus non coupables, tout comme Eric Dadié, le directeur de la rédaction de *L'Agefi*, quatrième et dernier prévenu de l'affaire.

Se fondant sur le simple constat qu'il n'est pas établi avec certitude



que les deux syndicalistes puissent être les informateurs de M. Levet, le tribunal n'a donc pas suivi le réquisitoire du parquet. Celui-ci réclamait une amende de 1 000 euros pour MM. Jousseau et Saulnier (ainsi que pour M. Levet), au nom du code monétaire et financier qui interdit à « toute personne disposant dans l'exercice de sa profession

ou de ses fonctions d'une information privilégiée de la communicant à un tiers en dehors du cadre normal de sa profession ou de ses fonctions ». Or, selon l'enquête, « au total 37 personnes » - à commencer par les membres du conseil de surveillance d'*Aérospatiale-Matra*, auquel appartenait l'un des deux syndicalistes - ont eu connaissance

de ces résultats semestriels de l'entreprise avant leur publication.

L'issue du jugement était plus incertaine concernant la culpabilité de M. Levet. « La loi ne prévoit rien concernant la complicité : l'un des enjeux du procès était de savoir si l'on peut poursuivre des personnes à qui l'on a confié des informations financières et qui les utilisent autrement que pour un intérêt personnel - sinon, c'est un délit d'initié », observe Michel Henry, l'un des avocats des syndicalistes. En relaxant le journaliste au motif que les personnes qui lui ont fourni ses informations sont « inconnues », et qu'il n'est dès lors « pas établi que Hubert Levet ait obtenu l'information privilégiée directement d'une personne l'ayant reçue dans l'exercice de sa profession ou de ses fonctions », le tribunal a reconnu que la protection des sources, essentielle au métier de journaliste, s'appliquait aussi en matière d'information économique et financière.

« SECRET DES DIEUX »

« Au-delà de nos cas personnels, l'enjeu de ce procès était de savoir si la presse économique a le droit de publier des informations financières qui ne sont pas évaluées par les directions financières, commentait Jean-Paul Jousseau à l'issue du procès. Les entreprises cultivent de plus en plus le secret, or les informations économiques ne doivent pas rester dans le secret des dieux. On demande partout plus de transparence, et il y a des tentatives inverses. Après, on se retrouve avec des affaires comme ce qui s'est passé chez Enron. »

Outre son jugement sur la forme (défaut de preuves), le tribunal a également formulé quelques précieuses indications sur le fond, en raisonnant au conditionnel : dans l'hypothèse où le journaliste aurait obtenu l'information « d'une personne la détenant à l'occasion de l'exercice de sa profession ou de ses fonctions (...), le délit lui-même serait pas caractérisé à l'encontre de celui ou de ceux qui lui auraient communiqué l'information privilégiée et (...), en conséquence, aucune complicité ne saurait être envisagée ». Une décision destinée à faire jurisprudence, provenant qui plus est d'une chambre considérée comme la plus compétente en matière de justice financière.

Nicole Vulser

José Barroso

A Marseille, le quotidien « La Provence » prépare activement son journal gratuit

Paris s'interroge sur l'arrivée des non-payants

MARSEILLE

de notre correspondant régional
La Provence, le journal régional du groupe Hachette, se dit prêt à éditer un quotidien gratuit d'information pour riposter à l'arrivée annoncée à Marseille du leader européen du secteur, le suédois Metro. Le journal est préparé par un responsable du service des sports, Guillaume Singer, qui est allé voir, à Milan et Barcelone, ce qu'il en était de ce type de presse, présente dans ces deux métropoles, et quelle part de marché elle ôtait aux quotidiens payants.

Appelée *Provence Plus*, la réplique d'Hachette, qui a déjà fait l'objet de numéros zéro, serait lancée sous la houlette du rédacteur en chef René Gérard. Comprenant douze pages et des informations locales, elle serait entièrement réalisée par des journalistes de *La Provence*. Aucune date n'a encore été arrêtée pour son lancement, qui sera décidé par la direction nationale du groupe, à Paris. Ses initiateurs disent simplement être prêts à démarrer avant que Metro ne soit en état de le faire à Marseille.

100 000 EXEMPLAIRES PRÉVUS

Ils surveillent donc tous les indices de l'arrivée du concurrent suédois. Par exemple, le placement par des employés municipaux de présentoirs, dont l'autorisation d'installation sur la voie publique a été votée par une délibération du conseil municipal de décembre 2001, mais qui n'ont toujours pas vu le jour. Un arrêté de janvier les a attribués à Metro, mais il n'exclut ni d'autres bénéficiaires, ni l'installation d'autres présentoirs. Les responsables de *La Provence* ont donc demandé à pouvoir en disposer pour distribuer les 100 000 exemplaires de leur gratuit. La mairie confirme que leur demande est « instruite ». N'étant pas sûrs d'obtenir une réponse positive ou assez rapide pour doubler Metro, ils ont aussi demandé à la préfecture, seule habilitée à la délivrer, une autorisation de colportage sur la voie publique.

La hiérarchie de *La Provence* semble, selon certains journalistes, absorbée par cette nouveauté : cela agace nombre de rédacteurs, qui considèrent que l'amélioration de leur quotidien reste prioritaire. Mais les syndicats de la maison n'ont pas réagi publiquement à l'initiative, à l'inverse du syndi-

cat marseillais des kiosquiers, très remonté contre l'arrivée des gratuits qui, selon lui, pénaliseraient leur activité déjà mal en point.

A Paris, le maire, Bertrand Delanoë (PS), n'a pas l'intention de précipiter les choses. Si ses services ont reçu des demandes d'autorisation de la part de Metro et de son rival norvégien Schibsted, qui édite le gratuit *20 Minutes*, en vue d'installer des présentoirs sur la voie

La presse nationale souhaite un débat sur l'information gratuite

Après les réactions négatives du Syndicat du livre CGT, de l'Union nationale des diffuseurs de presse et de syndicats de journalistes à l'arrivée de quotidiens gratuits d'information, c'est au tour de l'association défendant les intérêts des quotidiens nationaux de se prononcer.

Dans un communiqué publié mercredi 13 février, le Syndicat de la presse parisienne (SPP) « met l'accent sur la fragilité structurelle du marché publicitaire de la presse quotidienne nationale et le risque de déstabilisation de ce marché, compte tenu de la situation économique actuelle ». Le syndicat, qui regroupe notamment *Le Figaro*, *Libération*, *Les Echos* et *Le Monde*, « demande que soit engagée une réflexion, avec tous les acteurs publics et privés concernés, sur la gratuité de l'information, sa généralisation et ses conséquences ». De son côté, la Fédération nationale de la presse française (FNPF) s'est interrogée, en visant les gratuits, sur « la crédibilité d'une information indissociable d'une pure démarche publicitaire ».

publique, le maire souhaite écouter avant de décider. Ainsi va-t-il convier, « dans un esprit de dialogue », tous les acteurs de la presse parisienne, ainsi que les groupes scandinaves. Avec à l'esprit, « trois préoccupations majeures », selon un communiqué de la mairie publié mercredi 13 février : « la propriété » de Paris, « la qualité de l'environnement » et l'existence d'une « cohabitation harmonieuse avec la presse indépendante payante, qui en aucun cas ne doit être fragilisée ».

Michel Samson, avec Antoine Jacob

Controverse autour des fichiers des journalistes

LES JOURNALISTES devront-ils bientôt porter à la connaissance de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL) les carnets d'adresses qu'ils mettent à jour sur leur ordinateur ? Adopté le 30 janvier en première lecture par les députés, l'article 11 du projet de loi visant à réformer la loi informatique et libertés de 1978 suscite une polémique.

Ce texte précise que, dans le cadre d'activités d'expression littéraire ou artistique et d'activités journalistiques, la constitution de fichiers informatiques ne sera pas obligatoirement soumise à une déclaration à la CNIL, à une condition. Cette dispense « est subordonnée à la désignation par le responsable du traitement [le chef d'entreprise] d'un correspondant à la protection des données appartenant à un organisme de la presse écrite ou audiovisuelle, chargé de tenir un registre des traitements mis en œuvre (...) et d'assurer, d'une manière indépendante, l'application des dispositions (...) de la loi. » Et le texte de préciser que « cette désignation est portée à la connaissance de la CNIL ».

Quel sera effectivement le rôle de ce correspondant dans les rédactions ? Association de défense de la liberté d'expression, le Réseau Vol-

taire a exprimé, le 4 février, sa plus vive inquiétude. « La documentation, y compris les notes personnelles et les documents confidentiels, utilisée par des professionnels comme par de simples citoyens à des fins journalistiques ou littéraires sera soumise à déclaration, dès lors qu'elle sera classée sous forme de fichiers. En outre, chaque rédaction devra désigner un "correspondant" qui devra accueillir la CNIL si celle-ci perquisitionne ses locaux. ». Selon ses militants, cela pourrait concerner également les fichiers manuels.

« VIOLATION DES SOURCES »

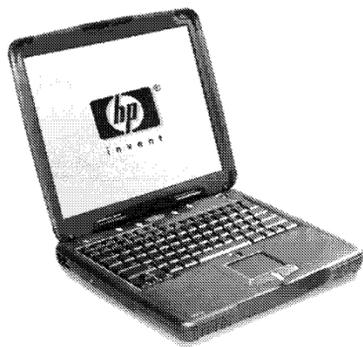
Pour le Réseau Voltaire, cette disposition paraît en contradiction avec la jurisprudence constante de la Cour européenne des droits de l'homme et constitue « un pas de plus dans la violation des sources des journalistes ». Elle s'ajoute à « des dispositions diverses, éparpillées dans des lois différentes adoptées récemment, qui concourent toutes à décourager la presse de mettre en cause nommément des élus impliqués dans des affaires politico-financières ».

Jusqu'à présent, si la loi était strictement appliquée, les entreprises de presse françaises devraient, selon la CNIL, lui déclarer ces fi-

chiers. « La proposition de loi permet d'exonérer la presse, à condition de désigner un correspondant, comme le prévoit la directive européenne », souligne Sophie Vuilliet-Tavernier, chef de service à la direction juridique de la CNIL. « La recommandation de la CNIL va dans ce même sens et prévoit que la profession désigne un de ses pairs pour permettre cette autorégulation. Il s'agit de mettre en place une déontologie interne dans les journaux », ajoute-t-elle.

Toutefois, ce texte reste extrêmement flou, notamment sur la désignation, le rôle et le statut de ce correspondant au sein des organes de presse. Tant à la chancellerie qu'à la commission des lois de l'Assemblée nationale ou à la CNIL, on semble se renvoyer la responsabilité de la rédaction du texte adopté à l'Assemblée.

Grande est votre liberté, petit est son prix.



hp omnibook xe3 (F4139WS)

- Équipé du processeur Intel® Celeron™ 850 MHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 10 Go
- Lecteur DVD-ROM 8x intégré
- Modem 56k
- LAN
- Écran 14,1" TFT
- Microsoft® Windows® 98

1 279 €ht* 8 389,69 Fht*

Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®. www.microsoft.com/piracy/howtotell



0826 800 400 (0,15 €/c / 0,98 Ftc la min) en précisant le code "janvier" - www.hp.com/fr

*Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Celeron™ sont des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux États-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable à partir du 1er janvier 2002 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

Telepiù rachète 100 % de Stream

L'ITALIE ne comptera plus qu'une seule offre de télévision à péage. Groupe Canal+, filiale de Vivendi Universal, et News Corp, contrôlé par Rupert Murdoch, ont conclu un accord, mercredi 13 février, au terme duquel Telepiù, filiale de Canal+, achètera le bouquet numérique italien Stream, détenu à parts égales par News Corp et Telecom Italia. « L'acquisition de 100 % de Stream interviendra à l'issue du rachat par News Corp de la participation de Telecom Italia », a précisé Groupe Canal+. Selon *La Repubblica* de mardi, le montant de la transaction est estimé à 545 millions d'euros. Toutefois, « la finalisation de l'accord est sujette à l'approbation des autorités italiennes compétentes », signale le groupe français. L'an passé, Stream et Telepiù auraient perdu près de 500 millions d'euros. Au début 2002, Telepiù rassemblait 1,8 million d'abonnés.

Le quotidien « L'Equipe » absent des kiosques

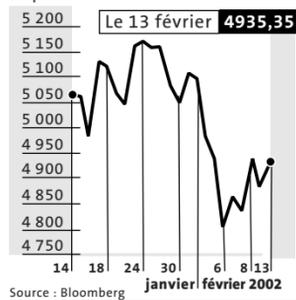
LE SYNDICAT du Livre CGT avait appelé à « un arrêt de travail l'ensemble des salariés du groupe Amaury à partir de mercredi soir », lors d'un rassemblement à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) pour protester contre les mesures de licenciement engagées par le groupe de presse contre 38 salariés. Si *Le Parisien* était bien distribué en kiosque, le quotidien sportif *L'Equipe* n'avait pas paru. Malgré un fort tirage attendu avec le match amical de football France-Roumanie, les photographeurs étaient en grève. Par ailleurs, l'impression d'*Aujourd'hui en France* ayant été perturbée en province, le titre n'était distribué qu'à Paris, en banlieue et dans le Nord de la France. Mercredi après-midi, 150 personnes, s'étaient rassemblées devant le siège du *Parisien* à Saint-Ouen. Le groupe Amaury a engagé mardi 38 procédures de licenciement à l'encontre des personnes qui ont empêché ou retardé, selon lui, les 7 et 8 février, la distribution du *Parisien*, de *L'Equipe* et d'*Aujourd'hui en France*.

Les places financières profitent d'un petit rebond

LES MARCHÉS européens ont terminé en hausse, mercredi 13 février, bénéficiant de la bonne orientation des places américaines. L'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs de la zone euro a ainsi progressé de 0,80 %, à 3 571,56 points. A Paris, l'indice CAC 40 a gagné 0,61 %, à 4 364,45 points. Trois groupes ont tenu la vedette, après avoir publié leurs résultats pour l'exercice 2001. L'action Peugeot a gagné 2,48 %, à 47,05 euros, et le titre Renault a bondi de 5,45 %, à 44,11 euros. Le titre du groupe de pharmacie franco-allemand Aventis s'est adjugé 4,94 %, à 82,80 euros. A Francfort, l'indice Dax des 30 premières capitalisations boursières s'est apprécié de 1,04 %, à 4 935,35 points. L'action de la compagnie aérienne Lufthansa a gagné 5,04 %, à

INDICE DAX

En points à Francfort



17,70 euros, la presse allemande relatant des projets de diminution du personnel à bord des avions. La société a indiqué qu'elle n'envisageait pas de licenciements. L'action du groupe de tourisme Preussag a aussi progressé de 4,21 %, à 33,40 euros. A Londres, l'indice Footsie s'est apprécié de 0,35 %, à 5 153,90 points.

A New York, l'indice Dow Jones s'est apprécié de 1,28 %, à 9 989,67 points, mercredi. En séance, il a atteint 9 988,18 points, sans parvenir toutefois à franchir le seuil psychologique des 10 000 points. Les opérateurs ont salué la hausse des ventes de détail aux Etats-Unis pour le mois de janvier, plus forte qu'attendu. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a gagné 1,36 %, à 1 859,16 points.

A Tokyo, le Nikkei, l'indice des 225 premières valeurs du marché nippon, a réussi à repasser la barre des 10 000 points : il s'est établi à 10 081,09 points, à l'issue de la séance de jeudi, enregistrant une hausse de 1,13 %. Les investisseurs attendent toujours un plan de soutien au secteur bancaire et de lutte contre la récession. En dépassant les 10 000 points, le Nikkei reprend la tête dans sa course symbolique contre le Dow Jones : depuis le 4 février, l'indice japonais avait terminé plusieurs séances sous son concurrent américain, pour la première fois depuis 1957.

A. de T.

A Buenos Aires comme à Caracas, la monnaie plonge, la Bourse flambe

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'INDICE MERVAL (Buenos Aires)



LE FONDS monétaire international (FMI) et l'Argentine ont repris leurs négociations, mercredi, au moment où le Venezuela décidait de laisser flotter sa monnaie, le bolivar. A Buenos Aires comme à Caracas, la Bourse bénéficie de la dévaluation de la monnaie nationale. En Europe, les sociétés cotées évaluent le coût de la débâcle argentine.

FLAMBÉE BOURSIÈRE À BUENOS AIRES...

En 1997, la crise asiatique avait provoqué l'effondrement des Bourses de Bangkok, Djakarta, Hongkong, Singapour... En 1998, la crise russe avait vu la chute du marché moscovite des actions. Mais, depuis le déclenchement de la crise argentine, en novembre 2001, l'indice Merval de la Bourse de Buenos Aires a plus que doublé. Parti de 200,85 points à la fin de novembre, il a culminé à 471,34 points au début de février 2002. Cette hausse paradoxale n'est pas due à une bonne nouvelle cachée. Les investisseurs ont seulement reporté leurs capitaux sur les actions, afin d'éviter le blocage des espèces sur leurs comptes bancaires, et parce qu'ils n'avaient plus confiance dans les banques et les emprunts d'Etat. D'autre part, la « double cotation » de certaines grandes valeurs à New York permettait de revendre, ensuite, les titres en dollars, conjuguant fuite des capitaux et protection contre la dévaluation. Les prises de bénéfice sur les actions argentines ne sont ensuite intervenues, en février, que lorsque le blocage des comptes bancaires a été levé, et que la monnaie a flotté librement, entraînant la division par deux de sa valeur face au dollar.

... ET À CARACAS

Au Venezuela, la devise nationale, le bolivar, a chuté de 18,07 % mercredi, cotant 969,51 boli-

vars pour 1 dollar en clôture, contre 794,35 bolivars lors de la précédente séance, lundi. La décision surprise de laisser flotter la monnaie vénézuélienne, la même semaine que le peso argentin, a étonné les observateurs. Les économistes estimaient la devise surévaluée d'environ 30 %, mais ne s'attendaient pas que le régime du président Chavez mette fin au système des marges de fluctuation pour adopter la cotation pure et simple de la monnaie. La chute du cours de pétrole réduisant les recettes du budget vénézuélien, la dévaluation de la monnaie va permettre de compenser en partie ce manque à gagner. Hier encore, les économistes jugeaient peu probable une contamination de la crise argentine aux autres pays de la zone. La décision vénézuélienne montre aussi que certains dirigeants préfèrent prévenir un effet domino.

Dès la nouvelle tombée, les investisseurs se sont précipités sur la Bourse. L'indice de référence IBC de la Bourse vénézuélienne a bondi de 10,25 %, mercredi, à 6 692,45 points. Lorsqu'une devise se dévalue, les actions montent, car elles deviennent moins chères pour des investisseurs

étrangers, qui raisonnent dans une autre monnaie. Le marché privilégié aussi les sociétés cotées qui ont des recettes en devises, et dont les comptes et les exportations vont s'améliorer. Ce qui explique aussi la hausse conjointe des sociétés sidérurgiques et de matières premières sur les Bourses de Buenos Aires et de Caracas.

L'IMPACT ARGENTIN SUR RENAULT, PEUGEOT...

La Bourse de Madrid s'est inquiétée pour les sociétés fortement présentes en Argentine : Repsol-YPF, BBVA, SCH et Telefonica, mais la baisse de la place espagnole depuis le début de l'année est comparable à celle du CAC 40.

En France, les deux constructeurs automobiles PSA et Renault ont provisionné respectivement 50 millions et 100 millions d'euros sur l'exercice 2001. De son côté, Suez a porté sa provision à 135 millions d'euros pour l'exercice 2001 après la dévaluation du peso, début janvier, et engagé des discussions avec les autorités argentines afin d'« adapter ses engagements contractuels à la nouvelle situation ». Carrefour et TotalFinaElf n'ont, en revanche, passé aucune provision dans leurs comptes. La dévaluation du bolivar pourrait avoir un impact sur les activités de TotalFinaElf au Venezuela.

De son côté, Gaz de France, dont les engagements argentins ne représentent que 60 millions de dollars, reconnaît qu'il est « en discussions avec les autorités locales pour limiter ses engagements ». L'option d'un retrait total du pays est à l'étude. Quant à EDF, la dévaluation du peso pourrait amputer la contribution des filiales argentines, Edenor et Easa, au résultat consolidé du groupe, de 120 millions à 150 millions d'euros, selon des évaluations non officielles.

Pascal Galinier et Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 14/2, 9h58

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4937,20	14/2	0,04	5352,16	4/1	4730,70	7/2	23,40
	Euro Neu Markt Price IX	1031,20	14/2	0,10	1212,43	4/1	1003,03	7/2	
AUTRICHE	Austria traded	1226,56	14/2	0,08	1218,58	12/2	1109,88	9/1	14,30
BELGIQUE	Bel 20	2791,58	14/2	0,11	2815,19	28/1	2609,61	15/1	13,00
DANEMARK	Horsens Bnex	264,50	14/2	0,16	274,11	4/1	254,91	30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	7866,50	14/2	-0,01	8608,50	4/1	7645,60	7/2	17,40
FINLANDE	Hex General	8546,15	14/2	0,56	9224,39	4/1	7831,04	23/1	21,10
FRANCE	CAC 40	4378,49	14/2	0,32	4720,04	4/1	4228,38	7/2	20,30
	Mid CAC	2014,25	13/2	0,41	2057,36	1/2	1929,16	2/1	13,90
	SBF 120	3032,50	14/2	0,27	3248,59	4/1	2940,80	7/2	20,30
	SBF 250	2854,59	13/2	0,54	3035,25	4/1	2792,59	7/2	19,90
	Indice second marché	2376,54	13/2	0,06	2390,99	4/2	2287,73	2/1	13,60
	Indice nouveau marché	1053,00	14/2	0,25	1175,41	7/1	1035,52	13/2	
GRÈCE	ASE General	2494,71	14/2	0,00	2655,07	3/1	2494,30	12/2	14,80
IRLANDE	Irish Overall	4859,94	14/2	-0,12	6085,03	18/1	4636,97	6/2	11,90
ITALIE	Milan Mib 30	30830,00	14/2	0,17	32791,00	4/1	30180,00	7/2	18,80
LUXEMBOURG	Lux Index	1142,14	13/2	0,56	1169,48	14/1	1107,46	3/1	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	495,55	14/2	0,41	510,04	28/1	477,55	7/2	18,10
PORTUGAL	PSI 20	7402,40	14/2	-0,77	7998,50	4/1	7509,20	11/2	17,00

EUROPE Jeudi 14 février 9h58

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	208,42	-0,22
BANQUES	264,68	-0,03
PRODUIT DE BASE	208,59	-0,29
CHIMIE	337,40	-0,49
TÉLÉCOMMUNICATIONS	409,43	-0,36
CONSTRUCTION	224,57	-0,31
CONSOMMATION CYCLIQUE	125,07	-0,74
PHARMACIE	492,22	-0,27
ÉNERGIE	332,66	-0,34
SERVICES FINANCIERS	234,46	-0,22
ALIMENTATION ET BOISSON	235,26	-0,34
BIENS D'ÉQUIPEMENT	345,65	-0,53
ASSURANCES	310,41	-0,61
MÉDIAS	276,67	-0,24
BIENS DE CONSOMMATION	366,64	-0,14
COMMERCE ET DISTRIBUTION	280,52	-0,54
HAUTE TECHNOLOGIE	481,40	-0,55
SERVICES COLLECTIFS	291,04	-0,06

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	19,81	-0,81
AEGON NV	26,00	-0,00
AIR LIQUIDE	159,20	-0,06
ALCATEL A	17,00	-0,18
ALLIANZ N	257,14	-0,62
AVENTIS	83,50	-0,85
AXA	21,55	-1,17
BASF AG	42,94	-0,72
BAYER AG	34,39	-0,41
BAYR.HYP.U.VERBK	33,55	-0,74
BBVA	12,79	-0,24
BNP PARIBAS	105,50	-0,38
BSCH	8,76	-0,68
CARREFOUR	54,55	-0,55
DAIMLERCHRYSLER N	43,79	-0,43

DANONE	131,70	-0,15
DEUTSCHE BANK AG	67,75	-0,73
DEUTSCHE TELEKOM	15,80	-0,32
E.ON	57,46	-0,07
ENDESA	16,84	-0,24
ENEL	6,46	-0,46
ENI SPA	15,25	-0,39
FORTIS	27,10	-0,18
FRANCE TELECOM	31,81	-0,13
GENERALI ASS.	28,96	-0,38
ING GROEP CVA	28,20	-0,89
KONINKLIJKE AHOLD	27,90	-0,98
L'OREAL	76,60	-0,91
LVMH	47,44	-0,40
MUENCHENER RUECKV	279,40	-1,40
NOKIA OYJ	26,55	-0,57
PINAULT PRINTemps	117,60	-1,20
REPSOL YPF	13,44	-0,44
ROY.PHILIPS ELECTR.	32,05	-1,91
ROYAL DUTCH PETROL	56,75	-0,44
RWE	41,45	-0,05
SAINT GOBAIN	165,30	-0,00
SANOFI-SYNTHELABO	71,05	-0,78
SANPAOLO IMI	10,99	-0,73
SIEMENS	65,95	-0,30
SOITEC GENERALE A	64,65	-0,39
SUEZ	33,52	-0,12
TELECOM ITALIA	8,90	-0,56
TELEFONICA	13,20	-0,46
TIF	5,29	-0,57
TOTAL FINA ELF	165,00	-0,36
UNICREDITO ITALIAN	4,32	-0,23
MUENCHENER RUECKV	66,05	-0,00
VIVENDI UNIVERSAL	46,90	-0,04
VOLKSWAGEN	52,44	-0,65
ZONE EURO		
FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO		
CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

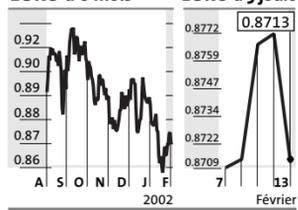
MARCHÉ DES CHANGES 14/2, 9h58

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75335	0,87205	1,42840	0,58835
TOKYO (¥)	132,73500		115,80000	189,64565	78,09615
PARIS (€)	1,14635	0,86360		1,63785	0,67445
LONDRES (£)	0,69995	0,52730	0,61050		0,41180
ZURICH (FR. S.)	1,69980	1,28030	1,48215	2,42770	

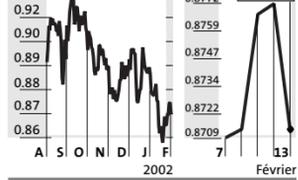
COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4256	7,4359
COURONNE NORVÉGE	7,7842	7,7948
COURONNE SUÉDOISE	9,2070	9,2120
COURONNE TCHÉQUE	31,4635	31,9251
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6948	1,6962
DOLLAR CANADIEN	1,3860	1,3867
DOLLAR HONGKONG	6,8008	6,8071
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0673	2,0739
FORINT HONGROIS	243,0874	243,3262
LEU ROUMAIN	2792,0000	2802,0000
ROUBLE	117,0900	117,1400

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI									
	FTSE 100 index	5166,50	14/2	0,24	5362,30	4/1	5038,30	7/2	17,30
	FTSE techMark 100 index	1270,50	14/2	-0,56	1569,62	4/1	1263,40	8/2	123,90
SUÈDE	OMX	783,37	14/2	0,03	878,88	4/1	753,84	30/1	24,60
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7878,45	13/2	0,33	8162,53	4/2	7052,97	3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1277,16	13/2	-0,20	1295,80	12/2	1142,62	7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1385,44	13/2	1,35	1486,23	28/1	1200,32	2/1	16,80
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	408,90	14/2	0,20	425,80	1/2	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	295,86	13/2	0,51	301,45	22/1	267,70	3/1	
SUISSE	Swiss market	6348,00	14/2	0,17	6460,10	7/1	6164,50	30/1	17,50
TURQUIE	National 100	11770,76	14/2	-0,47	15071,84	8/1	10775,20	8/2	11,60
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	385,24	13/2	2,88	471,34	6/2	323,69	2/1	
BRESIL	Bovespa	12960,67	13/2	2,88	14412,54	7/1	12300,70	30/1	9,20
CANADA	TSE 300	7561,38	13/2	0,23	7875,65	7/1	7468,94	30/1	19,90
CHILI	Ipsa	96,23	13/2	0,94	102,37	4/1	94,81	12/2	
ÉTATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	9989,67	13/2	1,28	10300,15	7/1	9529,46	30/1	22,20
	Nasdaq composite	1859,16	13/2	1,36	2098,88	9/1	1772,15	8/2	56,60
	Nasdaq 100	1486,75	13/2	1,50	1710,23	9/1	1405,79	8/2	48,30
	Wilshire 5000	10454,44	13/2	0,96	10973,46	7/1	10077,51	7/2	
	Standards & Poors 500	1118,51	13/2	0,99	1176,97	7/1	1081,66	30/1	21,20
MEXIQUE	IPC	6715,55	13/2	0,63	7011,03	1/2	6365,72	14/1	12,20

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 14 février 9h16

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	40,20	40,06	0,35	-1,54	42,90	38,03	1,00	12040
AFINE	38,60	38,50	-0,26	4,60	39,40	30,34	1,20	3610
AGF	52,00	52,15	-0,29	-3,52	55,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	17,80	17,93	-0,73	8,27	18,40	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	158,90	159,30	-0,25	0,95	162,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,96	17,03	-0,41	-11,66	21,62	15,91	0,48	13000
ALCATEL O	6,51	6,50	0,15	-15,67	9,62	6,40	0,10	13015
ALSTOM	12,72	12,84	-0,93	-1,84	14,69	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO.#	56,10	55,35	1,36	10,54	56,20	48,50	0,14	3463
ARBEL	4,95	5,00	-1,00	59,67	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	181,00	180,90	0,06	13,47	183,50	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	83,55	83,50	0,06	13,59	87,25	71,15	n/d	5173
AVENTIS	83,80	82,80	1,21	5,07	84,20	74,10	0,50	13046
AXA	21,30	21,30	n/d	-9,24	25,10	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	n/d	94,70	n/d	7,61	98,50	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	130,50	132,80	-1,73	7,76	135,00	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	126,60	125,00	1,28	-1,70	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	42,00	42,90	-2,10	2,94	43,95	39,20	n/d	4455
BIC	39,00	38,97	0,08	1,66	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	105,50	105,10	0,38	4,97	109,80	99,55	2,25	13110
BOLLORE	240,10	240,00	0,04	-0,04	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,00	52,00	n/d	1,26	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	43,83	n/d	-2,60	45,50	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	30,95	31,49	-1,71	-15,89	38,80	30,88	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	40,50	41,00	-1,22	-1,12	43,15	39,30	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	0,46	3360	
BULLX	0,95	0,94	1,06	-22,76	1,27	0,89	n/d	5260
BURELLE (LY)	57,65	57,65	n/d	16,15	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	45,40	44,75	1,45	20,90	47,80	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,75	3,74	0,27	4,74	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	79,60	78,30	1,66	-1,84	90,70	72,70	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	30,50	30,52	-0,07	1,66	32,17	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	54,45	54,25	0,37	-6,76	58,80	53,10	0,50	12017
CASINO GUICHADP	n/d	57,60	n/d	-7,84	63,95	56,60	1,37	12113
CASINO GUICHARD	77,20	76,60	0,78	-10,90	87,30	75,50	1,33	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	57,60	56,80	1,41	-0,43	61,00	54,25	2,85	12420
CEGID (LY)	79,50	78,85	0,82	1,46	90,50	75,65	2,00	12470
CEROLE	28,83	28,81	0,07	1,33	29,37	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,46	32,49	-0,09	5,38	32,70	30,70	n/d	4457
CFP RECYCLING	43,50	43,50	n/d	8,75	45,20	38,50	1,30	3905
CGF OPR	37,50	38,80	-3,35	n/d	39,67	35,50	n/d	18179
CHARGEUR	72,95	72,00	1,32	-2,66	74,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	36,28	36,21	0,19	5,25	37,80	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	n/d	122,40	n/d	1,57	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,00	48,65	0,72	2,08	50,70	46,20	1,40	12098
CLARINS	64,70	64,70	n/d	2,05	67,00	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	48,05	47,74	0,65	17,19	50,30	41,52	1,00	12156
CNP ASSURANCES	35,36	35,65	-0,81	-0,95	36,21	33,60	1,08	12022
COFACE	n/d	51,00	n/d	7,59	54,95	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	151,90	n/d	-4,46	167,80	145,00	n/d	13064
COLAS	n/d	64,80	n/d	2,28	64,90	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	n/d	43,35	n/d	-3,02	45,90	41,50	2,00	3664
CRED.FON.FRANCE	n/d	15,02	n/d	3,30	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	37,33	37,50	-0,45	-0,45	38,48	36,52	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	8,70	8,70	n/d	4,81	8,90	7,60	n/d	7896
CREDIT AGRICOLE	19,05	19,18	-0,68	7,08	19,18	17,58	n/d	4507
DAMART	82,00	81,85	0,18	1,73	83,60	79,50	3,80	12049
DANONE	130,80	131,50	-0,53	-4,52	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	299,00	298,00	0,34	-5,67	325,00	297,00	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	52,75	52,60	0,29	-2,31	58,10	48,42	0,31	13065
DEV.R.N.-CAL LI #	14,80	14,55	1,72	-2,77	15,00	14,25	0,55	12423
DEVALUX(LY)#	68,45	68,50	-0,07	14,96	75,00	67,34	4,20	6100
DMC (DOLLFUS MI)	7,20	7,18	0,28	-3,87	8,48	7,00	0,61	12133
DYNACONT	28,50	28,00	1,79	-5,94	29,80	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	78,00	77,70	0,39	14,03	81,00	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	24,30	24,30	n/d	8,00	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,95	8,95	n/d	11,04	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	27,07	27,00	0,26	6,78	29,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	36,20	38,00	-4,74	4,62	38,00	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	36,90	37,00	-0,27	8,68	38,30	31,20	3,90	12166
ESSO	86,00	85,30	0,82	7,23	92,10	79,50	2,75	12066
EULER	43,90	43,80	0,23	3,29	47,40	41,01	1,40	12130
EURAZEO	58,70	58,60	0,17	-8,20	63,85	58,20	0,48	12112

NOUVEAU MARCHÉ

13/2 : 10 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
REGINA RUBENS #	0,50	16,28
CONSOR FRANCE	2,34	13,04
GENERIX #	17,90	11,88
ABEL GUILLEMOT	4,51	10,81
GUILLEMOT BS	6,50	9,98
INTERCAL REDUCT.	14,00	7,69
MONDIAL PECHE #	5,35	7,21
MEDIDEP #	26,70	7,10
UMANIS #	3,40	5,92
RISC TECHNOLOGY	7,30	5,80
DIREKT ANLAGE BK	12,50	5,40
PROSODIE #	29,49	5,32
STELAX	0,63	5,00
SOI TEC SILICON #	23,02	4,64
Plus mauvaises performances		
GENUITY INC A	0,81	-19,00
VALTECH	2,10	-13,58
HI MEDIA	0,77	-11,49
LA TETE DS NUAGES	1,03	-9,65
V CON TELECOM.#	1,34	-6,94
CRYONETWORKS	7,51	-6,13
FI SYSTEM #	1,73	-5,46

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 14/2 à 9h

Valeur	Cours euro	date	% var. 31/12
AGIPI	www.agipi.com	01 40 08 93 00	
AGIPI ACTIONS	25,78	13/2	-3,44
AGIPI AMBITION	25,09	13/2	-1,29
3615 BNP	08 36 68 17 17	(0,34 €/min)	
ANTIN OBLI M.T.C	154,42	13/2	-0,08
ANTIN OBLI M.T.D	138,88	13/2	-2,09
ANTIN OBLI SPREADS	187,24	13/2	0,05
BNP MONE C.TERME	2517,87	13/2	0,39
BNP MONE PLACEM.C	13797,33	12/2	0,35
BNP MONE PLACEM.D	11600,58	12/2	-3,35
BNP MONE TRESORE	78711,52	13/2	0,41
BNP OBLI C.TERME	166,76	13/2	0,01
BNP OBLI L.TERME	34,37	13/2	-0,11
KLEBER EURO SOUV.	1975,68	13/2	0,06
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1843,62	13/2	0,35
CAISSE D'EPARGNE	08 36 68 09 00	(0,34 €/min)	
ECUR.1,2,3...FUTUR	49,76	13/2	-1,30
ECUR.ACT.EURO.P.C	16,96	13/2	-2,39
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	60,94	13/2	-3,39
ECUR.PACIF.CAL	44,20	13/2	0,13
ECUR.DYNAMIQUE +	41,02	13/2	-2,91
ECUR.ENERGIE	42,26	13/2	-2,45
ECUR.EXPANSION C	14897,13	13/2	0,43
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,58	11/2	0,44

A NOVO #	15,41	-5,34
GAMELOFT COM #	0,72	-5,26
COALA #	19,00	-4,95
IDP	1,56	-4,88
CONSODATA	11,14	-4,79
CAC SYSTEMES #	3,00	-4,76
AUTOMA TECH #	2,10	-4,55
Plus forts volumes d'échange		
A NOVO #	15,41	-5,34
AVENIR TELECOM #	1,28	-3,03
BRIME TECHNO.	33,60	3,38
BUSINESS ET DECIS.	8,99	-4,53
CEREP	18,49	-0,54
DEVOTEAM #	20,20	-1,30
EUROFINS SCIENTIF.	14,56	-4,15
GENESYS #	8,90	-3,99
HI MEDIA	0,77	-11,49
HIGH CO.#	121,00	0,00
HIGHWAVE OPTICAL	2,59	-2,26
ILOG #	15,05	-2,53
IPSO #	68,00	-1,09
LINEDATA SERVICES#	22,85	-1,02
MEDIDEP #	26,70	-7,10
PROSODIE #	29,49	-5,32
RIBER #	3,62	-2,16
SOI TEC SILICON #	23,02	-4,64
VALTECH	2,10	-13,58
WAVECOM #	36,40	-3,70

ECUR.INVEST.D/PEA	50,22	13/2	-3,13
ECUR.MONETAIRE C	225,30	13/2	0,31
ECUR.MONETAIRE D	187,67	13/2	0,31
ECUR.OBLI.INTER.	177,92	13/2	0,66
ECUR.TECHNOLOGIESC	36,69	13/2	-5,25
ECUR.TRIMESTR.D	273,55	13/2	0,21
EPARCOURT-SICAV D	28,51	13/2	0,10
GEOPTIM C	2351,59	12/2	0,46
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	37,17	13/2	-0,82
ECUR.PRUDENCE C	34,59	13/2	0,02
ECUR.VITALITE	39,64	13/2	-1,91

CDC IXIS	www.cdcixis-am.fr		
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	174,60	11/2	-3,68
NORD SUD DEVELOP.C	518,39	11/2	0,05
NORD SUD DEVELOP.D	400,07	11/2	0,05
CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT	08 36 68 56 55	(0,34 €/min)	
ATOUT CROISSANCE	347,67	13/2	1,61
ATOUT EUROPE	490,17	13/2	-4,83
ATOUT FCE ASIE	72,68	13/2	

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

Les **JEUX OLYMPIQUES D'HIVER** de Salt Lake City connaissent leur première véritable « affaire » avec la **POLÉMIQUE** soulevée par la victoire des Russes Elena Berezhnaïa-Anton Sikharulidze dans l'épreuve

des couples, en patinage artistique. Le vote de la **JUGE FRANÇAISE**, Marie-Reine Le Gougne, est mis en cause par les Canadiens, dont la paire Jamie Salé-David Pelletier a été classée deuxième. Ils soupçon-

nent la France d'avoir avantagé les Russes pour bénéficier de leur soutien dans l'**ÉPREUVE DE DANSE**, où Marina Anissina et Gwendal Peizerat sont face à la concurrence des Italiens Barbara Fusar-Poli et Mauri-

zio Margaglio. Le **COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (CIO)** a demandé à la Fédération internationale de patinage (ISU) de prendre, après une **ENQUÊTE INTERNE**, « toutes les décisions appropriées ».

Une polémique sans précédent fait rage autour de la patinoire

Patinage artistique • Des juges sont soupçonnés d'entente après le titre accordé au couple russe Berezhnaïa-Sikharulidze, devant le duo canadien Salé-Pelletier. Sans attendre la fin des épreuves, le Comité international olympique réclame des explications à la Fédération internationale

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Les médias nord-américains ne font jamais les choses à moitié. Ainsi sont-ils en train de transformer la énième polémique concernant le rôle des juges dans le patinage artistique et la danse sur glace en scandale de dimension internationale. En serait-il ainsi si Jamie Salé et David Pelletier, classés deuxième de l'épreuve de couples, disputée lundi 11 février, derrière les Russes Elena Berezhnaïa et Anton Sikharulidze (décision de fait assez discutable) n'avaient pas été Canadiens, mais Russes ou Chinois ? C'est peu probable.

Les quotidiens américains du mercredi 12 février, du *New York Times* au *Salt Lake Tribune* en passant par *USA Today*, ont fait leurs gros titres sur l'affaire, relayés par les grands réseaux de télévision, qui ont mobilisé leurs équipes présentes à Salt Lake City. Dans la journée, l'affaire a pris une ampleur sans précédent, au point de déclencher une intervention de Jacques Rogge, le président du Comité international olympique (CIO).

Les conférences de presse organisées à Salt Lake City par la Fédération internationale de patinage (ISU) et par la délégation canadienne ont fait le plein. Les journalistes canadiens et américains, qui semblaient parfois découvrir que le patinage artistique est un sport de jugement, n'ont cessé de tourner autour d'une question : le résultat de l'épreuve de lundi soir pouvait-il être inversé ?

PAS DE RÉSULTAT CORRIGÉ

Une lecture attentive des règlements de l'ISU suffit à exclure cette hypothèse. Le président de l'ISU, l'Italien Ottavio Cinquanta, a eu beau jeu de rappeler que sa Fédération avait décidé la veille de mener une enquête interne, mais que personne ne s'était offusqué, en mars 2001, quand Jamie Salé et David Pelletier avaient été



La juge française Marie-Reine Le Gougne, ici à droite lors de l'épreuve masculine des JO de Nagano en 1998, est au centre de la polémique née autour des épreuves de patinage artistique aux Jeux de Salt Lake City. Les médias nord-américains, mécontents du classement du couple canadien, soupçonnent une entente entre Français et Russes pour favoriser les concurrents tricolores lors d'une autre épreuve : la danse sur glace.

sacrés champions du monde d'extrême justesse aux dépens des futurs champions olympiques. « Des accusations ont été proférées concernant des pressions exercées sur les juges, a-t-il déclaré. Si nous découvrons qu'elles sont fondées, des sanctions sévères seront prises. » Le président de l'ISU a précisé avoir reçu une lettre de la Fédération canadienne de patinage et a reconnu que le superviseur, responsable du jury, lui avait transmis par écrit un certain nombre de remarques.

En attendant, l'ISU a interdit aux neuf juges qui officiaient lundi soir de s'exprimer publiquement et a convoqué son Conseil le 18 février, afin d'examiner la situation et d'entériner le principe d'une réforme du système de juge-

ment du patinage artistique et de la danse sur glace. La juge française Marie-Reine Le Gougne, qui a placé tout comme ses collègues russe, ukrainien, polonais et chinois – le couple russe à la première place, fait figure d'accusée principale dans l'affaire.

« Elle est effondrée », assure l'un des dirigeants de la délégation française. « Il faut cesser de s'en prendre à elle, s'est emporté Didier Gailhaguet, qui cumule les fonctions de chef de mission de la délégation française, de président de la Fédération française des sports de glace (FFSG) et de membre du Conseil de l'ISU. Des pressions ont été exercées sur elle avant la compétition des couples par des personnes influentes, proches des juges. (...) Elle est fragile et je pense

qu'elle a été, d'une certaine façon, manipulée. »

La polémique a été alimentée par de nombreuses rumeurs. Aucun fait précis n'était venu, mercredi soir, étayer celles-ci. Les médias nord-américains font notamment état d'un possible

arrangement franco-russe, dont l'un des objectifs serait de favoriser les Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat, qui comptent parmi les favoris de l'épreuve de danse sur glace qui devait débuter vendredi 15 février. « Gwendal et Marina sont les favoris de leur

Le courroux des Italiens

La délégation italienne aux Jeux olympiques de Salt Lake City a dénoncé, mercredi 13 février, la « forte pression » sur les juges des épreuves de patinage artistique exercée par la polémique qui a suivi l'épreuve de couples. « La délégation italienne estime inacceptable autant que condamnable toute tentative de créer une atmosphère de forte pression sur les juges avant le déroulement de l'événement et en vue d'en influencer le résultat », déclare-t-elle dans un communiqué.

L'événement en question est l'épreuve de danse, dont le titre sera attribué le 18 février, dans laquelle les Italiens Barbara Fusar-Poli et Maurizio Margaglio, champions du monde en exercice, doivent faire face à la concurrence annoncée des Français Marina Anissina et Gwendal Peizerat.

épreuve, je ne vois pas en quoi le fait que les Canadiens ont été battus dans une autre discipline, celle de couples, doit interférer dans leur compétition, a repris Didier Gailhaguet. C'est une façon basse d'exercer une forme de pression sur les juges. Les rumeurs, les allégations, les mensonges, l'intox, on ne connaît cela que trop dans le monde du patinage. »

RUMEURS

La rumeur est en effet un paramètre récurrent dans ce milieu. En matière d'arrangements entre juges ou de manipulations, les faits sont beaucoup plus chiches. Le seul cas de collusion rendu public remonte à 1999, quand deux juges – l'un russe, l'autre ukrainien – avaient été suspendus après avoir été surpris par une caméra de télévision en train de s'adresser des signes avant de procéder à la notation d'un patineur. Par ailleurs, un autre juge ukrainien, Iouri Balkov, qui doit officier vendredi, avait été suspendu un an, en 1998, pour avoir annoncé à l'avance les résultats de l'épreuve de danse des JO de Nagano.

Suite aux « allégations » dont elle a reçu l'écho après la soirée de lundi, la Fédération canadienne de patinage a annoncé qu'elle comptait déposer un appel auprès de l'ISU mais a reconnu ne disposer d'aucun fait précis pour étayer sa réclamation. « Nous pensons qu'il y a eu des interventions déplacées, assure Michael Chambers, le président du comité olympique canadien. Notre appel sera basé sur une suspicion de violation du règlement de l'ISU. Nous allons tenter de démontrer qu'il y a eu mauvaise foi. »

Pour le patinage artistique, cette crise ne pouvait plus mal tomber. Le voilà sommé, au beau milieu des JO, de laver son linge sale en public.

Gilles van Kote

Le CIO parle d'« extrême urgence »

François Carrard, directeur général du Comité international olympique (CIO), avait affirmé que la responsabilité des résultats des épreuves était du seul ressort de la Fédération internationale de patinage (ISU), mardi 12 février. Devant l'ampleur prise par la polémique, l'institution olympique a modifié sa position. Le lendemain, après avoir réuni la commission exécutive, Jacques Rogge, le président du CIO, a adressé une lettre à Ottavio Cinquanta, le président de l'ISU, lui demandant de prendre « toutes les décisions appropriées ». « Nous tenons à souligner l'extrême urgence en la matière et la nécessité de prendre les mesures adéquates aussi rapidement que possible », écrit-il.

François Carrard a précisé que le CIO espérait que l'enquête interne de l'ISU serait bouclée dans les meilleurs délais et que la réunion du Conseil de l'ISU, prévue le 18 février, pourrait être avancée.

Les athlètes « asthmatiques » sont sous contrôle

Dopage • Vingt-cinq des 160 dossiers justifiant un traitement médical ont été rejetés par le CIO

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

« Parfois, on dirait que les Jeux olympiques sont des Jeux pour malades ! » Il y a un an, le prince Alexandre de Mérode, président belge de la commission médicale du Comité international olympique (CIO), n'avait pas mâché ses mots pour dénoncer le nombre d'athlètes se disant asthmatiques et arrivant sur les compétitions avec des anabolisants non stéroïdiens.

Quelques mois plus tôt, aux JO de Sydney, le CIO avait dénombré 607 athlètes contrôlés positifs à ces substances, mais disposant de justifications thérapeutiques, avec « une forte prévalence anglo-saxonne, qui ne correspondait pas à la proportion d'asthmatiques » dans les pays des sportifs concernés.

Pour essayer de couper court à l'usage abusif de ces prescriptions, le CIO a décidé, en décembre 2001, que la seule présentation d'une ordonnance lors d'un contrôle antidopage ne suffirait plus. Il a imposé la constitution et la production, avant les compétitions, d'un dossier médical complet, sur la foi duquel un panel de médecins indépendants peut valider ou non les justifications thérapeutiques.

Les Jeux d'hiver de Salt Lake City sont le premier terrain d'expérimentation de cette « procédure qui a fait grincer pas mal de dents », comme le reconnaît Patrick Schamasch, le directeur de la commission médicale du CIO.

La commission médicale a reçu 160 dossiers médicaux de la part d'athlètes se disant asthmatiques (sur un total d'environ 2 500 participants aux JO). « Ils ont tous été revus par un panel indépendant de

médecins qui a rejeté à ce jour 25 de ces demandes », indique Patrick Schamasch, qui estime qu'il s'agit là d'une « grosse proportion » et parle de « bilan très positif ». « Dans le passé, relève-t-il, tous ces traitements auraient été acceptés lors des contrôles antidopage. »

En cas de contrôle antidopage positif à une substance entrant dans la composition des produits de traitement de l'asthme, tout athlète ne figurant pas dans la liste des dossiers validés par le panel de médecins sera « passible d'une sanction », explique Patrick Schamasch qui dit qu'à ce jour, « aucun contrôle positif », pour ce type de substances, n'a été recensé.

DIFFÉRENCE PAS RECHERCHÉE

Le CIO n'est pas aussi prompt à engager la chasse aux ordonnances pour les corticostéroïdes. Pour ces substances figurant dans la liste des produits à usage restreint – interdits en injection, autorisés en infiltration locale –, le CIO a choisi une solution simple : elles ne sont pas recherchées. La question de la validité ou non des justifications thérapeutiques ne saurait donc se poser. « Nous ne disposons pas de laboratoire d'analyses qui nous permette de faire clairement la différence entre ce qui relève de la production naturelle et ce qui proviendrait d'apports extérieurs et de tenir devant un tribunal si nous étions attaqués après une sanction », justifie Patrick Schamasch.

Les corticostéroïdes sont recherchés dans le seul cyclisme. Et encore, seulement durant le Tour de France, ce qui, depuis trois ans, suscite d'intenses polémiques. Le ministère de la jeunesse et des sports a promis la généralisation

en 2002 de leur recherche à toutes les compétitions sportives se déroulant en France. Assurant qu'« un athlète a le droit de se soigner » tout en soulignant qu'il ne faut « pas faire preuve de faiblesse, surtout en ce moment où nous sommes attaqués de toute part », Patrick Schamasch révèle que l'ins-

tance internationale pourrait « reconsidérer sa position » sur les corticostéroïdes « si la preuve était apportée qu'ils sont mal utilisés. » « De toute façon, tranche-t-il, dans les sports présents aux Jeux d'hiver, il n'en est pas fait un gros usage. »

Philippe Le Cœur

RÉSULTATS

BIATHLON

MESSIEURS
10 KM
1. Ole Einar Bjoerndalen (Nor), 24 min 51 s 3 (0 pénalité).
2. Sven Fischer (Aut), 25 min 20 s 2 (1).
3. Wolfgang Perner (Aut), 25 min 44 s 4 (0).
4. Gross (All), 25 min 44 s 6 (1); 5. Rottmann (Aut), 25 min 48 s 8 (2); 6. Rostovtsev (Rus), 25 min 50 s 1 (1); 7. Maigourov (Rus), 25 min 50 s 9 (0); 8. Andresen (Nor), 25 min 51 s 5 (2); 9. Poirée (Fra), 25 min 56 s 9 (2); 21. Defrasne (Fra), 26 min 36 s 7 (2); 35. Robert (Fra), 27 min 05 s 1 (2); 66. Marguet (Fra), 28 min 20 s (4).
DAMES
7,5 KM
1. Kati Wilhelm (All), 20 min 41 s 4 (0 pénalité).
2. Uschi Disl (All), 20 min 57 s (1).
3. Magdalena Forsberg (Sué), 21 min 20 s 4 (1).
4. Poirée (Nor), 21 min 24 s 1 (1);
5. Baverel-Robert (Fra), 21 min 27 s 9 (0);
6. Koukleva (Rus), 21 min 32 s 1 (0); 7. Bailly (Fra), 21 min 35 s 7 (1); 8. Pyleva (Rus), 21 min 44 s 2 (1); 9. Niogret (Fra), 21 min 50 s 3 (0); ... 23. Burllet (Fra), 22 min 37 s 7 (1).

CURLING

MESSIEURS
3^e journée
Finlande-Suisse 6-5
Norvège - Grande-Bretagne 7-6
Allemagne - Etats-Unis 9-8
Suède-Danemark 9-5
Grande - Bretagne-Allemagne 7-6
Canada-France 8-1
Suisse-Suède 8-7
Norvège - Etats-Unis 6-5

HOCKEY

MESSIEURS
Tour préliminaire, groupe B
Ukraine-France 4-2
Suisse-Bielorussie 2-1
Classement : 1. Biélorussie, 4 pts ; 2. Ukraine, 4 ; 3. Suisse, 3 ; 4. France, 1.

LUGE

DAMES

INDIVIDUEL
1. Sylke Otto (All), 2 min 52 s 464.
2. Barbara Niedernhuber (All), 2 min 52 s 785.
3. Silke Kraushaar (All), 2 min 52 s 865.
4. Neuner (Aut), 2 min 54 s 162 ; 5. Wilczak (Usa), 2 min 54 s 254 ; 6. Ludan (Ukr), 2 min 54 s 499 ; 7. Manzenreiter (Aut), 2 min 54 s 537 ; 8. Hayden (Usa), 2 min 54 s 658 ; ... 24. Ougier (Fra), 2 min 56 s 487.

SAUT À SKIS

K 120
1. Simon Ammann (Sui) 281,4 pts.
2. Adam Malysz (Pol) 269,7.
3. Matti Hautamaeki (Fin) 256,0.
4. Hannawald (All), 255,3 ; 5. Horigacher (Aut), 247,2 ; 6. Kuettel (Sui), 245,6 ; 7. Funaki (Jap), 245,5 ; 8. Koch (Aut), 244,5 ; ... 23. Dessum (Fra), 220,1 ; 28. Chedal (Fra), 204,9 ; 33. Santiago (Fra), 106,1.

SKI ALPIN

MESSIEURS
COMBINÉ
1. Kjetil-Andre Aamodt (Nor), 3 min 17 s 56. (descente : 1 min 38 s 79 ; slalom : 46 s 88 + 51 s 89).
2. Bode Miller (Usa), 3 min 17 s 84 (1 min 41 s 23/46 s 88 + 49 s 73).
3. Benjamin Raich (Aut), 3 min 18 s 26 (1 min 41 s 05/46 s 30 + 50 s 91).
4. Schoenfelder (Aut), 3 min 67 (1 min 41 s 90/45 s 46 + 51 s 31) ; 5. Kjus (Nor), 3 min 19 s 80 (1 min 38 s 97/47 s 72 + 53 s 11) ; 6. Accola (Sui), 3 min 22 s 26 (1 min 39 s 62/48 s 73 + 53 s 91) ; 7. Staudacher (Ita), 3 min 22 s 47 (1 min 39 s 23/49 s 51 + 53 s 73) ; 8. Roy (Can), 3 min 22 s 68 (1 min 43 s 31/46 s 87 + 52 s 50) ; ... 21. Deneriaz (Fra), 3 min 31 s 97 (1 min 41 s 91/51 s 82 + 58 s 24).

SHORT-TRACK

DAMES
1 500 M
1. Ko Gi-hyun (Cds) 2 min 31 s 581.
2. Choi Eun-kyung (Cds) 2 min 31 s 610.
3. Evguenia Radanova (Bul) 2 min 31 s 723.
4. A. Yang Yang (Chn) 2 min 31 s 791 ; 5. Kraus (Can), 3 min 05 s 002.

Le Monde

Documentalistes et professeurs

● Pour mieux comprendre la presse

● Pour animer une séance

du 18 au 23 mars 2002

Le Monde vous propose sa

MALLETTE PÉDAGOGIQUE

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
coursolle@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82



Simon Ammann a fait preuve d'un calme impressionnant lors de ses deux passages sur le tremplin de 120 m, à Park City, mercredi 13 février. Malgré son jeune âge (20 ans), le Suisse a réussi le saut le plus long (133 m) pour s'assurer le doublé, après sa première médaille d'or au tremplin de 90 m.

Simon Ammann dompte les favoris et truste l'or pour la Suisse

Saut à skis • A 20 ans, il s'est imposé aux tremplins de 90 m et 120 m

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

« C'est incroyable ! » A l'image de Garry Furrer, son directeur, l'équipe suisse de saut à skis a éprouvé quelques difficultés à réaliser ce qui lui arrivait, mercredi 13 février, après la nouvelle médaille d'or empochée par Simon Ammann. En s'adjudicant l'épreuve sur tremplin de 120 m, après celle sur tremplin de 90 m, le 10 février, « Simi », comme on le surnomme, est entré, à 20 ans, dans l'histoire de la discipline. Seul, le Finlandais Matti Nykanen avait réalisé ce doublé dans les concours individuels olympiques, en 1988, à Calgary (Canada).

« Une médaille, on y pensait avant ces jeux, mais deux fois l'or... », a lâché Garry Furrer. « C'est un jour un peu fou, une semaine un peu folle », a reconnu Simon Ammann. Sous les yeux de 20 000 spectateurs massés au pied du tremplin dressé au sein du parc olympique de l'Utah, il a largement devancé le Polonais Adam Malysz, le Finlandais Matti Hautamaeki et l'Allemand Sven Hannawald, auteur du premier grand chelem lors de la Tournée des quatre tremplins.

Avant ce doublé en or olympique, qui le place pour le moment à égalité avec le Norvégien Ole Einar Björndalen – deux fois titré en

biathlon –, les seuls faits d'armes notables de ce frère gabarit (1,72 m, 55 kg), aux faux airs de Harry Potter, étaient deux places de 2^e et deux places de 3^e dans des épreuves de Coupe du monde cette saison, compétition où il est classé au 9^e rang.

« À L'ÉCART DE L'AGITATION »

« J'étais bien avant ce concours, j'avais essayé de rester à l'écart de l'agitation après ma première médaille d'or, en retournant travailler avec l'équipe, mais je ne pensais pas être capable de gagner encore », a confié ce natif de Grabs, qui, cette année, a un peu délaissé ses études d'économie pour privilégier sa pratique sportive. Venu au saut à skis en 1990, il participe à Salt Lake City à ses deuxièmes Jeux d'hiver : en 1998 à Nagano, âgé de 16 ans, il s'était qualifié pour la phase finale.

La pression olympique, Simon Ammann a indiqué ne pas vraiment l'avoir ressentie jusqu'à une semaine avant le début des compétitions. A l'en croire, l'accident dont il a été victime, le 11 janvier à l'entraînement, avant l'épreuve de Coupe du monde de Willingen (Allemagne), lui aurait également donné l'occasion de « faire un break » et offert « du temps pour [se] préparer mentalement ».

Son double résultat doré a pour effet de replacer la Suisse aux premiers rangs des nations du saut à skis. La dernière médaille olympique décrochée dans cette discipline datait de 1972 et le renouveau n'était pas attendu si tôt.

« Nous n'avons commencé à travailler avec cette équipe qu'il y a deux ans, a expliqué Gary Furrer. Mais, quand tout le monde travaille dans la même direction, cela porte ses fruits. » Fort de ce double succès, le saut suisse, qui revendique environ 180 athlètes, veut décrocher plus de moyens. « Notre budget de fonctionnement 2002 est équivalent à celui de l'année précédente, environ 800 000 francs suisses [1,18 million d'euros]. C'est insuffisant », a plaidé Gary Furrer.

« Mon succès pourrait aider à accélérer la construction de tremplins », a également fait valoir Simon Ammann, qui a déclaré qu'il lui fallait « aller à l'étranger » pour pouvoir trouver un tremplin de 120 m pour s'entraîner. « C'est vrai que nous manquons de tremplins, a reconnu Gary Furrer, et qu'avec ces deux médailles nous espérons pouvoir commencer à en construire, notamment des petits pour la détection des jeunes. »

P. L. C.

Ceux qui y sont et ceux qui n'y sont pas



BRAD OLCH est l'un des 20 000 volontaires des JO de Salt Lake City. Il y a quelques semaines, Brad Olch était encore maire de Park City, centre géographique des sites olympiques. Il est l'un des rares responsables en poste en 1995, année de l'attribution des Jeux à Salt Lake City, à être toujours impliqué dans l'organisation. Deedee Corradini, l'ancienne maire de la capitale de l'Utah, qui avait reçu le drapeau olympique, en 1998, des mains de son homologue japonais de Nagano, est venue en spectatrice. En 2000, affaibli par deux « affaires », elle n'avait pas brigué un 3^e mandat. « J'aurais aimé être maire de Salt Lake pendant les Jeux », confesse-t-elle.

Tom Welch et Dave Johnson sont également revenus dans l'Utah. Respectivement président et vice-président du comité d'organisation, ils avaient dû démissionner à la suite des révélations de corruption de membres du Comité international olympique (CIO) par le comité de candidature de Salt Lake City. Ils ont assisté à la cérémonie d'ouverture, parmi le public. « Je pensais que ça allait être dur, raconte Dave Johnson. Ça n'a pas été le cas. J'étais fier d'avoir contribué à ce qui se passait. »

John Hawthorne, lui, n'est pas à Salt Lake City et a décidé de boudier les retransmissions télévisées. Le 27 juillet 1996, Alice, son épouse, trouvait la mort dans l'attentat survenu pendant les JO d'Atlanta. Il aurait aimé qu'un hommage lui soit rendu à Salt Lake City. Il affirme que ni le CIO ni le comité d'organisation n'ont répondu à ses courriers. « La fille d'Alice Hawthorne a été blessée pendant les Jeux et a vu mourir sa mère, et personne n'a eu la délicatesse de lui proposer de porter la flamme, ne serait-ce que 100 yards, déplore-t-il dans le quotidien USA Today. A Atlanta, il n'y a eu qu'une vie de perdue, mais cette vie comptait beaucoup pour moi. »

G. V. K.

Roger Lemerre est perplexé mais les Bleus gagnent

Football • Le sélectionneur a vu son équipe battre (2-1) la Roumanie sans forcer son talent

IL EXISTE différentes façons, pour un entraîneur de football, de manifester sa déception à l'issue d'un match n'ayant pas pris la tournure souhaitée. La manière forte consiste à blâmer publiquement ses joueurs. Une autre manière, plus douce, mais seulement en apparence, revient à feindre un sentiment d'incompréhension. Mercredi 13 février, Roger Lemerre a choisi cette méthode pour dire son scepticisme à la fin du match amical remporté par l'équipe de France contre la Roumanie (2-1).

« Très franchement, je reste assez perplexé. Je ne suis pas en mesure de fournir une analyse bien précise de ce match tellement j'ai eu des interrogations », a indiqué le sélectionneur des Bleus. « Des petites choses m'ont contrarié », a-t-il ajouté avant de parler de « désordre » dans l'organisation de son équipe. « Oui, je suis perplexé, a-t-il insisté. C'est la première fois que je le suis à la fin d'un match. » Entendre Roger Lemerre parler de la sorte n'est pas chose courante. Le technicien se réfugie généralement derrière d'autres arguments pour justifier les errements passagers de ses joueurs. A moins de quatre mois du début de la Coupe du monde, l'homme a visiblement peu goûté une certaine forme de laisser-aller dans cette rencontre qui débuta pourtant sur les chapeaux de roue.

Un but assomoir de Patrick Vieira, dès la 1^{re} minute de jeu, laissait entrevoir un match à sens unique. Pendant 20 minutes, c'est effectivement ce qu'il se passa, mais en faveur des Roumains. Repliés en défense et insuffisamment armés en pointe, où Thierry Henry ruminait sa solitude, les champions du monde et d'Europe livrèrent une copie bien pâle avant qu'une prise de conscience générale ne sorte de la torpeur les 80 000 spectateurs du Stade de France. Une action de haute tenue, conclue par une frappe de 25 mètres d'Emmanuel Petit dans la lucarne (27^e), redonnait de l'éclat aux Bleus. L'équipe de France retrouvait alors le jeu qui lui est propre. Zinedine Zidane au sommet de son art, Robert Pires en feu follet sur le côté droit, Patrick Vieira égal à lui-même devant la défense : que pouvait-il arriver aux joueurs de Roger Lemerre ? Rien, sinon l'ennui et la lassitude.

« PAS UNE PRIORITÉ »

« Il faut se battre avec sa propre motivation lorsqu'on ne joue que des matches amicaux. Ce soir, il faisait froid et il pleuvait : et, à l'arrivée, ce n'est qu'un match amical de plus », a soupiré Robert Pires. « Ce match n'était pas une priorité. Ce qui compte, c'est d'arriver fin prêts pour le début de la Coupe du monde », a expliqué Emmanuel Petit. La seconde mi-temps figure probablement parmi les plus insipides disputées depuis l'obtention du titre mondial. Les Bleus ont péché par manque de concentration, mercredi. Le gardien de but, Ulrich Ramé, qui rem-

plaçait Fabien Barthez, blessé, a détourné un penalty d'Adrian Mutu et contrarié plusieurs occasions roumaines. Il ne put rien faire sur le but marqué par Ionel Ganea (88^e) après un corner que les défenseurs français négligèrent de disputer.

Le sélectionneur des Bleus retiendra-t-il au moins un enseignement de cette partie ? La titularisation de Christophe Dugary a certes permis de constater que le Girondin avait parfaitement récupéré de son entorse au genou droit, survenue en Australie en novembre 2001. Elle eut aussi pour conséquence de reléguer sur le banc de touche David Trezeguet et de plonger ce dernier dans des affres sans fin : l'attaquant de la Juventus Turin est actuellement l'un des joueurs les plus en forme du championnat d'Italie, où il marque but sur but ; que lui faut-il faire de plus pour gagner une place de titulaire chez les Bleus ?

Reste enfin la question de la défense tricolore. La prestation de Philippe Christanval, titularisé pour la première fois en raison de la blessure de Frank Leboeuf, s'avéra correcte mais insuffisante pour clore le débat sur la reconstruction de la charnière française, ouvert depuis le départ en retraite de Laurent Blanc. Les Bleus joueront quatre matches amicaux avant le Mondial. D'ici là, Roger Lemerre aura peut-être trouvé des réponses aux « questions » qu'il dit se poser.

Frédéric Potet

■ Résultats des autres matches amicaux joués mercredi 13 février : Pays de Galles-Argentine 1-1 ; Italie-Etats-Unis 1-0 ; Irlande-Russie 2-0 ; Pays-Bas-Angleterre 1-1 ; Espagne-Portugal 1-1 ; Allemagne-Israël 7-1 ; Grèce-Suède 2-2 ; Croatie-Bulgarie 0-0 ; Arabie saoudite-Danemark 0-1 ; Pologne-Irlande du Nord 4-1 ; Belgique-Norvège 1-0.

FRANCE-ROUMANIE 2-1

Match amical
Stade de France ; 80 000 spectateurs ; temps froid et pluvieux ; terrain détrempé
Arbitre : M. Van Egmond (Pays-Bas)

BUTS

FRANCE : Vieira (1^{re}), Petit (27^e), ROUMANIE : Ganea (88^e).

AVERTISSEMENTS

ROUMANIE : Ganea (50^e).

LES ÉQUIPES

FRANCE (sélectionneur : Lemerre) : Ramé • Thuram, Desailly (cap.), Christanval, Candela • Vieira (Boghossian, 46^e), Petit (Makelele, 46^e) • Pires, Zidane (Carrière, 71^e), Dugary (Wiltord, 59^e) - Henry (Trezeguet, 71^e).
ROUMANIE (sélectionneur : Iordanescu) : Lobont • Contra (Stoican, 86^e), Popescu (cap.), Chivu, Radoi • Munteanu, Mutu (Rosu, 76^e), Ghioane, Rat (Soava, 46^e) • Moldovan (Pancu, 71^e), Ilie (Ganea, 46^e).

PROGRAMME

JEUDI 14 FÉVRIER

Ski alpin
Combiné dames (descente à 18 heures, slalom à 21 et 23 heures, heure française).
Snowboard
Qualifications géant parallèle messieurs (18 heures) et dames (21 heures).
Ski de fond
10 km (17 h 15) et 10 km poursuite (20 heures) messieurs.
Combiné nordique
Epreuve par équipes de saut à skis (16 h 30).
Hockey sur glace
Matches de classement places 9 à 14 messieurs et éliminatoires dames (Finlande-Allemagne, Chine - Etats-Unis).
Patinage artistique
Programme libre messieurs (1 h 45 dans la nuit de jeudi).
Patinage de vitesse
500 m dames (1 heure dans la nuit de jeudi).
Curling

Éliminatoires messieurs (avec France-Finlande à 22 heures) et dames.

VENDREDI 15 FÉVRIER

Snowboard
Finales géant parallèle messieurs et dames (18 heures).
Ski de fond
5 km (17 heures) et 5 km poursuite (19 h 30) dames.
Combiné nordique
Epreuve par équipes de ski de fond (21 h 30).
Luge
Epreuve biplace messieurs (17 heures).
Hockey sur glace
Canada-Suède, Finlande - Etats-Unis, Russie-Bielorussie, République tchèque-Allemagne (2^e tour messieurs) et Kazakhstan-Russie (éliminatoires dames).
Patinage artistique
Danse, imposées (23 h 45).
Curling
Éliminatoires messieurs (avec France - Etats-Unis à 17 heures et France-Suède à 3 heures dans la nuit de vendredi) et dames.

Ole Einar Björndalen, patron du biathlon

Le Norvégien Ole Einar Björndalen, 28 ans, s'est paré d'or pour la deuxième fois en biathlon, mercredi 13 février, en s'imposant dans l'épreuve des 10 kilomètres sprint. « OEB », comme il est surnommé, a ainsi conservé un titre acquis il y a quatre ans à Nagano. Grâce à un sans-fautes au tir et à une prestation de haute volée en ski de fond, il a nettement devancé l'Allemand Sven Fischer et l'Autrichien Wolfgang Perner. Le Français Raphaël Poirée a terminé à la 9^e place. Il a assuré qu'il n'était « pas déçu », n'ayant « rien à [se] reprocher ». « J'ai pris des risques. Je me suis dit : C'est tout ou rien. Mais, au tir debout, je n'ai pas eu de réussite », a indiqué le Français, qui a raté deux tirs à son second passage. Ses espoirs se reportent désormais sur la poursuite (samedi 16), où les écarts de l'arrivée du sprint sont conservés.

Chez les dames, le sprint (7,5 km) a donné lieu à un doublé allemand : Kati Wilhelm (25 ans), championne du monde en titre, a devancé sa compatriote Uschi Disl, la Suédoise Magdalena Forsberg glanant le bronze. Les Françaises Florence Baverel, Sandrine Bailly et Corinne Niogret ont réalisé une belle performance collective en terminant respectivement 5^e, 7^e et 9^e. « Sur le sprint, je n'espérais pas grand-chose, a déclaré Florence Baverel, vice-championne du monde 1996 de relais et longtempes classée 3^e de la course. Nous sommes trois à terminer dans les dix premières, et c'est très intéressant pour la poursuite, qui se courra samedi 16 février. »

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

L'INDICE DU JOUR



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site www.lemonde.fr/concours

20. L'ÉNIGME DU JOUR "VOYAGE" :

Une odysée loin des foules.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1 prix : 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €



2 prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €



3 prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €



4 au 10^e prix : 1 assistant personnel Rolodex. Valeur : 98 €



Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans Le Monde daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours Le Monde BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex. Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 18 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2^e indice sur France Inter vendredi 15 février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3^e indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au vendredi 15 février à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M^{re} Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

20. Bulletin réponse du vendredi 15 février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature*

Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 18/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 4 / BP 1667
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *Signature des parents pour les mineurs.

Les portables oublient leurs complexes

Toujours plus puissants et plus fonctionnels, les ordinateurs portables sont devenus une option crédible pour le grand public avec des tarifs de plus en plus abordables

Le Monde INTERACTIF

PETITS, mais costauds. Face aux machines de bureau, les portables n'ont plus de complexes à nourrir. En termes de puissance, et plus encore sur le terrain des fonctionnalités, ils font quasiment jeu égal. Mieux : l'écart de prix, s'il demeure, n'en a pas moins nettement fondu. « Il y a un an, témoigne ainsi Didier Halbique, responsable produits portables chez Toshiba, pour 1 523 euros on pouvait obtenir un portable "dégradé", avec un petit écran de 12 pouces (30,5 cm de diagonale), un lecteur de CD-ROM et 32 Mo de mémoire vive. Pour le même prix aujourd'hui, nos portables sont équipés d'un écran 14 pouces (35,5 cm), d'un lecteur de DVD et de 128, voire 192 Mo de mémoire vive. » Le portable est donc un remplaçant crédible à l'ordinateur de bureau. « Historiquement, le portable a souffert d'un prix beaucoup plus élevé et d'écarts technologiques importants, analyse de son côté Jean-Manuel Jenn, directeur marketing de la division micro-

informatique d'IBM. Deux déficits qui existent encore, mais sont devenus minimes. »

Du coup, dans un marché de l'informatique largement atteint de sinistrose (+2 % seulement de croissance en France pour 2001), les portables n'ont, eux, jamais trouvé autant d'acheteurs. 800 000 en 2001 précisément, selon les chiffres de l'institut d'études GFK, soit un bond de 15 % par rapport à l'an 2000. Et les prévisions pour 2002 leur sont tout autant favorables : toujours selon GFK, un ordinateur sur cinq sortant des magasins sera cette année un portable. « Cette croissance touche aussi bien le secteur grand public que la clientèle professionnelle », souligne Sabine Turkieltaub, directrice des solutions mobiles chez Compaq. Il est vrai qu'opter pour un portable plutôt que pour un PC de bureau ne fut longtemps qu'une suite de renoncements. Aux premières heures, il fallut d'abord se résigner à l'écran monochrome. Puis sacrifier le lecteur de CD-ROM, le confort des écrans larges, la célérité des processeurs,

ou bien encore délaissier graveurs et puissantes cartes graphiques.

Ces données ont bien changé. S'il est vrai que le portable conserve encore une image très professionnelle, selon Philippe Citroën, directeur de la division information et technologie chez Sony, les choses sont en train d'évoluer. A une clientèle de travailleurs nomades, très exigeants en termes de poids, d'autonomie, d'encombrement, répond désormais une autre catégorie d'utilisateurs. Ceux pour qui l'ordinateur est devenu avant tout un centre d'activités numériques, un centre multimédia et audiovisuel : on y branche pélemêle baladeurs, appareils photos et Caméscope. « D'où l'apparition d'un nouveau concept de portables qui n'existaient pas il y a deux ans : les transportables », analyse Michel Motro, vice-président de Nec Computers International.

UN EFFET DE MODE

Il s'agit plus que d'une nuance en vérité. Autant le dépouillement et la légèreté sont dans la nature du portable, autant le transportable, lui, se doit donc de ne faire nulle concession aux fonctionnalités. Quitte à prendre un peu d'embonpoint. C'est ainsi que les écrans de 14 pouces (35,5 cm) sont désormais disponibles sur les produits d'entrée de gamme, et que des fonctions audio autorisent l'écoute de disques sans avoir besoin d'allumer l'ordinateur. Les lecteurs de DVD prolifèrent, assortis d'une prise TV, et permettent aux portables de faire aussi office de lecteurs de salon. « Et de fait, note Didier Halbique (Toshiba), les ventes de portables ont également profité du succès du DVD auprès du grand public. »

En 2001 sont également apparus les « combo ». La combinaison,

autrement dit, dans un même élément du portable, d'un lecteur de DVD et d'un graveur de CD-ROM. Le coup de grâce, enfin : l'arrivée, courant 2001, de cartes graphiques qui permettent aux portables de rivaliser avec les PC de bureau dans le domaine de l'affichage en 3D. Les jeux en 3D et les applications graphiques ne sont donc plus l'apanage des ordinateurs de bureau.

Autant de nouveautés qui ne sont pas l'exclusivité de machines haut de gamme. Sur les portables à 1 500 €, il faudra certes renoncer soit au combo, soit à la carte graphique, soit aux grandes diagonales d'écran. Mais la plupart des constructeurs proposent l'ensemble de ces technologies réunies dans des machines à moins de 2 200 €.

Alors, que reste-t-il aux ordinateurs de bureau ? Pas grand-chose à vrai dire. « D'autant que le portable profite incontestablement de la mode du nomadisme, précise Jean-Manuel Jenn, d'IBM. A l'inverse, le PC de bureau souffre aujourd'hui d'une image pas très sexy ». Mais, au-delà de l'effet de mode, demeure aussi encore quelques faiblesses chroniques aux notebooks. La fragilité tout d'abord. « En trois ans, beaucoup d'efforts ont été faits dans ce domaine, estime Michel Motro (NEC). Mais, en nombre de pannes, on passe encore du simple au triple. » Enfin, l'évolutivité reste la prérogative du PC de bureau, auquel on ajoute facilement des cartes ou des lecteurs pour gonfler en mémoire vive ou changer de disque dur. Des manipulations plus complexes, voire impossibles, sur un ordinateur portable. « Raison de plus pour faire le bon choix dès le départ », conseille Didier Halbique, de Toshiba.

Olivier Zilbertin



Satellite 514 (Toshiba) : très joueur

Portable qui a connu un grand succès de vente en 2001 sous le nom Satellite 3000-214, ce modèle évolue et s'appelle désormais 514. Il monte en puissance, et propose l'ensemble des périphériques réclamés par le grand public : large écran, graveur CD et lecteur DVD. En prime, une puissante carte graphique qui en fait le compagnon idéal pour les jeux en 3D. Prix : 2 299 euros.



Easy One Silver 3120 (Packard-Bell) : complet

Fidèle à ses habitudes, Packard-Bell propose avec le Easy One Silver 3120 combo une offre logicielle pléthorique. Avec son bel écran 14,1 pouces, son combo, sa sortie TV, l'Easy One est donc prêt à l'emploi, pour 1 999 euros. Existe avec lecteur de DVD seulement (sous le nom de 2120) à 1 599 euros.



Vaio GR214 MP (Sony) : le central multimédia

Comme la plupart des produits de la gamme, ce Vaio dispose d'une connectique parfaitement adaptée aux Caméscope et appareils photos numériques de la marque. En particulier un emplacement Memory Stick, support de stockage promu par Sony. Carte graphique et carte réseau complètent l'équipement. Prix : 2 300 euros.

Une autonomie qui ne progresse pas

L'autonomie des portables n'évolue pas beaucoup, alors que les batteries profitent d'innovations technologiques. Ces dernières années ont en effet vu la disparition quasi générale des piles NIMH (Nickel Metal Hydrures), qui perdent progressivement leurs capacités en matière d'autonomie. Place aux batteries Ion Lithium, environ deux fois plus puissantes. Mais, dans le même temps, la consommation des portables a augmenté au même rythme. Equipés de processeurs toujours plus puissants, d'écrans couleurs ou de lecteurs de DVD, les portables gobent le surplus. Certes, des études montrent que le portable intéresse le grand public parce qu'il peut être déplacé d'une pièce à l'autre, voire du domicile principal à la maison de campagne, et ne se trouve jamais loin d'une prise électrique. Pour ceux qui considèrent le problème de l'autonomie comme crucial, des solutions existent, qu'il s'agisse de logiciels de gestion de l'alimentation, ou plus simplement de l'installation d'une deuxième batterie. Mais cela accroît le poids total de la machine. Reste le cas Apple. En misant sur une technologie Risc (processeur à jeu d'instructions réduit), il annonce avec son nouvel iBook une autonomie record de 6 heures.



Organiser les Jeux Olympiques d'Hiver n'est pas un jeu. Ainsi, pour diffuser auprès des médias 12 millions de pages de résultats en temps réel et dans des délais records, les organisateurs font totalement confiance aux compétences de Xerox. **Changez votre façon de voir.**

WWW.XEROX.COM/PUB - 0800 10 11 12 - contact@fra.xerox.com

© 2002 XEROX CORPORATION. Tous droits réservés. Xerox et The Document Company sont des marques déposées de XEROX CORPORATION.

THE DOCUMENT COMPANY
XEROX

L'implication du vaccin ROR dans l'autisme semble infondée

Malgré une polémique en Grande-Bretagne, les autorités sanitaires justifient la vaccination contre la rougeole. Mais des chercheurs évoquent un lien entre le virus de cette maladie, l'autisme et les maladies inflammatoires intestinales

EXISTE-T-IL un lien entre des maladies inflammatoires de l'intestin, des troubles du développement comme l'autisme et le virus de la rougeole ? Dans le numéro d'avril de la revue *Molecular Pathology*, une équipe irlandaise du Coombe's Women Hospital de Dublin dirigée par V. Uhlmann n'hésite pas à se poser la question. Ces chercheurs, dont les travaux sont en ligne, affirment avoir détecté la présence du virus de la rougeole dans les prélèvements de tissus de la partie terminale de l'intestin grêle, l'iléon, chez 75 enfants sur 91 présentant à la fois un autisme et une pathologie digestive appelée hyperplasie nodulaire lymphoïde. Par comparaison, ce n'est le cas que chez 5 des 70 enfants indemnes de ces maladies ayant servi de sujets contrôles.

Dès 1990, des équipes britanniques ont avancé que les agents transmissibles, et notamment les virus, pourraient être à l'origine des maladies inflammatoires coliques. Cinq ans plus tard, Andrew J. Wakefield et ses collègues se sont demandé si la maladie de Crohn n'était pas la conséquence tardive de l'infection rougeoleuse à un

moment critique de la petite enfance. Dans un article publié le 28 février 1998 dans *The Lancet*, la même équipe semait à nouveau le trouble en suggérant une corrélation temporelle entre l'injection du vaccin ROR et une forme particulière d'autisme associée à un tableau de maladie du côlon chez huit des douze enfants dont le cas était étudié. Ce travail a cependant été sévèrement critiqué, sur le fond et sur la méthode, à plusieurs reprises dans la presse scientifique. Le taux de vaccination contre la rougeole a chuté en Grande-Bretagne, alors que, dans un cas sur quinze, la rougeole entraîne des complications (pneumonie ou encéphalite aiguë) qui peuvent être mortelles.

A contrario, une autre publication, fruit des travaux de l'équipe londonienne de Brent Taylor de la Royal Free and University College Medical School et mise en ligne le 8 février par le *British Medical Journal*, ne retrouve aucun argument permettant d'établir un lien entre le vaccin ROR et une forme particulière d'autisme associant trouble du développement et maladie colique et apporte des preuves contre l'implication de ce vaccin dans l'ori-

gine de l'autisme. Dans cette étude portant sur 278 enfants ayant un autisme classique et 195 des formes atypiques de cette maladie, il apparaît que l'introduction du vaccin ROR n'a pas modifié la proportion des signes psychiatriques ou digestifs ou la date de leur apparition. L'implication possible de virus, comme celui de la rougeole,

Ce travail a été sévèrement critiqué, sur le fond et sur la méthode

dans la genèse de maladies telles que l'autisme ou les maladies inflammatoires coliques (maladie de Crohn, recto-colite ulcéro-hémorragique) a été évoquée par le passé.

« Dès les années 1920, un psychiatre avait mis en évidence une saisonnalité pour la naissance d'enfants schizophrènes ou autistes, explique le professeur Frédéric Rouillon, chef du service de psychiatrie à

l'hôpital Albert-Chenevier à Créteil (Val-de-Marne). Toutes les études ont retrouvé des naissances plus fréquentes à la fin de l'hiver et au début du printemps. Une association a été retrouvée par la suite, particulièrement chez les schizophrènes, entre les pics d'infection virale, par exemple lors des épidémies de grippe, et les grossesses en cours. L'hypothèse serait celle d'une infection retentissant sur le développement du système nerveux central du fœtus. »

Réagissant à la publication de l'équipe irlandaise, qui ne fait aucune référence au vaccin ROR, le professeur Antoine Cortot, chef du service de gastro-entérologie du CHRU Claude-Huriez, à Lille (Nord), et responsable du registre des maladies inflammatoires digestives, met en garde contre les interprétations hâtives. « Nous ignorons la signification pathologique de l'hyperplasie nodulaire lymphoïde et le lien avec une éventuelle maladie inflammatoire chronique, fait-il remarquer. Par ailleurs, les résultats de Wakefield sur la maladie de Crohn n'ont jamais été confirmés par les équipes qui ont travaillé sur le sujet, dont la nôtre. Cette hypothèse

est abandonnée après de grandes études épidémiologiques. »

La seule nouveauté marquante dans les mécanismes de cette maladie, signale Antoine Cortot, est la découverte d'une mutation génétique, dite « Card 15 », qui joue un rôle important dans la réaction aux bactéries de la flore endogène intestinale. Finalement, selon le professeur Cortot « il faut prendre comme une observation brute » le travail de V. Uhlmann, « sans pouvoir ni vouloir en tirer grand-chose de plus ».

Dans un communiqué du 11 février, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps) signale qu'« aucun signal de pharmacovigilance de cette nature n'a été identifié à ce jour », mais indique que les données britanniques « seront néanmoins transmises pour une évaluation complète à la commission nationale de pharmacovigilance. » L'Afsaps précise qu'« en l'état des connaissances actuelles, ces données ne remettent pas en cause le profil de sécurité d'emploi des vaccins contre la rougeole. »

Paul Benkimoun

Les souris obtenues par clonage ont des problèmes de santé et une espérance de vie réduite

MIEUX vaut être bien portant et conçu par les voies naturelles que cloné, malade et vieux avant l'âge. Alors que l'agnelle Dolly, premier animal cloné à partir d'une cellule adulte, donne déjà des signes d'usure, on ne compte plus les malformations néonatales, souvent mortelles, dont sont atteints les bovins clonés dans le monde. La situation ne semble guère meilleure chez les murins : selon une étude réalisée par des chercheurs japonais, la majorité des souris clonées à partir d'une cellule adulte meurent précocement, en présentant pour la plupart les signes d'un sérieux déficit immunitaire.

Ces travaux, poursuivis depuis près de trois ans par l'équipe du docteur Atsuo Ogura (Institut national des maladies infectieuses, Tokyo), visaient à observer le devenir de douze souris de laboratoire, obtenues par clonage et apparemment normales à la naissance. Ainsi que le précise l'article qui vient d'être publié sur le site Internet de *Nature Genetics* (en ligne le 11 février), une première de ces souris est morte avant d'atteindre un an, et deux seulement ont survécu au-delà de 800 jours (deux ans et deux mois). Globalement, les douze souris clonées ont donc connu une durée de vie nettement inférieure à celle des sept souris témoins, conçues naturellement, parmi lesquelles une seule est morte avant 800 jours. L'autopsie des animaux obtenus par clonage a par ailleurs révélé qu'elles souffraient de pneumonie et d'une affection hépatique – troubles non observés dans le groupe témoin –, et que leur taux de production d'anticorps était anormalement bas.

MAUVAISE SURPRISE

Pour les chercheurs, la – mauvaise – surprise n'en est pas vraiment une. Des études préalables avaient déjà montré que les souris clonées, après un début de vie normal, avaient une tendance à l'obésité et présentaient des troubles du système immunitaire. Depuis la naissance de Dolly en 1996, on a également découvert que l'obtention de bovins par clonage, menée avec succès par plusieurs équipes dans le monde, était loin d'être sans conséquences sur leur développement. Le recul manque encore pour évaluer si la durée de vie des vaches devenues adultes est affectée, mais on sait que ce mode de reproduction contre nature perturbe considérablement leur venue au monde.

« Une fois franchie la barrière de la naissance, les jeunes veaux se développent normalement et deviennent fertiles », précise Jean-Paul Renard, spécialiste du clonage animal à l'Institut national de la recherche

agronomique (INRA) de Jouy-en-Josas (Yvelines), où sont actuellement élevés une vingtaine de bovins obtenus par clonage. « Mais le taux de mortalité néonatale est énorme : de 20 % à 30 %, alors qu'il est quasiment nul pour les reproductions naturelles. Avant même la fin de la gestation, on observe une proportion anormale de pathologies fœtales – surcharge pondérale, troubles cardiaques ou anomalies placentaires ». Pas de doute, le développement des clones a des ratés.

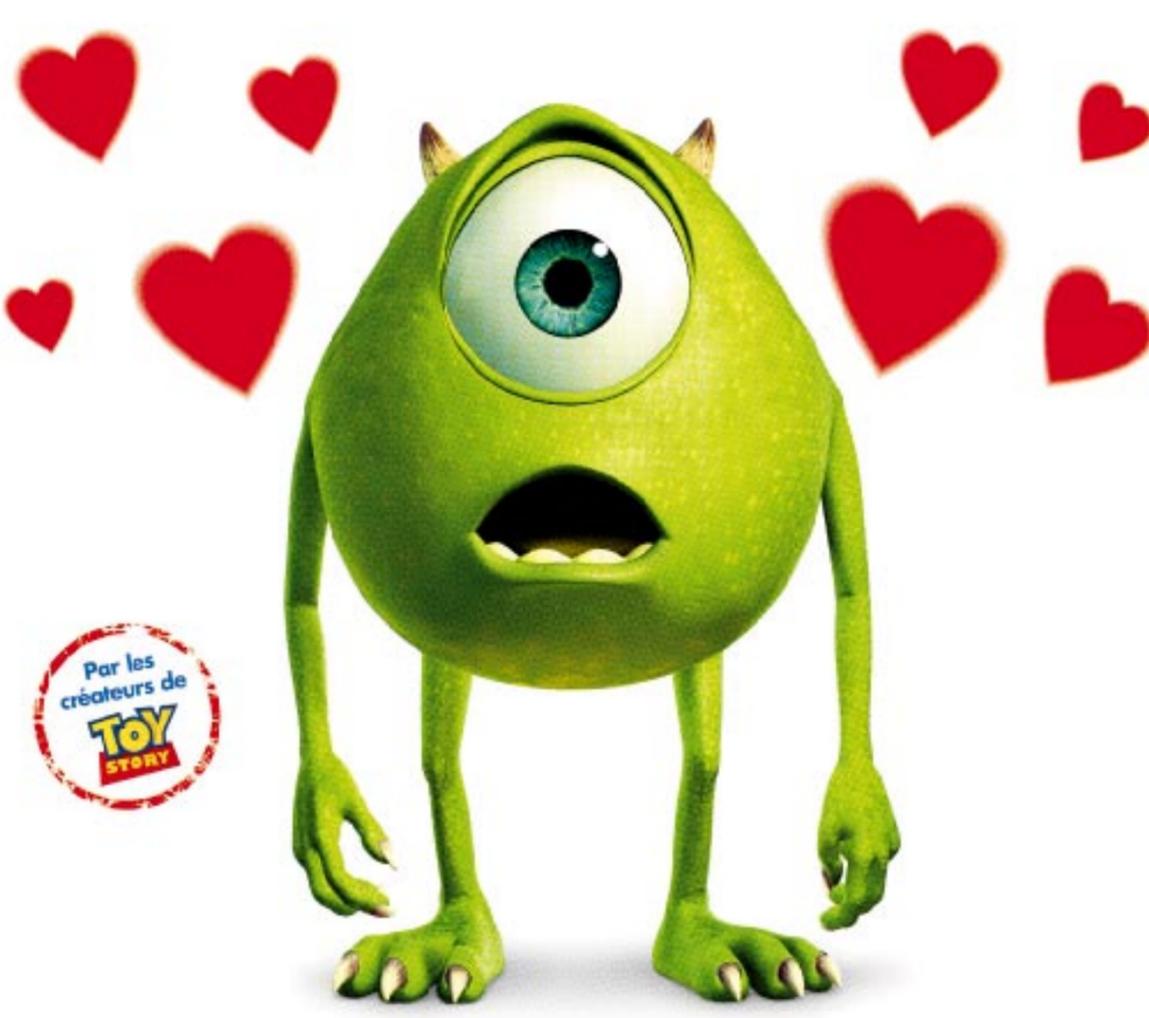
Reste à en comprendre la cause. La faute en incombe-t-elle à l'âge de la cellule originelle, dont on prélève le noyau pour le replacer dans un ovocyte préalablement énucléé ? Dolly, qui souffre d'arthrose avant même d'être vieille, avait été conçue à partir d'une cellule de brebis de six ans. Et l'équipe de l'INRA de Jean-Paul Renard vient de publier, dans la revue *Biology of reproduction*, des travaux montrant que le taux de réussite du clonage chez les bovins est d'autant plus grand que les cellules utilisées sont jeunes. Mais le matériel utilisé par Atsuo Ogura pour cloner ses souris ne sont pas des cellules adultes : ce sont des cellules immatures issues des testicules. Pour expliquer les dérèglements physiologiques observés sur ces rongeurs, il faut trouver autre chose.

L'erreur viendrait-elle du protocole expérimental ? Pour le vérifier, les chercheurs japonais ont effectué de vrais-faux clonages, en utilisant la méthode habituelle pour faire fusionner... un noyau de spermatozoïde avec un noyau d'ovocyte – autrement dit pour provoquer une fécondation *in vitro*. Cette imitation de clonage a donné naissance à six souris, dont deux, seulement, moururent avant 800 jours. A en croire cette contre-expérience, la manipulation ne semble donc pas constituer le principal facteur limitant l'efficacité de la technique.

Le taux de réussite peut-il être modifié – indépendamment de leur âge – par le type de cellules mises en œuvre ? Par le milieu de culture utilisé pour les maintenir en vie ? Les descendants des individus clonés héritent-ils des fragilités que présentent leurs parents ? A toutes ces questions, les réponses font encore défaut. Pour les chercheurs japonais, seule la conclusion est claire : « Les possibles effets négatifs, à long terme, du clonage, de même que le taux élevé d'avortements spontanés et de naissances anormales des animaux clonés donnent raison à ceux qui s'alarment des tentatives de clonage humain à des fins reproductives. »

Catherine Vincent

**GRAND BLOND, ŒIL BLEU, 1m85,
PHYSIQUE AVANTAGEUX
RECHERCHE PARTENAIRE POUR
UNE ST-VALENTIN EN AMOUREUX**



Par les créateurs de **TOY STORY**

Disney PIXAR

MONSTRES & Cie

NOUS FAISONS PEUR ET NOUS LE FAISONS BIEN

**DES MONSTRES, MAIS AUSSI DE L'AMOUR,
LE 20 MARS AU CINÉMA**

www.disney.fr

**5 NOMINATIONS
OSCAR® 2002**
dont
MEILLEUR FILM D'ANIMATION

AUJOURD'HUI

Neige sur Alpes et Pyrénées

VENDREDI 15 FÉVRIER
Lever du soleil à Paris : 8 h 01
Coucher du soleil à Paris : 18 h 10

La dépression centrée sur le nord de l'Italie donne de la neige sur le relief de la moitié sud. L'anticyclone située sur les îles Britanniques protège les régions les plus septentrionales. Le temps sera beau mais assez froid.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le soleil domine. Toutefois, le vent de nord-est avec des rafales de 70 km/h, renforce la sensation de froid. Les températures maximales s'échelonnent de 8 degrés en Bretagne à 3 degrés en Normandie. Gelées en cours de nuit.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel reste clair à peu nuageux toute la journée. Le vent de nord-est souffle sur les côtes de la Manche. Quelques plaques de glace font leur apparition en cours de nuit avec des températures minimales de l'ordre de -2 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. En Franche-Comté, les nuages prédominent avec quelques flocons sur le Jura, le matin. Sur les autres régions, le soleil règne en maître. Les températures, proches de 0 le matin, atteignent 5 à 7 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel de Poitou-Charentes, nuageux le matin, se dégage en cours de journée. Les autres régions subissent un ciel très nuageux avec quelques pluies. La neige continue à tomber au-dessus de 600 m sur les Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages s'accompagnent de pluie et de chutes de neige assez soutenues sur les Alpes au dessus de 600 m. Les températures atteignent 5 à 8 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. L'arc méditerranéen reste sous les nuages. Quelques averses, localement orageuses font leur apparition en Corse. Il neige au-dessus de 800 m dans les Alpes du sud. La tramontane souffle à 70 km/h. Températures comprises entre 5 et 13 degrés.

15 FÉV. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

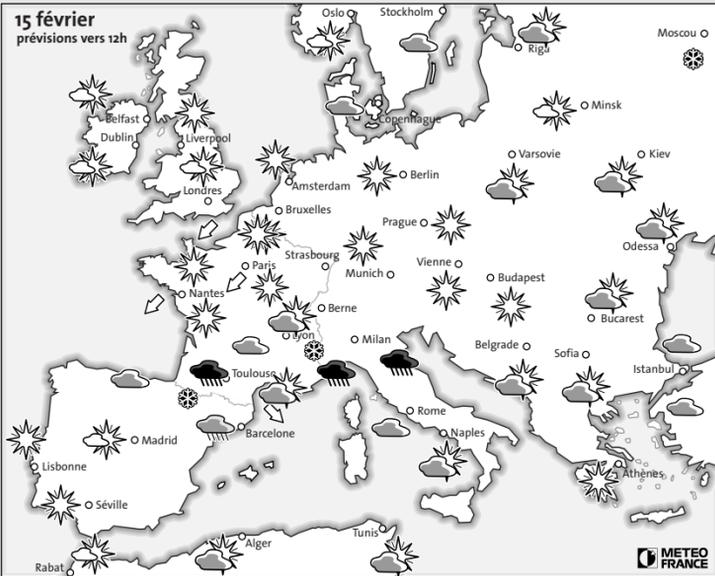
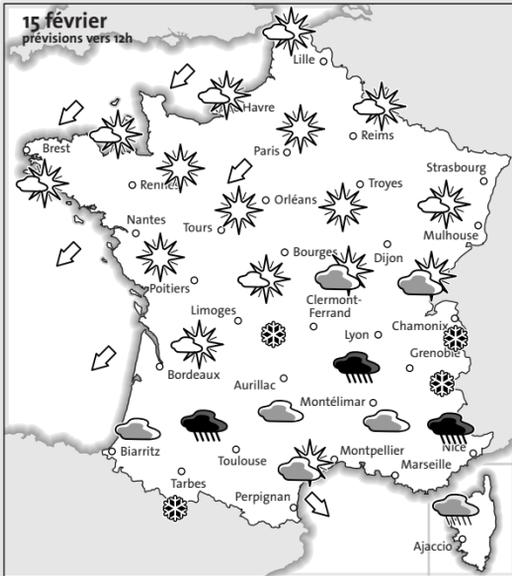
FRANCE MÉTROPOLE		
Madrid		3/11 S
Ajaccio	5/14 P	Milan 4/9 P
Biarritz	5/8 C	Moscou -6/-3 *
Bordeaux	3/8 N	Munich -2/6 S
Bourges	-1/5 S	Naples 8/18 N
Brest	4/7 S	Oslo -4/5 S
Caen	1/4 N	Palma de M... 6/14 S
Cherbourg	1/7 N	Prague -5/3 S
Clermont-F.	-1/5 C	Rome 9/16 C
Dijon	0/4 N	Séville 9/16 S
Grenoble	2/6 P	Sofia 1/8 N
Lille	-2/3 S	St-Petersb. -8/2 N
Limoges	-2/3 N	Stockholm -2/5 C
Lyon	3/7 P	Ténérife 16/23 S
Marseille	3/11 N	Varsovie -5/3 N
Nancy	-1/4 S	Venise 4/8 P
Nantes	-1/5 S	Vienne -3/3 S
Nice	6/11 P	
Paris	-1/4 S	
Pau	2/5 P	
Perpignan	4/10 N	
Rennes	1/7 S	
St-Etienne	0/4 C	
Strasbourg	-1/7 N	
Toulouse	2/6 P	
Tours	-2/4 S	

AMÉRIQUES		
Brasilia		21/29 C
Buenos Aires		15/25 P
Caracas		23/28 S
Chicago		1/6 C
Lima		21/25 P
Los Angeles		10/16 P
Mexico		7/22 S
Montréal		-3/3 C
New York		0/9 S
San Francisco		9/13 C
Santiago Ch.		12/30 S
Toronto		-2/3 P
Washington DC		-2/11 C

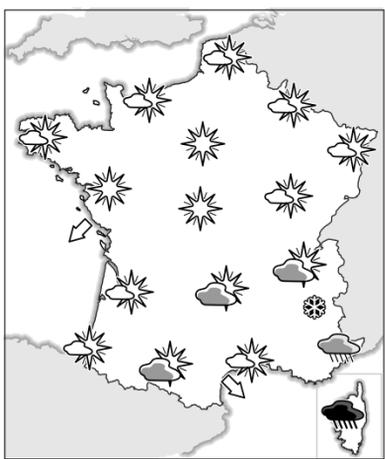
AFRIQUE		
Alger		6/18 N
Dakar		19/24 S
Kinshasa		24/28 P
Le Caire		9/20 S
Nairobi		17/28 S
Pretoria		18/23 P
Rabat		11/20 S
Tunis		11/18 N

EUROPE		
Amsterdam		-4/4 S
Athènes		8/17 S
Barcelone		5/11 P
Belfast		5/10 S
Belgrade		1/8 N
Berlin		-5/4 S
Berne		0/5 N
Bruxelles		-5/3 S
Bucarest		-4/7 N
Budapest		-3/3 S
Copenhague		1/5 C
Dubai		4/10 N
Dubai		4/10 N
Francfort		-4/5 S
Genève		2/10 N
Helsinki		-6/1 N
Istanbul		6/10 C
Kiev		-5/-1 N
Lisbonne		8/14 S
Liverpool		-4/8 S
Londres		-2/7 S
Luxembourg		-4/3 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		26/34 S
Beyrouth		12/19 S
Bombay		22/33 S
Djakarta		24/28 P
Dubaï		18/26 S
Hanoï		17/22 S
Hongkong		16/21 S
Jérusalem		-1/15 S
New Delhi		8/24 S
Pékin		-4/11 S
Séoul		-4/6 S
Singapour		25/31 S
Sydney		19/24 S
Tokyo		2/8 S



- Soleil
- Peu nuageux
- Couvert
- Brèves éclaircies
- Averses
- Pluie
- Orage
- Neige
- Brouillard
- Vent fort



PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER

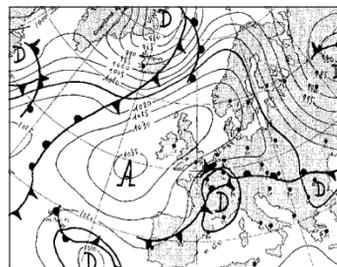
Partez là où il fait toujours beau.

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

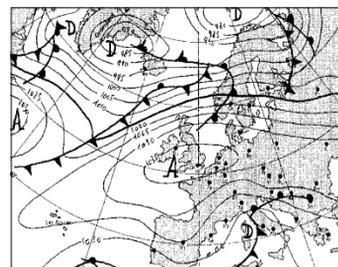
Samedi 16 février

Le ciel reste très nuageux des Pyrénées à la Méditerranée et aux Alpes. Quelques averses, parfois orageuses, se produisent sur les Alpes, les Pyrénées et la Corse.

Le reste du pays profite d'une belle journée, assez fraîche cependant.



SITUATION LE 14 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 16 FÉVRIER À 0 HEURE TU

L'Amérique des Aztèques et des Incas vue par les livres

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

EN 1492, la découverte de l'Amérique émerveille les Européens. Alors que les voyageurs sont encore très peu nombreux, des auteurs et des dessinateurs s'emploient à donner une vision de ce continent mystérieux, où des civilisations grandioses se sont épanouies. Les richesses fabuleuses des Aztèques et des Incas fascinent, leur mode de vie, la faune et la flore qui les entourent excitent la curiosité. Du XVI^e siècle au XIX^e siècle, de nombreux ouvrages sont publiés dans toute l'Europe pour satisfaire ce désir de connaître l'Amérique. Plusieurs livres sur ce thème sont proposés dans une vente qui aura lieu à Drouot le 21 février.

Un des plus beaux est l'œuvre d'un Anglais, Emeric Essex Vidal, paru à Londres en 1820. *Picturesque Illustrations of Buenos Aires*

and *Montevideo*, est agrémenté de vingt-quatre gravures en couleurs de grande qualité, figurant des scènes de la vie villageoise en Argentine (1 500/1 800 €).

Au début du XVIII^e siècle, le Français Dralse de Grandpierre se livre à un long périple qui l'entraîne en Afrique, puis en Amérique. Publiée à Paris en 1718, sa *Relation de divers voyages...* comprend un récit de ses voyages à Buenos

Aires et en Argentine et une description de la ville de Mexico (500/600 €). Cet exemplaire de format grand in-douze est proposé dans sa reliure d'origine, en veau blond glacé orné de filets dorés. Le Pérou inspire Augustin de Zarate, un auteur dont on ne sait presque rien, qui publie à Paris en 1706 les deux volumes de *L'Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou* (300 - 400 €, 2 000 - 2 600 F).

Ce texte se révèle un des plus intéressants sur le sujet, avec celui d'un auteur français publié en 1777, Jean-François Marmontel (1723-1799), *Les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou*, deux volumes agrémentés de dix gravures (50 - 60 €). *Voyages au Pérou, faits dans les années 1790 à 1794*, d'un auteur anonyme, compte une carte du pays et douze gravures colorisées figurant les différents

costumes des Indiens (400-500 €). Il a été publié en 1809 par Jean-Gabriel d'Entu (1770-1840), imprimeur et libraire à Paris, qui s'est spécialisé dans les œuvres de littérature, d'histoire et de géographie d'auteurs de son époque.

Un peu plus tard, Washington Irving (1783-1859), essayiste et historien, est considéré comme le premier en date des écrivains américains; il reste apprécié aujourd'hui pour son style vivant et agréable. Ambassadeur des Etats-Unis de 1842 à 1846, il écrit plusieurs ouvrages historiques dont deux sont présentés ici. *L'Histoire des voyages et découvertes des compagnons de Christophe Colomb*, édité à Paris en 1833, comprend l'histoire de Cortés et de la conquête du Mexique, suivi par celle de Pizarro et de la conquête du Pérou (trois volumes in-huit, trois cartes, 200 - 230 €). *Voyages dans les contrées désertiques de l'Amérique du Nord* est publié à Paris en 1829, alors que le mythe du « bon sauvage » lancé par Rousseau à la fin du XVIII^e siècle, puis relayé par Chateaubriand au début du XIX^e, a éveillé chez les Français un désir de vérité historique (100 - 120 €).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, vendredi 22 février, exposition la veille de 11 heures à 18 heures. Etude Binoche, tél. : 01-47-42-78-01. Expert : Charles de Broglie, tél. : 01-42-22-17-13.

CALENDRIER

- ANTIQUITÉS-BROCANTES**
- **Font-Romeu (Pyrénées-Orientales)**, du vendredi 15 au dimanche 17 février ; tél. : 04-68-30-13-82.
 - **Saint-Genis-Pouilly (Ain)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 04-74-69-79-04.
 - **Argences (Calvados)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 02-31-23-86-69.
 - **Cognac (Charente)**, du samedi 16 au lundi 18 février ; tél. : 05-57-43-97-93.

- **Quetigny (Côte-d'Or)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 03-80-46-41-38.
- **Toulouse (Haute-Garonne)**, du samedi 16 au dimanche 24 février ; tél. : 05-61-21-93-25.
- **Rennes (Ille-et-Vilaine)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 02-43-86-66-25.
- **Langres (Haute-Marne)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 03-25-88-48-11.
- **Yerville (Seine-Maritime)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 02-35-96-34-05.

- **Monteauroux-sur-le-Jard (Seine-et-Marne)**, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 01-60-70-45-12.

COLLECTIONS

- **Poitiers (Vienne)**, armes anciennes, samedi 16 et dimanche 17 février ; tél. : 05-49-47-60-64.
- **Chambéry (Savoie)**, armes anciennes, samedi 16 et dimanche 17 février ;

- tél. : 04-79-75-18-05.
- **Bernay (Eure)**, vieux papiers, dimanche 17 février ; tél. : 02-32-43-32-08.
- **Paris-Bercy**, disques de collection, dimanche 17 février ; tél. : 02-38-30-45-02.
- **La Chapelle-Gauthier (Seine-et-Marne)**, cartes postales, dimanche 17 février ; tél. : 01-64-08-48-30.
- **Montrouge (Hauts-de-Seine)**, Militaria, dimanche 17 février ; tél. : 01-39-14-07-05.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 040

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Recul et avancement du bout des dents. - II. Annonce la reprise. Voyelles. - III. Epanchement à l'intérieur. Bon pour le corps et l'esprit. - IV. Assure la répétition. Responsable de la bonne conduite. - V. Qui ne vous laissera pas en place. - VI. Exposer au grand air. Bout de frêne. - VII. Démonstratif. Il porte plumes quand ce n'est pas moi. Titre féminin. - VIII. A donné sa mesure

à la sensibilité. Pour une toile venue d'ailleurs. Dans la mesure. Article. - IX. Responsables des fonds. Ont quitté la carte pour cause de folie. - X. Dés-avantagé. Pour garder le dossier bien propre.

VERTICALEMENT

1. S'il résout le problème d'occupation des sols, il en crée d'autres. - 2. Quand ça va très mal, on fait appel à lui. - 3. Arrivé, on ne

sait pas comment. Ne voulait pas la paix. - 4. Non-juif. Mesure économique. Personnel. - 5. Substantielle. - 6. Décoration architecturale. Bien sur pieds. - 7. Droit sur table. Parlé en Afghanistan. Sur la portée. - 8. Dans la peau. Départ de série. Les feux de l'amour. - 9. Ont besoin d'air pour résonner. - 10. Beau au moment où il est ingrat. Ile. - 11. En dessous de la moyenne. Utile pour celui qui met son nez partout. - 12. Elle aussi peut être belle.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 039

Horizontalement

I. Sureffectifs. - II. Eteule. Hello. - III. Cra (cracra). Oreillon. - IV. Hilarité. Un. - V. Ecimée. Nagea. - VI. Muté. Sang. Si. - VII. Alène. Cerf. - VIII. Ié. Ditto. Euol (Loué). - IX. Véreuses. - X. Sous-exposées.

Verticalement

1. Sèche-mains. - 2. Utricule. - 3. Réalité. Vu. - 4. Eu. Amendes. - 5. Flore. Eire. - 6. Fériés. Tex. - 7. Et. A-coup. - 8. Chienne. SO. - 9. Tel. Agrées. - 10. Ill. Fuse. - 11. Floués. - 12. Sonnaillies.

L'ART EN QUESTION

N° 261

En collaboration avec la



Soleil pourri

DANS UN ARTICLE qu'il intitule « Soleil pourri », Georges Bataille évoque le culte de Mithra à propos de Picasso. Ce culte, venu d'Orient, se répandit entre le II^e et le IV^e siècle de notre ère, non seulement à Rome mais jusqu'au nord de l'Europe. Mithra est un dieu solaire représenté coiffé d'un bonnet, en train d'immoler le taureau et partageant son repas avec le Soleil. Ce culte du taureau et de sa mise à mort sacrificielle hante l'œuvre de Picasso, « où la réminiscence du passé classique rejoint, par-delà les siècles, voire les millénaires, les rites actuels de la corrida célébrés par son Espagne natale ».

Dans les années 1930, Picasso s'approprie le culte de Mithra, qu'il célèbre dans les formes puissantes du Minotaure; il devient le Minotaure brisé et aveugle qu'une fillette accompagne, pressentant le conflit qui s'installe dans son pays en 1936 et qui annonce la grande composition de *Guernica*. Dans les années 1940, les têtes de taureaux à l'état de squelettes rejoignent les crânes et les têtes de mort sur la nappe blanche de ses natures mortes. Avec le retour à la paix, Picasso fréquente à nouveau les cor-



Pablo Picasso (1881-1973), « Nature morte au crâne de bœuf » (1942). Huile sur toile, 130 x 97 cm. Kunstsammlung Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf. Actuellement au Musée Picasso de Paris pour l'exposition « Picasso sous le soleil de Mithra », jusqu'au 4 mars.

ridas de sa jeunesse, et décore le fond des plats de taureaux accompagnés d'un œil, qui se transforme quelquefois en soleil.

Où Picasso a-t-il peint l'immense toile de *Guernica* en mai 1937 :

- Dans son atelier rue La Boétie ?
- Dans l'atelier de la rue des Grands-Augustins ?
- Au château de Boisgeloup ?

Solution dans Le Monde du 22 février.

Solution du jeu n° 260 paru dans Le Monde du 8 février.

C'est Bosen, roi de Provence, qui fit exécuter la première statue reliquaire représentant le buste de saint Maurice, destinée à son église de Vienne. Cet objet fut fondu sous l'Ancien Régime : la statue de sainte Foy est aujourd'hui l'exemple le plus ancien de statue reliquaire connue en Occident.

CULTURE

THÉÂTRE ÉQUESTRE

Le 1^{er} février 2003 ouvrira, dans les Grandes Ecuries du château de Versailles revisitées par l'architecte Patrick Bouchain, l'Académie du spectacle équestre, centre de formation de haut niveau accessible au grand public, un projet mûri de longue date par le fondateur du Théâtre Zingaro

Bartabas s'offre les écuries royales de Versailles

BARTABAS est un inventeur. Jeune prince des écuyers, seigneur de Zingaro, il a offert au cheval ses lettres de noblesse dans le monde du théâtre musical. Du même coup, il est devenu une star, courtisée de New York à Tokyo, quand bien même il persiste à vivre dans une caravane arrimée à son beau théâtre de bois blond au pied du fort d'Aubervilliers, dans la toujours rouge ceinture de Paris. Mais à quoi bon être une star quand le risque est grand de rester sans descendance ?

Bartabas s'est posé très tôt la question de la transmission du savoir qu'il a acquis en plus de vingt ans d'aventures équestres asservies au spectacle. Voilà une décennie, déjà, qu'il rêvait de créer une école. Il l'a fait. L'affaire est entendue : en janvier 2003, l'Académie du spectacle équestre s'installera dans les Grandes Ecuries du château de Versailles, à l'abandon jusqu'à aujourd'hui.

« Les plans de l'architecte Patrick Bouchain sont achevés, les appels d'offres lancés ; le chantier doit commencer en juin et être livré le 31 décembre, affirme Bartabas avec une certaine gourmandise. L'Académie prendra possession des lieux en janvier 2003 et sera ouverte au public le 1^{er} février. »

Dans le trousseau de ce rejeton si longtemps désiré, le savoir-faire du Théâtre équestre Zingaro, des chevaux aussi, évidemment, une trentaine environ, dont la plupart auront déjà brillé dans l'une ou l'autre production de Zingaro. Tous les partenaires publics – Etat, conseil général des Yvelines, établissement public du château et du domaine de Versailles, conseil régional d'Île-de-France et ville de Versailles – ont tenu à s'associer cette initiative à tel point inédite qu'elle est unique au monde.

Si le Cadre noir de Saumur ou l'École de Vienne ont de longtemps préparé cheval et cavalier à l'art du spectacle, il n'existe pas d'autre endroit à ce jour qui for-

me cet attelage, aussi vieux que l'amour des hommes pour leurs frères quadrupèdes, aux disciplines du théâtre, de la danse, de la musique et du chant. Dans le coin salon de sa caravane, Bartabas, malgré une solide crève dont il se moque, semble avoir retrouvé, s'il l'avait jamais perdue, l'énergie de ses années de conquête.

Fumant, comme à l'habitude, cigarette sur cigarette, il dit avec jubilation sa rencontre avec Hubert Astier, président de l'établissement public du château de Versailles, et leur volonté commune de doter cette vénérable institution d'un artiste à demeure, même si le cavalier continuera d'assumer les devoirs de sa charge chez Zingaro.

Les élèves-écuyers, âgés de 18 à 26 ans, feront pendant deux ou quatre ans l'apprentissage de toutes les disciplines artistiques

Bartabas a voulu, dit-il, « calquer l'organisation des études proposées à l'Académie sur celle de l'école Mudra de Béjart ou du Conservatoire national d'art dramatique ». Dont acte : le recrutement international des élèves de la première promotion a déjà commencé. « Ils doivent être âgés de 18 à 26 ans et avoir déjà au moins dix ans d'expérience équestre, explique le futur directeur de l'Académie. Quinze d'entre eux, majoritairement des femmes, seront retenus après un stage-audition qui aura lieu cet été. Ils commenceront les études en janvier 2003 et recevront

un contrat de qualification de deux ans afin de ne pas faire une sélection par l'argent et de leur permettre de vivre dignement. Je cherche actuellement un terrain près de Versailles, car j'aimerais bien qu'ils vivent, comme nous, en caravane. Ce n'est pas du tout du fétichisme, mais ça crée un rapport différent au travail. »

Lancés dans la carrière – c'est le cas de le dire –, les élèves feront donc l'apprentissage de toutes les disciplines du spectacle vivant sous la direction des meilleurs écuyers et pédagogues. Ils pourront rejoindre au bout de deux ou quatre ans la troupe de Zingaro, créer la leur propre, devenir enseignant à leur tour à l'académie ou concepteur de spectacles pour elle. C'est là l'une des originalités du projet. Lieu de formation, il sera donc aussi lieu de spectacle afin que les élèves se frot-

tent le plus tôt possible au regard des spectateurs.

Le grand public – visiteurs du château (ils étaient 2,5 millions en 2000), Versaillais ou Franciliens – pourra assister aux cours, qui auront lieu en semaine, chaque matin de 9 heures à 13 heures, et, le week-end, à des « mini-représentations », quand les élèves auront pris de l'assurance. En fin d'études, ils présenteront un spectacle de sortie qui devrait tenir l'affiche tout l'été.

Le cadre de leurs travaux sera majestueux autant que modeste. Patrick Bouchain, auteur déjà du Théâtre équestre d'Aubervilliers, a conçu pour l'Académie plus un décor qu'une architecture. Bartabas souhaitait conserver « le côté décrépi » de ce lieu désaffecté depuis plusieurs années, un peu à la manière des Bouffes du Nord à

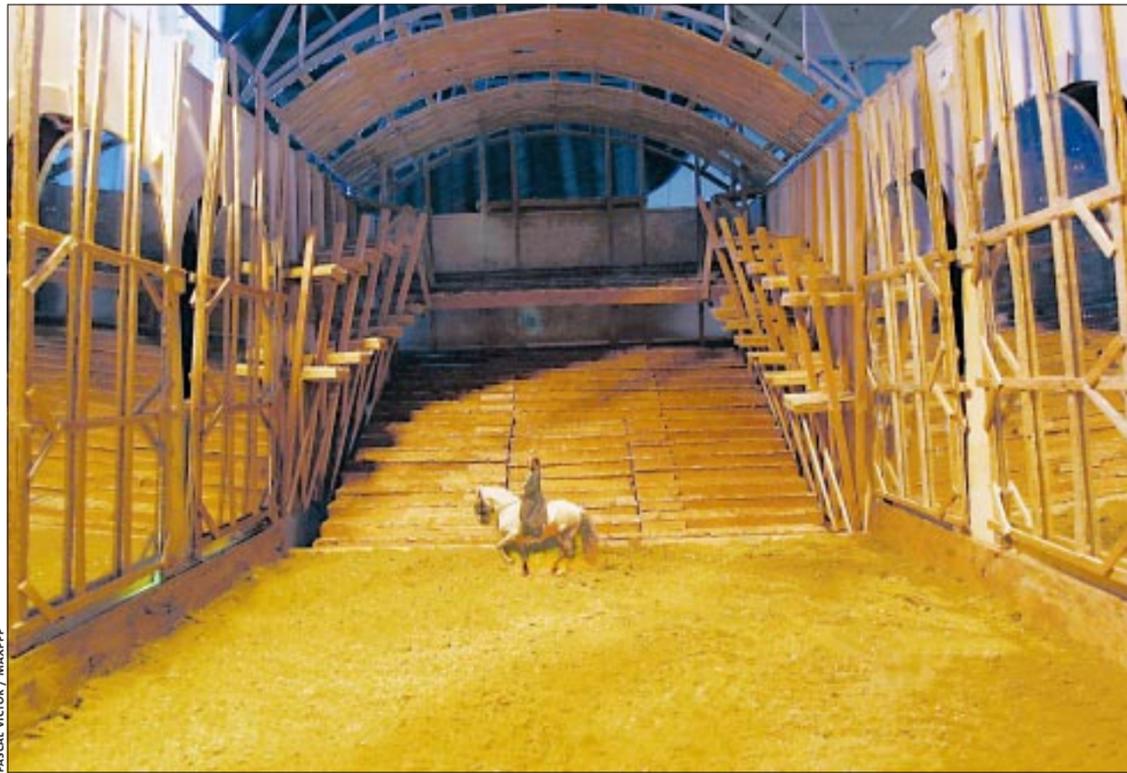
Paris. L'architecte a donc imaginé deux espaces différents : une scène, constituée d'un sol de tourbe et de sable bleuté, de coulisses habillées de miroirs et d'un décor peint au lointain ; une salle, d'environ 800 places, inspirée du Théâtre Farnèse de Parme, assemblage de planches de bois brut clouées. L'Académie disposera d'une carrière et de trente et un boxes. Enfin, quatre jeunes seront recrutés et recevront une formation de palefrenier.

Pour marquer son inscription dans la ville, Bartabas a demandé à Patrick Bouchain de construire, côté centre-ville, sur la cour de l'Europe, une conque de bois légère, ronde, sorte de Babel miniature. « Cette structure, d'un diamètre de 18 mètres et d'une hauteur de 10 mètres, rappelle les décors éphémères que les charpentiers réali-

saient pour les fêtes royales, explique-t-il. Elle abritera un espace d'exercices et de démonstration et permettra l'échauffement des chevaux avant leur entrée en scène dans les Grandes Ecuries. »

Si Bartabas ne sait rien, ou ne dit rien, à ce jour, du budget de fonctionnement de l'Académie, il indique pourtant qu'« elle devra générer, comme Zingaro, un montant élevé de recettes propres ». Les entrées payantes aux cours (quelque 5 euros pour une heure) et aux spectacles de même que l'appel au mécénat seront déterminants. Hermès, qui avait soutenu la tournée américaine de Zingaro au temps de *Chimère*, en 1996, a déjà apporté son soutien et conçoit dans ses ateliers une selle spécialement dessinée pour les Grandes Ecuries.

Olivier Schmitt



Maquette de l'aménagement du manège des Grandes Ecuries du château de Versailles, à l'abandon jusqu'à aujourd'hui.

Un toit prestigieux pour une formation d'exception

POUR avoir chevauché avec lui depuis le début des années 1980 et l'invention du Cirque Alligre, puis sur les sentiers de la gloire empruntés par la troupe du Théâtre équestre Zingaro, certains auront peut-être du mal à imaginer Bartabas, le plus rebelle, voire revêche, des écuyers, dans les habits de châtelain. Et quel château ! Versailles, peut-être le plus célèbre d'entre tous, plus que Windsor ou Neuschwanstein... Pourtant, tous ceux qui le fréquentent savaient l'impatience du cavalier à créer une école, sinon à investir un lieu si prestigieux.

L'école existera donc très bientôt et lui permettra d'assouvir l'une de ses passions : la transmission. Car, depuis vingt ans que Bartabas conçoit des spectacles, il a pu mesurer la difficulté de recruter des cavaliers tentés par le théâtre, la musique, la danse, la vidéo, le cinéma ou les arts plastiques, autant de disciplines régulièrement convoquées par Zingaro dans l'élaboration de ses productions, d'assurer leur formation au sein de la troupe et puis de devoir les laisser s'égayer avant que de recommencer avec d'autres.

Le même constat vaut pour les chevaux. Ainsi, Zingaro, c'est aujourd'hui vingt-huit chevaux engagés dans *Triptyk*, production actuellement à l'affiche à Aubervilliers ; c'est encore douze chevaux dans les écuries du théâtre équestre, quinze qui séjournent au polo-club



Bartabas et deux de ses chevaux lusitaniens, race qui a fait la gloire de l'école de Versailles au XVIII^e siècle.

de Chantilly, cinq chez un ami dresseur de Bartabas et deux dans sa maison du sud de la France. Soixante-deux chevaux en tout, en spectacle, au travail pour la prochaine création de Zingaro dont les répétitions commenceront en décembre 2002, ou bien au repos. L'Académie de Versailles permettra que l'énorme investissement que suppose la préparation d'hommes et de chevaux en vue d'un spectacle connaisse un prolongement d'un lieu à l'autre.

Ainsi, les merveilleux lusitaniens blonds aux yeux bleus, qui s'illustrent aujourd'hui chaque soir dans *Triptyk*, n'auront pas été convertis

au théâtre en pure perte. Ils vont, à n'en pas douter, devenir les chevaux les plus populaires de la future académie, rompus déjà à l'art de se mouvoir en public et en musique, n'ignorant plus rien de la partition du *Sacre du printemps*, de Stravinsky.

UNE VILLE DE HAUTE TRADITION

Le choix de Versailles n'a rien d'innocent. Il s'inscrit d'abord dans une tradition ancienne qui a magnifié, dans l'enceinte de la Grande Ecurie, où s'installera bientôt l'académie, l'art du dressage. Élément de l'éducation des princes, il fut aussi, à la cour des Bourbons, l'oc-

casion de spectacles parfois grandioses. Comme l'écrit Frédéric Didier, architecte des Bâtiments de France, à l'appui du projet de Bartabas, « on sait la passion de Louis XIV pour les spectacles d'art équestre les plus aboutis, la splendeur des carrousels d'alors ou bien l'attrait des courses de bague. La Grande Ecurie ainsi que sa carrière servirent donc également de cadre à ces festivités royales, manifestations qui s'étendirent même au théâtre et à l'opéra dans le grand manège central. Là, une salle de spectacles fut créée de toutes pièces en 1745 pour les représentations données à l'occasion du mariage du Dauphin ».

Bartabas n'a donc rien inventé, sinon – la différence est de taille – que les princes et les pages d'hier seront, demain, des écuyers très contemporains, venus des quatre coins du monde, affranchis de la barrière de l'argent car rémunérés pendant leurs études.

L'installation à Versailles permettra aussi à l'académie de travailler en liaison avec les institutions existantes. Le domaine de Versailles évidemment, où les chevaux pourraient bientôt se donner en spectacle dans le parc et près des bassins, mais aussi le conservatoire de musique de la ville, dont les élèves pourraient être associés aux petites formes et autres spectacles créés par les élèves de l'Académie.

O. S.

TROIS QUESTIONS À... HUBERT ASTIER

1 Pourquoi l'établissement public du château et du domaine de Versailles, dont vous êtes le président, a-t-il décidé de confier à Bartabas la création d'une Académie équestre dans les Grandes Ecuries ?

Voilà plusieurs années que nous essayons de ramener le cheval, qui l'avait déserté depuis longtemps, au sein de nos activités. Il y a trois ans, nous avons créé une brigade équestre, chargée de la surveillance du parc. Nous réfléchissons aussi à la possibilité d'organiser les championnats du monde d'attelage, au fond du parc, en juin 2003. Lors de nos premières rencontres, j'avais simplement suggéré à Bartabas de présenter les spectacles du Théâtre équestre Zingaro dans le parc. Après réflexion, il m'a soumis cette idée d'académie, à laquelle j'ai souscrit sans arrière-pensée.

2 Les écuries royales avaient été détournées depuis longtemps de leur fonction originelle. Avez-vous dû engager de gros travaux pour les rendre à l'art équestre ?

Elles étaient en effet devenues les réserves immobilières de différentes administrations ou institutions, comme la BNF ou la bibliothèque de Versailles. Avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales, nous avons engagé un programme de réhabilitation de 2,44 millions d'euros, dont 720 000 euros sont à notre charge. Nous assumons nos devoirs de propriétaire : réfection des toitu-

res, des fenêtres, de l'électricité et même un peu de désamiantage.

3 La place du spectacle s'accroît dans les activités du château. Est-ce une demande des visiteurs ?

Tous nos spectacles – soixante productions chaque année, plus les grandes eaux – font le plein. L'année dernière, nous avons reçu, outre quelque 2,5 millions de visiteurs, plus de 600 000 spectateurs. Le public versaillais ou parisien ne perçoit pas le château comme un musée, mais comme un lieu habité, vivant. Proposer des spectacles à l'opéra, à la chapelle ou dans le parc est pour eux un double plaisir : celui du lieu et celui de la représentation.

Propos recueillis par O. S.

Théâtre
de la
Ville
PARIS

DU 19 AU 23 FÉV. CRÉATION
Robyn Orlin
We must eat our suckers
with the wrapper on...
pour 16 acteurs-danseurs

2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

Remaniements politiques à la tête du Monum

LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (Monum), administration du ministère de la culture qui gère cent quinze bâtiments historiques, de l'Arc de triomphe à Chambord, a annoncé dans un communiqué, le 13 février, que deux membres de sa direction « quittent leurs fonctions ». Il s'agit de Patricia Loué, sous-directrice de l'action culturelle et du développement, et Henri Maurel, sous-directeur de la communication et du mécénat. Ils seront « prochainement » remplacés.

Jacques Renard, président de Monum, a affirmé au *Monde* que ces deux « personnes de qualité » ne font pas l'objet « d'une sanction » et que leur départ fait partie d'une réorganisation plus large qui « va permettre de travailler sur des bases apaisées après une situation tendue ». Patricia Loué et Henri Maurel sont écartés alors qu'un rapport d'inspection du ministère de la culture, non rendu public, critiquerait la gestion de Monum. *Le Figaro* a récemment affirmé que les rapporteurs accusent le Centre de « gabegie » et d'« incompétence ». La politique culturelle de Monum, notamment celle de promouvoir la création contemporaine dans les monuments historiques (interventions d'artistes, expositions, spectacles), serait également très mal perçue par les conservateurs de ces monuments. Ces mesures auraient été prises à la demande de Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, ce que dément son cabinet.

Des architectes s'inquiètent d'un possible changement à la RIVP

SIGNÉ DÉJÀ PAR PLUS DE QUARANTE GRANDS ARCHITECTES ayant travaillé à Paris, un texte de soutien vient d'être publié pour défendre Michel Lombardini, président de la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP), que la municipalité de Paris a déclaré vouloir démettre de ses fonctions au cours d'un conseil d'administration de la Régie, le 20 décembre 2001. M. Lombardini est mis en examen dans l'affaire des HLM de la ville. Son éviction « aussi brutale qu'inattendue dans la forme comme elle peut le devenir dans ses conséquences » a suscité également la surprise de nombreux responsables, fonctionnaires de la ville ou de l'Etat soumis au devoir de réserve, pour qui cette personnalité mérite plus d'égards.

« Pendant près de vingt-cinq ans, écrivent-ils, Michel Lombardini, par ses qualités de courage et d'exigences (...), s'est montré un maître d'ouvrage exemplaire. » « Son action, soulignent-ils, a été l'un des vecteurs puissants de promotion d'une nouvelle architecture (...) témoignant en France et à l'étranger de la vivacité et du renom de la production française dans le patrimoine architectural du XX^e siècle. » Plus important, ce groupe de professionnels se fait l'écho des préoccupations de tous ceux qu'inquiète la frilosité des élus de la capitale : « L'œuvre accomplie, écrivent-ils ainsi, mérite d'être saluée par nous tous, bien au-delà d'un soutien amical (...). Tout éventuel changement à la tête de la RIVP supposerait qu'une telle reconnaissance soit faite préalablement dans la dignité, ce qui permettrait à la municipalité de Paris d'affirmer ainsi qu'elle entend poursuivre une politique d'exigence en matière de qualité architecturale. »

La liste des signataires comprend notamment Paul Andreu, Maximiliano Fuksas, Herzog et de Meuron, Dominique Perrault, Renzo Piano, Christian de Portzamparc, Reichen et Robert, Francis Soler, Thurnauer et Aygalinc, Bernard Tschumi, Claude Vasconi.

L'affiche du dernier film du cinéaste français superpose la croix chrétienne et la croix gammée.

L'auteur de « L'Aveu » et de « Z » veut dénoncer la non-intervention de Pie XII face à la Shoah

La présentation à Berlin d'« Amen », de Costa-Gavras, suscite une polémique

LA PRÉSENTATION au Festival de Berlin du nouveau film de Costa-Gavras, *Amen*, et la réaction concomitante de l'épiscopat français à l'affiche (*Le Monde* du 13 février) ont noué une polémique autour de la nouvelle réalisation de l'auteur de *Z*. Inspirée de la pièce *Le Vicaire*, du dramaturge autrichien Rolf Hochhuth, elle évoque la non-intervention du Vatican face à la Shoah. Son affiche, signée du photographe italien Olivero Toscani, où le tracé de la croix gammée se superpose à celui de la croix chrétienne, alimente le débat au moins autant que le film proprement dit.

En France, c'est elle que la conférence des évêques juge « inacceptable » dans un communiqué signé de son président, Mgr Jean-Pierre

Ricard, archevêque de Bordeaux. Il estime que celle-ci « crée une identification intolérable du symbole de la foi chrétienne avec celui de la barbarie nazie », qualifiant ce graphisme de « provocation », qui doit, selon lui, être « dénoncée par tous ceux qui sont attachés à la dignité humaine, à la liberté humaine et au respect des croyances ». La Conférence des évêques n'a toutefois pas décidé de porter plainte. Cette affiche, autorisée par le CNC, avait auparavant attiré l'attention du Bureau de vérification de la publicité, qui avait demandé à Costa-Gavras de lui communiquer « tout élément susceptible de nous renseigner sur la volonté ou non du créateur de l'affiche de mêler une croix chrétienne à une croix gammée. »

La conférence des évêques de France juge « inacceptable » l'affiche, qualifiée de « provocation »

Ce à quoi le cinéaste répondait en rappelant le thème et l'enjeu du film, affirmant : « Nous sommes là au cœur de l'histoire, qui, certes, peut prêter à des interprétations divergentes, mais qui suppose une grande liberté d'expression », niant que l'affiche « ait un quelconque caractère délictuel ». Quant à l'auteur de

l'affiche, ancien concepteur des campagnes publicitaires à scandale de Benetton, il rappelle au magazine *Première* ses précédents démêlés avec l'Eglise et affirme, à propos de sa « croix catholique "svastikée" », que si le Vatican s'en émeut il lui répondra : « Vous n'aviez qu'à faire mieux pendant la guerre. »

Cependant, à l'issue de la projection du film à Berlin, le film de Costa-Gavras trouvait un défenseur virulent en la personne de Rolf Hochhuth, qui, qualifiant le pape Pie XII de « poltron », assenait : « Il aurait été impossible à Hitler de poursuivre l'extermination si le Vatican s'était élevé contre ce qui se passait. Mais il s'est tu, et son silence est une crime considérable contre l'humanité. » Saluant le travail du cinéaste, l'écrivain a aussi souligné que « les droits de la pièce ont dormi pendant 38 ans en Allemagne » et qu'« aucun cinéaste allemand n'a jamais eu le courage de l'adapter ».

Au représentant de la radio vaticane qui l'interrogeait sur la nécessité de raviver la polémique créée par *Le Vicaire* dans les années 1960, Costa-Gavras a répliqué : « Ma génération et celles qui suivront parleront toujours de ce problème, car ce sont les pages les plus noires de l'histoire humaine ; le seul moment dans l'histoire où l'extermination a été organisée comme une industrie ». Le cinéaste a également évoqué le silence de l'Eglise et la connivence active de certains de ses membres avec les atrocités commises par la dictature argentine ou durant le génocide rwandais.

TROIS QUESTIONS À... COSTA-GAVRAS

1 Comment est née l'affiche d'Amen, le film que vous venez de présenter au Festival de Berlin ?

J'avais lu un article sur le travail d'Olivero Toscani contre la peine de mort aux Etats-Unis. Il est venu faire des photos sur le plateau d'Amen, à Rome. A Paris, je lui ai montré le film. Les producteurs et moi avions refusé plusieurs projets d'affiche, il m'a demandé si je voulais qu'il essaie. Et il m'a envoyé par fax ce projet, que j'ai trouvé fort, correspondant au contenu du film.

2 Vous n'avez pas pensé que ce projet pourrait sembler blasphématoire, que la fusion entre les deux croix pourrait laisser croire à

une complicité active des Eglises dans le génocide ?

Je suis très surpris de voir cette réaction alors qu'en d'autres circonstances la croix du Christ n'a pas toujours été utilisée avec le respect qu'elle méritait. C'est un film qui parle de la cohabitation entre les nazis et les Eglises. C'est une vérité historique. En France, la non-assistance à personne en danger est réprimée, mais à aucun moment le film ne dit que l'Eglise a été un complice actif du génocide. Ce n'est pas non plus une attaque contre tous les papes ou le Vatican, j'ai le plus grand respect pour la fonction papale. Enfin, s'il est vrai que le débat sur ce problème a progressé, il n'a pas abouti,

car la commission des historiens n'a pas rendu ses conclusions.

3 Allez-vous garder cette affiche pour votre film ?

Je ne voulais en aucune manière heurter les sensibilités des croyants. J'espère que cette controverse ne prendra pas des proportions démesurées. Une affiche est faite pour attirer l'attention, provoquer éventuellement un débat court, mais le vrai débat devrait se faire sur le contenu du film. Je vais maintenant discuter, avec les producteurs du film, de la conduite à tenir.

Propos recueillis par
Thomas Sotinel

Jean-Michel Frodon



ALGÉRIE Vers la fin de l'islamisme armé ?

Günter Grass raconte le drame du "Titanic allemand"

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Houellebecq votera pour Chevènement

VIENNE

de notre correspondant

Quand Michel Houellebecq abuse du bourbon, les hommes politiques français trinquent : en tournée de promotion dans les pays germaniques, où *Plateforme* vient d'être publié, le romancier a gratifié le magazine autrichien *Profil* d'un entretien à la hauteur de sa réputation de provocateur. Ponctué de formules désabusées, de cigarettes et d'alcool – une des rares choses qui ne l'ait « jamais déçu » –, l'entretien (repris depuis dans le supplément culturel de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*) a tourné autour du tourisme sexuel, thème présent dans *Plateforme*, mais aussi de la politique française.

UN PROGRAMME EFFICACE

Jacques Chirac ? « Là j'ai un malaise. Il est vraiment trop con. Présenter ça aux pays étrangers, c'est répugnant. » Jean-Marie Le Pen, qualifié de « bon con français ordinaire », s'en tire plutôt mieux : « Un bon raciste français ordinaire. Ce n'est pas dégoûtant », déclare Houellebecq, même si cela ne vaut « pas le coup de voter pour lui ». D'ailleurs, il n'éprouve « aucune antipathie envers les racistes français ordinaires », et n'a aucune envie de « cracher sur ces braves gens » que la

gauche s'efforce de présenter comme « un danger pour la nation ».

Lui-même a décidé de voter pour Jean-Pierre Chevènement par « conviction politique », bien que celui-ci ait participé à des gouvernements de gauche, ce qu'il lui « pardonne », parce qu'il le croit seul capable d'appliquer un programme efficace : « Il faut en finir avec les théories suivant lesquelles quelqu'un devient criminel parce qu'il vient des banlieues. Il faut punir. La répression fonctionne. » Cela ne dérange pas Houellebecq qu'on le traite de réactionnaire, même s'il se voit plutôt comme un « conservateur ».

« C'est bien plus étonnant d'être assis en face de Houellebecq que de lire ses tirades », remarquent les deux journalistes de *Profil*, stupéfaits de voir une salle d'intellectuels de gauche, lors de la présentation du livre à Cologne (le même phénomène s'est reproduit le 10 février à Vienne), sourire à des plaisanteries que, d'ordinaire, ils jugeraient intolérables. Au cours de l'entretien, le romancier a par exemple trouvé « grotesques » les femmes musulmanes qui se voilent, ajoutant quelques « précisions » passibles de poursuites judiciaires.

Joëlle Stolz

MUSIQUE • La mezzo américaine a chanté au Théâtre des Champs-Élysées

Susan Graham, belle, simple, exacte

ELLE ENTRE sur la scène, grande, très grande, dans une robe noire impeccable, pas une robe de chanteuse à fleurs et à frous-frous, mais belle, simple, exacte de coupe. Telle est (belle, simple, exacte) la mezzo-soprano américaine Susan Graham, au visage poupin, rieur, d'un charme ravageur.

Elle a composé un programme exemplaire : qui chante aujourd'hui en concert les *Proses lyriques*, de Claude Debussy ? Elle le fait, superbement, dans un français exact, avec une ligne, un phrasé, des coloris à se pâmer. Elle prend des risques avec des tessitures qui ne sont pas tout à fait les siennes. De temps à autres, certains aigus, en voix pleine ou en voix de tête, accrochent un peu. Mais on a entendu accros plus gênants. Ce qui compte, c'est qu'elle n'a jamais la même voix, ce qui est idéal dans le domaine du lied et de la mélodie, où il faut renouveler la fantaisie, le cadre, l'horizon.

Les *Chants tziganes op. 103*, de Brahms, en ouverture de program-

me, les Debussy avant la pause. Les *Sept Lieders de jeunesse* d'Alban Berg pour le début de la seconde partie puis des Poulenc, inattendus, eux aussi. Qui ose les difficiles *Quatre poèmes d'Apollinaire*, fausement « popu » et authentiquement cultivés ? Les chanteuses aiment les *Fiançailles pour rire*, *La Courte-paille*, faciles à comprendre, faciles à chanter, mais elles évitent les *Quatre poèmes*, les *Trois Villmorin* ou les *Max Jacob* de « Souric et Mouric », casse-gueule en diable elles aussi.

ERRER

On avouera avoir détesté ces Poulenc qui sont l'inverse de ce que voulait l'auteur. Dans le *Journal de mes mélodies*, il les prescrit « sans ironie, en y croyant », « à imperturbables », « à chanter tout droit ». Graham les a faites très jouées, très entendues, très clin d'œil, très chantournées – tout ce que Poulenc détestait. Mais elle a le talent et la finesse qui siègent à ce type de mauvais goût. (Cepen-

dant, qu'on veuille bien se rappeler Jacqueline Maillan, qui faisait crouler de rire les salles d'un seul sourcil relevé. Inoubliable et irremplaçable leçon : qui en « fait » le moins, dit le plus.)

Sinon, Susan Graham devait donner des *Messager* irrésistibles, des bis (*A Chloris*, de Hahn, *Fantoches*, de Debussy) salués de volées de fleurs et, offert à Paris, de manière bouleversante et en le déchiffant presque, *J'ai deux amours*, *mon Pays* et *Paris* que chantait la grande Joséphine Baker. La salle s'est levée, conquise : elle a désormais deux amours, son pays et Susan Graham.

Renaud Machart

Lieder, mélodies et airs de Johannes Brahms, Claude Debussy, Alban Berg, Francis Poulenc, André Messager, Moïses Simons, par Susan Graham (mezzo-soprano), Malcom Martineau (piano), Théâtre des Champs-Élysées, série « Les Grandes voix », le 13 février.

Danse Dans la chaleur des Hivernales



AVIGNON Bonne nouvelle : les Hivernales d'Avignon, festival de danse contemporaine, mais aussi structure de sensibilisation ouverte à l'année, viennent d'être validées lieu de développement chorégraphique pour Avignon et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur le 19 décembre dernier, lors de la conférence de presse de la ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca.

Vingt-trois ans après le lancement de cette manifestation, modeste du point de vue du budget (environ 0,6 million d'euros pour l'ensemble de la saison), mais ambitieuse quant à ses propositions artistiques, cette reconnaissance vient à point nommé conforter l'identité atypique des Hivernales (pédagogie et spectacles y sont toujours indissociables : les chorégraphes programmés y donnent obligatoirement des stages) et la fouteur d'actions que sa patronne, Amélie Grand, invente au pied levé. « Dès que j'ai une idée, je fonce, commente cette militante, soutien inusable de la création choré-

graphique en France. Comme je m'amuse toujours beaucoup, rien ne m'arrête. Le fait d'être passé lieu de développement sur l'impulsion de la direction des affaires culturelles de la région PACA va me permettre de créer des liens interrégionaux plus efficaces avec les quatre autres pôles cités par le ministère, qui sont Uzès, Danse à Lille, Art Danse Bourgogne et la Biennale du Val-de-Marne. Ce dialogue de région à région est nécessaire pour ouvrir de nouveaux débouchés aux chorégraphes, en particulier ceux de la région PACA. »

Tout en consolidant l'opération *Trans Danse Europe 2000*, réseau de diffusion regroupant désormais douze villes européennes, Amélie Grand tient plus que jamais à l'œil la création chorégraphique régionale. « L'aide aux compagnies locales a tout de suite été une de mes priorités, précise Amélie Grand. Je programme chaque année deux compagnies régionales dans le festival, que j'ai eu préalable accueillies en résidence. Parallèlement, j'ai mis en place, dès 1979, des tremplins pour les jeunes créateurs qui désiraient montrer leurs travaux en cours. Au départ, il s'agissait juste de leur donner un coup de main artistique en les confrontant au jugement de personnalités, comme le danseur étoile Jean Guizerix ou le chorégraphe Dominique Dupuy. Depuis 1990, je leur offre la possibilité de rencontrer le public, les programmeurs et les médias dans le cadre du Forum libre Danse, qui présente chaque midi, dans le péristyle de l'hôtel de ville, vingt-cinq compagnies régionales sur toute la durée du festival. C'est là qu'Yvann Alexandre, que

l'on voit partout aujourd'hui, a créé sa première pièce en 1995. Il avait 17 ans. »

Toujours à l'affût des nouvelles tendances du spectacle vivant, Amélie Grand a lancé en juin 2001, pour fêter l'achat de gradins destinés au studio des Hivernales, *Les Gradins du risque*, opération ouverte à tous les aventuriers de la scène, du hip-hop aux arts de la piste, à condition qu'ils se mettent en péril sur le plateau. Trois des lauréats, dont le groupe de percussions corporelles Onstap d'Avignon, immédiatement programmés par Philippe Mourrat pour les Rencontres urbaines de La Villette 2001, sont à l'affiche de l'édition 2002 du festival. Et comme Amélie Grand mijote en permanence, elle a coiffé en novembre dernier sa toque de chef pour des soirées spéciales *Sur le feu* au cours desquelles des pièces en cours de fabrication sont données à goûter au public. Le seul souci d'Amélie, c'est qu'à force de mettre les petits plats dans les grands, elle rameute une telle foule de spectateurs, qu'elle ne sait plus où les mettre. Programmée dans sept salles d'Avignon et du Vaucluse, cette 24^e édition des Hivernales bat déjà des records de fréquentation. On a dû refuser du monde pour les spectacles de Hans van den Broeck et de Choréam. Au grand dam d'Amélie Grand qui a tous les talents, sauf celui de pousser les murs.

Rosita Boisseau

Les Hivernales, la Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne, Avignon (Vaucluse). Tél. : 04-90-82-10-66. Vendredi 15 février : Yvann Alexandre (17 heures), Daniel Larrieu (21 heures). Samedi 16 : Danses en chantier (15 heures), Yvann Alexandre (17 heures); Régine Chopinot (20 h 30). Jusqu'au 16 février. De 3 € à 24 €. Photo : C^o Daniel Larrieu. © Jean-Michel Chassier

THÉÂTRE

A Chaillot, des marionnettes de glace jugent les hommes



Les marionnettes : une alternative du merveilleux enfantin face aux sinistres complots des adultes.

LA MARIONNETTISTE Emilie Valantin a une conception assez sombre de l'humanité. Lorsque ses créatures n'entrent pas dans l'habit de bêtise et de laideur dessiné par Christian Dietrich Grabbe (*Raillerie, satire, ironie et signification profonde*), elles endossent le destin des ratés et des paumés de Roberto Arlt (*Qui t'a rendu comme ça ?*). Les hommes seraient-ils d'étoffe si médiocre qu'ils ne puissent produire d'autres figures à leur ressemblance ? A moins que les marionnettes d'âge adulte, par nature, refusent des masques plus avenants.

Emilie Valantin a exploré une autre lignée : l'héroïque. Celle-ci n'a guère plus de chance. Qu'on se souvienne de son *Cid* - du Corneille concentré, puisé à la source -, dont les marionnettes étaient de glace. Une matière incongrue, qui faisait fondre les sujets de passions trop brûlantes et brait en éclats irrécupérables les malheureux qui choisissaient de jouer leur honneur épée en main. Les soirs de grands fracas, Rodrigue et Chimène en sortaient physiquement brisés.

L'Homme mauvais, associe les deux genres, sinon les deux espèces, comme il affronte au quotidien un lointain imaginaire collectif. D'un côté, des humains, platement autoritaires ou vaguement libertaires, grands profiteurs ou petits bricoleurs, dans leurs costards de vaincus. De l'autre quelques hydres, sphinx et autres vautours de meilleure compagnie surgis des glaces. Les deux familles commandent un dispositif scénique à double détente. Côté jardin, la haute tour des pouvoirs du jour (argent et communication), où s'affrontent, à la Swift, les tenants de l'escalier et ceux de l'ascenseur.

Côté cour, une fosse-glacière, où « l'homme mauvais » sera jeté aux côtés de monstres infiniment plus fréquentables.

Entre l'immeuble, piranésien, qui aspire au ciel, et la caverne, primitive, qui s'enfoncé sous terre : un grand écran. Les personnages minuscules peuvent y examiner leur visage un instant, dans un reflet décalé, qui rallie la puissance de l'image à celle de la mise en scène. Du coup, pas un recoin n'échappe à l'œil du maître. La télévision peut paraître dominer le monde, disposer, le temps d'un gros plan, d'émotions cachées, avaler les distances d'une gorgée de zoom, ralentir ou accélérer le temps. Petite démonstration sur le vautour planant au-dessus des bassesses terrestres et le voilà réduit à l'état de fraque d'eau.

Pourtant, l'image pâlit devant les marionnettes de glace. Elles sont les stars, les vraies. Elles se savent attendues. Elles en jouent. Les manipulateurs les dévoilent avec les gestes délicats, aériens. Elles se dressent en minaudant, cherchent la pose, captent la lumière de tous leurs reflets, comme si elles étaient de strass. Elles défilent ou s'envoient, avec des à-coups déhanchés de top-modèles. Elles représentent l'alternative du merveilleux enfantin face aux sinistres complots des adultes. La mémoire et l'espoir.

Jean-Louis Perrier

L'HOMME MAUVAIS, de et par Emilie Valantin.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, salle Gémier, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^o Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. De 11 € à 23 €. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 15 heures. Durée : 1 h 15. Jusqu'au 24 février.

Exposition

PARIS

Les enceintes de Paris

La croissance de Paris est rythmée par ses différentes enceintes fortifiées, abandonnées quand la ville éclate dans ses limites bastionnées. L'exposition présentée par l'Action artistique de la Ville de Paris montre cette urbanisation durant vingt siècles. De la Lutèce de l'Antiquité tardive, repliée derrière ses murs face aux invasions, à l'enceinte de Thiers, construite dans les années 1840 et démolie au lendemain de la première guerre mondiale. Ces fortifications ont toujours eu une valeur plus urbaine que proprement militaire. Le siège de Paris, en 1870, s'est soldé par une défaite, et la muraille n'a pas empêché les versaillais de pénétrer dans la capitale, en 1871, pour mettre fin à la Commune. Le dernier avatar de ces enceintes successives, sans doute le plus redoutable, est le boulevard périphérique.

Mairie, 2, place Baudoyer Paris-4^e.

M^o Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-43-25-30-30. Du lundi au vendredi, de 11 heures

à 18 heures ; le samedi, de 14 heures à 17 heures ; nocturne le jeudi jusqu'à 19 h 30. Jusqu'au 1^{er} mars. Entrée libre.

Chanson

PARIS

Erik Manana

Mélodies fluides d'une douceur enveloppante, rythmes revigorants et polyphonies ailées : accompagné de ses musiciens, le chanteur Erik Manana égrène ses souvenirs, relit les ambiances, les musiques qui ont façonné son enfance à Madagascar. Installé en France, où il a fait découvrir, avec le groupe Feo-Gasy, Rakotoh Frah, illustre figure de la musique malgache (décédé en octobre 2001), Erik Manana n'a rien oublié. Ni la couleur des rythmes ni la lumière des voix de la grande île de l'océan Indien.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. Les 15 et 16, à 20 heures.

Yann Tiersen

Que ce soit avec les petites musiques fragiles de ses débuts ou

avec plus de moyens pour la partition du *Fabuleux Destin d'Amélie Poulain*, Yann Tiersen a un univers qui fait la part belle à la mélodie. En partenariat avec le Printemps de Bourges, la Cité de la musique va lui permettre de donner une ampleur orchestrale à ses miniatures à l'occasion d'une création avec l'ensemble Synaxis dirigé par Guillaume Bourgogne. Tiersen viendra avec son violon, sa guitare, jouera du piano et du vibraphone.

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. Les 15 et 16 février, à 20 heures ; le 17 février, à 16 h 30. 20 €.

AULNAY-SOUS-BOIS
Hasna el-Bécharia

Découverte au festival « Femmes d'Algérie » en 1999 à Paris, Hasna el-Bécharia est une chanteuse au timbre intense, héritière d'une lignée de musiciens gnaouas. La cinquantaine alerte, elle mène sa barque comme bon lui semble. A Béchar (ex-Colomb-Béchar), ville coloniale du Sahara algérien, dans sa maison, toujours ouverte, elle accueillait des femmes battues ou abandonnées. Ses choix étaient

vécus comme des défis insupportables par certains. Depuis son arrivée en France, elle n'est pas repartie. Elle a sorti l'an dernier un premier album (*Djazair Johara* / Indigo), frémissant de rythmes tourbillonnants.

Le Cap, 56, rue Auguste-Renoir, Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 15 février. Tél. : 01-48-66-40-38. 6,10 €.

Jazz

MONTREUIL

Blondy et Galliy ; Capece et Merce

Où en sont les rapports des musiques improvisées et de l'électroacoustique ? Deux duos pour s'en faire une idée. Frédéric Blondy est au piano et Frédéric Galliy aux traitements sonores, à partir de et vers l'instrument acoustique. Lucio Capece est un saxophone soprano et Sergio Merce à l'électronique. Ils viennent de Buenos Aires pour la première fois en France. Découverte assurée. **Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (Seine-Saint-Denis). M^o Robespierre. Tél. : 01-42-87-25-91. Le 14 février, à 20 h 30. De 7 € à 11 €.**

Sélection disques jazz par Sylvain Siclier

JOËLLE LÉANDRE
ET KAZUE SAWAI

Organic-Mineral

Joëlle Léandre improvisatrice créative au fait de tous les codes de la musique, aime les rencontres. Avec elle-même, avec d'autres contrebassistes, d'autres instrumentistes. Ici elle joue avec Kazue Sawai, originaire de Tokyo, formée à l'art du koto (instrument à cordes à la sonorité proche d'une harpe) dont le parcours va de la tradition la plus respectueuse à l'avant-garde énervee. *Organic-Mineral* rend compte d'un concert de ce duo en 1999.

Les timbres se confondent, cordes frottées, frappées, pincées, furtivement un instrument émerge. Joëlle Léandre et Kazue Sawai évoluent l'une vers l'autre, à l'écoute, attentives à ne pas imposer. L'improvisation à ce point d'oubli de soi est aussi une attitude morale.

1 CD In Situ/Orkhestra International.

BILL MOBLEY AND THE SPACE
TIME BIG BAND

New Light

Espace-temps dans l'intitulé de l'orchestre, espace et temps des arrangements de Bill Mobley. Le trompettiste américain aime la manière douce (bugles, flûtes, clarinettes) évocatrice d'atmosphères en demi-teintes. Mobley, comme Gil Evans, évite le clinquant mais ne s'empêche pas le jaillissement or-

chestral. Une question d'équilibre maîtrisé. Au cœur de cet excellent big band, la rythmique de Branford Marsalis, soit Bob Hurst et Jeff Tain Watts. Le saxophoniste Billy Pierce (l'homme de l'inégalé *William The Conqueror* en 1985) est au premier rang d'une équipe brillante (Jon Gordon, Danny Walsh ou Bill Easley aux anches, la section quatre trompettes - quatre trombones).

1 CD Space Time Records/Night & Day.

D. D. JACKSON
Sigame

Né à Ottawa et âgé de 34 ans, D.D. Jackson combine dans *Sigame* son apprentissage des formes classiques (technique pianistique, sérieux des compositions) et son approche multiple du jazz (post-free, latino, les conseils de ses pairs Jaki Byard et Don Pullen).

La virtuosité et une libération formelle sans que l'expressivité musicale en pâtisse. *Sigame* (suivez-moi en espagnol) est un disque euphorique, mené en trio avec le contrebassiste Ugonna Okegwo et le batteur Dafnis Prieto. Débordant de swing (*Le Shuffle*), lyrique juste aux limites de l'excès (*For Desdemona*), puisant dans le grand livre des styles (*Cubano-Funk*), Jackson allie énergie et

subtilité, puissance et retenue. Ses invités, le guitariste Freddie Bryant et le violoniste Christian Howes sont aux anges. L'auditeur tout autant.

1 CD Justin Time Records/Harmonia Mundi.

JULIEN LOURAU

The Rise

Le Groove Gang ou Gambit, formations plutôt électroniques et dansantes, laissent entendre les nécessités de formes ouvertes pour ne pas être rigides. *The Rise*, le dernier album en date de Julien Lourau aurait pu inverser le processus : un son nettement acoustique, l'improvisation qui garde en tête des cycles pour faire bouger les corps. Faute de quoi, *The Rise* manque un peu d'allure et rejoint un lot commun de productions bien énoncées, bien jouées, lisses, ce dont le saxophoniste s'était démarqué ces dernières années.

Dans ses parties d'inspiration latino-américaine, *The Rise* laisse entendre son petit air de Gato Barbieri, sans le recours au surjoué, avec une forte présence de musiciens argentins (Minino Garay aux percussions, le pianiste Gerardo di Giusto...). En quartette avec Henri Texier, Bojan Zulfikarpasic et Ari Hoenig (le batteur new-yorkais en vogue), Julien Lourau approche le registre du recueillement (lignée Coltrane et Wayne Shorter).

1 CD Label bleu/Harmonia Mundi.

CONCERTS

MERCREDI 20 FÉVRIER

JEUDI 21 FÉVRIER - 20 H

SALLE PLEYEL

CHRISTOPH ESCHENBACH

direction

GUSTAV MAHLER

Symphonie n° 9

Présentation des concerts par Marc-André Dalbavie, mercredi et jeudi à 18 h 30 - salle Pleyel - Accès libre

SAMEDI 23 FÉVRIER - 11 H

MUSIQUE DE CHAMBRE
À L'OPÉRA COMIQUE

SOLISTES ET MUSICIENS
DE L'ORCHESTRE DE PARIS

IVAN GRINBERG mise en espace

« FLASH - BACH »

sur une idée de Sandrine Vautrin,

Bruno Mantovani et Ivan Grinberg

JEAN-SÉBASTIEN BACH

Suite en si

BRUNO MANTOVANI

Par la suite - création mondiale,

commande de l'Orchestre de Paris

JEAN-SÉBASTIEN BACH

Variations Goldberg, arrangement pour

ensemble de chambre de Dimitri

Sitkovetski (extraits)

ORCHESTRE
DE PARIS

RENSEIGNEMENTS

01 45 61 65 65

www.orchestredeparis.com

OPERA NATIONAL DE PARIS

Ballet de l'Opéra

Hurlevent

Kader Belarbi

Création mondiale

du 26 février au 13 mars 2002

Palais Garnier

informations - réservations
0 892 69 78 68 (0,337€ / 2,21FF TTC la minute)

Télérama

FIP

www.opera-de-paris.fr

Ryan Adams, le rock au futur antérieur

Le Trabendo, à Paris, accueille ce prolifique chanteur et guitariste américain qui marche sur les traces de Bruce Springsteen

DANS LE BAR du Grand Hôtel d'Oslo, rien ne semble pouvoir distraire Ryan Adams de sa Game Boy. « Je t'écoute parfaitement. Tu peux poser tes questions », assure-t-il, sans quitter l'écran des yeux. Aïe ! A force de lui être comparé, ce freluquet aurait-il adopté la désinvolture, l'arrogance et la médiaphobie du jeune Dylan ? Il lâche son jouet, redresse la tête. Tignasse noire soigneusement négligée, visage poupin ; cuir usé jusqu'à la corde, bracelets du même matériau ; cravate d'enterrement nouée à la diable, pat'd'éph au ras de la moquette. En un mot, rockstar – pour la photo, prise à Londres quelques jours auparavant, il a revêtu son plus beau costume. Qu'il tue le temps avec des « jeux débilés » pendant sa première grande tournée européenne constitue un indice de son ascension.

Ryan Adams ranime la flamme d'une tradition rock malmenée par l'offensive de la techno. Son deuxième album, *Gold* – et pourquoi pas *Greatest Hits* tant qu'il y est ? –, a le parfum des vinyles d'antan, un air enivrant de déjà-entendu. Entre le folk-rock dylanien de *Blonde on Blonde* (1966) et l'énergie blues des Rolling Stones d'*Exile on Main Street* (1972). Ryan Adams a d'ailleurs pour complice le producteur et batteur Ethan Johns, fils de Glyn Johns, ingénieur du son des Stones de la grande époque.

Avec lui, les anciens revivent par procuration les frissons de leurs vingt ans. A la fin des *Coins coupés* (Grasset), son recueil de souvenirs, le critique Philippe Garnier s'enflamme pour « le futur du rock'n'roll ». Cette formule, déposée en 1974 par le journaliste Jon Landau, annonça au monde l'avènement du messie Bruce Springsteen. L'histoire bégaiera-t-elle ? Pour *Gold*, Ryan Adams a cru malin de poser devant le drapeau américain comme l'auteur de *Born in the USA* (de face cette fois-ci, sans donner l'impression de se soulager sur la bannière étoilée). Avec son groupe, The Sweetheart Revolution, il vient de gratifier le public d'Amsterdam de trois heures et demie de musique, s'inscrivant dans la geste des marathons springsteeniens. « Mon contrat stipule que je dois jouer une heure et quart au minimum. Certains soirs, nous n'avons pas besoin de plus de temps. Tout dépend de mon humeur. En tout cas, nous avons énormément de chansons en réserve. » Notre stakhanoviste affirme en écrire une par jour. Il n'est pas sûr que sa maison de disques, qui vante la prolificité du surdoué, soit ravie de ces quatre albums fin prêts pour 2002, dont *48 Hours*, bouclé, comme son titre l'indique, en deux journées.

Guitariste et harmoniciste, comme Dylan et Springsteen, Ryan Adams suit leur trajectoire. Soit l'antienne, qu'aime à consigner les biographies, du garçon coincé dans l'anonymat d'une ville sans histoire, attrapé par les lumières de New York. Son « trou » à lui, c'est Jacksonville,

BIOGRAPHIE

► **1974**
Naissance en Caroline du Nord.

► **1994**
Fonde à Raleigh le groupe *Whiskeytown*, qui publiera quatre disques.

► **2000**
Débute une carrière solo avec « *Heartbreaker* », enregistré à Nashville (Tennessee).

► **2001**
« *Gold* », deuxième album, réalisé à Los Angeles (Californie).

Caroline du Nord, puis Raleigh, même Etat, capitale du tabac. Une adolescence tranquille, loin du cliché du désœuvré qui trouvera son salut dans le raffût, bien qu'il aime le heavy metal. Sa mère enseigne l'anglais, mais il choisira seul ses écrivains de chevet, Kerouac, Emily Dickinson et surtout Sylvia Plath, poétesse éternellement jeune, suicidée en 1963, à laquelle il a rendu hommage en chanson. « Cette littérature m'inspire et me permet d'être moins laborieux, plus éloquent, d'écrire les choses avec clarté et grâce. Par contraste, ma musique reste très adolescente, nourrie par l'esprit de rébellion. »

« JE N'AI RIEN À VOIR AVEC LA COUNTRY »

A 16 ans, Ryan Adams quitte l'école et fonde son premier groupe, punk, The Patti Duke Syndrome. « Le système scolaire américain n'est pas fait pour les individus, mais pour les masses. J'ai considéré que je suis originaire d'un Etat proche à peu, la musique s'est imposée. Une relation très paranoïaque. J'avais parfois le sentiment d'être un raté. Peut-être que je suis originaire d'un Etat proche du Tennessee, je possède des disques de George Jones et de Loretta Lynn, mais parmi des milliers

d'autres. Ma culture est celle du rock'n'roll, un trou noir qui absorbe tout ce qui l'environne. Je déteste ces groupes nordistes vêtus de chemises et de bottes de cow-boy qui n'ont jamais vu une vache ou un cheval. Ils y croient très fort, mais c'est bidon. » Ces faux fermiers ont fait les frais des restructurations dans l'industrie du disque au moment même où Ryan Adams signait avec une major.

En route pour la gloire, il lui a fallu saborder *Whiskeytown*. Sans état d'âme. « Je détestais ce groupe de gamins qui ne pensaient qu'à s'amuser. On n'allait nulle part. Cette séparation est la meilleure chose qui pouvait m'arriver. » Première vedette issue des champs clos de l'américana, Ryan Adams est nominé à trois reprises aux Grammy Awards (l'équivalent américain des Victoires de la musique) prévus cette année le 27 février : meilleur album et meilleur chanteur de rock, meilleur chanteur de... country. « Non ! Je suis un songwriter », s'indigne-t-il, avisé que ce terme n'a pas d'équivalent en français (« écrivain de chansons » ?). Il cite Fauré – sa passion française avec Françoise Hardy – comme « un immense songwriter ». Et Elton John, qui l'a parrainé en vantant ses mérites sur les plateaux de télévision. Ils sont devenus amis.

La presse people n'a pas tardé à s'intéresser au phénomène, pour sonder la nature de ses relations avec l'actrice Winona Ryder et la

chanteuse Alanis Morissette. Comme d'habitude, avec la notoriété, le consensus critique commence à se fissurer : ne serait-il pas qu'un faussaire roué, comme Lenny Kravitz, hué pour phonocopillage des Beatles, de Hendrix et de Led Zeppelin ? « Il y a une grande différence : je ne me limite pas à copier le son de mes idoles des années 1960 et 1970, j'écris de bonnes chansons. Dire que mes albums ont les qualités des disques que j'ai aimés ne me pose pas de problème. Je ne suis pas obsédé par l'idée d'avant-garde. J'aspire à être un conteur, un musicien de folk. »

Il dévore une tablette de chocolat pendant qu'on lui apporte une Game Boy neuve. Tente de nous intéresser à un skater fort franchissant des montagnes d'obstacles. Dans la soirée, le Rockefeller, salle d'Oslo, est bondé. En retard, Ryan Adams apparaît sur la musique de *La Guerre des étoiles*, encadré par un Darth Vader et un Chewbacca en carton-pâte. Il joue fort, bien, dangereusement. Prêt à en découdre. Sans révolutionner le rock, il lutte efficacement contre son embourgeoisement.

Bruno Lesprit

Ryan Adams & The Sweetheart Revolution. Le 15 février, à 20 heures, au Trabendo, Paris (complet). Le 17 à Munich (Metropolis), le 18 à Milan (Alcatraz).



DOD MILLER / NETWORK PHOTOGRAPHERS

LES GENS DU MONDE

■ La correspondance de Napoléon sera rééditée à partir de fin février, par Claude Tchou, pour sa maison « La Bibliothèque des Introuvables », dans l'édition originale de 1869, a annoncé l'éditeur. Le prix de la souscription est de 850 € pour les seize volumes, de 1 200 pages chacun. Le rythme de publication sera de deux volumes par mois. « Cette correspondance a été publiée pour la première fois en 1869. Depuis, elle n'avait jamais été rééditée », selon l'éditeur. Cette somme est le fruit du travail d'une commission établie par Napoléon III qui s'était adressée aux archives, aux bibliothèques, aux anciennes familles de l'Empire et aux gouvernements étrangers.

■ Le nouveau roman du Prix Nobel allemand de littérature Gunter Grass, *Im Krebsgang* (La Marche du crabe), qui relate la tragédie d'un bateau allemand de réfugiés torpillé par un sous-marin russe en 1945, est en passe de devenir un best-seller, avec près de 400 000 exemplaires vendus en une semaine. Chaque jour, 50 000 nouvelles commandes sont enregistrées, a affirmé mercredi 13 février un porte-parole de l'éditeur Steidl. L'auteur, âgé de 74 ans, a confié qu'il avait voulu se pencher d'une manière approfondie sur « un thème tabou sous la RDA » et dont le traitement à l'Ouest a souvent « un ton revancharde » : la fuite des Allemands des provinces de l'Est devant l'armée rouge.

■ Marta Gili sera la directrice artistique de la deuxième édition du Printemps de septembre, à Toulouse, un des principaux festivals d'arts visuels (photo, vidéo, installations, spectacles, parcours nocturne), qui aura lieu du 27 septembre au 13 octobre. En congé sabbatique de son poste de conservatrice pour la photographie à la Fondation La Caixa de Barcelone, cette Espagnole présentera une trentaine d'artistes sur le thème des « Fragilités », dont le contenu – plus étoffé, notamment en lieux, que celui de 2001 – sera dévoilé en mai.

■ Le chanteur des Who, Roger Daltrey, s'apprête à produire un film consacré à la vie tumultueuse de Keith Moon, batteur du groupe de rock britannique, mort en 1978 à l'âge de 32 ans. Le rôle principal pourrait être confié au comédien canadien Mike Myers, interprète d'Austin Powers, ou au chanteur britannique Robbie Williams. Pour remplir son contrat, le lauréat devra s'entraîner à démolir une batterie et ravager une chambre d'hôtel.

■ La chanteuse américaine Madonna composera une chanson pour la bande originale du nouveau James Bond 007. Dépourvu de titre pour le moment, le vingtième chapitre des aventures de l'agent secret réunit Pierce Brosnan, Halle Berry et l'ancien Monty Python John Cleese.

RADIO

VENDREDI 15 FÉVRIER

► **En étrange pays**
14 heures, France-Culture
Gilles Lapouge et l'écrivain Française du Sorbier éloquent, dans « La longue odyssée de D. H. Lawrence », les pérégrinations incessantes qui ont marqué l'existence du romancier britannique D. H. Lawrence. Exil et vagabondage choisis, pour fuir le puritanisme, l'hypocrisie est le préjugé de l'Angleterre du début du XX^e siècle. Pour Lawrence, le destin se manifeste en 1912, lorsqu'il rencontre, à 27 ans, une belle Allemande nommée Frieda von Richthofen. Amour fou qui conduira le couple du Nouveau-Mexique aux rives de la Méditerranée, en passant par Ceylan et l'Australie, et dont toute l'œuvre de l'écrivain témoignera.

► **C'est bien fait pour vous**
19 h 30, OUI FM
Dans l'émission quotidienne de la radio rock, Dom Kiris reçoit le bluesman Popa Chubby, qui présentera notamment *Somebody Let the Devil Out*, titre inspiré par les attentats du 11 septembre.
► **Ne le répétez pas**
18 h 45, RTL
Dominique de Talence, juge d'instruction au pôle financier du palais de justice de Paris, est l'invité d'Emmanuel Chain.

DOMINIQUE DHOMBRES

Supermenteur

ON LES DISAIT ringards, lourds, plus drôles du tout. Bref, on n'y prêtait plus guère attention. Eh bien, hier soir, faisant fi de la rumeur commune et des idées reçues, l'auteur de ces lignes a courageusement regardé les Guignols sur Canal+. Et ce qu'il a vu ne l'a pas déçu. C'était nettement plus divertissant que la fin du match amical France-Roumanie sur TF1 et sous la pluie un peu plus tard dans la soirée. C'était même du grand art. On se croyait revenu aux premières années des Guignols. Pour ceux qui auraient un peu oublié, rappelons les règles : la marionnette de Patrick Poivre d'Arvor présente les nouvelles, les invités se succèdent. « M. Chirac a dit qu'il ne connaissait pas M. Schuller. Le lendemain, il était en photo dans *Le Monde* en train de lui serrer la main », commence PPDA. Et cette rencontre avec Le Pen, qu'en pense Alain Juppé ? Le maire de Bordeaux hésite, bafouille. Soudain, rapide comme l'éclair, surgit une silhouette familière en cape rouge et justaucorps bleu ciel, les lettres S et M bien visibles sur le torse bombé. « La photo avec Schuller, c'était un montage ! Et Le Pen, en 1988, je ne pouvais pas le rencontrer puisque je vivais dans la station Mir. » Et hop ! Ces fiers propos tenus, l'homme

volant disparaît aussi vite qu'il était arrivé.

C'est ensuite le tour de François Hollande, interrogé sur la garde à vue de son suppléant, l'ancien ministre René Teulade. Lui aussi ne sait que dire. « M. Hollande n'a jamais vu M. Teulade. Ou alors, il est possible qu'il se soit trouvé dans la même pièce que lui, et encore fortuitement, et c'était pour lui donner la recette des paupiettes de veau », s'exclame le héros à nouveau tombé du ciel. « Merci, Supermenteur ! », murmure François Hollande en rosissant.

Slobodan Milosevic ferme le ban. « This man is innocent ! Il n'a rien fait, il n'a vu personne, ne connaît personne. Pendant la guerre, il dormait », proclame Supermenteur, descendu une fois encore à la rescousse. Il est difficile de ne pas remarquer que ce Superman du mensonge a les traits et la voix du président de la République. La tâche des experts du CSA installés dans une tour des bords de Seine et chargés de mesurer, à la seconde près, les passages à la télévision des différents candidats à l'Elysée est décidément ardue. Dans quelle colonne, sous le nom de qui, vont-ils bien pouvoir inscrire le temps de parole de cette marionnette dévastatrice ?

TÉLÉVISION

Le choc des mots

Un mouiroir d'enfants tchéthènes, un « Maoist Park » en Chine, skier après la mort de Régine Cavagnoud : cette diversité sied à une émission qui se réclame, comme tant d'autres, de « Cinq colonnes à la une ». Mais le premier numéro de « Match Magazine » ne serait pas complet sans le reportage intitulé : *Ramallah, la dernière tranchée d'Arafat*. En une douzaine de minutes, il donne l'impression de vivre le quotidien du dirigeant palestinien assiégé, pris entre deux feux. Aux uns il parle de paix, aux autres il dit « *Djihad* ».

Cette contradiction, en quelque sorte « volée » à son conseiller en communication, ne peut mieux résumer la situation de l'homme traqué, l'extrémisme d'une impasse. « Le poids des mots, le choc des photos ». Ou l'inverse, en l'occurrence : le choc des mots... Réalisé par Marc Berdugo et Saïd Bakhtaoui, pour l'agence Capa, ce reportage est digne du *Paris Match* des grandes années, celles d'avant la suprématie de la télévision. Digne du slogan, plus récent, de l'hebdomadaire illustré qui inspire la nouvelle chaîne diffusée par le câble et le satellite. Ces images de son magazine mensuel prolongent, comme il convient, ce que nous voyons au jour le jour dans la presse écrite ou télévisée. Pour une meilleure compréhension, avec le recul nécessaire. – F. C.

« Match Magazine », vendredi 15 février, 14 h 45, Match TV. Rediffusions le 16, 21 h 40 ; le 17, 19 h 50 ; le 20, 22 h 20 ; le 22, 23 h 30.

VENDREDI 15 FÉVRIER

► **Du côté des pères**
9 h 30, France 5
Que représente l'arrivée d'un enfant dans la vie d'un homme ? Qu'est-ce que le fait de devenir père implique et signifie ? Témoignages divers dans la série en huit volets, conçue par Fabienne Barollier et Laurence Hiribarrondo, diffusée chaque vendredi dans le cadre du magazine « Les maternelles ».

► Cadfael

20 h 55, TMC
Une série très fidèlement adaptée des policiers médiévaux créés par la romancière britannique Ellis Peters en 1977. Dans le pays de Galles du XII^e siècle, frère Cadfael (incarné par l'excellent Derek Jacobi) a toujours fort à faire pour déjouer les erreurs judiciaires et résoudre les crimes commis autour de l'abbaye bénédictine de Shrewsbury. Dans l'épisode de ce soir, *La Foire de Saint-Pierre*,

tout commence par le meurtre d'un marchand irascible...

► I Delfini (Les Dauphins)

21 heures, CineClassics
Un film à redécouvrir, réalisé en 1960 par le cinéaste italien Francesco Maselli, dont les premières œuvres sont apparues dans le sillage des maîtres du néoréalisme. Campé à Ancône, petite ville sur l'Adriatique, *I Delfini* (les Dauphins) désigne les fils et filles de la grande bourgeoisie et de l'aristocratie d'affaires. De jeunes nantis, aux prises avec l'ennui, qui partagent les mêmes goûts ; asservis aux mêmes lois sociales et à une même peur du scandale. Un tableau lucide d'une génération et une critique politique manifeste des héritiers de la Démocratie chrétienne, qui n'est pas sans évoquer *I Vitelloni*, réalisé par Fellini en 1953.

► La Maison du docteur Edwardes

Minuit, Arte
Adapté d'un roman d'épouvante de Francis Beeding complètement transformé par Ben Hecht, ce film réalisé par Alfred Hitchcock en 1945 est un vibrant plaïdoyer en faveur de la psychanalyse, alors très en vogue aux Etats-Unis. Avec Gregory Peck et Ingrid Bergman, dont c'est ici la première collaboration avec Hitchcock, et la célèbre séquence onirique signée Salvador Dali.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 14 FÉVRIER

TF1

16.30 Alerte à Malibu Casino flottant. Série **17.25** Melrose Place Dérapage. Série **18.15** ET 1.15 Exclusif Magazine **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre com ça **19.55** Météo, Journal **20.42** JO : Image des JO Magazine **20.45** Météo.



20.55 COMMISSARIAT BASTILLE Le Blouson rouge. Série. Avec Smaïn, Frédéric Pellegrin, Nade Dieu, Charlotte Becqchin (France, 2001). 4945462
Une jeune femme, tout juste nommée lieutenant de police et collègue de MO, est agressée et violée chez elle par un inconnu.

22.45 DANGER AVALANCHE! Téléfilm. Douglas Campbell. Avec Jack Wagner, Gabrielle Carteris (EU, 2001). 3535085

0.30 Les Coulisses de l'économie Magazine.

1.50 Le Droit de savoir Magazine **2.55** Reportages Les préteurs de la dernière heure **3.20** Mode in France **4.15** Histoires naturelles Quand passent les palombes **4.45** Musique **4.55** Aimer vivre en France Le terroir (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.20 Ivanhoé ■■■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min). TCM
15.15 Cotton Club ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ CineCinemas 3
16.05 14 juillet ■■■ René Clair (France, 1932, N., 85 min) ○ Cinétoilette
17.15 Frissons ■■■ David Cronenberg (Canada, 1975, 90 min) ○ Cinémaf
18.40 Un monde parfait ■■■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.m., 125 min) ○ TCM
19.25 L'Étrange Monsieur Victor ■■■ Jean Grémillon (France, 1938, N., 95 min) ○ Cinétoilette
20.45 Nos vignes ont de tendres grappes ■■■ Roy Rowland (EU, 1945, N., v.o., 100 min) ○ CineClassics
21.00 Ivan le Terrible ■■■ Sergeï Mikhaïlovitch Eisenstein (URSS, 1945, N., 80 min). Histoire
21.00 Vacances romaines ■■■ William Wyler. Avec Audrey Hepburn (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min) ○ Cinétoilette
22.10 Annie Hall ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 95 min) ○ Festival
23.25 Pot-Bouille ■■■ Julien Duvivier (France, 1957, N., 115 min) ○ CineClassics
23.40 Roméo et Juliette ■■■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 125 min). TCM

FRANCE 2

17.20 JO de Salt Lake City Curling. Tournoi Dames; Ski de fond. 10 km classique Hommes; Combiné nordique; etc **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal **20.30** Elections 2002 Magazine **20.50** Météo.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly. Au sommaire: Sara; Grippe; Méningite; Gastro-Entérite: comment surveille-t-on la santé des Français?; Les petits soldats de Poutine; P-S: Diamant: voyage en solitaire. 8658462 *Le documentaire Les Petits Soldats de Poutine, tourné dans un camp russe Cascade, fait froid dans le dos.*

23.10 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Spéciale Saint-Valentin: L'amour, les trashes et les fleurs bleues. Magazine présenté par Guillaume Durand. 4361443 **0.45** Journal, Météo **1.10** Nikita Série.

1.50 Y'a un début à tout **3.50** 24 heures d'Info **4.10** L'Art dans les capitales Prague **4.40** Galapagos, les amis de Georges le solitaire **4.55** Vivre ensemble Lavomat. Court métrage. Véronique Cratzborn (15 min).

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord **18.50** Le 19-20 + de l'information **19.55** JO de Salt Lake City **20.30** Tout le sport Magazine **20.35** JO de Salt Lake City Magazine **20.43** Météo.



20.55 CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR Film. Jeremiah Chechik. Avec Uma Thurman, Ralph Fiennes, Sean Connery. *Aventures* (Etats-Unis, 1998) ○ 339578 *Une tentative particulièrement ratée d'adapter la célèbre série culte télévisée.*

22.25 Météo **22.30** Soir 3.

23.00 JO DE SALT LAKE CITY Curling. Tournoi Hommes: France - Finlande; Curling. Tournoi Dames; Hockey sur glace. Tournoi Hommes; Hockey sur glace Dames; Patinage de vitesse Dames; 500 m.

1.45 JO de Salt Lake City Patinage artistique Hommes: programme libre; Hockey sur glace Hommes (9' et 10'); Cérémonie de remise des médailles; Hockey sur glace hommes (13' et 14') (255 min) 7131849.

CANAL+

18.10 Les 3D-istes Documentaire ○ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma **19.40** + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** Burger Quiz.



20.45 L'AMOUR DANS TOUS LES SENS - IN THE MOOD FOR LOVE ■■■ Film. Wong Kar-wai. Avec Maggie Cheung Man-Yuk, Tony Leung Chiu-Wai. *Comédie dramatique* (Fr. - HK, 2000) ○ 112207 *Un homme et une femme, découvrant que leurs conjoints respectifs ont une liaison, se rapprochent l'un de l'autre. Une errance sentimentale.*

22.20 L'AMOUR DANS TOUS LES SENS - LE CÉLIBATAIRE Film. Gary Sinyor. Avec Chris O'Donnell, Renée Zellweger, Artie Lange. *Comédie sentimentale* (Etats-Unis, 1999, v.o.) ○ 8352191

0.00 Fantômes ■■■ Film. Jang Sun-Woo. *Drame* (Corée, v.o., 2000) ○ **1.40** Le Journal du hard **1.55** Passions à Saint-Domingue Film. J.-F. Romagnoli. *Classé X* ○ **3.20** Hockey sur glace Championnat de la NHL (125 min).

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Fenêtre sur Londres. Documentaire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Magazine **19.00** Voyages, voyages Dakar. Documentaire **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Un imam à Brooklyn. Documentaire.



20.46 THEMA - PASOLINI, LE DESTIN D'UN POÈTE - THÉORÈME ■■■ Film. Pier Paolo Pasolini. Avec Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky. *Drame* (It., 1968). 100454795 *Une fable métaphorique sur la subversion du désir et le mélange de la trivialité et du sacré.*

22.20 THEMA (SUITE) - PASOLINI, LE DESTIN D'UN POÈTE Pier Paolo Pasolini et la Raison d'un rêve. Documentaire. Laura Betti et Pascale Plastino (2001). 4412288

23.50 Thema - Une vitalité désespérée Spectacle de Laura Betti **0.45** Mahomet [5/5]. Le Coran. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Yousef Seddik **1.40** Dans le sillage d'Ulysse Documentaire (Fr., 2000, 55 min).

M6

17.30 Malcolm Fête foraine. Série **17.55** Largo Winch Résurrection. Série **18.55** The Sentinel Affaire classée. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La lune de miel. Série **20.40** Caméra Café.



20.50 LA CRÉATURE DES PROFONDEURS Téléfilm. Bradford May. Avec Adam Baldwin, Julie Carmen, Emile Hirsch (Etats-Unis, 1998) ○ 554795 *Enquêtant sur d'étranges noyades en Polynésie, un biologiste et un sismologue capturent une créature géante amphibie.*

22.35 LE VAISSEAU DE L'AU-DELÀ Film. Paul Anderson. Avec Laurence Fishburne, Sam Neill, Kathleen Quinlan. *Science-fiction* (EU, 1997) ○ 8468530

0.15 Normal ou paranormal? Hasard, prémonition ou divination? Magazine **2.04** Météo **2.05** ET 4.10 M6 Music Émission musicale **3.20** Fréquentar Magazine. Best of love (50 min) ○

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Fiction 30. *La Mort de Cléopâtre*. **21.00** Le Gai Savoir. Avec Marianne Massin. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain. **0.40** Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach : œuvres de Dutilleux, Ravel, Messiaen. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz, suivez le thème. Moon [4/4]. **0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Grieg, Gade, Crusell. **20.40** Piano 4. Enregistré le 1^{er} juin 2001 au Théâtre du Châtelet, Murray Perahia, piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Chopin. **22.25** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Suk, Smetana. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

VENDREDI 15 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal, Météo **13.52** Trafic infos Magazine **13.55** Les Feux de l'amour Feuilletton **14.45** Le Poids du secret Téléfilm. Kait Shea. Avec Mare Winningham (EU, 2000). **16.30** Alerte à Malibu L'éclipse. Série **17.25** Melrose Place Libérée sous caution. Série **18.15** Exclusif **18.55** Le Bigdil **19.50** Vivre com ça **19.55** Météo, Journal **20.40** JO : Image des JO Magazine. **20.42** Météo.



20.50 RÊVE D'UN SOIR Divertissement présenté par Arthur. 3207415

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet, avec la participation de maître Didier Bergès. 8332405

1.30 Les Coups d'humour Invité : Denis Maréchal **2.05** Exclusif Magazine.

2.35 Du côté de chez vous **2.37** Météo **2.40** Reportages Quand je serai grand, je serai flic. Magazine **3.05** Histoires naturelles La chasse sous terre. Documentaire **3.35** Musique **4.20** Confessions intimes Magazine (40 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.35 Voyage surprise ■■■ Pierre Prévert (France, 1946, N., 110 min). Festival
14.30 Jessie ■■■ Raoul Ruiz (Grande-Bretagne, 1999, 100 min) ○ Cinéstar 1
15.05 Monsieur Hire ■■■ Patrice Leconte (France, 1989, 75 min) ○ Cinémaf
16.15 Annie Hall ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 95 min) ○ Festival
17.25 Frontière chinoise ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1966, N., v.m., 85 min). TCM
18.50 Quand la ville dort ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1950, N., v.m., 115 min) ○ TCM
18.55 Ivan le Terrible ■■■ Sergeï Mikhaïlovitch Eisenstein (URSS, 1945, N., 95 min). Histoire
21.00 Les Dauphins ■■■ Francesco Maselli (Italie, 1960, N., v.o., 100 min) ○ CineClassics
22.40 Frissons ■■■ David Cronenberg (Canada, 1975, v.o., 85 min) ○ Cinémaf
23.50 Nos vignes ont de tendres grappes ■■■ Roy Rowland (EU, 1945, N., v.o., 100 min) ○ CineClassics
0.05 Carmin profond ■■■ Arturo Ripstein (Fr. - Esp., 1996, v.o., 110 min) ○ Paris Première
0.15 Un après-midi de chien ■■■ Sidney Lumet (Etats-Unis, 1975, v.m., 125 min) ○ TCM
0.45 Benny's Video ■■■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 105 min) ○ CineCinemas 1
0.50 Rafles sur la ville ■■■ Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min) ○ Cinétoilette

FRANCE 2

16.45 Des chiffres et des lettres **17.15** JO de Salt Lake City Ski de fond (5 km classique Dames); Luge; Biplace; Curling H : France - Etats-Unis; Snowboard; Slalom géant parallèle Dames et Hommes, Finale; Hockey sur glace Hommes: Russie - Belarus; Ski de fond : 5 km poursuite libre Dames; Combiné nordique (épreuve de ski de fond); Relais 4x5 km. **20.00** Journal, Météo.



20.55 UNE SOIRÉE, DEUX POLARS **20.55** La Crim' Contre temps. Série. Avec Isabel Otero, Jean-François Garreaud, Dominique Guillo, Didier Cauchy. 4685573 **21.50** Groupe flag Premier flag. Série. Avec Sophie de la Rochefoucauld, Patrick Fiery, Arnaud Binard, Philippe Magnan. 5488641

22.45 Bouche à oreille Magazine.

22.50 NEW YORK 911 La rumeur. 7121221. Histoire ancienne. 4897467. Série. Avec Jack Klugman, Skip Sudduth, Anthony Ruivivar. *Dans La Rumeur, un des membres de l'équipe se familiarise bien involontairement avec le problème du suicide des personnes âgées.*

0.20 Journal de la nuit **0.40** Météo.

0.50 Histoires courtes *La Gardienne de B.* Court métrage. Joël Brisse **1.25** Envoyé spécial Magazine **3.25** Campus, le magazine de l'écrit Magazine **4.55** Le Communicateur Court métrage. Alain Gauvreau (15 min) ○.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix Magazine **15.00** Le soleil se lève aussi Téléfilm. James Goldstone. Avec Jane Seymour (EU, 1984). **16.35** MNK Magazine **17.35** A toi l'actu! Magazine **17.50** C'est pas sorcier Tautavel, les hommes préhistoriques. Magazine **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 + de l'information **19.55** ET 20.15 JO de Salt Lake City Magazine **20.10** Tout le sport Magazine **20.43** Météo.



20.55 THALASSA Escalade dans le delta du Gange. Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire: Les pêcheurs migrants; Les ferries du delta; Les digues; Les abris anti-cyclones; Le bateau hôpital; Les fermes de crevettes. 9435592

22.20 Météo **22.25** Soir 3.

22.45 JO DE SALT LAKE CITY Hockey sur glace. Tournoi Dames (tour préliminaire, groupe A): Kazakhstan - Russie; Curling (tournoi Dames): Allemagne - Canada; Patinage artistique: Danse imposées; Hockey sur glace (tournoi Hommes, tour final, groupe D): Finlande - Etats-Unis; Hockey sur glace (tournoi Hommes, tour final, groupe C): Canada - Suède.

3.00 JO de Salt Lake City Curling (tournoi Hommes): France - Suède; Hockey sur glace. Tournoi Hommes. Tour final. Groupe D. En direct (180 min). 45494486

CANAL+

14.00 Elmo au pays des grincheux ■■■ Film. Gary Halvorson. *Comédie* (EU, 1999) ○ **15.15** Juan Moreno... dit Jean Reno Documentaire **16.10** Les Rivières pourpres Film. M. Kassowitz. *Policier* (Fr., 2000) ○ **17.50** Star Hunter Série ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.40** Daria Série **19.05** Le Journal **19.20** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma.



21.00 MORTEL TRANSFERT Film. Jean-Jacques Beineix. Avec Jean-Hugues Anglade, Hélène de Fougerolles, Miki Manojlovic. *Suspense* (Fr. - All., 2000) ○ 67329 *Lors d'une consultation au cours de laquelle il s'est endormi, un psychanalyste (Jean-Hugues Anglade) découvre à son réveil sa patiente étranglée sur son divan. Il tente de la dissimuler.*

23.00 THE PATRIOT, LE CHEMIN DE LA LIBERTÉ ■■■ Film. Roland Emmerich. Avec Mel Gibson, Heath Ledger, Tcheky Karyo. *Aventures* (EU - All., 2000) ○ 43031689 *Un planteur du Sud (Mel Gibson) prend part à la lutte contre les Anglais pour venger la mort de ses enfants. Grande fresque sur la guerre d'Indépendance. Des scènes de batailles très réalistes.*

1.40 Israël-Palestine, paroles d'enfants Documentaire (EU, 2001, v.o.) ○ **3.00** Stick Zen and the Art of Landscaping. Court métrage. David Karcht (v.o.). **3.20** Harrison's Flowers Film. Elie Chouraqui. *Drame* (Fr., 2000, 115 min) ○.

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.05** Les Alliés dans la guerre l'homme du destin **15.05** Les Trésors de l'humanité Trésors germaniques. Documentaire **16.00** Vietnam, retour aux sources Documentaire **17.05** Les Refrains de la mémoire Pour le plaisir, 1981 **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Tracks Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Le Bateau de Dieu. Documentaire.



20.40 ÇA PASSE OU ÇA CASSE Téléfilm. Hermine Huntgeburth. Avec Florian Martens, Andrea Sawatzki, Peter Lohmeyer (Allemagne, 2001). 220467 *Abandonné par son épouse après seize ans de vie commune, un homme échafaude un plan diabolique, avec le concours de ses deux enfants, pour récupérer la femme qu'il aime...*

22.15 LA VIE EN FACE - UN TAXI POUR LE MALI Documentaire. Reinhild Dettmer-Finke et Matthias Erbacher (2001). 6120134 *Boubacar Diarra, joueur de football d'origine malienne d'un club allemand, achète deux voitures d'occasion pour les reconvertir en taxis à Bamako.*

23.10 Profils Fifi, Zozo et les autres **0.00** La Maison du docteur Edwardes ■■■ Film. Alfred Hitchcock. *Suspense* (EU, 1945, N., v.o.) **1.50** L'Aventure humaine Grands voiliers, ou le rêve de la marine à voile (All., 2000, 55 min).

M6

13.35 Sauver ou périr Téléfilm. John Power. Avec Patrick Duffy (EU, 1997) ○ **15.15** Destins croisés Série **16.05** Lois et Clark Série **17.00** Malcolm Débaîche. Série **17.30** Malcolm Souvenirs, souvenirs. Série **17.55** Powder Park Sensations extrêmes. Série **18.55** The Sentinel Un don du ciel. Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Le permis de conduire. Série **20.40** Caméra Café.



20.50 STARGATE SG-1 La Tok'ra [1 et 2/2] ○ 9721931 - 9034318. La cinquième race ○ 9022573. Série. Avec Richard Dean Anderson, Christopher Judge, Amanda Tapping, Michael Shanks. *Dans La Tok'ra, Samantha Carter a une vision et trouve le moyen d'entrer en contact avec la Tok'ra, un groupe de Goa'ulds en rébellion.*

23.25 POLTERGEIST, LES AVENTURIERS DU SURNATUREL Le Fantôme de la route ○ 4788863. Un homme dans le brouillard ○ 3480871. Série. Avec Nuno Antunes, Michelle Beaudoin, Alexa Gilmour, Derek Rayne, Robbi Chong. *Dans Le Fantôme de la route, Nick manque de renverser une mystérieuse jeune femme errant en pleine campagne.*

0.59 Météo **1.00** ET 4.20 M6 Music **3.30** London Capital Live Concert (50 min) ○.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Appel d'air. **20.30** Black and Blue. **21.30** Cultures d'Islam. L'Espagne et la Sicile, entre l'Islam et l'Europe. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.05** Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.. **19.05** Le Tour d'écoute. **20.05** Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de Francfort, dir. Ton Koopman : Œuvres de Bach, Schubert, Mendelssohn. **22.30** Alla breve. Œuvres de Pommier. **22.45** Jazz-club. En direct donné au Sunside, à Paris. Le quartette de Donald Harrison.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Dvorak, Janacek. **20.40** Cycle Victor Hugo. Les relations avec Liszt et Berlioz. Œuvres de Liszt, Berlioz. **22.40** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

PIERRE GEORGES

La belle vie

IL Y A PARFOIS des occasions inespérées et inattendues de respirer un grand bol d'air frais. Ainsi de cette victoire, et, plus que la victoire, de ce bonheur communicatif, irradiant presque, de cette jeune femme Carole Montillet, championne olympique de la descente. A skis évidemment.

Carole Montillet n'avait personnellement jamais gagné une descente. Aucune Française n'avait jamais obtenu la médaille d'or dans cette discipline. Eh bien voici une lacune comblée. Doublement comblée, le bon jour, au bon moment, au bon endroit par une fille, à la bonne bouille montagnarde.

C'était grand bonheur pour elle, et vrai bonheur pour nous tous, de la voir, hier soir, en figures imposées et subies volontiers, slalomer entre les chaînes de télévision comme pour un grand chelem de notoriété nouvelle. France 3, France 2, TF1, en avant la musique, la douce musique de la célébrité. Elle s'y soumit volontiers, éclatante de vie, pétant la santé si l'on ose dire, et faisant avec sa médaille d'or au bout du ruban des moulinets de bonheur comme autant de bises envoyées aux populations alpines et subalpestres.

Elle avait été, lors de la cérémonie d'ouverture, porte-drapeau de la délégation française, dans une symbolique sans aucun doute un peu lourde à assumer, celle de la porte-deuil. En mémoire de l'amie défunte, en hommage à la championne Régine Cavnoud, morte après un terrible accident à l'entraînement. Un honneur et une charge donc, dont on imagine bien tout le poids et la difficulté à la veille des compétitions.

Puis vint la course. Et, faute de trouver autre manière de le dire, ce jour de vie, et non plus de

deuil, où le ciel était bleu, la neige blanche et le soleil rouge à Salt Lake City. Le jour de Carole Montillet, sans la moindre considération cocardière.

Oui c'était son jour, et sans explication possible autre que celle du mystère d'un ressort intime, celui de la course idéale. Un jour de perfection. Un jour où tout fonctionne comme sur des spatules, sans que l'on sache trop bien ni comment, ni pourquoi. Sauf qu'elle avait probablement, comme tout compétiteur, rêvé de le vivre un jour, ce fameux jour. Ce fut le cas. Le jour de grâce de Carole Montillet était arrivé, plus encore que son jour de gloire. Et pour tout épilogue, on en retiendra la conclusion qu'elle tira elle-même : « Je m'étais dit, au départ, c'est beau la vie. »

La neige était en blanc à Salt Lake City. Et voici qu'au royaume des patineurs artistiques la glace est devenue bien grise. Il y a du scandale dans l'air, une affaire, enfin une affaire !, une sombre affaire de corruption, ou, à tout le moins, d'entente illicite présumée entre ces messieurs-dames qui président à l'attribution des palmes et lauriers patinesques. Toute cette affaire vous est racontée en page 26. Une sombre histoire d'accord franco-russe, comme l'entente ou l'entremets du même nom, pour privilégier les uns, les autres, et inversement. Tu me passes le sel couples, je te file le poivre danse.

Vrai, faux ? Permettez en tout cas qu'on rigole de ces présumées électives, olympiques et tortueuses manœuvres. D'aussi loin qu'on se souvienne, les jurys de patinage nous ont paru, dans leurs connivences et petits arrangements, aussi fiables qu'une roulette olympique au palais-casino de la glace.

CARNET DE ROUTE

A Conségudes, des caméras partout pour protéger 59 habitants

CONSÉGODES (Alpes-Maritimes)

de notre envoyé spécial

L'endroit a pourtant un air tranquille. A une cinquantaine de kilomètres de Nice, surplombant une vallée encaissée du massif du Cheiron, Conségudes campe ses vieilles pierres à flanc de montagne dans un silence idéal. Une quiétude tout juste troublée, parfois, par le bruit d'un moteur ou des rires d'enfants. Mais, à en croire la majorité de ses 59 habitants, l'apparente sérénité de Conségudes est trompeuse. Au point que, depuis quelques mois, son maire (CPNT), Claude Lanteri, juge indispensable l'installation d'un système de vidéosurveillance permettant de contrôler, la nuit venue, l'entrée du hameau.

« La première caméra infrarouge sera placée dans le clocher de l'église », explique M. Lanteri, pointant du doigt l'édifice qui, en bordure de la D1, marque l'entrée de la commune. A une distance de 300 mètres, le bruit d'une voiture déclenchera automatiquement la surveillance. Si le véhicule repéré s'aventure dans l'avenue des Anciens-Combattants, seule route à se détacher de la départementale pour monter au village, une seconde caméra, accrochée aux murs d'une haute bâtisse tricenetaire, prendra le relais et un feu tricolore passera instantanément – et définitivement – au rouge. Premier signe que l'important n'est pas bienvenu. « J'ai d'abord pensé à un système de badge, où seuls les habitants seraient en mesure d'entrer dans le village pendant la nuit. Mais j'y ai finalement renoncé », explique M. Lanteri. Le coût était vraiment trop élevé. »

A défaut, le feu rouge devrait dissuader le fauteur de troubles d'entrer dans Conségudes. Mais si l'indésirable poursuit sa progression, une troisième caméra, tout à côté de la place principale, entrera en action. « A ce stade, il y a deux possibilités, précise l'élu. Soit on met en place un système qui alerte les habitants, soit on installe deux ou trois puissants



Le bruit d'une voiture pourra déclencher le système de surveillance.

projecteurs qui s'allumeront devant l'intrus. » Une dernière option qui semble avoir les faveurs de M. Lanteri, celui-ci la jugeant « suffisamment dissuasive ». Fortement décrié jusqu'à Paris par plusieurs associations, comme le Collectif pour les libertés individuelles face aux technologies de l'information (Clifti), nommé aux Big Brother Awards, pastiche des Oscars américains, récompensant les projets les plus attentatoires aux libertés individuelles, le projet de M. Lanteri ne semble pas, sur le terrain, rencontrer de virulente opposition. « Je me suis heurté à des jeunes de la commune qui m'ont dit que j'allais mettre en cause leur vie privée, admet le maire. Je leur ai répondu qu'ils n'étaient pas représentatifs car l'écrasante majorité des habitants est très favorable à ce projet. » De plus, plaide-t-il, de tels systèmes sont déjà en place dans nombre de parkings, de banques ou de gares.



Pour justifier de la pertinence de son idée, Claude Lanteri cite les derniers incidents survenus dans sa commune. Il y a trois ans, une bande « de Carros ou de Vence », les villes avoisinantes, est montée au village pour vandaliser des véhicules stationnés. Deuxième acte : une tentative de vol dans la mairie, en mars 2001, dont l'auteur a d'ailleurs failli ne pas sortir vivant. Plusieurs habitants sont en effet intervenus et l'un d'eux a fait parler son fusil, blessant à la jambe le malfaiteur. Pour finir, il y a deux mois, quatre maisons de famille ont été cambriolées en une nuit. « Et si on multiplie ça par le nombre de communes qui ont les mêmes problèmes que nous, ça commence à

faire beaucoup », précise M. Lanteri. « C'est vrai qu'il y a un peu un sentiment de psychose, ajoute une habitante. Et l'isolement y contribue beaucoup. » Les gendarmes de Roquestéron ne sont qu'à 10 kilomètres. Mais dans ce pays de tortueuses départementales et de précipices, où l'on compte plus en temps de trajet qu'en kilomètres », il leur faut « plus d'une demi-heure pour arriver », explique une habitante. Ailleurs dans le canton, le même « sentiment de psychose » prospère, assure-t-elle, et Conségudes espère faire vite des émules. Une patronne de bar de Roquestéron, conseillère municipale, ne trouve rien à redire au projet. « Dans le pays, les gens n'y sont pas hostiles, assure-t-elle. Et personnellement, cela ne me dérange pas d'être surveillée car je n'ai rien à me reprocher. »

Reste l'obstacle financier. A Conségudes, le conseil général des Alpes-Maritimes a accepté de subventionner 20 % des 23 000 euros nécessaires. La région a refusé de mettre la main à la poche. Le maire ne se décourage pas pour autant. Il prospecte d'autres financements et promet de donner à Conségudes son système de vidéosurveillance d'ici à juin.

Stéphane Foucart (Le Monde interactif)

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Un député déserteur

LES PREMIERS doutes sur la véritable identité de Jacques Ducreux, député radical des Vosges, décédé dans un accident d'automobile le 1^{er} février, sont nés d'un fait très simple. Lorsqu'il prononça l'éloge funèbre du défunt, M. Edouard Herriot ne dit pas un mot de sa vie : il ne parla ni de sa naissance ni de son activité antérieure à son entrée dans la vie politique, rappelant seulement qu'il avait été élu conseiller municipal puis maire de Wissem-

bach (Vosges) en 1948, et député le 17 juin 1951. M. Herriot se borna à parler du charme des vallées vosgiennes et de la crise cotonnière. La raison de cette discrétion était simple : dès la mort du député, le président de l'Assemblée avait été informé que Jacques Ducreux s'appelait en réalité Tacnet, qu'il n'était pas né en 1918, mais en 1912, qu'il avait travaillé pour une organisation de propagande nazie et qu'il était recherché par les gendarmeries de tout le

territoire pour port illégal d'uniforme et de décoration, ainsi que pour désertion. Ducreux-Tacnet aurait peut-être emporté son secret dans la tombe si, lors de son accident, les gendarmes n'avaient trouvé dans son portefeuille deux cartes d'identité, l'une au nom de Ducreux, l'autre au nom de Tacnet, et avaient aussitôt observé que ce dernier nom était porté sur la liste des personnes recherchées par la justice militaire. (15 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



un dossier aux défis auxquels l'UE est confrontée : élargissement, défense... Ce dossier fait aussi le point sur les politiques communautaires, agricoles, budgétaires, etc. ■ « W » côté coulisses. Article tiré d'un livre à paraître : *Ambling into History*, de Frank Bruni (*The New York Times*). ■ Les JO en images. Voir notre portfolio.

CONTACTS

- RÉDACTION
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
- ABONNEMENTS
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 36
- Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
- INTERNET
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

- Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>
- Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
- Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
- Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>
- TÉLÉMATIQUE
3615 lemonde
- DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>
- COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Le Monde sur microfilms
03-88-71-42-30
- LE MONDE 2
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 14 février 2002 : 520 583 exemplaires.

1 - 3

Samedi avec Le Monde daté dimanche/lundi - Dossier spécial 8 pages

Les prisonniers d'Al-Qaida

Dans un monde plus complexe, Le Monde est plus complet

FRANÇOIS CHENG

page III



LITTÉRATURE CHINOISE

Ha Jin,
le Grand dictionnaire
Ricci, Feng Jicai,
Can Xue,
Jiang Zidan...
pages II et III



HUBERT MINGARELLI
page IV

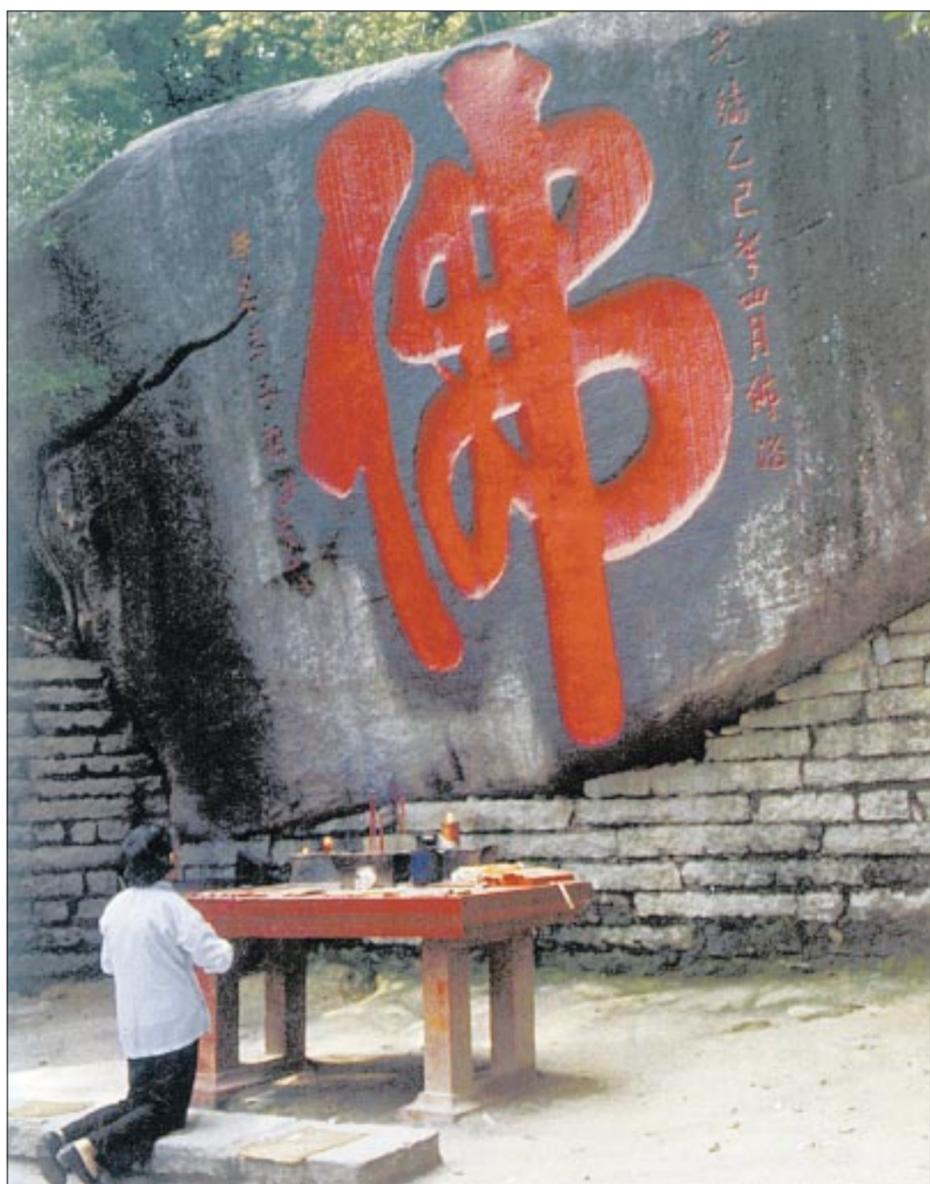
LE MAHÂBHÂRATA

page V



BENNY LÉVY

Comment parler à la fois à tous et à chacun ? La question, encore entendue par les Grecs, a disparu dans nos démocraties. Le philosophe la reprend à partir de la tradition juive
page VII



LEI ZHAOJANA PARIS

Mort 300 ans avant notre ère, Tchouang-tseu reste un penseur dangereux pour tous les pouvoirs. Jean-François Billeter, loin de tout exotisme, le montre « infiniment proche », « presque immédiat »

Caractère fo « Bouddha » gravé dans un bloc de rocher situé derrière le Nan d'Amoy, l'un des principaux sanctuaires bouddhiques de la Chine du sud

qu'il peut ainsi « rester assis dans l'oubli » : « Je laisse aller mes membres, je congédie la vue et l'ouïe, je perds conscience de moi-même et des choses, je suis complètement désentravé : voilà ce que j'appelle être assis dans l'oubli. »

Qu'on ne s'y trompe pas : il n'y a là nulle apologie du dégageage ou de l'indifférence morale, et pas non plus la moindre désinvolture. Il s'agit d'expérimenter des régimes d'activité différents, de sortir des encombrements du langage et de la conscience agitée, de se reconnaître comme spontané, nécessaire, « entier », « d'épouser les métamorphoses de la réalité », « d'évoluer librement dans le vide ».

Mon corps n'est pas un objet, mais une profondeur de rassemblement et de circulation fluide, je peux voyager en lui et « quand on sait voyager on ne sait plus où l'on va, quand on sait contempler on ne sait plus ce qu'on voit ». Mon esprit, en revanche, me trompe constamment, il réfléchit mal, il est parasité par des préjugés, des on-dit, des opinions bâclées, des ressentiments, des illusions magico-religieuses, des comparaisons hâtives. Mieux vaudrait qu'il soit un miroir sans spéculation. C'est ainsi, dit Tchouang-tseu, que l'homme accompli « ne raccompagne pas ce qui s'en va, ne se porte pas au-devant de ce qui vient, accueille tout et ne conserve rien, et, de ce fait, embrasse les êtres sans jamais subir de dommages ». Il n'écoute plus avec l'oreille ni avec l'esprit, mais avec l'énergie qui est « un vide entièrement disponible ».

Le Ciel, le Vide, la Promenade, l'Oubli : ce que les Chinois appellent le Tao (« la voie ») n'a rien de constant, mais son activité et sa gratuité sont infinies, inlassables.

En somme, l'Occidental terminal est trop plein, trop ruminant, trop suffisant, trop préoccupé de bien et de mal, d'ordre ou de désordre ; trop soucieux d'autorité, de justice, de contrôle, de sécurité, d'identité, de rentabilité ; beaucoup trop appliqué, scolaire, employé. C'est un locataire psychologique affairé du faux vide. Au contraire : « Je vais au hasard, je divague, et, dans mon errance, je vois cela qui ne trompe pas. » Billeter finit par comparer les petits récits de Tchouang-tseu à la musi-

que de Bach. Combinaison d'éléments finis, emphase nulle, intérêt constant. Petites fables, grandes visions, rythme soutenu, arrêts brusques. « Le texte, quand il a retrouvé sa jeunesse, dit lui-même tout ce qu'il y a à dire. » Il chasse sans effort des nuées de commentateurs. Il convient étrangement au XXI^e siècle.

Billeter n'est pas seulement savant, il est simple, direct, d'une redoutable culture (musique, littérature, peinture), et surtout il sent ce qu'il dit, il raconte une aventure personnelle. Il entre physiquement dans l'évidence chinoise, il l'intériorise dans une exploration du « corps propre », il la comprend à travers l'écriture et la calligraphie, cette « musique visible ». L'art de l'écriture, encre, pinceau, méditation, poésie, improvisation, concentration et ivresse, nous mène, à travers les siècles, au « grand surgissement merveilleux ». Nous retrouvons Tchouang-tseu et sa « musique céleste », laquelle, « inaudible, invisible, remplit Ciel et Terre et embrasse l'univers ». Pinceau vertical, vide de l'intérieur de la main, points, gestes, composition, parfois, en « ciel étoilé », le calligraphe capte l'instant où une activité qui était soumise à une finalité extérieure s'émancipe et devient elle-même sa propre fin – où elle se dégage et « vole selon ».

Ici, on reconnaît Rimbaud et son « Alchimie du verbe ». Mais Billeter peut aussi évoquer Mozart, Nietzsche, le jazz, Matisse, Picasso. Nous pénétrons ainsi dans le jeu du carré et du rond, des courbes et des courbes, dans une conception du temps faite de « moments complets qui se succèdent ». Emergences, efflorescences, disparitions : la main et l'esprit sont libérés, le rouleau vit et respire, « la mer déferle, les montagnes se tien-

nent en réserve ». On reste longtemps devant ces chefs-d'œuvre d'il y a parfois quinze siècles, ils vous prennent en eux, ils se déroulent en vous, vous devinez qu'à travers leur âpreté, leur élégance folle, leur célébration de la longévité ou du bonheur, une érotisation continue d'avoir lieu, une pensée inouïe de la jouissance de soi par une signature. La passion rigoureuse s'écrit, et elle n'est rien d'autre que « nourrir en soi la vie ». « L'énergie est semblable à l'eau, les mots sont semblables aux objets qui flottent sur elle. Une grande eau porte tout, les objets petits et grands, une grande énergie porte pareillement les mots quand elle est à son comble. »

Savoir être une feuille active sur cette eau, tel est le grand art. « Le Sage entre dans les mouvements de la nature et leur obéit tout entier. » Voilà d'ailleurs pourquoi il ne peut être le serviteur de rien ni de personne. « Sage », on le voit, ne veut pas dire ici revenu de tout, au-dessus de la mêlée, conservateur, assis ou ranci, mais plutôt aventurier à éclipses, du temps et de l'espace. Un style de calligraphie, particulièrement emporté, s'appelle ainsi « la hardiesse extrême ». L'Empereur Jaune l'apprend à ses dépens. Au lieu de rester dans son palais central immuable, il s'avise un jour de dominer le monde. Aussitôt il perd sa « perle obscure », le joyau auquel il tient par dessus tout. Seul son messager Sans Rien le retrouve. L'Empereur s'en étonne. Il vient de découvrir que Rien est le trésor suprême.

LEÇONS SUR TCHOUANG-TSEU
de Jean-François Billeter.
Ed. Allia, 160 p., 6,01 €.

L'ART CHINOIS DE L'ÉCRITURE
de Jean-François Billeter.
Ed. Skira-Le Seuil, 320 p., 45 €
(première édition : Skira, 1989).

L'évidence chinoise

C'est un petit livre, mais on ne s'en lasse pas, on en a pour longtemps à méditer sa fraîcheur, son incongruité, sa justesse. Qui est Tchouang-tseu ? Ce philosophe chinois mort en 300 avant notre ère, cet illuminé taoïste sacralisé par des tonnes de commentaires plus ou moins obscurs, ou bien tout simplement quelqu'un qui nous parle aujourd'hui au plus près de notre expérience la plus commune ?

Jean-François Billeter n'y va pas par quatre chemins : la traduction, rien que la traduction, faisant émerger ce qu'il appelle « l'infini-

ment proche » ou le « presque immédiat ». Là, ici, tout de suite. Mon corps fonctionne et je ne m'en aperçois pas. Mes gestes me précèdent et me suivent sans que j'y fasse attention. Je me crois une machine, alors que je suis une réserve d'énergie et de forces. Je me laisse réduire, détourner, approprier, classer, user, et le premier coupable n'est autre que moi-même. Je travaille à ma servitude, je pose des questions, j'attends des réponses, au lieu d'éprouver mon autonomie radicale, mon indépendance sans consolation ni soumission.

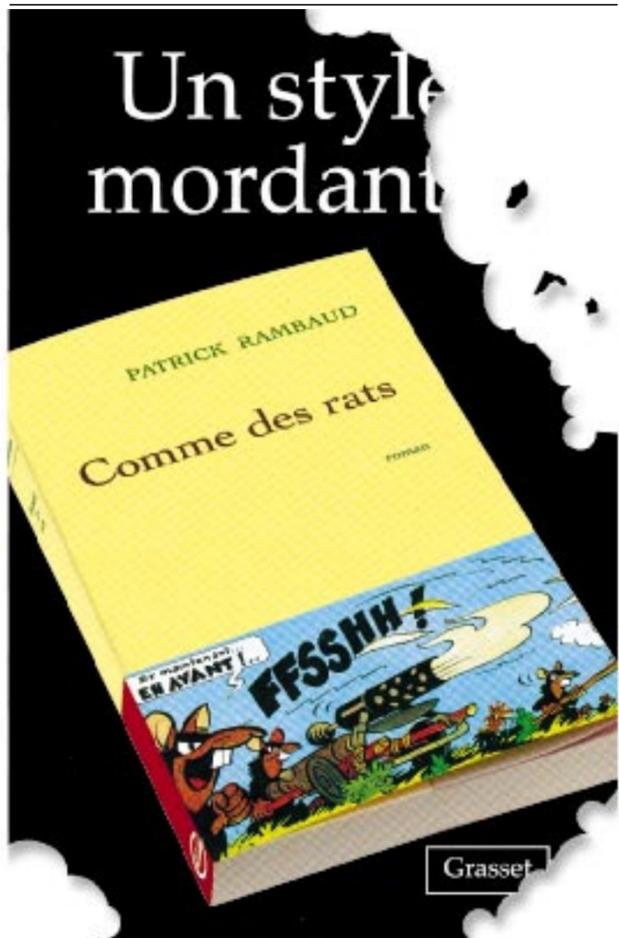
Tchouang-tseu penseur dangereux pour toutes les habitudes et tous les pouvoirs ? Mais oui, et c'est peut-être un Occidental d'aujourd'hui, mieux qu'un Chinois, qui peut en tirer le meilleur parti, loin de tout exotisme orienta-

liste ou d'un charlatanisme ésotérique. Un éveil aux choses mêmes, à leur fonctionnement, à leur art.

Tchouang-tseu écrit des récits, souvent dialogués. On y rencontre un dépeceur de viande dont le couteau agit avec une souplesse et une facilité prodigieuses ; un homme qui nage dans des tourbillons mor-

■ Philippe Sollers

tels comme si de rien n'était et se promène ensuite sur le bord du fleuve en chantant. Ils étonnent les puissants, les sages. Le premier dit sobrement : « Entre force et douceur, la main trouve, l'esprit répond. » Le second se contente de lâcher : « Je suis parti du donné, j'ai développé un naturel et j'ai atteint la nécessité. » Un autre encore dit qu'il progresse en oubliant la bonté, la justice, les rites, la musique et



Grasset

LITTÉRATURE CHINOISE

Comme Feng Jicai, Can Xue ou Jiang Zidan, Ha Jin appartient à la mouvance de ce que l'on a appelé la « littérature des cicatrices ». Dans « La Longue attente », il

met en scène un épisode relatant la difficile résistance contre la répression sexuelle. Près de cinquante ans après le début du gigantesque chantier, le Grand

Ricci, dictionnaire encyclopédique de langue et de civilisation chinoise, voit le jour. Poète et calligraphe, François Cheng, écrit aussi des romans en français.

Amours hors la loi

Dans la mouvance de la « littérature des cicatrices » apparue à la mort de Mao en 1976, de nombreux romans ont abordé le thème des passions clandestines. Ainsi « La Longue Attente » d'Ha Jin relate l'histoire contrariée d'un médecin qui tente de divorcer pour pouvoir vivre avec une belle infirmière

LA LONGUE ATTENTE (Waiting) de Ha Jin. Traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Mimi et Isabelle Perrin, Seuil, 316 p., 21 €.

La répression sexuelle fut l'une des abominations du régime communiste chinois, l'un des domaines sur lesquels s'exerça l'insidieux soupçon des autorités politiques. Interdiction, pour tout citoyen, d'avoir une « chambre à soi », une vie intime, des pulsions privées, des extases amoureuses qui ne soient pas conformes aux doctrines du parti. Dans *Le Livre d'un homme seul*, le Prix Nobel Gao Xingjian raconte d'ailleurs comment, en Chine maoïste plus qu'ailleurs, les rencontres entre amants se déroulent en cachette et dans la terreur d'être découvertes ou dénoncées (1).

Il était fatal que, dans les romans s'inscrivant dans la mouvance de la « littérature des cicatrices », surgisse ce thème de l'amour hors la loi. Ainsi *L'Age d'or* de Wang Xiaobo, qui relate le drame des étudiants envoyés en rééducation chez les paysans, dénonce-t-il froidement, au fil de l'audacieuse évocation de l'escapade de son héros avec une jeune et jolie doctoresse initiée au plaisir, ce puritanisme d'une Chine sacralisant le mariage et encourageant la violence répressive des populations à l'égard des femmes adultères. Ce texte d'un disciple de Marcuse n'occulte ni les crudités érotiques ni l'acharnement de la « Sécurité populaire » à confesser les « criminels » (parfois torturés)

sur leurs « rapports indécents » (2).

On se souvient de la censure dont Jia Ping-gwa (prix Femina étranger 1997) fut l'objet lors de la publication de *La Capitale déchu*, fresque sociale avec récréations sexuelles, dont les passages licencieux, jugés « pornographiques », furent caviardés (3). Après le tapage (très médiatique) occasionné par les « filles de Shanghai » en quête d'orgasmes, Mian Mian et Wei Hui (4), la lecture de *Jumeaux* de Diao Dou permet de mesurer le chemin parcouru. Dans une ambiance digne du *Facteur sonne toujours deux fois*, une jeune chirurgienne trompe son mari avec son beau-frère, récemment sorti de prison et spectateur fasciné du *Dernier tango à Paris*. Ce polar de style mélo s'achève par la mort de l'époux douteux et la vie commune des amants « illicites » avec la bénédiction des beaux-parents, hiers endoctrinés (5).

On pourrait d'ailleurs se demander pourquoi les héroïnes « dévergondées » de ces « déviances » appartiennent toujours au milieu médical. C'est en effet encore le cas dans *La Longue Attente* de Ha Jin,



OLIVIER KOLLER

l'histoire d'un médecin militaire, marié à une humble paysanne aux pieds bandés, qui tente vainement, dix-sept années durant, d'obtenir le divorce pour pouvoir partager la vie d'une belle infirmière de son hôpital. Chaque été, il se rend dans

le village de son épouse pour demander aux bureaucrates locaux d'entériner une situation de fait (couple sans amour, séparation, plus de rapports sexuels)... En vain. Et dix-sept ans durant, le médecin Li Kong et l'infirmière-chef Manna

étudier aux Etats-Unis... et y reste après le massacre de Tiananmen : « Je n'ai pas supporté que des soldats tirent sur des civils. » Admirateur de Robert Penn Warren, il est désireux de s'inscrire dans la prestigieuse lignée des étrangers écrivant en

Wu restent chastes : « Ils formaient un couple notoire mais n'avaient pas le droit de cohabiter, seulement celui de manger à la même table au mess et de se promener dans les jardins de l'hôpital. Hors fiançailles ou mariage, les sorties à deux étaient prohibées depuis 1964... Le comité du Parti à l'hôpital avait édicté la règle suivante : deux camarades célibataires de sexe opposé ne doivent pas sortir de l'enceinte ensemble (...) Après tant d'années de ce régime, ils avaient fini par s'y habituer. »

OBSCÉNITÉ

Cet accablant tableau de la Chine des années 1970 est signé par un fils d'officier, enrôlé à 14 ans dans les rangs de la glorieuse Armée de libération. Mais Ha Jin n'avait pas la vocation militaire. Il quitte l'uniforme, travaille pour une compagnie ferroviaire, apprend l'anglais en écoutant la radio, s'embarque pour la littérature américaine, part

anglais, comme Nabokov ou Conrad. « Ecrire sur moi ne m'intéresse pas ; ce qui m'attire, c'est une tradition littéraire romanesque, l'art de raconter une histoire. » Finaliste du Pulitzer, *La Longue Attente* a reçu le National Book Award et le Prix Pen/Faulkner.

Cette peinture d'amours contrariés (dont le titre français accentue le sens métaphorique : après la « Longue Marche », la « longue attente » d'un changement de régime... conjugal et politique) est évidemment un portrait à charge. Celui d'un homme « faible, passif, qui n'ose pas s'opposer, et qui, après dix-huit ans de fréquentation, même platonique, ne s'est même pas aperçu que la femme qu'il convoitait n'était pas faite pour lui ». Ce livre du désenchantement est tissé d'une discrète ironie, à l'image de cette scène cocasse où un commissaire féru de littérature propose à Manna de lire *Feuilles d'herbe* de Walt Whitman, fier de lui faire découvrir un apologue de la classe ouvrière. Or le célèbre recueil du poète américain est une apologie de la liberté sexuelle, susceptible au pays de Confucius d'être taxé d'« obscénité ».

Jean-Luc Douin

- (1) Editions de l'Aube, 2000.
- (2) Editions du Sorgho, traduit du chinois par Jacques Seurre, 142 p., 16,77 €
- (3) Stock, 1997.
- (4) *Les Bonbons chinois*, éd. de l'Olivier, 2001, et *Shanghai Baby*, éd. Philippe Picquier, 2001.
- (5) Bleu de Chine, « Chine en poche », traduit du chinois par Anne Thiollier et Catherine Lan, 156 p., 10,37 €.

Livraisons

■ LA CHINE ANCIENNE, sous la direction d'Edward L. Shaughnessy

Invitation toute didactique au Pays du Dragon céleste, cet album collectif, superbement illustré, aborde avec un souci de clarté et de synthèse qui ne se dément jamais un univers mal connu, jusqu'à s'abîmer dans un flou volontiers légendaire. Ici, une partition ternaire (sphère politique et sociale, monde des rites et des croyances, savoir-faire artistique et scientifique) offre un guide accessible au néophyte soucieux de mieux comprendre un patrimoine plus ancien que celui de l'Occident (traduit de l'anglais par Marc Baudoux, Larousse, 256 p., 41,92 €).

■ CONFUCIUS, de Jean Lévi

Finalement, le vieux maître a su vaincre les réticences du sinologue Jean Lévi, qui n'éprouvait guère d'attrance pour la figure de Confucius. L'auteur, qui se souvient avoir aussi été romancier (*Le Grand Empereur et ses automates*, Albin Michel, 1985), campe donc un portrait finalement attachant du sage, de son enseignement comme de sa postérité. A l'instar de celle de Bouddha, Socrate ou Jésus, l'influence du maître a beau être devenue universelle, Jean Lévi a choisi de rendre son message par le biais d'anecdotes ou de citations qui rendent plus chaleureux K'ong fou-tse, que la latinisation des jésuites métamorphosa à deux mille ans de distance en Confucius (éd. Pygmalion, « Chemins d'éternité », 324 p., 18,5 €).

■ LA GRANDE ÉPOQUE DE WU DI, de Dominique Lelièvre

Que saurait-on de la Chine des deux derniers siècles avant notre ère, ce monde « en évolution » selon Dominique Lelièvre, sans Sima Qian ? Lettré et grand voyageur, l'homme reprit l'inhumain projet de son père, l'astrologue Sima Tan, qui entreprit de collationner les faits historiques majeurs, accumulant notes, récits et témoignages, pour retracer toute l'histoire passée de la Chine. Sans ces *Shiji* (« Mémoires historiques »), le monde de Wudi (141-87 av. J.-C.), membre de la dynastie Han qui ouvrit l'empire au confucianisme, nous serait parfaitement obscur. Sima Qian n'en fut pas récompensé, condamné à la castration pour l'indépendance de son esprit critique. Le lecteur contemporain lui doit pourtant la fascinante révélation d'enjeux politiques étonnamment modernes - centralisation du commandement, emprise bureaucratique, hypertrophie du culte de la personnalité, procès politiques iniques - dans un pays où l'interventionnisme étatique n'épargne aucun secteur. C'est pourtant à sa victime que l'empereur Wudi doit l'immortalité qu'il s'acharna à conquérir (éd. You-Feng [66, rue Baudricourt, 75013 Paris], 448 p., 24,40 €).

■ LE VOYAGE EN CHINE, d'Adriano de las Cortes s.j.

Parti en mission diplomatique de Manille pour Macao, le Père jésuite aragonais Adriano de las Cortes échoua sur les côtes chinoises, à l'est de Canton. Son séjour n'eut rien d'une partie de plaisir. Dépouillé, sinon occis, comme certains de ses camarades d'infortune, il eut à subir marches forcées, comparutions devant des tribunaux méfiants, résidences étroitement surveillées avant un élargissement négocié entre puissants. D'où cette *Relation*, composée en 1625, qui n'atteste aucune sinophilie de principe mais offre un témoignage d'une rare qualité sur la vie la plus quotidienne, usages et rituels sociaux ou religieux, illustré de surcroît par une cinquantaine de dessins à l'encre que le jésuite fit réaliser dès son retour à Manille. Un regard anthropologique aussi précieux que passionnant (présenté et annoté par Pascale Girard, traduit par Pascale Girard et Juliette Monbeig, éd. Chandeigne, « Magellane », 528 p., 32 €). Ph.-J. C. ■ Signalons aussi l'édition de Cyrille J.-D. Javary et Pierre Faure du *Yi Jing*, le livre des changements (Albin Michel, 1 066 p., 26,90 €).

Le Grand Ricci, un travail de jésuites

Près de cinquante ans après le début de l'entreprise paraît enfin une somme encyclopédique de la langue et la culture chinoises

LE GRAND RICCI préparé par les Instituts Ricci de Paris et de Taïpeh. Ed. Desclée de Brouwer. 6 volumes de 1 216 pages et 1 volume d'annexes, 762,25 €.

Entrer dans ce livre comme dans une pyramide. Un monument de savoir. Le doigt hésite au moment de feuilleter l'ouvrage, à l'évocation de la somme colossale d'énergies individuelles qu'il a fallu mobiliser, pendant un demi-siècle, pour le produire. Le Grand Ricci, dictionnaire encyclopédique de la civilisation chinoise, est une œuvre comme on en aborde peu par son ambition : traduire en français le plus vaste éventail jamais rassemblé, pour une langue étrangère, des mots et locutions de la plus ancienne culture vivante. Par quelle porte pénétrer ?

En ces jours de Nouvel An lunaire chinois, bien évidemment, par le mot qui rythme le calendrier : *chu*, qui signifie commencement. Le jour - jeudi 14 février - où ces lignes sont

publiées est *chu*-troisième, le troisième jour de la première décade du mois lunaire qui a débuté le mardi 12. C'est le jour où, après avoir festoyé en cercle familial restreint, les Chinois se rendent auprès des cousins plus distants afin d'échanger vœux et cadeaux. Mais par la combinaison des caractères, le mode opérationnel de base du chinois, *chu* est aussi l'entrée de pas moins de 183 locutions qui couvrent une bonne partie des connaissances et idées de l'univers culturel chinois dans toute sa poésie, de la médecine à l'enseignement ou la justice, de l'administration mandarinale à la cuisine paysanne... *Chu-yi* est la tenue que portait un apprenti fonctionnaire, *chu-kae* le premier bouillon d'une marmite, et une expression commençant par le même mot *chu* désigne « les jours du début du mois lorsque la Lune (en croissant) ressemble aux antennes du papillon ». On observera que ce caractère apparaissait déjà voici cinquante-cinq siècles dans les pratiques oraculaires, sous une forme antique, pour « un sens non élué », mais vraisemblablement chargé de « bonne fortune » (sa connotation dans la langue écrite au début du premier millénaire avant J.-C.). Et qu'en langage populaire l'état d'ébriété - qui peut être aussi celui des plus grands poètes - se compare à celui de « la boulette de riz glutineux sortie à l'instant du fourneau : si molle qu'elle se défait ».

L'inspiration diabolique qui a conduit des hommes à rassembler cette somme prête autant au rêve. Il s'agit en effet de l'avatar « monstrueux » (sept gros volumes pour un total de quelque 17 kilos, 13 500 entrées primaires ou idéogrammes, 300 000 mots complets)

des tentatives initiales d'établissement d'un lexique de traduction du chinois entreprises par Matteo Ricci, le fondateur italien de la première mission catholique en Chine, en 1583. Dès lors, les jésuites deviennent de véritables fous de la lexicographie, qui poursuivent une aventure transculturelle unique en Occident, au service d'une idée forte : transposer la compréhension chrétienne du monde en termes intelligibles dans l'univers mental chinois, non pas en lui imposant des néologismes, mais en se coulant dans le moule fondamentalement a-religieux (ce qui ne veut pas dire privé de superstitions) de cette civilisation. Ce qui supposait, en premier lieu, un inventaire complet de celle-ci.

Cette aventure donna lieu à plusieurs dictionnaires, mais faillit capoter au XX^e siècle : la colossale démenée des projets entrepris (un dictionnaire du chinois en cinq langues, dont le hongrois, langue maternelle de son initiateur, le jésuite Eugene Zsamar) s'allia à la politique pour que les jésuites se perdent presque dans l'ouvrage. Chassés de Chine par les communistes, ils sont, selon l'expression plaisante du Père Benoît Vermander, « condamnés à des lois forcées » à Macao, puis à Hong-kong et Taiwan, et menacés d'être dévorés par la matière. Une trentaine d'entre eux, aidés d'une vingtaine d'assistants chinois, ont collationné jusqu'à... 2 millions de fiches cartonnées devant servir de base à la rédaction de l'encyclopédie. Puis s'engage un immense processus de vérifications croisées qui épuise des forces humaines en déclin, quand des moyens modernes - l'informatique - et de nouvelles sources financières - des parrains économiques, des sou-

tiens administratifs - sauvent in extremis l'entreprise. Un premier ouvrage en deux volumes est publié en 1999, et la somme finale, sans équivalent dans le monde, sort donc en 2002.

La « trouvaille » qui peut inciter des non-sinisants à se plonger dans cet océan est la répartition de la matière en près de 200 champs de connaissances, les plus modernes comme les plus « pointues » en matière de sinologie. Un gros volume de dossiers et d'index permet alors de naviguer entre la musicologie du III^e siècle avant notre ère et les identificateurs des plantes ou l'astronomie contemporaine vue par les Chinois... Des projets en CD-ROM permettront de diversifier encore les approches de ce richissime univers, à condition de recourir enfin à la romanisation du chinois en transcription dite *pinyin*, désormais la plus répandue. Concession politique à laquelle les maîtres d'œuvre du Grand Ricci auront tardé à se résoudre, ladite transcription étant une invention du régime communiste - mais qui est désormais utilisée à Taiwan.

Francis Deron

OLIVIER CADIOT
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le jeudi 14 février
à partir de 18 h.
à l'occasion de la parution de son roman
Retour définitif et durable de l'être aimé
(Éd. P.O.L.)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e
Tél. 01 42 72 95 06

ÉCRIVAINS
Les Editions Bénévent publient de nouveaux auteurs
Envois de manuscrits : Editions Bénévent
9 rue Boyer - 06300 Nice
Tél : 04 93 26 90 93

LITTÉRATURE
CHINOISE

François Cheng, une passion française

Rencontrer cet homme singulier, poète, calligraphe, romancier, est un moment exceptionnel, une sorte de voyage immobile en plein Paris. Une plongée au cœur de la pensée chinoise

Les nombreux lecteurs du *Dit de Tianyi*, prix Femina 1998, vont retrouver avec bonheur, dans *L'Éternité n'est pas de trop*, cette manière unique qu'a François Cheng de mêler la Chine éternelle, qu'il porte en lui, et son amour de l'Occident. Ce deuxième roman est l'histoire d'une passion flamboyante et contrariée, à la fin de la dynastie Ming, au moment où arrivent en Chine les premiers missionnaires jésuites. Ce qui conduit Cheng à imagi-

■ PORTRAIT

« La vraie passion c'est une quête, pas une impulsion, un emportement, un instinct de chasseur »

ner un dialogue entre son héros, taoïste, et un jésuite – qui entraînera irrésistiblement les familiers de Marguerite Yourcenar du côté de Zénon et du prieur des Cordeliers dans *L'Œuvre au noir*.

Pour se laisser aller totalement au charme délicat, ténu, de ce récit, à son décor et à son rythme de narration très chinois, alliés à un envoiement semblable à celui de Tristan et Iseult ou de Dante et Béatrice, il faut sûrement accompagner sa lecture d'une méditation sur les calligraphies de François Cheng, dans le très beau volume des éditions L'Iconoclaste, *Et le souffle devient signe* (112 p., 38 €). Car l'art de François Cheng ne se comprend pas totalement sans cette référence permanente au signe, à cette écriture/peinture qui engage tout le corps. Même dans un roman en français Cheng écrit en calligraphe, toute la structure de sa phrase comme le choix de son vocabulaire le disent.

Malheureusement, il manquera aux lecteurs un cadeau ultime, la parole de François Cheng, qu'on pourrait écouter pendant des heures et que la télévision, si elle s'intéressait à garder la mémoire du



« Le Vol d'aigle », calligraphie de François Cheng

XX^e siècle, devrait recueillir. La télévision plutôt que la radio, car l'image est essentielle, ce drôle de Français (depuis 1971 et Grand Prix de la francophonie en 2001) étant hyperboliquement chinois, presque une sorte de calligraphie lui-même : « *Quand je suis retourné en Chine en 1985, après trente-six ans d'exil, se souvient-il, tout le monde me prenait pour un vieux Pékinais, je devais montrer ma femme française pour faire admettre que je venais de l'étranger.* »

Une rencontre avec cet homme si singulier, qui s'est choisi le prénom le plus symboliquement français, est en effet un moment exceptionnel, une sorte d'évasion, un

voyage immobile en plein Paris, une plongée au cœur de la pensée chinoise – qu'il prend plaisir à évoquer pour un interlocuteur ignorant, sans jamais lui faire sentir hauteur ou mépris. Au contraire, on a soudain le sentiment de devenir un peu chinois. Une plongée aussi dans le destin d'un septuagénaire qui, de son enfance chinoise à son exil parisien et à sa passion française, s'est toujours senti « en marge ».

« *Je suis arrivé à Marseille le 31 décembre 1948, en bateau, et à Paris le lendemain, en train, raconte-t-il, pour la centième fois sans doute, et toujours avec la même douceur placide. Pour moi, qui*

avais accepté cette bourse d'études par amour de la France et de la littérature française, alors que je ne parlais pas un mot de la langue, Paris était la ville-lumière. En 1949, et du côté de la gare de Lyon, ce n'était pas exactement comme dans mes rêves. » Commence alors une vie difficile, dans l'isolement (il n'y avait pas à Paris de communauté chinoise à l'époque) et la nécessité d'accepter de petits emplois juste pour assurer sa survie.

A partir de 1960, la situation de François Cheng s'améliore progressivement. Il travaille à l'École des hautes études, puis se lie à Lacan, Barthes, Julia Kristeva, devient enseignant et commence à écrire en français en 1977. Des essais, dont de magnifiques textes sur la peinture chinoise (celui sur Shitao, aux éditions Phébus, lui vaudra le prix André-Malraux 1998), de la poésie.

« *Pour le roman, il fallait encore attendre, dit-il. La poésie, c'est une prise plus directe. Pour le roman, il faut savoir bâtir, avoir le souffle plus long. Ce deuxième roman, je le porte en moi depuis plus longtemps que le premier, comme je l'explique en introduction. Je voulais explorer cette passion. En Occident aujourd'hui, on a une idée déformée de la passion. La vraie passion c'est une quête, pas une impulsion, un emportement, un instinct de chasseur.* » *L'Éternité n'est pas de trop* est bien le récit d'une passion véritable, reconstruite par celui qui se définit, avec justesse, comme « un homme candide, sans prévention et sans cuirasse » En un mot, un homme rare...

Josyane Savigneau

★ *Entre source et nuage : la poésie chinoise réinventée*, de François Cheng, paraît en poche (Albin Michel, « Spiritualités vivantes poche », 264 p., 7,70 €). Rappelons aussi deux recueils de poèmes de François Cheng, *Qui dira notre nuit ?* (éd. Arfuyen, 87 p., 10 €) et la réédition augmentée de *Double Chant* (éd. Encre marine, 112 p., 10,67 €).

■ **L'ÉTERNITÉ N'EST PAS DE TROP** de François Cheng, Albin Michel, 282 p., 15,90 €

Visions de cauchemar Clés sinophones

Feng Jicai, Can Xue, et Jiang Zidan : trois réponses à la folie par l'absurde

Initiation à la littérature chinoise contemporaine par Noël Dutrait

■ **L'EMPIRE DE L'ABSURDE** ou dix ans de la vie de gens ordinaires, de Feng Jicai.

Traduit du chinois par Marie-France de Mirbeck et Etienne Nodot, éd. Bleu de Chine, 154 p., 19,67 €.

■ **LA RUE DE LA BOUE JAUNE** de Can Xue.

Traduit du chinois par Geneviève Imbot-Bichet, éd. Bleu de Chine, 188 p., 19,67 €.

■ **LA MAIN GAUCHE** de Jiang Zidan.

Traduit du chinois, par Françoise Naour, éd. Bleu de Chine, 90 p., 12,04 €.

C'est après la mort de Mao en 1976 qu'est apparue en Chine la « littérature des cicatrices », dénonciation des faits qui avaient entaché la décennie précédente, inventaire des plaies laissées par la Révolution culturelle sur le peuple chinois. *L'Empire de l'absurde* (1997) est l'un des classiques de cette recension des persécutions physiques et morales subies. Pour l'écrire, Feng Jicai a fait paraître une petite annonce dans un grand quotidien, demandant à ceux qui voulaient témoigner de se faire connaître. Il a reçu des milliers de let-

tres, écouté des centaines de personnes. Egrenant les cas d'une jeune citadine envoyée à la campagne, d'un instituteur, d'un chercheur scientifique, d'un cadre commercial... son recueil de témoignages est une poignante œuvre de mémoire, une radiographie des mécanismes totalitaires. « *Dans une société qui a perdu la raison, écrit Feng Jicai, l'intelligence est de savoir répondre à l'absurde par l'absurde dans le but d'assigner des limites à la folie et de sauvegarder les intérêts de tous.* »

Influencée par Kafka, parfois considérée comme une surréaliste, n'hésitant pas à plonger dans les ténèbres de l'inconscient, Can Xue donne une vision sombre et chaotique, cauchemardesque, irréaliste même, de son pays. Symptomatique du goût de Can Xue pour la surenchère morbide et scatologique, *La Rue de la Boue jaune* (1983) dépeint un site urbain comme la métaphore d'une Chine où la pluie fait tomber du ciel des poissons pourris, où le soleil est un furoncle, où les corps sont rongés par l'ulcère et la gangrène et où la sexualité, maudite, est condamnée à se vautrer dans la pourriture. Adepte forcené de l'absurde, Jiang Zidan analyse dans les nouvelles de *La Main gauche*, sur un ton caustique, l'opposition entre un anti-quaire et son fils voyou, et entre un rusé sous-chef de bureau et sa docile épouse. Elle revendique sa filiation avec Marcel Aymé.

J.-L. D

■ **PETIT PRÉCIS À L'USAGE DE L'AMATEUR DE LITTÉRATURE CHINOISE CONTEMPORAINE (1976-2001)** de Noël Dutrait. Ed. Philippe Picquier, 142 p., 15,50 €.

En librairie le 28 février

Longtemps muselée et cantonnée à la langue de bois, la littérature chinoise a vécu une véritable renaissance après la disparition de Mao Zedong. Une centaine d'œuvres paraissent chaque année en Chine, dont le lecteur occidental n'a qu'une piètre idée. Cependant, en France, le nombre de traductions ne cesse de grandir, et devant cette prolifération, le flâneur de librairie est démuni de repères. S'il existait déjà plusieurs ouvrages sur l'histoire de la littérature chinoise, ils se cantonnaient tous aux temps anciens. C'est dire l'intérêt de ce manuel initiatique, instrument précieux pour resituer les auteurs dans les écoles ayant fleuri depuis la Révolution culturelle.

Ainsi apparaît clairement, de manière pédagogique, l'essor d'une littérature qui, d'instrument de la politique ou de clandestine, développe une poésie dite « obscure », exhume les « cicatrices » du peuple à travers reportages et témoignages, affiche au début des années 1980 un retour de l'influence occidentale (c'est l'époque où la Chine

est agitée par la question du « modernisme », l'attrait du nouveau roman, de l'existentialisme, de la psychanalyse et où les disciples de ces courants sont accusés de « pollution spirituelle »). Derrière Han Shaogong se développe une lignée d'écrivains renouant avec les racines de leur culture, tandis que les avant-gardistes creusent un sillon néoréaliste, qu'apparaît une littérature féminine, dont les « scandaleuses de Shanghai » (Mian Mian et Weihui), qui font scandale.

Noël Dutrait rappelle aussi fort opportunément que la littérature chinoise n'est pas uniquement issue de Chine occidentale et que des auteurs majeurs se sont révélés à Taïwan ou à Hongkong, comme Bai Xianyong, dont le mélancolique *Gens de Taïpei* est traduit en France. (1) Il pourfend salubrement le mythe du caractère trop typé de romans qui seraient difficiles à appréhender en Occident, à cause des complexités de la traduction et des différences de mentalité. Les Chinois sont très friands de littératures russe et française, le prix Nobel Gao Xingjian (dont Noël Dutrait est le traducteur) a prouvé que ses livres étaient universels. Gao Xingjian a d'ailleurs dénoncé, en recevant son prix, le caractère polluant de la politique sur la littérature chinoise du XX^e siècle.

J.-L. D.

(1) Picquier poche

Livraisons

■ **ÎLES ET CONTINENTS et autres nouvelles**, de Leung Ping-kwan

Les six nouvelles qui composent ce recueil ont été écrites avant le rattachement de Hongkong à la Chine (sauf une, revue en 1999) et témoignent de la diversité culturelle, économique et sentimentale de l'île et de ses habitants. Comme tous les Chinois « de bonne famille », Leung Ping-kwan a fait ses études aux Etats-Unis, il parle, bien entendu, l'anglais, mais aussi le français, et écrit en chinois. Il a voyagé comme ses personnages tant en Europe qu'aux Etats-Unis mais s'est également rendu en Chine traditionnelle, sans doute, comme l'un de ses héros, vaguement inquiet sous « *des regards durs* » qui le poursuivaient. Chacune des nouvelles explore un univers singulier, mais toutes sont empreintes d'une vague mélancolie, et laissent le lecteur songeur, entre rêve et réalité, Orient et Occident (traduit du chinois – Hongkong – par Annie Curien, Gallimard, « Du monde entier », 156 p., 13 €).

M. Si.

■ **LE GONG** de Hwang Chun-ming

Loin de l'urbanisme, dans un petit village de Taïwan, Gham Kim-a, perd son emploi de sonneur de gong, remplacé par un cycliste muni d'un haut-parleur qui va désormais assurer ce travail, évocateur des anciens gardes champêtres des campagnes françaises. Ce n'est plus lui qui annoncera à la population qu'il faut aller payer ses impôts, qu'il y a une campagne de vaccination ou qu'un enfant s'est perdu. Désespéré mais surtout affamé et criblé de dettes, il rejoint une bande de vagabonds qui vivent des aumônes qu'on leur donne au moment des enterrements. Pour se faire accepter par ces misérables, il est prêt à faire n'importe quoi... (Traduit du chinois – Taïwan – par Emmanuelle Péchenart et Anne Wu, Actes Sud, 128 p., 15 €.)

M. Si.

■ **ROSE ROUGE ET ROSE BLANCHE**, d'Eileen Chang

Cette Chinoise de Shanghai a été retrouvée morte en 1995 dans son appartement de Los Angeles, où elle vivait seule depuis le décès de son mari, l'écrivain Ferdinand Reyher. Ce beau livre iconoclaste, que sa traductrice compare au film de Wong Kar-wai, *In the Mood for Love*, dépeint les affres du désir d'un homme, « aussi conforme que possible à l'idéal de la Chine de son temps », qui croise plusieurs femmes dans sa vie, la « rose blanche » étant l'épouse et la « rose rouge », image de la sensualité, étant tour à tour incarnée par une prostituée, une ardente Eurasienne, une Chinoise aux mœurs peu traditionnelles (traduit du chinois par Emmanuelle Péchenart, éd. Bleu de Chine, 90 p., 15,09 €).

J.-L. D.

■ **RIPOUX À ZHENGZHOU**, de Zhang Yu

Ils sont curieusement maladroits, ces deux jeunes policiers de Zhengzhou, capitale de la province du Henan. L'un, Wang Hai a commis un jour une « erreur politique », qui le condamne à tout jamais à une carrière obscure, l'autre, Yu Fugui est un flic au cœur tendre affligé d'une telle modestie qu'il part toujours perdant dans un monde d'arrivistes forcés. Leur tandem fait pourtant merveille contre le gang des pickpockets. Mais leurs aventures policières ne sont qu'un prétexte, ce qui est intéressant c'est la manière dont leur vie professionnelle est inextricablement liée à leurs aventures sentimentales et à leurs problèmes quotidiens. Les tribulations des incorruptibles de Zhengzhou offrent ainsi une sorte de radiographie de la société chinoise contemporaine aux prises avec des problèmes de chômage, de spéculation immobilière et bien sûr de corruption. La Chine bouge et Zhang Yu le montre parfaitement à travers des personnages qui sont tous atteints d'une surprenante métamorphose. C'est « le Professeur », roi des pickpockets qui obéit pourtant à un code moral très strict, c'est Liu Li, la belle-sœur de Yu Fugui qu'il a mise enceinte bien malgré lui à cause de l'exiguïté de leur logement, c'est An Qi une sorte de Cendrillon qui se révèle tout à coup une redoutable et riche femme d'affaires... Toutes ces surprises font sans arrêt rebondir le récit qu'elles rendent passionnant mais surtout elles en disent plus long que bien des savants traités sur les mutations de la société chinoise (traduit du chinois par Claude Payen, éd. Philippe Picquier, 350 p., 20 €).

G. Me.

■ **DÉLIT DE FUITE**, de Jiang Yun

Selon l'éditeur, il s'agit de nouvelles. Peut-être, même si les deux textes réunis ici, parus à huit ans de distance mais pareillement découplés en une demi-douzaine de séquences d'une longueur des plus variables, semblent de courts romans. *Délit de fuite*, le premier – et le plus récent – surtout. L'histoire de ce professeur solitaire et anxieux qui traque ses propres pulsions, s'ouvre par hasard à un bonheur fugitif que lui procure une femme presque ridicule qui cultive une déception sentimentale originelle, est plus pathétique que cruelle, même si son dénouement s'accorde bien avec *Lumières des ténèbres*, seconde fiction où le spectacle de la mort est une sombre cérémonie, lancinante comme un poème ancien. Première traduction d'un auteur à découvrir (traduit par Myriam Kryger, Mercure de France, « Bibliothèque étrangère », 96 p., 11,90 €).

Ph.-J. C.

■ **LA FILLE PERDUE DU BONHEUR**, de Geling Yan

Ce roman, écrit par une Chinoise de Shanghai, exilée en Californie après les événements de Tiananmen, raconte la vie de Fusang, une jeune fille de vingt ans, vendue par ses parents, puis kidnappée à Canton, à la fin du XIX^e siècle. Elle se retrouve prostituée à San Francisco, et ensorcelle ses clients à l'aide de son charme sulfureux. Mais un jour, c'est elle qui tombe amoureuse de Chris, un jeune Américain échoué chez elle... (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Nathalie Zimmermann, Plon, 292 p., 19 €).

P. K.

« Un merveilleux petit livre, écrit avec le cœur. Comment les habitants d'un village sauveront leur ormeau multisentenaire, d'un pylône électrique. »

Nicole Baud (*L'Ère Nouvelle*)

2^{ème} ÉDITION

MICHEL DEBOUCHAUD

L'ORMEAU

Illustrations de Lucie YONNET 13€72

Illustrations de l'Orme

Éditions de l'Orme

22€50

« Un second "Petit Prince" »

ISBN 2-913543-03-0

Les Éditions de l'Orme

distribuées par ALTERNA - Tél. : 02.37.30.57.00 - Fax : 02.37.30.57.12

Huis clos d'enfants

AUTOBIOGRAPHIE D'UNE COURGETTE de Gilles Paris. Plon, 228 p., 15 €.

Il care, dit « Courgette », est né du mauvais côté de la vie. Son père, raconte-t-il, est « parti avec une poule », comme le lui a expliqué sa mère, sans préciser pourquoi un homme songerait à s'enfuir avec un volatile... Gilles Paris, pour son deuxième roman, a décidé de regarder le monde avec les yeux de Courgette et de le décrire avec son langage. Ce style enfantin peut agacer, mais il est adéquat si l'on considère cette histoire comme un conte de fées.

Après le départ du père, la mère n'a plus eu qu'une compagnie, celle des canettes de bière. Un jour, Courgette s'amusa avec... un pistolet. Le coup est parti, la mère est « montée au ciel » et l'enfant s'est retrouvé, avec d'autres mal lotis, chez les « zédus ».

Tout comme Ahmed, Simon, Jujube et quelques autres, Courgette vit l'existence quotidienne des foyers, ces huis clos qui rassemblent – ou juxtaposent – des enfants à jamais « déplacés ». Sans doute pour conjurer ce que ces lieux portent en eux de désespoir et de désastres, Gilles Paris imagine un univers où les gendarmes et les « zédus » sont humanistes, et où l'on succombe à ces amours enfantines qu'on n'oubliera jamais. Dans la réalité, entre la petite Camille, dont le père a tué la mère avant de se suicider, et Courgette, meurtri par sa mère, la relation n'aurait sûrement pas été rose. Mais dans la parabole de Gilles Paris, le sourire parvient à faire reculer la violence.

Jo. S.

Des histoires silencieuses

Dans la neige, la nostalgie des animaux sauvages, et la voix d'Hubert Mingarelli pour raconter des histoires d'hommes et de garçons

LA BEAUTÉ DES LOUTRES de Hubert Mingarelli. Seuil, 174 p., 14 €.

La neige, les animaux sauvages, le temps suspendu, les échanges de paroles, rares et précieuses, entre un homme et un enfant, et l'écriture qui va avec : fluide, feutrée, frémissante.

Les premiers romans d'Hubert Mingarelli ont été publiés dans des collections pour la jeunesse. Pas de son fait. Sans doute, dit-il, parce que « le héros était toujours un enfant ». Mais il n'a pas l'impression d'avoir changé en écrivant pour les adultes. Il ne pense pas qu'il y ait de frontières. Il a raison en ce qui concerne ses livres, on peut les mettre, selon la formule consacrée, « entre toutes les mains ». Pas de violence, pas de sexe, même pas d'insultes ou de gros mots. Ce n'est pas nécessaire. Il est ailleurs. Il écrit ailleurs. On ne sait jamais où se passent ses histoires : il y a une maison, un village, une rue, des champs, un parc, une rivière. On ne sait même pas quand : aujourd'hui, il y a vingt ou cinquante ans. Car dans les endroits dont il parle, ni l'époque, ni le temps ne pénètrent vraiment. Et c'est sans importance. Ce qui compte, ce sont eux, les personnages, toujours deux, le père et son fils, l'adulte et le garçon. « C'est ce qu'il y a de plus fondamental. La filiation. Ce qui est donné, ce qui est reçu. Et comment, on va le redonner. »

Au jeu des questions-réponses, Hubert Mingarelli sourit. Il est avare de mots, trébuché, hésite, pas par paresse ni par dédain. Par crainte, dit-il, de « dire des banalités ». Il n'y a jamais de banalités dans son écriture. Ne pas parler pour ne rien dire. Alors, parfois, il n'y a rien. Du vide. Pas du vide de pensée, mais ce



FRANCESCO GATTONI

vide qui s'installe entre les gens. Par pudeur. Par honnêteté. Par souci du vrai. Rien à cacher, rien à révéler.

Il n'y a pas de femmes dans ses livres. Il le sait. Il appréhendait la question. Il lâche : « Parce que je suis un garçon. » Il se doute que cela ne prend pas, à un sourire de gamin piégé par l'institut. Essaye de préciser : « On essaye d'être juste, de parler de ce que l'on connaît le mieux. Je ne pourrais pas écrire en me mettant à la place d'une femme. » Il est plus disert sur les animaux : « L'attitude que l'on a par rapport aux animaux sauvages, c'est révélateur de ce que l'on est. Ils occupent l'autre moitié de

l'univers. On n'en voit plus. C'est comme dans le livre : la seule loutre que j'ai jamais vue, c'était en photo. Mais quand on en aperçoit un, c'est toujours par hasard, et il se passe quelque chose, on se pose des questions, on reste frappé par leur beauté. On éprouve... une nostalgie. Mais la nostalgie de quoi ? »

Renvoyé du lycée à 17 ans, en Lorraine où il est né, il s'est engagé dans la marine. « J'ai beaucoup voyagé. » Il a fait « tous les boulots du monde », mais il était fasciné depuis l'enfance par les écrivains, « j'ai toujours eu envie de faire ça un jour. Je lis beaucoup. La lecture, c'est un acte de liberté fondamentale. J'ai appris le métier par immer-

sion ». Il vit en Isère, « par hasard », dans un hameau, « mais je ne suis pas un ermite. C'est tranquille pour écrire. Je n'écris que le matin. L'après-midi, je fais autre chose. Je scie des planches... » Peut-être pour rester plus longtemps en compagnie de ses personnages, « j'aime vivre avec eux, construire l'histoire, penser comment l'écrire ». Il ne voudrait pas donner l'impression d'être besogneux si l'on dit qu'il travaille beaucoup ses textes, mais « il faut qu'un livre soit lisible. Si on parle comme un dico, personne n'aura envie de lire... »

La Beauté des loutres complète une sorte de trilogie, amorcée par Une rivière verte et silencieuse (Seuil et « Points ») et La Dernière Neige (Seuil et « Points »). Peut-être ce livre est-il moins bruisant de tendresse refoulée que les deux précédents, parce que rien, ici, ne lie apparemment les deux protagonistes. Ce roman-ci est plus sec, encore plus contenu, et le voyage initiatique qu'il raconte un peu trop lent et distancé.

Un homme et un garçon convoient des moutons, dans un vieux camion, sur une route de montagne verglacée, dans le froid, la neige qui tombe et qui efface tout, sous un ciel gris. Rien ne rapproche le garçon et son compagnon que le travail à faire, la responsabilité des bêtes à protéger et celle du plus âgé à l'égard du plus jeune. Et le danger. La nuit. La frayeur dont on ne parle pas mais qu'on ne pourra jamais oublier.

Hubert Mingarelli vient d'achever son quatrième roman : « Il se situe dans un contexte complètement différent. Quatre soldats perdus de l'Armée rouge, en 1920. » Dans la neige, sans doute. Et sans femmes.

Martine Silber

Rencontre singulière

JE L'AIMAIS d'Anna Gavaldà. Le Dilettante, 218 p., 15 €.

Phénomène littéraire dès son premier ouvrage, un recueil de nouvelles vendu à 200 000 exemplaires (1), Anna Gavaldà hausse le ton avec son premier roman. Inégaux, ses petits monologues branchés, entre désinvolture et dérision, sur les ratés sentimentaux des otages de la société de consommation, les complexes de la provinciale, les don Juan minables, le désarroi d'une vie ratée, pouvaient laisser craindre qu'elle soit aveuglée par une certaine mode générationnelle.

Entre Laurie Colwin, Eric Holder et Marie Desplechin, Je l'aimais campe un face-à-face inattendu entre une jeune femme de 30 ans – deux enfants, qui vient d'être quittée par son mari – et son beau-père désireux de la consoler. Il s'avère au tiers du livre que la petite chronique douce-amère d'une vie quotidienne irrémédiablement blessée n'était qu'un leurre. La narratrice tombe insensiblement sous le charme de son aîné, et Je l'aimais dévoile peu à peu une multiplicité de sens. Ce traité de sagesse bascule dans une confession inattendue : celle de celui que l'on croyait connaître (froid, mutique, sans tendresse, « vieux con » ?) et qui se révèle un homme étrange, un type bien, meurtri par un secret. En filigrane, Anna Gavaldà compare l'homme brisé au vieux monsieur d'Un dimanche à la campagne que Bertrand Tavernier adapta d'un roman de Pierre Bost. Pour glisser avec élégance que tous les chagrins (d'amour) se ressemblent.

J.-L.D.

(1) Je voudrais que quelqu'un m'attende quelque part, Le Dilettante 1999, j'ai lu n° 5933.

Un an avec Hugo 1825

Victor Hugo à son beau-frère, Paul Foucher La Miltière, ce mardi 9 ou 10 mai. [10 mai 1825]



Je commence ceci, mon cher Paul, avec l'intention de t'écrire une des plus longues lettres que j'aie encore écrite depuis que je suis parti. Si par hasard, elle ne répondait ni à ton attente, ni à la mienne, n'en accuse pas mon intention, mais bien je ne sais quelle cause imprévue qui sera venue me couper ma satisfaction et mon loisir. D'ailleurs nous nous verrons bientôt à Paris, et je te raconterai tout ce que je n'aurai pu t'écrire.

Je suis pour le moment dans une salle de verdure attenante à la Miltière, le lierre qui en garnit les parois jette sur mon papier des ombres découpées dont je t'envoie le dessin, puisque tu désires que ma lettre contienne quelque chose de pittoresque. Ne va pas rire de ces lignes bizarres jetées comme au hasard sur l'autre côté de la feuille. Aie un peu d'imagination. Suppose tout ce dessin tracé par le soleil et l'ombre et tu verras quelque chose de charmant. Voilà comme procèdent ces fous qu'on appelle des poètes.

J'ai laissé ton aimable lettre à Blois, ce qui m'empêche d'y répondre en détail. D'ailleurs tu m'y faisais plus de questions que ne t'en feront certainement les six pédants noirs de la faculté lors de ta candidature au baccalauréat ès lettres de l'université de Paris. Tu m'y parlais de la butte des Capucins et de Diane, et moi, pour te contrarier, j'ai bien envie de ne te parler que de Chambord et de chabara.

Imagine-toi, mon cher Paul, que depuis que j'ai vu Chambord, je vais demandant à chacun : « Avez-vous vu Chambord ? » comme La Fontaine qui disait à tout passant : « Avez-vous lu Baruch ? »

A propos de La Fontaine, par[lons] du colonel Féraudy. Il t'aime toujours beaucoup, quoique tu te sois avisé de trouver un de ses vers fa[ux], ce qui lui est sensible. Il fait touj[OURS] des fables : il en a même fait [une] en mon honneur où il me traite d'[NIMAL], et qui finit par un calembour. [C'est] une galanterie !

Adieu, mon cher Paul, embrasse bien tendrement ton bon père et ta bonne mère pour mon Adèle et pour moi. Papa et sa femme et Didine leur disent ainsi qu'à toi mille choses affectueuses. Tout le monde se porte bien. Remercie ton papa de tous les détails de sa dernière lettre. Je serai le 20 à Paris.

Mille amitiés à ton oncle et à ta tante, M. et M^{me} Deschamps, M. et M^{me} François. J'écrirai à ton père dès que notre messenger sera revenu de Blois qui est à 8 lieues d'ici.

N.B. Ne te crois pas obligé de montrer ce dessin à Devéria, ou à M^{lle} Julie. Adresse : Timbre postal Monsieur 13 mai 1825 Monsieur Paul Foucher Rue du Cherche-Midi 33 Paris
★ Correspondance familiale et écrits intimes, Laffont, « Bouquins ».

Classe moyenne, cœur de cible

A travers le monologue névrotique d'un raté absolu, Eric Reinhardt livre une charge sociale et familiale féroce et drôle. Et pour le moins dévastatrice

LE MORAL DES MÉNAGES d'Eric Reinhardt. Stock, 262 p., 17,99 €.

Avec Demi-sommeil (1), un premier roman d'une étonnante maîtrise, les lecteurs découvraient, il y a trois ans, l'écrivain Eric Reinhardt. Ou plus précisément celui qui se « dissimulait » sous les traits du très walsérien narrateur Bruno Steppfer. Déjà, à travers ce jeune éditeur d'art, ballotté entre deux femmes et deux mondes, entre ses rêves d'innocence perdue et une réalité de plus en plus oppressante, le romancier fustigeait une société gouvernée par l'individualisme, le profit et l'argent. Avec Le Moral des ménages, Eric Reinhardt hausse le ton pour livrer une charge sociale et familiale, virulente, décapante, pour ne pas dire dévastatrice. Une attaque frontale que mène un autre « traqueur d'épiphanie », grand amateur de femmes et raté absolu, répondant au nom de Manuel Carsen.

Auteur-compositeur-interprète sans succès, abandonné par sa femme et méprisé par sa fille, ce dernier plonge, au seuil de ses quarante ans, « dans la cuve de ses souvenirs moites, rampants, vipérins » pour comprendre cette fatalité qui l'a conduit au même échec que son père. « J'étais narcissique comme mes parents étaient matérialistes et malgré les efforts que j'ai faits pour m'ouvrir je me carbonise depuis trente ans dans l'enfer de ma solitude intérieure. » C'est là, auprès de Telman, Clervie, Maureen, Portune, Bibiane et autres Selma, ses maîtresses et interlocutrices d'occasion, que Manuel Carsen dissèque, un à un, ses morceaux d'enfance et d'adolescence étriquée et poisseuse.

Et, avec eux, les figures pathétiques d'un couple « middle class » engoncé dans ses peurs et sa haine-hantise de tout ce qui est

« popu ». Un père, technico-commercial, qui dans sa R16TS d'occasion souffreteuse, rêve de Mercedes 480 SEL et de Lions' club. Symboles mêmes de la réussite pour ce giscardien forcené et défenseur obstiné du patronat face aux syndicats et à leur horde de « sauvages ». Et une mère, cari-

dîners autour de la table en formica bleu, du pain congelé, du gratin de courgettes bihebdomadaire et de l'éternel camembert à la longévité calibrée. Chaque soir, à 19 h 30 précise, sur fond des « Auditeurs ont la parole » de France Inter, se rejouait le même spectacle sordide d'un homme à

béant, en roue libre, c'était quelque chose de terrible, un regard grouillant d'inquiétude, une attente anxieuse, un effroi vertigineux. » Chaque soir, la honte face aux « pourquoi toi ? » de sa femme, renforcée avec le temps par les vitupérations rageuses de son fils et le spectacle de la claustration de sa fille...

A cette misère morale décrite au scalpel répond la misère sexuelle d'un adolescent solitaire, lecteur de Joyce et de Lautréamont, qui rêve de s'affirmer auprès des filles comme un « garçon sensible et raffiné », tout en fantasmant sur les revues porno volées à ses voisins. Des séances de masturbation sur le catalogue Phildar de sa mère, à celles, plus frénétiques, menées, lors de baby-sitting, Eric Reinhardt ne nous épargne rien. Les détails scabreux abondent, sans que l'on comprenne très bien le sens et l'utilité de cette surenchère. Or, à trop s'enfoncer dans le sordide, le romancier perd par endroit un peu de sa force dévastatrice. Hormis ces quelques faiblesses, le romancier confirme les promesses contenues dans Demi-sommeil. Et montre qu'il faut toujours se méfier des traqueurs d'épiphanies.

Christine Rousseau

(1) Actes Sud, 1998.

Extrait

« L'absence d'identité et d'appartenance à une quelconque communauté constituée conduit naturellement au narcissisme le plus sauvage. Dans les décennies à venir, la middle class fera déferler sur les maisons de disques et d'édition, les boîtes de production et les galeries, des centaines de milliers de cassettes, manuscrits, photographies, films DV, peintures, sculptures et installations en tous genres. (...) La middle class est un réservoir

phénoménal d'ambitions artistiques nourries par le seul désir de sortir du lot, faire luire son narcissisme en souffrance, mettre un visage et un nom sur son matricule, nourries par le désir d'être unique et devenir célèbre. (...) C'est la seule issue. Pour ceux qui refuseront la logique matérialiste qu'ils auront héritée (...) Je suis l'un des pionniers de ce phénomène. J'en suis le paradigme lumineux. » (pp. 236-237)

l'absence de la ménagère moyenne, ministre tyrannique des finances domestiques, rognant sur tout : du téléphone à l'électricité (« jamais deux lampes allumées dans la même pièce », en passant par l'alimentation, les vêtements et les chaussures (« une paire tous les deux ans »), jusqu'aux fleurs offertes par son mari et dûment déduites du sacrosaint budget du ménage. « En dix-huit ans (...) je n'ai jamais vu mes parents sortir en amoureux (...). Une telle ascèse économique, une telle rigueur, un refus si total des plaisirs de la vie, un jansénisme aussi radical, même Pascal, même Mère Angélique, l'abbesse de Port-Royal, ne les ont pas assumés avec un tel respect (...). Pour ma mère et ses voisines, le principe de plaisir n'existe tout simplement pas. »

Au fil de ces réminiscences arrachées aux sarcasmes et à l'amertume, reviennent les images, obsessionnelles, névrotiques, de ces

la torture contraint d'avouer à sa femme et à ses deux enfants les vexations et les humiliations de ses clients et collègues. Chaque soir, le même cérémonial pathétique : « Il s'asseyait sans rien dire (...), les poings fermés. Ma mère le regardait, angoissée. Le regard de ma mère sur mon père, frontal,

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Samuel Beckett

La tragédie classique

LE MAHĀBHĀRATA

Au fil des siècles, la grande geste épique du Mahābhārata a façonné la culture et les mentalités de l'Inde. Pour la première fois, cette épopée colossale fait l'objet

d'une étude à sa mesure, éclairant sa genèse et son architecture. Madeleine Biardeau, grande spécialiste de l'Inde antique, a voué une large part de sa vie

à cette étude. Au lieu de traduire l'intégralité du texte, elle a choisi d'en faire un résumé détaillé et une interprétation suivie.

La plus grande épopée indienne déchiffrée

Scrutant le texte-fleuve épisode par épisode, Madeleine Biardeau y voit la réplique des brahmanes à une crise majeure

LE MAHĀBHĀRATA
Un récit fondateur du brahmanisme et son interprétation de Madeleine Biardeau.
Seuil, tome 1, 1 116 p., tome 2, 940 p., 35 € chaque tome.

Imaginez une histoire dont les scènes principales seraient aussi connues, et aussi vénérées parfois, chez des centaines de millions de personnes, que celles de la Bible ou du Coran chez les fidèles des religions monothéistes. Ce poème interminable, colossal, éléphantesque, ne serait pas à proprement parler un texte sacré, mais il en serait si proche, il serait si profondément lié aux enseignements originaires qu'on aurait fini par le considérer comme sacré. Imaginez bien que ce texte unique, sans équivalent exact dans aucune autre culture, serait demeuré intensément populaire, au point d'être joué, par bribes évidemment, dans les rues et les campagnes, les fêtes de villages et les spectacles pour enfants. Représentez-vous encore un mélange torrentiel de scènes guerrières, ponctuées de combats titanesques comme d'héroïsme sanglant, et de considérations éthiques, cosmologiques, métaphysiques et sociales, le tout tissé d'histoires d'amour où se rejoignent inévi-

d'ailleurs consacrés à certains d'entre eux. N'oubliez pas non plus que ce récit ou certains des épisodes principaux sont encore fréquemment chantés, ou dansés, ou filmés. Songez qu'en dépit de leur antiquité immémoriale les héros et leurs aventures se retrouvent à présent en bandes dessinées, en cassettes vidéo et en feuilleton à la télévision. En Inde, évidemment. Tentez finalement de concevoir une épopée-fleuve qui parlerait aux illettrés aussi bien qu'aux savants, capable de faire rire les enfants comme de préoccuper les philosophes. Ajoutez du fantastique, des leçons de sagesse, des enseignements de base, des coutumes oubliées, des vertus, des mauvais sentiments, de la magie, du divin sous toutes ses formes..., vous obtiendrez, vaguement et de très loin, une idée de ce que peut être le Mahābhārata.

Inracontable, évidemment. Impossible à résumer en quelques mots, en tout cas. On se contentera donc de rappeler un cadre général, sachant qu'il demeure trop général. Deux camps rivaux vont se faire la guerre pour la possession du royaume de Bhārata (l'Inde elle-même). Mahā, construit sur la même racine que le latin *magnus* ou le grec *mega*, veut dire « grand » en sanscrit. La grande (guerre de) Bhārata va opposer d'un côté les cinq fils du roi Pāndu, les Pān-



Miniature du XIX^e siècle illustrant une traduction persane

ROLAND ET SABRINA MICHAUD

Question de longueur

On répète que le texte du Mahābhārata est immense. Mais quelle est effectivement sa longueur, même approximative ? Voilà qui est malcommode à évaluer, si l'on s'en tient aux comparaisons usuelles. L'ensemble serait « deux fois long comme les œuvres complètes de Balzac » indique le prière d'insérer de l'ouvrage de Madeleine Biardeau. Ce qui correspondrait à quarante ou cinquante volumes. « Huit fois l'Iliade et l'Odyssée réunies », indique une source américaine sur Internet. Cela ne ferait plus qu'une quinzaine de volumes. L'édition du texte sanscrit de R. Kinjawakardar publié à Poona de 1929 à 1936 comporte huit volumes totalisant 4 350 pages d'un assez grand format, intégrant un commentaire qui occupe environ un quart de l'espace. Il est donc possible d'estimer la longueur d'une traduction française intégrale à 5 000 ou 6 000 pages. C'est évidemment colossal. Mais ce n'est pas deux fois Balzac.

tablement la passion et la mort, sans oublier des conflits de lignées et des affaires de dynastie.

Pensez encore que les personnages sont demeurés célèbres à travers les siècles, au point que leurs faits et gestes ont comme façonné les mentalités. Sachez que des temples sont

dava, et leur épouse Draupadī, et de l'autre côté les cents fils démoniaques d'un roi aveugle, les Kaurava. Certains de ces derniers, au cours d'une partie de dés truquée, gagnent toute la richesse des Pāndava, s'emparent de Draupadī et abusent d'elle. Commencent alors pour les frères

douze années d'errance, d'épreuves et d'exil, au terme desquelles ils doivent retrouver la moitié de leur royaume. Au terme fixé, les Kaurava refusent de leur restituer la part qui devait leur revenir. Une bataille gigantesque va s'engager. Elle est précitée du poème spéculatif dit « Chant du Bienheureux », la très célèbre *Bhagavad-Gītā*. Arjuna, l'un des frères, hésite à combattre, voyant dans les rangs adverses des membres de sa famille et présentant les horreurs du massacre à venir. Son cocher, qui n'est autre qu'une incarnation de Vishnou lui-même, le pousse à accomplir son devoir de guerrier, en demeurant détaché au sein de l'action elle-même. Les hostilités se poursuivent durant dix-huit jours, semant dans les deux camps la dévastation et la mort. Les Pāndava finalement l'emportent, mais ils sont meurtris, endeuilés, défaits autant que vic-

torieux de plusieurs côtés. Plusieurs années après leur victoire, ils entament une longue marche vers les glaces du Nord et l'ultime paradis. Ponctué à nouveau d'histoires édifiantes et de stratagèmes de dernière heure, ce voyage débouche enfin sur une béatitude céleste des héros.

C'est ici, si l'on ose dire, que Madeleine Biardeau intervient. Ce qui précède est bien connu, mais demeurait jusqu'à présent pour l'essentiel énigmatique. Cette épopée, en effet, décrit une crise majeure. Tout le récit met en scène, sous une forme mythique, un désordre du monde pouvant le conduire à sa perte. A quoi correspond cette crise ? Quel est donc le risque encouru ? Que signifie, globalement et en détail, cette immense histoire ? Répondre à ces questions de manière argumentée a nécessité pas moins de quelque trente années de déchiffrement et deux mille pages

bien tassées. Le paradoxe majeur de ce travail impressionnant, c'est qu'il est d'abord et avant tout un essai interprétatif. Sanscritiste hors pair, Madeleine Biardeau a en effet écarté l'idée de traduire intégralement, ou même en grande partie, l'immense *Mahābhārata*. Elle en présente au lecteur une paraphrase condensée, qui résume l'action épisode par épisode sans omettre les détails significatifs, suivie d'une interprétation chapitre par chapitre.

Les avantages de ce choix apparais-

soutient au contraire que le poème est l'œuvre d'une inspiration unique, même si elle a remanié des matériaux antérieurs, et qu'il faut en placer la réalisation plus tard, vers le V^e siècle de notre ère. Car le centre de toute son interprétation est constitué par le rapport des brahmanes aux bouddhistes et le risque politique créé par la conversion au bouddhisme de l'empereur Asoka. La querelle des brahmanes et des bouddhistes, véritable épine dorsale de la philosophie indienne et cause de son

Autour du texte

La plus ancienne tentative de traduction partielle en français est celle de Langlois, qui publie à Londres en trois volumes (1934-1935) *Harivansa ou Histoire de la famille de Hari*. Vient ensuite la traduction de Fauche en 10 volumes (Paris 1863-1870).

On se reportera plutôt aux deux volumes de traduction partielle publiés par Madeleine Biardeau en poche (GF Flammarion, 2 vol. 1985-86).

Dans un tout autre registre, il convient de signaler l'adaptation de Jean-Claude Carrière rééditée chez Belfond (15€).

Il existe en outre un projet de texte intégral consultable sur Internet (<http://bombay.oriental.cam.ac.uk/john/mahābhārata/history.html>).

sent clairement à la lecture : l'architecture de cette totalité immense et complexe est mise en lumière avec force et netteté. L'organisation de l'action, les relations entre les personnages, la portée des digressions ou des excursions deviennent perceptibles. Là où l'on percevait un récit apparemment arbitraire ou parfois confus se révèle une structure continuellement présente et poursuivie jusque dans ses moindres détails. La grande fonction de cette épopée, selon Madeleine Biardeau, est de constituer une réplique, dans l'ordre du mythe et de la légende, à la menace constituée par la conversion de l'empereur Asoka au bouddhisme. Pour saisir cette thèse, il convient de préciser comment la spécialisterompt avec plusieurs idées communément reçues au sujet du *Mahābhārata*.

On admettait généralement une genèse collective, étendue sur huit siècles et probablement achevée avant notre ère. Madeleine Biardeau

développement, ne réclamait certes pas une riposte du type de l'épopée. En revanche, avec la conversion de l'empereur et sa décision de diffuser une morale valable pour tous, l'ordre social et moral traditionnel se trouvait radicalement menacé. Le désordre cosmique et sa résorption, tels que le poème les met en scène, trouveraient donc leur source, selon Madeleine Biardeau, dans cette crise historique réelle. Thèse originale et hardie, que ce livre majeur parvient à rendre convaincante.

Ces quelques lignes ne donnent qu'un faible aperçu de la richesse de cette publication, fruit d'une vie entière de recherche. Les amants de la littérature resteront en partie sur leur faim. La saveur étrange et déconcertante du texte est en effet estompée par le parti pris de ne pas traduire. Mais, on l'aura compris, les amateurs d'érudition sans faille et d'interprétation novatrice seront comblés.

R.-P. D.

La volonté obstinée de comprendre

Rencontre avec Madeleine Biardeau, qui a consacré son existence à la connaissance de l'Inde, depuis les textes philosophiques jusqu'aux réalités anthropologiques

Cette petite dame menue, qui habite au dernier étage d'un immeuble du 14^e arrondissement à Paris, est sans doute aujourd'hui une des personnes au monde qui connaissent le mieux l'Inde ancienne, et bien des aspects de l'Inde contemporaine. Son long périple a commencé à l'École normale supérieure de Sèvres, dans les années de l'immédiat après-guerre, où elle passe son temps à apprendre toutes sortes de choses plutôt qu'à préparer son agrégation de philosophie. Elle s'initie à l'allemand pour lire des travaux inaccessibles autrement, à l'hébreu par curiosité, au sanscrit avec Louis Renou, l'un des grands maîtres du XX^e siècle. Enseigner en classe terminale ne la tente vraiment pas. La directrice de l'École, Lucie Prenant, lui suggère de mettre à profit sa culture philosophique et sa récente connaissance du sanscrit pour s'orienter vers la philosophie indienne.

« J'étais encore philosophe quand je suis partie pour l'Inde, en 1950, sans avoir encore défini exactement mon sujet de thèse. Comme j'avais été nommée à Trivandrum, dans le Kerala,

Louis Renou m'a indiqué qu'il y avait là un pandit qui connaissait le Tattva-bindu. Je suis donc allée travailler avec ce lettré, j'ai traduit ce texte, et j'ai aussi travaillé avec lui les œuvres de Bhartrihari. Ce qui a débouché, un bon nombre d'années plus tard, sur ma thèse : « Théorie de la connaissance et philosophie de la parole dans le brahmanisme classique ». L'ouvrage paraîtra chez Mouton en 1964. Entretemps, Madeleine Biardeau a commencé à partager son temps entre l'École des hautes études, où elle enseigne un semestre, et l'Inde, où elle va tous les ans invitée par l'École française d'Extrême-Orient. Si elle continue à traduire et commenter des textes philosophiques, les études de terrain et le souci de l'anthropologie l'emportent dans ses préoccupations.

C'est en 1968, à partir de la lecture de *Mythe et épopée* de Georges Dumézil, que Madeleine Biardeau décide de consacrer son enseignement au *Mahābhārata*. Elle en poursuivra l'étude chaque année, jusqu'en 1989, date à laquelle elle prend sa retraite, heureuse de pouvoir se consacrer entièrement au gigantesque travail de présentation et d'inter-

prétation qui paraît aujourd'hui.

« Ce qui est en jeu dans toute l'œuvre, c'est une crise du dharma, c'est-à-dire de l'ordre, de l'équilibre, à la fois moral et ontologique. Le dharma est ce qui maintient les choses dans l'être. S'il est en difficulté, la Terre s'enfoncerait, écrasée par le poids des êtres mauvais. Or le dharma a toujours tendance à se défaire, parce que la Terre est le lieu de l'action, donc des crises.

» Face à l'empereur Asoka, converti au bouddhisme, les brahmanes n'avaient pas d'autre solution qu'une riposte de type idéologique. Il faut souligner qu'ils la formulèrent avec le sentiment d'être en continuité avec les sources de leur histoire. A quelques exceptions près, qui ont elles-mêmes un sens précis, tous les personnages du Mahābhārata figurent déjà dans le Veda. Les auteurs de l'épopée n'avaient donc pas le sentiment d'avoir rompu avec leurs sources. »

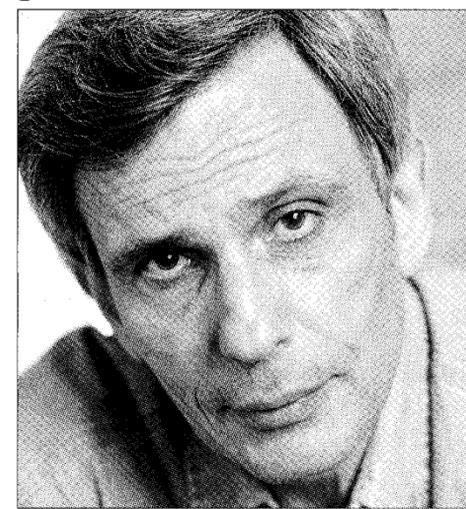
Pour quelle raison le récit prend-il pour thème la guerre, et pourquoi cinq frères en sont-ils les héros ? « L'essentiel, c'est le thème du sacrifice. C'est autour de cette thématique que tout vient s'organiser. La guerre est au centre parce qu'elle s'épuise elle-

même en une sorte de sacrifice suprême. Les cinq frères correspondent aux cinq feux du sacrifice védique. Il y a d'ailleurs, dans les feux comme chez les frères Pandava, trois éléments importants et deux secondaires. » Peut-on passer une trentaine d'années à fréquenter un tel texte sans se lasser ? « Tout à fait, parce que plus on avance plus on découvre. Et à chaque découverte il faut faire un retour en arrière pour voir ce que ça change ou ce que ça confirme. »

Pourquoi n'avoir pas traduit le texte intégralement ? « C'était beaucoup trop long, et lassant pour le lecteur, qui avait toutes les chances de s'y perdre. L'exposé condensé que j'ai choisi m'a paru la meilleure solution. Je me disais malgré tout que j'aurais sans doute du mal à me faire prendre au sérieux, puisque je défends une hypothèse sans fournir le texte même ! » Sans la traduction, ne perd-on pas le plaisir du texte, le sens du détail, la rencontre avec les rythmes propres au discours épique ? « Le lecteur qui veut trouver ça, qu'il apprenne le sanscrit, et qu'il s'y mette ! », répond Madeleine Biardeau.

Propos recueillis par Roger-Pol Droit

JEROME CHARYN



Rue du Petit-Ange

roman
traduit de l'anglais (États-Unis) par Marc Chénétier

Nouvelle aventure d'Isaac Sidel, flic un peu jaloux, un peu tueur et très humain. « Pagnol juif de Brooklyn qui aurait eu Groucho Marx pour professeur et pour condisciples Mel Brooks et Woody Allen. »

MERCURE DE FRANCE

De glace et de braises

Un voyage philosophique et visionnaire dans le Grand Nord avec Michel Onfray

ESTHÉTIQUE DU PÔLE NORD de Michel Onfray. Grasset 188 p., 14,80 €.

Je tiens à exprimer aussitôt mon admiration pour la dimension épique et le souffle poétique du dernier ouvrage de Michel Onfray. Ce livre est visionnaire sur ce Grand Nord dont on ne revient pas le même si, dans le silence et avec humilité, on sait en percevoir la dimension sacrée. On ne va pas vers le Nord, on monte vers ce haut lieu.

La passion hélas ! se meurt en France. Les grands corps de notre pays ont tendance à se confiner dans la tiédeur de peur de manquer leur carrière.

« Autrefois, on disait fécondité et puissance. Aujourd'hui (pour faire sérieux), on dit tísane... Voulez-vous faire L'Iliade ? Mettez-vous à la diète... Le lyrisme est capiteux... Il faut mettre sous clef les passions, les sentiments, le cœur humain, la réalité, l'idéal, la vie... Effarée [la critique] regarde le génie en cachant tout. Et elle dit : Quel goinfre ! »

Les ouvrages inspirés sont trop rares pour qu'on ne les honore pas. *Esthétique du pôle Nord* est de cette race, ouvrage de surcroît soutenu

Jean Malaurie

par une culture impressionnante et une intelligence créatrice. Ce n'est pas par hasard que Michel Onfray se réfère souvent à Nietzsche et à Bachelard.

Michel Onfray est enfin de ceux qui, de retour de ces solitudes de la toundra et de la banquise, ont su opérer un renversement méthodologique : ce ne sont donc pas les forces sociales et techniques qui construisent le destin de ces hommes ; Michel Onfray a compris que ces peuples sont d'abord habités par des songes, leur imaginaire étant provoqué par une hypersensorialité.

Dans *Esthétique du pôle Nord*, la terre respire et les pierres des éboulis dans leurs canalicules et leurs labyrinthes sont vivantes. La glace dans ses craquements fait entendre les morts qui souffrent. Je suis d'autant plus sensible à cette écoute et à cette lecture qu'elles parachèvent parfois des problématiques sur lesquelles je m'étais interrogé.

En ce qui concerne les Inuits, je considère cet ouvrage de philosophe comme une pierre blanche sur cette voie de recherche anthropogéographique que la psychologie génétique de l'environnement invite à poursuivre, indépendamment de toute théorie et idéologie. J'ai toujours pensé que la recherche n'avait quelque chance de progresser qu'avec des regards interdisciplinaires croisés.

Il est rare de nos jours de rencontrer une vision de cette force, soutenue par un style dont le pouvoir des mots et le rythme toucheront fortement, j'en suis sûr, la sensibilité du lecteur.

Numavut... Michel Onfray est sceptique. Ma longue expérience de ces problèmes et le dialogue que j'ai entretenu avec les divers pouvoirs centraux et autochtones de l'Arctique, m'obligent à faire la part des

chosés.

L'histoire, comme me l'a enseigné mon maître Fernand Braudel, procède lors des rencontres de civilisations, par à-coups, par écarts et se juge dans la longue durée. Je considère avec respect les efforts d'un nombre, peut-être trop restreint, d'hommes politiques sincères soucieux de parachever au Canada un Etat vraiment fédéral.

Numavut n'a pas été créé dans un esprit utopique. Ce territoire autonome de Nunavut s'inscrit dans une logique fédérale et il existe. C'est aux jeunes élites maintenant de se lever et de prouver qu'ils sont de vrais fils d'Inuits. C'est la première génération qui prend en main son destin.

Cela dit, la dénonciation des perversités néocoloniales des pays conquérants par Michel Onfray suscite, à juste titre, la révolte.

Le récent film *Atanarjuat*, de Zacharias Kunuk, que j'ai sans doute rencontré lorsqu'il avait trois ans, alors que je patrouillais à Igloulik (Canada, nord de la baie d'Hudson) en traîneau à chiens, de camp en camp en 1961, chez des Inuits en situation difficile - l'économie de marché commençait à établir dans ce peuple viril son empire orwellien -, rend compte de la vitalité, de la violence, de la dimension chamanique de ces sociétés du Grand Nord ; mais aussi de la

créativité de ces cinéastes inuit. Ce film magnifique, qui a reçu la Caméra d'or au Festival de Cannes en 2001, sortira dans quelques jours en France. Ce sera, dans l'histoire du cinéma arctique, une date aussi importante que le *Nanouk* de Robert Flaherty.

Il était donc dans le Grand Nord des braises ; nous n'avions pas combattu en vain : une intelligentsia inuit se lève. C'est la raison pour laquelle l'Académie polaire d'Etat de Saint-Pétersbourg, qui rassemble 800 élèves administrateurs autochtones et que j'ai l'honneur de présider pour former les élites du Grand Nord sibérien, est une des créations pionnières auxquelles je tiens le plus dans ma vie.

Je remercie profondément Michel Onfray d'avoir écrit ce livre dont l'impact, j'en suis sûr, soutiendra cette jeune génération inuit en laquelle je mets avec lui tous mes espoirs.

L'ombre de Palante

Michel Onfray avait vingt-huit ans en 1989, lorsqu'il fit paraître la première édition de cet essai sur Georges Palante. Ce n'est pas une part d'ombre qu'Onfray revendique avec Palante, qui viendrait compléter ou corriger l'image de l'hédoniste, mais probablement un certain poids de gravité.

Rappelons en deux mots l'itinéraire de ce penseur de l'individualisme qui vécut (de 1862 à son suicide en 1925) en marge des grandes institutions universitaires, s'écarta de plus en plus de la vie sociale, terminant sa carrière comme professeur de lycée à Saint-Brieuc. Louis Guilloux dans *Le Sang noir* et Jean Grenier dans *Les Grèves* immortaliseront magnifiquement la figure de leur ami, corps rendu monstrueux par une cruelle maladie évolutive (l'acromégalie). « Ce qui philosophe en Palante ? ses impuissances, ses faiblesses, ses fragilités. Ce qui pense ? ses douleurs, ses blessures, ses peines, ses plaies », écrit Onfray. Palante, lecteur de Nietzsche : en insistant sur cette parenté, il relègue au rang des accessoires le culte de la force et du surhomme. Louis Guilloux : « Il se rangeait parmi les faibles et les lents promis à toutes les défaites. Mais la défaite même, il la désirait en secret. Elle était à ses yeux comme la consécration de ce qu'il y avait de plus grand et de meilleur en lui. »

Patrick Kéchichian

PHYSIOLOGIE DE GEORGES PALANTE Pour un nietzschéisme de gauche de Michel Onfray. Grasset, 250 p., 15,90 €.

Des juges en proie au doute

Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann ont interrogé une douzaine de magistrats de qualité. Leurs entretiens révèlent le malaise et le désarroi d'un corps en mutation

OÙ VONT LES JUGES ? de Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann. Fayard, 462 p., 21,10 €.

En 1992, Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, dans *Les juges parlent*, s'entretenaient avec des magistrats connus pour avoir porté le fer dans les turpitudes réelles ou supposées de notre classe dirigeante. Dix ans après, ils recommencent. Des questions différentes, aux mêmes et à d'autres, des réponses parfois semblables mais où perce un doute de soi tout à fait nouveau.

Changement d'époque. L'opinion, les journalistes et les juges ont mûri. Une page se tourne. « Ne sentez-vous pas que le capital (de sympathie) commence à s'effriter ou que l'opinion commence de manière diffuse à se demander si les juges n'en font pas trop ? », demandent les auteurs à Armand Riberoles, juge d'instruction de l'affaire Strauss-Kahn, qui répond : « C'est évident (long silence). Même si je ne crois pas que nous ayons changé de cycle ni que la soif de justice soit moins grande, j'observe comme vous certaines prémices. » Que se passe-t-il donc de si fort ? Certainement l'apparition d'une question lancinante : « Au fond, qu'est-ce qu'un juge ? »

D'Eva Joly, celle qui ne voit rien, on arrive à Eric de Montgolfier, celui qui voit tout. Eva Joly, juge d'instruction à Paris, est un soldat. Question : « Vous donnez le sentiment d'être faible. » Réponse : « Peu armée ». Lorsqu'elle fustige la Cour de Strasbourg avec ses nouveaux juges venus des pays de l'Est, et déclare : « On a désarmé la COB comme on désarme la justice, au nom des droits de l'homme », on reste dans le militaire. Quand elle commente le spectacle du guide des Orres mis en examen après un accident avec mort d'enfants et filmé

menotté, pour la télévision, elle nous dit qu'il avait commis des fautes : « Nous avons peur de notre propre regard de jugement parce que nous vivons dans une civilisation de pardon. » Enfin, quand elle nous explique que le rôle de l'avocat est de faire avouer son client : « à quoi bon faire miroiter à son client l'idée qu'une sortie est possible autrement que par les explications, la reconnaissance et l'explication du délit... », le lecteur s'interroge sur le métier de cette femme : éducatrice ? policier ? procureur ? C'est quand elle nous dit que « le juge d'instruction a encore de beaux jours devant lui » que le portrait s'éclaire.

En fait, elle met ses qualités au service d'une prétendue fonction de juge. Pourtant, à la différence des procureurs ou des avocats, le

Daniel Soulez Larivière

juge n'est ni un chasseur ni un soldat, seulement un juge. Donc, le juge d'instruction est un faux juge. D'où le malaise. Eric de Montgolfier, procureur de la République à Nice, l'a compris. Par un goût pédagogique du paradoxe, il a souvent soutenu le même et son contraire. Ainsi, dans un entretien au *Monde* lors de l'affaire de l'OM-Valencien, reconnaissant que la mise en détention était abusivement destinée à faire « causer le patient », il ne déplorait pas pour autant de requérir cette épreuve. Le récit de son aventure à Nice est au sens propre « tordant » : il serait bien capable de fâcher le maire, le curé, le boulanger et le cafetier dans un paisible village. Mais il est vrai que Nice n'est pas un village ordinaire et que le révilif de cet aristocrate était peut-être le remède approprié au mal.

Il s'enflamme sur une question, en nous jetant tout à trac : « Le barreau, c'est la justice » si vivement que le voilà prêt à changer de robe pour défendre l'infâme Dutroux ou

l'étrange préfet Bonnet ! En cinq ans, il reconnaît avoir changé. Pour lui, le juge d'instruction va disparaître et le système accusatoire triompher. « J'ai vu trop de scènes où j'ai été gêné par ce que je voyais et j'entendais. Je ne comprenais pas comment on pouvait parler d'impartialité quand un juge affichait tant de conviction. » Il est donc favorable à la séparation du siège et du parquet. « Procureurs et avocats, c'est selon vous le même métier, seul le métier de juge serait différent ? », réponse sans appel : « Oui, je serais prêt à dire qu'il requiert des qualités que je ne me reconnais pas. »

Entre Joly et Montgolfier, ces deux extrêmes ne le paraissent point voilà dix ans, se logent les propos de nombreux magistrats connus mais plus classiques, dont peu songent nier l'agonie de notre procédure pénale française.

Comme le dit Gilbert Azibert, président de la chambre de l'instruction de Paris, « si le corps à l'heure actuelle est mal dans sa peau, c'est parce que nous vivons une période d'évolution rapide, de mutation ».

Jean-Pierre Dintilhac, procureur de la République de Paris sur le départ, paraît le plus déchiré par ces transformations. Directeur de cabinet d'Henri Nallet et accusé d'avoir géré l'affaire Urba, il en a conçu l'amertume d'avoir été injustement pris pour un instrument du pouvoir. Est-ce la surenchère par réaction au passé qui lui fait plaider que, dans l'affaire Strauss-Kahn, ce sont les avocats qui, sortant tardivement leurs arguments, ont modifié la donne et ruiné l'accusation ? Il oublie que ce furent son parquet et le juge d'instruction qui, bien après la clôture de l'information et pour sauver l'accusation moribonde, inventèrent un argument nouveau non discuté mais erroné, vite détruit par la défense. Et s'il rappelle qu'il fut membre de la commission Delmas-Marty dont le rapport, voilà dix ans, préconisait la suppres-

sion du juge d'instruction, ses propos ne laissent pas supposer un fort enthousiasme pour cette réforme.

Dans le cortège de ces douze magistrats de qualité surgit l'expérimenté Jean-Claude Marin, dix ans responsable de la répression en matière financière au parquet de Paris, et qui, tristement caustique, nous livre son désarroi devant la pénalisation folle de la société... « Et nous savons bien que nous aurons tôt ou tard un débat pénal sur les inondations. » Pour quelles raisons ? « Parce qu'à grand malheur, il faut une grande peine... » Approuvez-vous cette évolution ? « Non ! Il s'agit d'une déviation. On place le pénal dans une situation qui ne devrait pas être la sienne. » Ainsi, par exemple, 77 % des dossiers ouverts au pôle financier le sont sur demande de supposées victimes, ce qui aboutit à 80 % de non-lieux. Si bien qu'il prophétise qu'on aboutira « à l'extrême à une forme de privatisation de la justice ». Question : « La justice n'a-t-elle pas les moyens de lutter contre cette évolution, cette dérive ? ». Réponse : « En réalité non, nous n'avons pas les moyens juridiques de nous y opposer. »

Questions et réponses qui renvoient au vide politique devant la réforme de l'institution. Y compris à l'égard des victimes. Un drame de société posé tacitement par ce livre passionnant. Faudrait-il comme garde des sceaux Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats, qui, en souriant, s'y voit déjà volontiers ? La magistrature gérée par un Conseil supérieur de la magistrature coupé de la nation, aux mains de sa principale force syndicale et dirigée par son chef devenu ministre de la justice : voilà effectivement une alternative qui pourrait s'apparenter à la politique du pire... ce qui parfois accélère les mutations difficiles.

Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann sont journalistes au *Monde*

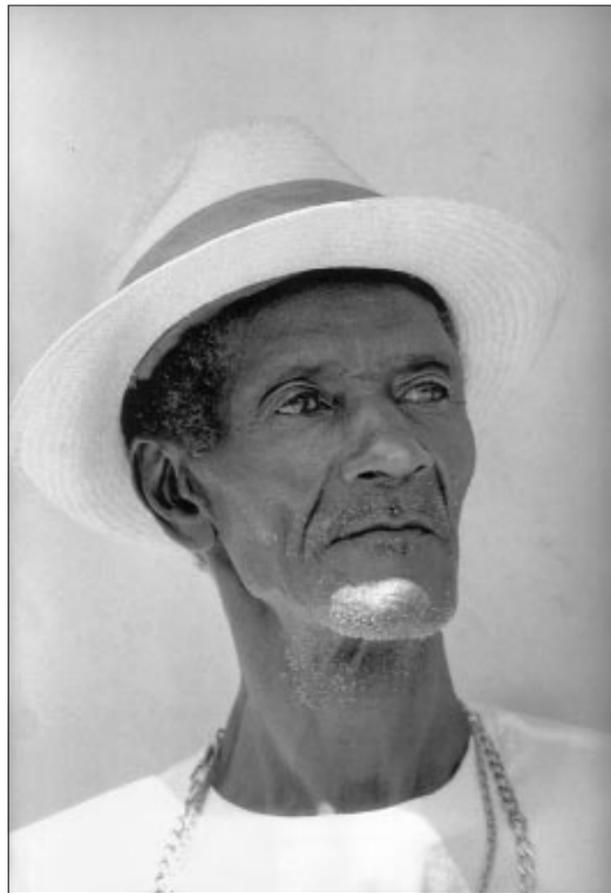
Le Brésil silencieux de Banier

Le romancier Christophe Donner admire la promenade « sans épanchements, ni larmes, ni euphorie inconvenante » de l'écrivain et photographe

BANIER BRÉSIL de François-Marie Banier. Gallimard, 220 p., 44,50 €.

Ce qui frappe tout de suite en feuilletant le livre de François-Marie Banier, c'est qu'il s'agit évidemment du plus beau livre qu'il ait écrit, celui qui n'avait plus besoin de mots. Une ode en guise de jet lie et on y est, dès la première page, dans ce décalage qui est bien autre chose qu'un mensonge : deux enfants sur une roulette s'en vont, tirés par des cerfs-volant invisibles qui articulent leurs pauses étranges. Il est des harmonies trop précises pour être calculées, seul l'instinct ose et les peut. Si l'on peut se plaindre qu'en Europe, passé nos frontières, les gens s'obstinent à parler dans des langues étrangères, il semble qu'en traversant l'Atlantique les autochtones se meuvent de façon tout aussi énigmatique, comme dans le lointain. De fait, on ne les aborde jamais, l'admiration restant notre meilleur mode de contact. Banier, Balthazar enfin libéré des obligations familiales, se promène, admire sans épanchement, ni larmes ni euphories inconvenantes, aucune pitié, aucune révolte.

Dans ses livraisons antérieures, certaines photos offraient cette sensation d'apnée, le réel saisi, immobilisé dans le moment ordinaire. J'aimais ces photos un peu sorties du contexte. Là, au Brésil, je suis servi, il n'y a presque plus personne entre le photographe et la toile de fond, aucune célébrité. Les vedettes du cinéma, de l'écriture ou de la politique ont longtemps brouillé le regard de cet homme. Le portrait n'est pas son domaine, pas assez de surprises dans un visage, trop de constructions, la symétrie est un piège pour celui qui regarde passer les gens, assemble leurs marches paradoxales, délaissant savamment leurs sens et renonçant au sien pour n'adorer qu'un seul dieu : l'imprévu.



Rio de Janeiro, janvier 1999

Les visages sont des logorrhées, les célébrités, par peur de s'éteindre, n'arrêtent jamais de raconter ce qui les a rendus célèbres. Banier est parti, probablement parce c'est épuisant, à la longue, de rester chez soi. Ses rues sont silencieuses, elles sont l'objet de son étude. Les passants y semblent avoir été spécialement choisis pour ne pas faire foule, ils

sont les figurants d'une scène sans acteurs et sans rôles. Un bras lâché, une jambe en l'air suffisent à la composition du bonheur, au déclin de l'artiste.

C'est une question de connivence ; s'il n'y en a pas, ici, dans le Brésil de Banier, c'est que le soleil brûle tout. Accablé par la chaleur, l'intégrité de son style est d'être là, sans con-

naître personne, en regardant tout le monde et en étant regardé de tous. Car le photographe est un phénomène rare dans la vie d'un passant, la curiosité s'insinue, réciproque, elle suscite la surprise du vieil édénite : pourquoi moi ? elle apaise pour un temps l'exhibitionnisme acrobatique du black devant l'écluse : enfin moi, le beau rapide. Si les Brésiliens de Banier se savent beaux et intéressants, ils restent en quête du mystère et se posent la même question que nous : le désir ne s'arrête donc jamais ?

Pierre Verger, le photographe de la négritude, le maître auquel Banier ne se gêne pas de rendre hommage en couverture, s'est posé la question pendant très longtemps, il n'en est même jamais revenu de son obsession du grain. Banier, à la différence, n'est pas absorbé par son sujet, il l'aime mais préférera toujours sa promenade, sa personne, aucune damnation en vue, aucune folie. Son goût pour les beaux garçons en mouvement glisse en chemin sur d'autres rencontres, enfants et vieillards balayeurs, trottoirs, pierres, tarots, c'est l'amour qui n'ose pas dire son nom, Dieu soit loué, car il n'en a pas d'autres, n'en déplaît aux maniaques, aux spécialistes homogènes. Les aveux extorqués sont parmi les mensonges les plus hideux.

En reprenant ma promenade au fil du livre, je me suis souvenu de cette vieille femme, au Nicaragua, à qui j'essayais d'expliquer le fonctionnement de la Terre par rapport au Soleil.

Par exemple en ce moment, à Paris, c'est la nuit.
- La nuit ! Les pauvres...

Car ce n'est pas tant leur beauté que ces Brésiliens expérimentent à travers nos regards, c'est la lumière, celle du « soleil si proche qu'on le touche du doigt », ils en sont pleins, voilà pourquoi ils se montrent généreux.

Christophe Donner

Echange et Diffusion des Savoirs

cycle de conférences

"FIGURES DU TEMPS"

JEUDI 21 février à 18 h 45

"La fécondité du temps" par Sylviane Agacinski, philosophe

à l'Hôtel du département Marseille 4ème 52 avenue de Saint-Just, Metro Saint-Just. Parking gratuit

ENTREE LIBRE

Echange et Diffusion des Savoirs

16 rue Beauvau 13001, Marseille 04 96 11 24 50 contact@des-savoirs.org



Orphelins de guerre

Olivier Faron étudie cette spécificité française que sont les pupilles de la nation

LES ENFANTS DU DEUIL
Orphelins et pupilles de la nation de la première guerre mondiale (1914-1941)
d'Olivier Faron.
La Découverte, « Textes à l'appui/histoire contemporaine », 336 p., 25 €.

Jean-Louis Barrault, Albert Camus, Henri Queffélec et Paul Ricœur ont au moins un point commun, celui d'être orphelin de guerre à la suite du premier conflit mondial. Tous quatre ont évoqué la perte du père dans leurs écrits. Mais comment saisir le destin et l'expérience des autres – environ 1,1 million d'enfants en France, selon les estimations d'Olivier Faron, sont pupilles de la nation –, ceux qui ne parlent pas ? L'historien, dans une étude très riche sur la question, en a interrogé un certain nombre et a lu ce qu'on disait d'eux ou ce qu'ils exprimaient. Il privilégie cependant l'étude des politiques menées à leur égard et le classique point de vue institutionnel.

Le titre de « pupille de la nation », qui marque l'adoption par la nation de ceux qui sont orphelins de guerre ou dont les parents ne peuvent gagner leur vie à cause de blessures ou maladies provoquées par la guerre, est une spécificité française, tout comme l'administration chargée de ces enfants : un office national secondé par des offices départementaux. Le statut est en effet créé par une loi de 1917 qui permet la prise en charge du pupille par l'Etat et le transfert au parent survivant – essentiellement la mère – de la « puissance paternelle ».

L'Etat, pour honorer sa « dette sainte envers les pupilles de la nation », complètera ces aspects juridiques et matériels par certains avantages, en matière militaire ou judiciaire. Les tribunaux doivent ainsi tenir compte de la qualité de pupille d'un prévenu.

Une fois posées les bases de leur statut, Olivier Faron suit le destin des pupilles dans les années 1920 et 1930. Il montre la grande variété des situations, de la perte complète des repères de l'enfant au « maintien d'un cocon familial ». L'attribution des subventions directement à la famille n'est pas sans poser problème. Elle laissera même l'impression à certains pupilles de ne pas avoir été aidés. Que faire, en effet, lorsque les sommes sont « mal » utilisées ? Si la législation voulait renforcer l'institution familiale, elle « n'a pas véritablement pris en considération la nécessité de bâtir une protection pour l'enfant contre sa propre famille ». L'histoire des pupilles rencontre dans les années 1930 celle de bien d'autres groupes : difficultés économiques d'un côté, lutte pour la paix d'un autre. Face aux insuffisances des institutions, les pupilles, désormais adolescents ou adultes, se mobilisent pour la défense de leurs intérêts – créé en 1934, le journal *Les Fils de morts pour la France* est « l'organe représentatif du mouvement orphelin de guerre » – d'autant que la qualité de pupille cesse quasiment à la majorité : il ne reste alors que la possibilité, de plus en plus limitée, de recevoir un pécule d'établissement » ainsi que le demande Mariette : « pour pouvoir me marier comme vous avez fait à quelques-unes de mes copines ». L'auteur tire un « bilan contrasté » de l'action de l'Etat envers les pupilles, mais toute généralisation semble difficile.

D'après les sources disponibles, Faron montre que, dans l'ensemble, les pupilles ont une plus faible réussite scolaire que les autres. Les annonces nécrologiques d'aujourd'hui, repérées par Olivier Faron, et qui font mention du titre de « pupille de la nation » du défunt, montrent, in fine, l'importance de la référence.

Nicolas Offenstadt

La politique vue d'ailleurs

Comment parler à la fois à tous et à chacun ? La question, encore entendue par les Grecs, a disparu dans nos démocraties. Benny Lévy la reprend à partir de la tradition juive

LE MEURTRE DU PASTEUR
Critique de la vision politique du monde
de Benny Lévy.
Grasset, « Figures », 322 p., 18,80 €.

Le meurtre du pasteur part de Platon : le politique digne de ce nom se préoccupe non de tous en bloc, mais de chacun. En cela, il est semblable au pasteur qui ne soigne bien son troupeau qu'en nourrissant chaque animal un par un. De cette tension entre le « tous » et le « chacun », la philosophie et la politique n'ont pas cessé de s'emparer. Le nom du « pasteur » évoque la possibilité d'une résolution harmonieuse. Mais l'évocation du meurtre signale que rien ne va de soi, ni dans la question ni dans la réponse.

Une des forces du livre de Benny Lévy est de rappeler en quel sens cela ne va pas de soi. Ne serait-ce qu'en montrant qu'il est d'autres manières d'articuler les termes. Tel est la fonction de la référence à Maimonide, commentant l'instant où sur le mont Sinaï une loi fut donnée : tous entendent au même instant et chacun entend pour lui-même. Maimonide donc, et à travers lui, l'ensemble des commentateurs de la Torah, depuis les pharisiens jusqu'à aujourd'hui. A cet ensemble, Benny Lévy appartient. Il peut ainsi examiner les traitements successifs de la question de l'un et du tous, avec la liberté et la force que confère l'autonomie, combinée au savoir.

Pour déployer un tel livre, le mieux est de partir de sa fin : l'examen de la modernité politique. Elle correspond à l'inscription du politique au régime du rien. Du côté de ce qui se présente aujourd'hui sous le nom de politique (appareils de contrôle divers), les membres de la

société souhaitent rencontrer seulement la confirmation de leur propre inconstance. Jamais la conversation de chacun avec tous ne s'est faite si bavarde, mais la phrase politique n'est plus admise qu'à une seule condition : renvoyer en miroir et en écho la demande que quelque groupe social formule. A condition que cette demande, satisfaite ou non, ne trouble en rien le rien ; pas plus du moins que le vent ne trouble le désert. La modernité politique se caractérise ainsi comme nihilisme.

Retracer la généalogie du rien constitue l'un des fils majeurs du livre, scandé par Hobbes, Spinoza, Rousseau, l'invention démocratique décrite par Claude Lefort. Malgré

■ Jean-Claude Milner

leurs différences, ils ont en commun d'incarner la décision moderne en politique, qui revient à fermer la question qu'ouvrirait Platon avec le nom du pasteur. La fermer en le présentant comme résolue, ou comme frappée d'inanité. La fermer surtout en sacrifiant l'un des deux termes : choisir le tout massif aux dépens du chacun ; choisir le « chacun » en pulvérisant le « tous ».

A celui qui ne consent pas au rien en politique, une contrainte s'impose donc : il lui faut s'opposer à la décision moderne. Non pas seulement à la décision moderne en politique, mais à la décision moderne en elle-même. Encore faut-il la comprendre pleinement. Elle consiste d'abord à croire qu'il y a du moderne, autrement dit qu'il y a des nouveautés absolues. Rien là qui doive étonner un lecteur de Koyré ou de Foucault. Benny Lévy fait toutefois un pas supplémentaire : selon lui, jamais la croyance au moderne ne se serait imposée au monde avec autant d'évidence s'il n'y avait pas eu le christia-

nisme. Ce dernier n'est rien s'il n'est pas nouveauté absolue, d'autant plus absolue qu'elle maintient, pour que jamais la nouveauté ne soit oubliée, la présence de l'ancien, comme incessamment surmonté.

On sait que Hegel avait appelé cela la dialectique ; lecteur de Sartre et de Genet, Benny Lévy y inscrit, exactement au même point, la structure du traître. Le génie de Paul de Tarse se laisse ainsi aborder tout autant par les voies de la philosophie allemande (celle qui n'a qu'un objet digne d'elle : penser le christianisme et son destin) et par les voies de la philosophie française (celle qui n'a qu'un objet digne d'elle : penser la décision politique). Le « nouveau » du Nouveau Testament est matrice de tous les nouveaux à venir. L'« ancien » de l'Ancien Testament résume une seule chose : la mise à l'écart du Juif.

L'analyse du moderne en tant que tel se dédouble alors. Le nihilisme politique – de Hobbes à Lefort – se développe en un autre, celui qui mène à Freud et à sa thèse : « le Juif est une fosse ». Entre les deux chemins, un point de jonction : Spinoza. Benny Lévy en conduit une lecture minutieuse, mettant au jour la stratégie de celui qui se voulut le philosophe de toutes les modernités. Le Paul de Tarse de l'âge de la science, du protestantisme, de la philosophie cartésienne et du capitalisme marchand. Traître bien entendu, mais par là même dialecticien et fondateur. A condition que l'on prenne Freud suffisamment au sérieux pour faire de lui l'interprète de Spinoza.

Non que Benny Lévy accorde à Freud le moindre poids de connaissance. Il lui accorde bien davantage : le poids de la vérité. Freud dit le vrai sur le moderne. Tous voiles tombés, le moderne s'expose là à la fois comme chrétien, c'est-à-dire indifférent

en matière de croyance, et comme démocrate, c'est-à-dire indifférent en matière de politique. Simple complément à la mise à l'écart du paradigme du pasteur ? Non, car Freud en dit plus. La mise à l'écart du paradigme pastoral est désormais suspendue à un meurtre réel : l'assassinat de Moïse par les Juifs. Dette immense, en vérité, que celle des modernes à l'égard des Juifs, aussi impossible à payer que celle du noble Vénitien à l'égard de Shylock. D'où la haine. On oserait dire qu'ainsi Freud interprète le rêve que Spinoza n'osait pas faire.

Il est des livres qui partent à l'assaut de leur lecteur. Ainsi celui-là. Dans une langue sans grâce, mais non pas sans beauté, y sont énoncées des propositions qui troublent le sommeil. Au risque de forcer le texte, j'en retiendrai trois : que la modernité est toujours une christologie qui ne dit pas son nom ; que toute christologie est mise à l'écart du Juif ; que cette mise à l'écart ne demeure jamais ni silencieuse ni respectueuse de l'environnement. Le christianisme est utile à bien des gens. Il est même nécessaire à ceux qui veulent être maîtres du monde, sans pour autant devenir fous. Il est, soutient Benny Lévy, inutile et même nuisible à ceux qui veulent penser. A ceux-là, il propose un exercice passionnant : penser sans le Christ et sans Paul de Tarse, dans des espaces discursifs qui leur sont antérieurs ou qui ont maintenu jalousement leur autonomie, la philosophie athénienne et les écoles de Jérusalem, sans lesquelles la première est, selon lui, aveugle et vide. Par un retournement qui n'étonnera que ceux qui n'ont rien lu, le matérialiste athée se trouve ici convoqué plus qu'un autre. Plus qu'un autre en effet, il a à soulever le poids infini de la christologie obsédante.

Le héros du Grand Larousse

Farouche républicain, l'homme qui révolutionna le dictionnaire encyclopédique a un faible pour le général Bonaparte. Au point de le préférer mort que tyran. Une réputation impressionnante

BONAPARTE
de Pierre Larousse.
Préface de Laurent Joffrin,
Mémoire du Livre,
336 p., 21,50 €.

Tout juste rétablie par la grâce de l'amendement Wallon, adopté à une très courte majorité le 30 janvier 1875, la République française fixe sans tarder son panthéon. Et scinde en deux l'inévitable figure de Napoléon Bonaparte, héros révolutionnaire jacobin avant de devenir un tyran liberticide. Seul le premier pouvait à bon droit devenir un idéal de pédagogie civique. Aussi Paris accorda-t-elle au général la rue qu'elle refusa à l'empereur.

Ce choix simpliste, qui gomme à bon compte la cohérence du personnage, génie ambitieux à l'ascension fulgurante, advint trop tard pour le grand vulgarisateur que fut Pierre Larousse, dont le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* (17 volumes, 1864-1876) rivalise avec le projet encyclopédique de Diderot et d'Alembert au siècle précédent. Le maître pédagogue était mort, en effet, aux premiers jours de cette année cruciale. En bon républicain des années de monarchie, Pierre Larousse (1817-1875) tint la République pour sacrée, liée à l'aventure nationale exaltante que fut la Révolution. C'est à ses yeux une divinité sans égale dont l'épiphanie, trop fugitive, appelait un avènement définitif, synonyme d'accomplissement du bonheur terrestre. Cette perspective eschatologique commande, dans le *Dictionnaire*, la distribution des entrées, biographies et mots-clés, et permet de mesurer à l'aune du nombre de colonnes et de l'intensité de l'éloge, le statut du « grand homme » laroussien. A ce jeu, Victor Schœlcher et Etienne Marcel concurrençaient Victor Hugo, mais le philosophe Edgar Quinet bénéficia d'une notice près de quatre fois plus longue que celle du « plus illustre des poètes contemporains ».

On pourra dès lors s'étonner qu'il

faillit plus de 37 pages serrées et quelques 540 000 signes pour traiter Bonaparte, « le nom le plus grand (...) de l'histoire » terni par l'expiable crime du 18 brumaire – serviteur de la République, l'auteur du coup d'Etat ruine son statut, s'anéantit, meurt donc symboliquement, ce que le dictionnaire assure avec provocation, marque d'une subjectivité aussi stupéfiante qu'inimitable.

C'est que Larousse est un auteur profondément engagé, un pédagogue enflammé, qui affronte à visage découvert, pleinement responsable

le dos à la prétention de nombre de ses confrères à une prétendue « stricte neutralité érudite ». Fidèle à sa règle de travail, il collecte les témoignages des derniers témoins ; il cite avec plus ou moins d'exhaustivité les documents qu'il juge déterminants ou admirables (tels un long mémoire composé à l'été 1795 sur la situation militaire dans l'espace alpin, « où la précision et la clarté se joignent à une profondeur de vues vraiment extraordinaire » ou ce mot que le pensionnaire de Brienne adresse à son père – il n'a pas 12 ans –, trop fier pour supporter les raille-

parti pris du militant républicain pour le général révolutionnaire. Au risque de rendre périlleux le passage à Saint-Cloud du héros au tyran. Mort et résurrection où la nation entrevoit son tombeau. Gageons que le *Napoléon*, annoncé pour le printemps avec une préface de Maurice Agulhon, permettra à chacun de percevoir la vision paradoxale de Larousse, puisque l'on disposera alors enfin – première depuis l'édition originale, aucun tiré-à-part n'étant paru depuis – de ce texte unique, qu'on supposait indispensable. Avec raison.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Pédagogue à son tour, l'historien signe le volet historique de *La Marseillaise* destinée par le ministère de l'éducation nationale aux classes du secondaire.

B comme Bonaparte

« BONAPARTE – le nom le plus grand, le plus glorieux, le plus éclatant de l'histoire, sans en excepter celui de NAPOLÉON –, général de la République française, né à Ajaccio (île de la Corse) le 15 août 1769, mort au château de Saint-Cloud, près de Paris, le 18 brumaire, an VIII de la République française, une et indivisible (9 novembre 1799). (...) Ici se termine notre tâche, passons le dé aux littérateurs purs et aux artistes ; car drames, vaudevilles, tableaux, statues, on a tout tenté sur la grande figure de Bonaparte. Quand nous en serons à NAPOLÉON, nous reprendrons la plume avec le même courage ; seulement comme d'ici là il aura passé de l'eau sous le pont d'Austerlitz, notre barbe sera sans doute moins noire et nos cheveux plus rares. »
Paragraphes premier et dernier de l'article BONAPARTE, pp. 17 et 328-39

de la leçon civique que distille le *Grand Dictionnaire*, l'homme qui le fascine entre tous. « Dans la destinée des peuples, pour que ces grands changements s'effectuent, deux conditions sont nécessaires : une immense désorganisation d'un côté ; de l'autre, un immense génie au service d'une immense ambition. » Et si Périclès ou Washington l'emportent au regard de Pierre Larousse (« un sentiment plus noble que l'ambition remplissait leur grande âme »), le général corse devenu un moderne Moloch est le sujet idéal, idole dévoyée dont la « vie républicaine » justifie le traitement exceptionnel – véritable « roman-fleuve » pour reprendre l'expression de Michel Vovelle (1). Pour saisir l'homme, le farouche républicain multiplie les approches, varie le ton – interpellations, épanchements, imprécations –, tournant

ries auxquelles son indigence l'expose : « Un chef-d'œuvre de style, d'énergie, d'éloquence », s'extasie Larousse, dont l'indulgence pour son modèle le stupéfie ; il interroge les légendes en cours de stratification sans toujours les passer au crible – ainsi les anecdotes plus ou moins controuvées sur la conception de Napoléon Bonaparte dans la maison cortenaise d'une veuve admirable qui menaçait de faire sauter sa demeure plutôt que de se rendre aux Gênois !

Car Larousse a choisi son « grand homme ». Et l'absolue détermination du jeune officier qui n'hésite pas plus à extirper le germe contre-révolutionnaire de Toulon qu'à mitrailler les royalistes aux abords de Saint-Roch, sauvant le 13 vendémiaire, an IV la Convention sur le point de céder la place au Directoire, dispense de justifier davantage le

Livraisons

■ VALMY, LE MYTHE DE LA RÉPUBLIQUE, de Louis Bergès

Emporté, peu après sa difficile restauration, lors de la terrible tempête qui ravagea la France fin décembre 1999, le moulin de Valmy s'en remettra-t-il, lui qui symbolisait un mythe en voie d'effritement ? Episode mineur d'une campagne militaire confuse, la bataille emportée par Dumouriez le 20 septembre 1792 fut aussitôt utilisée pour légitimer la République naissante. Convaincant lorsqu'il dissèque l'élaboration du mythe national, puis les heurs et malheurs d'un événement qui fut un enjeu idéologique avant de perdre récemment la force consensuelle qui assurait sa fortune (Jaurès évoquait ce « trésor vierge d'enthousiasme et de force »), Louis Bergès illustre bien le propos de la jeune collection dirigée par Christian Amalvi, auteur chez le même éditeur d'un passionnant retour sur *Les Héros de l'histoire de France* (éd. Privat, « Entre légendes et histoire », 160 p., 12,95 €).

■ LES BONAPARTE EN CORSE, de François Demartini et Antoine-Marie Graziani

Quand le souci maniaque du généalogiste rencontre la rigueur de l'historien face à sa documentation, le dialogue renouvelle des approches trop rarement confrontées. Le cas de la famille Bonaparte, dont le premier ancêtre, Francesco, s'installe à Ajaccio au début du XVI^e siècle, est d'autant plus instructif qu'il ne s'encombre d'aucune des recompositions « mythologisantes » qui auront cours à partir du XIX^e siècle et que la soixantaine de textes, livrés dans leur version originale en seconde partie, dévoilent les indices d'une culture familiale dont Napoléon fut aussi nourri. Inaugurée par *La Maison de la Rocca*, de Fernand Etori (1998), lauréat du Prix du livre corse, une collection à suivre (éd. Alain Piazzola [1, rue Sainte-Lucie 20000 Ajaccio], « Histoire et généalogie », 244 p., 18,29 €).

Ph.-J. C.

Nicole Avril
Moi, Dora Maar
roman

La grande histoire d'amour de Picasso racontée par Nicole Avril

Plon

Les chiffres des lettres

Les estimations d'Ipsos et de « Livres Hebdo » sont plus fiables que les chiffres des éditeurs

Il est difficile d'avoir des chiffres de vente fiables dans l'édition. Depuis un an, *Livres Hebdo* a changé de méthode pour publier son palmarès de l'année précédente. Il le faisait auparavant sur la foi de déclarations d'éditeurs, mais « les dites déclarations étaient dans bien des cas exagérées au-delà du décemement acceptable », écrit le rédacteur en chef, Pierre-Louis Rozynès, dans l'éditorial du numéro du 8 février. L'hebdomadaire publie désormais les chiffres de sa propre évaluation, réalisée avec Ipsos. Les chiffres sont estimés à partir des ventes réelles dans un panel représentatif de 120 librairies, enseignes culturelles et hypermarchés, du 1^{er} janvier au 31 décembre. La marge d'erreur statistique existe, mais elle est moins importante que quand les chiffres sont fournis par les éditeurs qui mêlent allègrement les tirages, les exemplaires réellement vendus et ceux envoyés aux libraires. « On peut observer des différences ou des anomalies, mais globalement les chiffres sont assez justes. Ils

sont plus sérieux que ceux fournis par l'éditeur », note Alain Flammarion, PDG d'Union-Distribution (Flammarion), tandis que Bertrand Picard, directeur livres de la Fnac, constate : « On n'a jamais eu d'aussi bonnes statistiques, mais c'est vrai qu'on part de loin. » « Lentement le message passe selon lequel des chiffres fiables sont préférables à des chiffres gonflés », estime Pierre-Louis Rozynès.

LA BD EN TÊTE

Harry Potter et Astérix se comptent en millions d'exemplaires. 1,8 million pour *Astérix et la Traviata* (éditions Albert René, distribution Hachette). Gallimard a encore vendu 600 000 *Harry Potter* en grand format en 2001, ce qui représente un total pour les quatre volumes, en deux ans, de plus de 1,4 million d'exemplaires. Les chiffres sont encore plus impressionnants en poche : Gallimard a vendu plus de 3,3 millions de livres du jeune sorcier pour la seule année 2001. En bande dessinée, le nouveau Blake et Mortimer est à 459 000 exem-

plaires, tandis que les neuf albums de Zep, le père de *Titeuf* (Glénat) atteignent un total de 1,6 million d'albums. On revient à des proportions plus raisonnables pour les romans. Comme d'habitude, Mary Higgins Clark est en tête, avec 340 000 exemplaires, juste devant le Goncourt de Jean-Christophe Rufin, *Rouge Brésil* (Gallimard), qui continue à bien se vendre depuis le début de l'année 2002. *La Vie sexuelle de Catherine M.*, de Catherine Millet (Seuil, 286 000) a coiffé *Plateforme* de Michel Houellebecq (240 000). Patricia Cornwell (Calmann-Lévy, 210 000) devance Philippe Delerm (*La Sieste assassinée*, Gallimard, 202 000), tandis que 60 000 *Première [s] gorgée [s] de bière* ont été vendues en 2001, ce qui fait un total depuis 1997 de 920 000 exemplaires.

Si *Rouge Brésil* est un grand Goncourt en quantité, les autres prix littéraires sont moins importants qu'en 2000. 62 000 pour le Renaudot de Martine Le Coz (Le Rocher) – contre 199 000 pour Kourouma

un an avant – ; 46 000 pour Marie NDiaye, prix Femina (Minuit) – par rapport à Camille Laurens (208 000). Les deux livres n'auraient pas fait de tels scores sans récompenses. Le Prix du livre Inter a permis à Laurent Mauvignier d'atteindre les 100 000 exemplaires pour *Apprendre à finir* (Minuit).

La *Conversation*, de Bernadette Chirac, est en tête des essais et documents avec 220 000 exemplaires (Plon), devant *Les Vilains Petits Canards*, de Boris Cyrulnik (éd. Odile Jacob, 138 000), *Les Carnets secrets* de Jean Montaldo (Albin Michel, 130 000), *Il était minuit cinq à Bhopal*, de Dominique Lapiere (Robert Laffont, 120 000), et *On ne peut pas être heureux tout le temps* de Françoise Giroud (Fayard, 117 000). Plus généralement, on constate que seulement une vingtaine de romans dépassent les 100 000 exemplaires et une cinquantaine franchissent la barre des 50 000.

Alain Salles

Les héritiers Calmann-Lévy s'inquiètent

Les héritiers Calmann-Lévy demandent « le gel et le report en 2003 » de la fusion entre Stock et Calmann-Lévy. Dans un communiqué signé Eliane Calmann-Lévy, ils « regrettent l'absence de concertation et de transparence qui perdure avec la direction d'Hachette Livre décidée à mener unilatéralement la fusion », « s'interrogent sur le calendrier de la fusion-absorption qui apparaît quelque peu précipitée » et demandent de « diligenter un audit approfondi des éditions Calmann-Lévy et des éditions Stock ». Ils s'inquiètent des risques de « licenciements » et estiment que, « si la qualité et la compétence des équipes de Stock sont reconnues, l'antériorité de la mauvaise situation financière de cet éditeur pose ouvertement la question de sa recapitalisation ».

Pour les actionnaires familiaux, qui représentent 30 % du capital de la maison – mais n'ont pas la minorité de blocage –, la « perpétua-

tion » de l'esprit de la maison passe par « la reconnaissance du talent de ses auteurs et de l'excellence de ses équipes, l'affirmation de son autonomie, la conservation de son siège historique, l'équilibre d'un lien constructif avec Hachette Livre, le respect des droits et des sensibilités de chacun et le maintien des actionnaires familiaux en son sein ».

Jean-Etienne Cohen-Séat, PDG de Calmann-Lévy, estime que le projet de fusion « se fera dans un strict respect de tous les actionnaires ». « Nous attendons que les comptes 2001 soient arrêtés, d'ici la fin du mois, poursuit-il. Un conseil d'administration devrait avoir lieu en mars, où nous présenterons un projet chiffré que nous n'avons pas. Il ne faut pas y voir une opération machiavélique. Cela va renforcer Calmann-Lévy. Stock perd de l'argent, mais il va nous apporter ses actifs sans ses charges. Dans cette nouvelle structure, Stock sera positif ».

A. S.

L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **Gallimard reprend le fonds de Lachenal et Ritter.** Gallimard a annoncé mardi 12 février la reprise du fonds de commerce de Lachenal et Ritter, l'éditeur de Philippe Soupault, mort en 1990. « Publiant déjà nombre d'auteurs de premier plan appartenant au mouvement dada et au surréalisme, Gallimard a choisi de renforcer ainsi son catalogue », indique un communiqué. Lachenal et Ritter, maison créée en 1979 par Lydie Lachenal et Ken Ritter, a une soixantaine de titres à son catalogue, notamment le fac-similé du manuscrit des *Champs magnétiques*, de Breton et Soupault, ou *Sens magique*, de Malcolm de Chazal. Des inédits de Soupault sont encore à paraître. Amis de Philippe Soupault, Lydie Lachenal et Ken Ritter avaient essayé, vers la fin des années 1960, de le faire publier chez Gallimard, qui n'avait pas donné suite. Dans le même esprit, Gallimard avait repris L'Arbalète en 1997.

■ **PRIX :** François Bott, ancien responsable du « Monde des livres », a reçu le **Prix de la nouvelle du Rotary Club de Paris** pour son recueil *Une minute d'absence* (Gallimard). Le **Prix du Rotary international d'expression française** a récompensé Pierre Claverie, un Algérien par alliance, de Jean-Jacques Pérennès (éd. du Cerf).

PRÉCISION

■ Plusieurs collaborateurs de l'ancien directeur du livre Jean Gattégno se sont émus de ne pas voir son nom cité dans la page que nous avons consacrée aux vingt ans du Prix du livre, dans « Le Monde des livres » du 18 janvier. Personnalité très estimée, Jean Gattégno, mort en 1994, a été directeur du livre de 1981 à 1989, et a joué un rôle essentiel dans les multiples combats pour imposer le prix unique.

Saint-Paul-Trois-Châteaux pour mémoire

Sans défenses, un éléphant joue le fil-de-féristes, un livre au bout de la trompe, sur le fil de la mémoire... Cette image d'une tendre poésie, signée Lionel Le Néouanic, affichait l'ambitieux programme de la 18^e édition de la Fête du livre de jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), où la gravité du propos, devoir de mémoire, d'histoire et d'oubli aussi (on retiendra notamment les superbes interventions de Lucie Aubrac, et, tout en finesse et retenue, d'Elzbieta et Georges Lemoine) marqua les journées professionnelles (31 janvier et 1^{er} février), jamais aussi fréquentées, comme le week-end (les 2 et 3) qui connut une fréquentation record – 16 000 visiteurs environ et un chiffre d'affaires des librairies en hausse de 30 % !). La carte internationale, sensiblement britannique cette année avec la présence d'Anthony Browne (invité d'honneur), de Babette Cole et de Michael Morpurgo, prouvait une fois de plus l'ambition d'un rendez-vous associatif unique, dont deux des partenaires, Etat et région, ont tenu à souligner publiquement l'excellence. Le directeur de la Drac Rhône-Alpes, Abraham Bengio, habitué de la manifestation qu'il inaugure volontiers, vint en personne annoncer le conventionnement en cours qui fera de Saint-Paul la première fête « labélisée » dans l'esprit de la charte des missions de service public des manifestations de promotion du livre et de la lecture en Rhône-Alpes (« Le Monde des livres » du 2 novembre 2001). Soulignant le côté « précieux » du maillon que le Salon représente, parallèlement aux bibliothèques, librairies et autres espaces relais dans la chaîne du livre, Abraham Bengio a fortement rappelé la nécessité d'associer à la concertation Etat-région les collectivités locales, conseil général de la Drôme et municipalité tricristine. Directrice de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (Arald), Geneviève Dalbin souligne la réussite d'une « fête réellement tout public », médiateurs, parents et enfants bien sûr, grâce à l'exceptionnelle diversité des propositions offertes, expositions, débats, spectacles et ateliers, où le corps comme la voix donnent d'autres

dimensions au livre. Son succès, inscrit dans la durée, lui semble avoir créé « une sorte de culture commune » entre festivaliers qui « se retrouvent avec chaleur » au fil des éditions qui, non contentes d'affiner « un vrai dialogue autour du livre », construisent intelligemment leur ouverture sur l'Europe.

Un tel enthousiasme, comme la très sensible volonté de « stabiliser » ce rendez-vous indispensable à la vie culturelle de la région comme à celle du secteur jeunesse à l'échelle nationale (*Le Soir* de Bruxelles couvrait même pour la première fois la manifestation) semble relever du militantisme pur et dur. Sans doute est-ce nécessaire quand l'écho des Salons se réduit le plus souvent à des bilans de trésorerie, alors que certaines adresses, comme Saint-Paul, jouent d'abord l'engagement sur le fond. On a pu craindre – et la rumeur en circulait encore cet hiver – que la municipalité élue en mars 2001, assez éloignée des convictions qui animent, derrière Denis Bruyant et le Sou des écoles laïques, les bénévoles de la fête de Saint-Paul, pourrait ne plus soutenir une manifestation qu'elle finance à hauteur de 41 %. Premier adjoint au maire et responsable des affaires sociales et scolaires, Gérard Clerc dément l'hypothèse, soulignant l'« efficacité » d'un rendez-vous dont les répercussions économiques et l'apport de notoriété, patente au vu du plébiscite des professionnels et des partenaires, profitent sans conteste à la commune drômoise. S'il insiste sur la nécessité économique qui incline à resserrer le budget, il exclut d'opérer des coupes susceptibles de compromettre la qualité de l'adresse. Rappelant que les deux priorités de son équipe sont la sécurité et l'éducation, l' élu souligne que l'activité en direction des scolaires (même le prix Sésame, remis cette année à Patrice Favaro pour *On ne meurt pas, on est tué* [Denoël] est décerné par des collègues du lieu) correspond à la ligne politique nouvelle. De quoi lever les incertitudes sur l'avenir d'un des plus beaux forums de jeunesse aujourd'hui.

Ph.-J. C.

AGENDA

■ **LE 15 FÉVRIER. LINGUISTIQUE.** A Paris, le Village européen des écrivains convie à une soirée de « divertissement linguistique » avec Jean-Loup Chifflet (à 20 h 30, Société des poètes français, 16, rue Monsieur-le-Prince, 75006. rens. et rés. : 01-64-22-83-08 ; entrée 9,15 €).

■ **LE 16 FÉVRIER. PHILOSOPHIE.** A Paris, dans le cadre du cycle « La philosophie espagnole à l'âge classique » l'Institut Cervantès reçoit Helena Russell, qui débatera de « La réforme humaniste de l'éducation à Valence » (à 10 heures, Paris-IV-Sorbonne, salle F 362, 1, rue Victor-Cousin, 75005 ; rens. : 01-40-70-92-92).

■ **LE 16 FÉVRIER. POLAR.** A Paris, les éditions Baleine organisent une soirée atelier d'écriture autour du Cyber Poulpe avec Jean-Bernard Pouy (à 19 h 30, café Montmartre, 7, rue Steinkerque, 75018 ; entrée gratuite sur réservation : 01-43-72-23-31).

■ **DU 18 AU 21 FÉVRIER. POÉSIE.** A Beyrouth a lieu le Festival de poésie où Pierre Brunel donnera une conférence sur « La poésie française contemporaine », tables rondes, lectures de poèmes de poètes libanais francophones avec traduction en arabe, récitals de poésie, (à 18 heures, salle Montaigne, Centre culturel français, rue de Damas).

■ **LE 19 FÉVRIER. LOPES.** A Paris, les éditions du Seuil et le Musée Dapper proposent une rencontre avec Henri Lopes pour la parution de son roman *Dossier classé* (à 18 h 30, 35, rue Paul-Valéry, 75016 ; rens. : 01-45-00-01-50).

■ **LE 19 FÉVRIER. PARANT-NOVARINA.** A Paris, la librairie Corti accueille Valère Novarina et Jean-Luc Parant pour une lecture croisée de leurs textes (à 19 h 30, 11, rue de Médicis, 75006 ; rens. : 01-43-26-32-45).

■ **LE 21 FÉVRIER. AGACINSKI.** A Marseille, Echange et diffusion des savoirs reçoit Sylviane Agacinski pour une conférence autour du thème « La fécondité du temps » (à 18 h 45, hôtel du département, 52, avenue de Saint-Just, 13004 ; rens. : 04-96-11-24-50).

■ **LE 21 FÉVRIER. BIBLE.** A Martignes (13), l'association Libraires du Sud organise une rencontre entre Jacques Roubaud et Laure Mistral, qui débattront autour de « La Bible-nouvelle traduction » (à 18 heures, médiathèque Louis-Aragon) (rens. : 04-96-12-43-42).

■ **LE 21 FÉVRIER. DUPIN.** A Paris, Jacques Dupin fera une lecture à la bibliothèque Pierre-Albouy (à 18 h 30, université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75005 ; tour 34-44, 2^e étage, rens. : 01-44-27-57-80).

À LILLE
rencontre avec
Antonio Tabucchi
le jeudi 21 février
à partir de 17 h.
à la librairie
L'ARBRE À LETTRES
58, rue Esquermoise
03 20 13 25 80

Sarah Waters
Cresset le velours
Les amours clandestines de deux jeunes femmes dans l'Angleterre victorienne.
DENOËL

PRIX ROMAN 2001
France Télévision
2 3 5^e
MADAME ANGELOSO
FRANÇOIS VALLEJO
« Le corset de Madame Angeloso est presque un personnage à lui seul. Personne, sauf Danuta, n'a le droit d'y toucher. »
(J. Savignau, *Le Monde*)